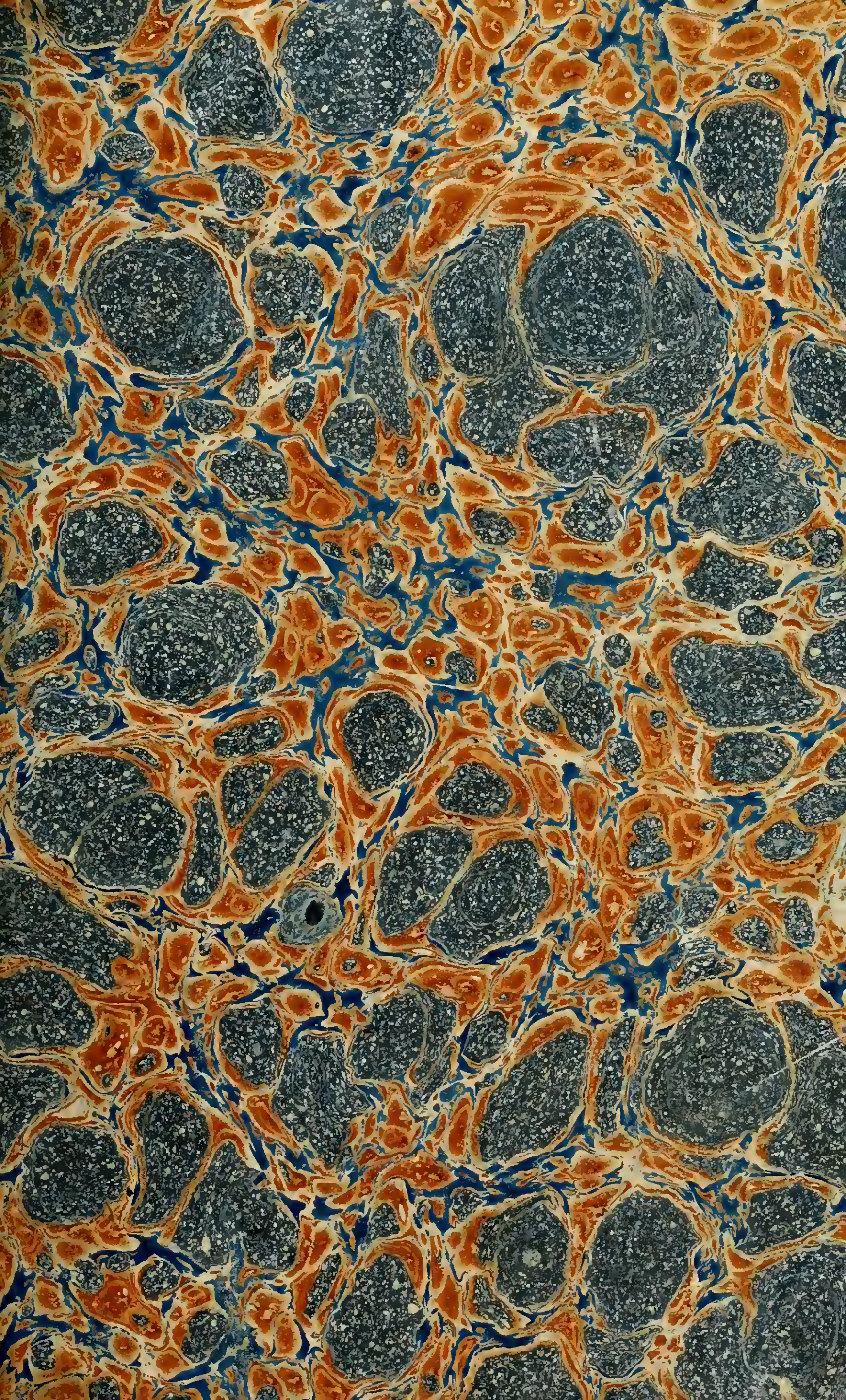




HISTOIRE

DU ROYAUME

DE NAPLES.

TOME TROISIÈME.

IMPRIMERIE DE CASIMIR, RUE DE LA VIEILLE-MONNAIE, N° 12,
entre la rue des Lombards et la place du Châtelet.

HISTOIRE

DU ROYAUME

DE NAPLES,

DEPUIS CHARLES VII JUSQU'A FERDINAND IV.

1734 A 1825.

PAR

LE GÉNÉRAL COLLETTA,

Ancien Ministre

SOUS MURAT ET SOUS FERDINAND.

TRADUITE DE L'ITALIEN SUR LA 4e ÉDITION

Par Ches Lefebvre et L** B**.

TOME TROISIÈME.



A PARIS,

CHEZ LADVOCAT, LIBRAIRE

DE S. A. R. LE DUC D'ORLÉANS;

BOHAIRE, BOULEVARD DES ITALIENS, 10.

M DCCC XXXV.



Au milieu des grands événemens qui remplissent la seconde partie de l'histoire du royaume de Naples, tels que l'établissement des princes français, la déplorable défection de Murat au commencement de 1814, les mouvemens de l'année 1815 et la révolution de 1820, ce dernier surtout, raconté avec toute la supériorité de talent et d'intelligence qui distingue le général Colletta et avec tous les développemens que mérite le sujet, fixera sans doute la meilleure

part de l'attention publique. Témoin et acteur de cette révolution, victime de la réaction qui suivit l'entrée des Autrichiens à Naples, on aurait pu craindre que l'historien se fût montré l'admirateur trop passionné ou le défenseur trop indulgent de la constitution condamnée à Laybach, trahie par le souverain et vaincue à Rieti; mais le général Colletta s'est mis au-dessus des illusions et des faiblesses d'un esprit ordinaire, et nous ne sachions pas qu'il ait dissimulé aucune des erreurs et des fautes qui ont précipité la chute du régime constitutionnel. Après avoir énuméré, sans exagération et sans amertume, les griefs du peuple napolitain contre la dynastie restaurée des Bourbons, il traite au grand jour les passions, les vanités, les intérêts corrompus qui se mêlèrent au mouvement libéral, lui firent dépasser son but, l'affaiblirent en le poussant trop loin; il signale la funeste influence du carbonarisme sur la discipline de l'armée, sur les délibérations du Parlement, sur la formation de l'esprit public; il montre enfin dans la manie de tout changer, à laquelle céda trop souvent la représentation nationale, dans les préjugés qui

régnaient au sein du Parlement, dans les illusions d'un patriotisme de théâtre qui firent repousser jusqu'au bout les conseils de la sagesse, les véritables causes de la restauration du despotisme sur les ruines de la liberté.

La constitution des Cortès, proclamée d'enthousiasme et comme par contagion dans la capitale du royaume des Deux-Siciles, le 7 juillet 1820, était précisément ce qui convenait le moins aux peuples chez lesquels on a essayé de l'appliquer. L'auteur de ces lignes a eu récemment l'occasion de s'en expliquer ailleurs : c'est une constitution qui suppose une vitalité politique dont j'inclinerais à penser que les nations du midi de l'Europe sont incapables, mais au moins dont il est bien certain qu'elles ne sont pas et ne pourront être de long-temps en possession. Son adoption fut une grande faute, et plus tard, quand l'attitude menaçante des souverains alliés réunis à Laybach semblait devoir engager le Parlement à lui faire subir des modifications, ce fut une nouvelle faute de ne pas réformer en elle ce qu'il y avait de trop démocratique. Le récit de notre historien, alors ministre de la

guerre, indique suffisamment qu'au mois de mars de l'année suivante, le ministère, qui s'était sans doute assuré en secret des membres les plus influens de l'assemblée, songeait sérieusement à détourner l'orage par des négociations où la promesse de réformer la constitution, dans le sens de la charte française, par exemple, aurait figuré en première ligne. Le général Colletta semble croire que ce projet eût réussi, sans l'imprudente offensive que prit tout-à-coup le général Guillaume Pépé sur la frontière des Abruzzes. Il y avait là, si le gouvernement français n'eût pas été lui-même, depuis l'assassinat du duc de Berry, dans une voie de réaction, un beau rôle à jouer pour la France, et une excellente position à prendre en Italie. L'occasion était d'autant plus favorable que l'Angleterre commençait à se détacher de la sainte-alliance, refusait de s'associer aux conférences de Laybach, se renfermait dans une neutralité presque hostile, et, prévoyant sans doute l'application des mêmes principes à l'égard de la révolution d'Espagne, balbutiait timidement le mot de non-intervention. Si une grande puissance continentale

comme la France avait alors élevé la voix en faveur de la liberté du peuple napolitain, outrageusement foulée aux pieds, si elle avait représenté avec force aux chefs du gouvernement constitutionnel la nécessité de mettre la constitution des Deux-Siciles en harmonie avec celles des autres monarchies représentatives de l'Europe, non-seulement elle aurait accompli une noble et sainte mission, mais elle se serait acquis une juste influence de conservation et de progrès, qui de l'Italie se serait étendue en Allemagne et aurait pu avoir d'immenses résultats. Deux ans plus tôt, la restauration aurait peut-être compris la grandeur de cette politique. En 1821, des craintes excessives, quoiqu'elles ne fussent pas sans raison, avaient déterminé une alliance plus étroite que jamais entre elle et les puissances absolues du continent : ce n'est pas elle seule qu'il faudrait en accuser.

On verra dans le dernier volume de cette histoire comment une armée autrichienne remit Ferdinand Ier en possession de sa couronne, le délivra de son parlement, des Muratistes, des Carbonari, des hommes et des choses que pendant

le cours d'un long règne il avait eus le plus en horreur et qui n'en avaient pas moins irrésistiblement grandi au milieu des persécutions de son gouvernement. Mais quoique cette intervention victorieuse ait rendu au pouvoir royal toute sa force matérielle, et que depuis cette époque l'esprit révolutionnaire ne se soit plus sérieusement manifesté dans le royaume des Deux-Siciles, le parjure du roi de Naples, qui devait être imité deux ans après, dans les mêmes circonstances, par Ferdinand VII, a porté dans l'ordre moral la plus rude atteinte au principe monarchique européen.

La réaction fut heureusement plus douce à Naples qu'en Espagne. La plupart des institutions établies par les deux rois français avaient été respectées par Ferdinand IV à son retour de la Sicile; le royaume de Naples continua d'en jouir. Le gouvernement n'y manque pas de lumières et de bonnes intentions, rien n'y ressemble à l'épouvantable désordre matériel et moral dans lequel l'administration de Ferdinand VII avait plongé l'Espagne, et qui est la principale source de ses maux dans les circonstances actuelles.

Est-ce une illusion d'espérer que les progrès de la civilisation et des lumières générales amèneront insensiblement dans le royaume des Deux-Siciles l'exercice d'une liberté moins orageuse et plus sûre que celle de la constitution de 1820, avec des formes qui concilient les droits du peuple et la juste indépendance du pouvoir royal ?

Ch^s. L.[1].

5 octobre 1835.

[1] L'auteur des observations qui précèdent n'a traduit dans cette livraison que le second volume.



HISTOIRE

DU ROYAUME

DE NAPLES.

LIVRE VI.

RÈGNE DE JOSEPH BONAPARTE.

1806 — 1808.

CHAPITRE PREMIER.

ÉTAT DU ROYAUME EN 1806.

I. Avant de décrire les révolutions, les changemens de rois, dix années de guerre ou de dissensions intestines, les maux qui accablèrent les hommes et les gouvernemens, et au milieu de tant de bouleversemens et de tant d'embarras, les progrès du peuple et l'amélioration des lois, j'éprouve le besoin de retracer l'état du royaume en 1806. Bien qu'on puisse en juger par les cinq livres précédens, les choses dont je veux parler s'y trouvent nécessairement disséminées, et j'espère qu'il sera agréable aux lecteurs de les trouver réunies

comme en un seul tableau; d'autant plus que c'est ici le moment où il importe surtout de bien saisir l'ensemble des faits, pour apprécier à leur juste valeur les deux règnes des princes français. Je me contenterai de rappeler plutôt que de décrire la marche des événemens ou des idées, et je les passerai rapidement en revue, désirant, dans mes lecteurs, de l'attention et de la suite, et me souciant peu d'aider par de longues narrations et des récits la lente mémoire de ceux qui prennent la lecture comme un passe-temps et une distraction.

II. A la fin de l'année 1805, la justice civile était régie par les douze législations dont nous avons parlé dans le premier livre. Ces législations ne formaient point un code, mais étaient éparses dans un grand nombre de volumes, et ouvraient un vaste champ à la chicane et à l'arbitraire des juges. De cette façon, les interprétations, les gloses, la concurrence des lois nouvelles avec les lois anciennes, les doutes légaux, donnaient matière à d'autres livres et servaient d'autorité et d'argumens dans les débats. La jurisprudence n'était pas une science. Tout procès, quelque absurde qu'il fût, se trouvait appuyé par quelque doctrine; et le principal mérite et le plus grand moyen de succès des jurisconsultes consistaient à bien faire valoir tous les artifices de la chicane; au point que Mazzaccara et Trequattrini, dont les subtilités et les ruses étaient en renom au milieu du dernier siècle, conservent encore aujourd'hui une certaine réputation. Si l'on considère que le corps des lois était l'œuvre de vingt siècles; si l'on songe au nombre et à la qualité des législateurs, à tous les chan-

gemens survenus dans la constitution de l'État et dans le sort des peuples, et aux fréquentes successions des princes, on comprendra facilement que des codes qui ne s'accordaient point entre eux ne pouvaient produire des règles fixes de justice, ni aucun sentiment commun de devoirs ou de droits.

Tel était l'état des lois. La magistrature était la même que sous le règne de Charles VII; mais une règle souveraine, non écrite, toujours mise en usage, troublait et intervertissait l'ordre des juridictions, conférait de nouveaux pouvoirs ou abolissait les anciens, les diminuait ou les accroissait, suivant le bon plaisir du roi. Souvent la faveur de ce dernier, ou un simple caprice de son autorité absolue, adjoignait de nouveaux juges aux juges ordinaires, créait des magistrats nouveaux, prescrivait de nouvelles formes, une nouvelle procédure : de là les noms de *ministres adjoints* et de *remèdes extraordinaires* si connus dans les fastes judiciaires de Naples. Ces juges, ces lois, donnaient lieu à des jugemens longs, embrouillés, et d'une telle lenteur, que dans la cause entre .... et ...., pendant soixante-sept ans on agita la question de savoir seulement quel tribunal devait connaître de cette affaire. Jamais une sentence n'avait un effet assuré: elle pouvait être cassée, soit par le recours pour nullité ou en appel, soit par les subtilités du palais, que l'on appelait *remèdes légaux* (rimedii legali), soit plus souvent encore par la volonté du roi, sorte de loi supérieure à toutes les autres et qui en suspendait ou en accélérait le cours, abolissait les anciennes et en créait de nouvelles. Au milieu de tels désordres, la procédure n'était pas un

enchaînement nécessaire d'actes légaux, mais un assemblage de faits aussi variés que les caprices du hasard et le bon plaisir du souverain.

Il régnait encore un plus grand désordre dans la procédure criminelle : les jugemens se faisaient sur simple enquête ; l'enquête était confiée aux greffiers ; le tribunal était l'audience royale, ou le commissaire de campagne, ou le vicariat criminel. La torture n'était plus d'usage pour les accusés et les témoins, mais les tourmens de la prison, des fers, de la faim, n'avaient pas disparu. Restait encore la taxe des témoignages, et plus ils étaient nombreux, plus le délit était puni rigoureusement : de cette manière, les indices ne servaient plus seulement à éclairer la conscience des juges, mais étaient considérés comme des circonstances du délit, faisant corps avec lui, et déterminant, d'après leur nombre, une peine moindre ou plus forte de galères ou de prison. On avait conservé, empiré même le jugement du *Truglio*, dont j'ignore l'origine barbare : c'était une sorte de compromis entre le ministère public et l'homme à la solde royale chargé par office de la défense des accusés, compromis en vertu duquel ces derniers passaient tout-à-coup de la prison à l'exil ou aux galères, sans avoir été ni entendus ni défendus ; on les choisissait indistinctement dans le seul but de vider promptement les prisons et d'éviter l'ennui des jugemens. L'autorité du roi intervenait continuellement dans les procès criminels, et souvent après un délit, le roi convoquait le tribunal et les juges, prescrivait la procédure et la peine, ainsi que nous l'avons vu dans les causes de lèse-majesté en 1799. Les jugemens *ad*

horas et *ad modum belli* étaient fréquens. Deux fois des tribunaux différens, au sujet d'une accusation de parricide, se partagèrent en nombre égal entre la culpabilité et l'innocence ; le roi Charles, tout indulgent qu'il était, regardant la culpabilité comme établie, et fatigué des retards apportés à la punition du prévenu, coupa court à tout délai, en ordonnant que l'accusé, le capitaine Galban, pérît sur le gibet. Aussi parmi les nombreux abus de la législation napolitaine, le plus grand était la soumission aveugle des juges à la volonté arbitraire du prince.

III. Je vais exposer l'état de l'administration financière et examiner son influence sur la richesse publique. Les principaux impôts étaient : celui de la capitation, appelée *Once a fuoco*, réparti d'abord par communes, et ensuite par tête dans les familles : c'était un impôt sur la vie; les contributions indirectes, comprises sous le nom d'*arrendamenti*, et généralement affermées : en sorte que c'était au profit d'un particulier que tournait le bénéfice qui résultait de l'accroissement dans la population et des progrès dans l'aisance du peuple; l'impôt foncier nommé dîme, réparti d'après les révélations inexactes que faisaient volontairement les propriétaires : cet impôt favorisait les terres de l'Église et laissait libres les domaines royaux et les fiefs. Les barons payaient les anciennes taxes de l'*Adoa*, du *Rilevio*, du *Cavallo-montato*, taxes légères et disproportionnées aux fortunes. Le roi tirait ses revenus et du domaine royal et de la douane de *Foggia*, dont je parlerai bientôt en traitant du *Tavoliere di Puglia*, et

de plusieurs charges vénales et d'emplois judiciaires. Le principe des revenus et l'égalité entre les contribuables étant ainsi méconnus, de nombreuses contributions publiques, réparties au hasard et injustement, et perçues sans ordre, versaient chaque année dans le trésor royal seize millions de ducats.

La propriété restait entre quelques mains, immobilisée en quelque sorte par les fiefs, les primogénitures, les fidéicommis, la possession ecclésiastique et les fondations pieuses. Aussi les monastères et les évêchés étaient riches, ainsi que les baronnies et les commanderies ; le reste était pauvre. Les industries étaient peu nombreuses, l'abondance naturelle des produits diminuée par l'imprévoyance des lois et du gouvernement, le prix des vivres fixé dans toutes les communes, l'exportation des grains prohibée par une crainte excessive et mal entendue de la disette, toutes les erreurs de l'économie publique regardées comme autant de maximes. Les manufactures étaient rares et grossières, à cause du petit nombre des machines, de l'absence de capitaux considérables, du danger des associations, de l'impossibilité d'amélioration dans les arts. Le commerce n'était pas libre. Tout était soumis à des droits d'entrée et de sortie. Les produits de l'industrie des arts étrangers étaient assujettis à des taxes excessives, sous prétexte de favoriser les produits nationaux ; mais ceux-ci étaient grossiers et chers, parce que la consommation exigeant trop de capitaux, il n'en restait plus ou il en restait trop peu pour la reproduction. Le soin des travaux publics étant confié au Trésor, on en entreprenait rarement, ou ceux que l'on commençait on ne les

achevait presque jamais. Et néanmoins les communes payaient, pour faire de nouvelles routes, des taxes onéreuses, qui étaient détournées dans l'ombre pour d'autres usages ou pour les fantaisies du roi ou des ministres. On vit de grandes plaines, fertiles jadis, couvertes d'eau; le Garigliano, le Volturno, l'Ofanto, mal contenus dans leurs rives, le lac Fucino, s'élevant de jour en jour, submerger des campagnes et des villes, les montagnes se dégarnir de bois et les plaines se couvrir de forêts.

IV. L'administration n'avait point de règles qui lui fussent propres; point de ministres près du roi, point de magistrat dans les provinces. Ce qui depuis a été compris sous le nom d'administration et confié au ministre de l'intérieur, était disséminé dans les autres ministères, ou négligé, ou inconnu. Les revenus municipaux provenaient de propriétés ou de taxes au moyen desquelles on payait les tributs au fisc; le reste, par vieille habitude de domination, s'employait pour le plus grand avantage des principaux propriétaires de la commune, et on n'appliquait rien ou peu de chose aux besoins publics. Une séparation complète entre la propriété fiscale et la propriété municipale, le peu d'étendue de la première et le développement de la seconde, sont des indices de la prospérité d'un pays : le contraire atteste sa misère.

Les revenus des communes étaient administrés par un syndic et deux élus; il n'y avait pas de conseil municipal: le peuple convoqué en assemblée les nommait à la majorité des voix. Cette institution libérale,

qui ne ressemblait en rien aux autres, était nuisible : fausse et stérile apparence de liberté dans ces réunions confuses de peuple, d'esclaves, de pauvres et d'oisifs. Les candidats employaient l'or et l'intrigue. Les comptes étaient rendus tard ou ne l'étaient jamais, le patrimoine commun détourné, les révisions rendues illusoires par la complicité, ou dangereuses par les vengeances; l'administration n'était pas divisée en districts et en provinces. Un tribunal suprême des comptes siégeait à Naples, sous le nom de Chambre Royale, vérifiait lentement les comptes des municipes sans connaître l'origine des dépenses; il n'y avait en un mot aucune régularité dans l'administration publique.

V. Ce que nous avons dit de l'armée dans chacun des livres précédens, et surtout dans le cinquième, servira à éclaircir ce que je vais dire touchant certaines circonstances de l'état militaire propres au territoire et à l'histoire du royaume de Naples. Ce royaume est situé à l'extrémité de l'Italie. La mer le borne de trois côtés; il se rattache par le quatrième au continent. La Sicile, qui lui servirait de citadelle, si elle était jointe à la Calabre par des travaux militaires, en est séparée par la mer, par l'orageux détroit de Messine, comme par les haines mutuelles des habitans. La position géographique du royaume n'offre aucun moyen d'évasion à ses défenseurs. Le péril y est extrême, le combat toujours décisif; et comme dans cette situation désespérée les guerres anciennes et modernes mettaient en question non pas une ville, un port, une province, mais le royaume tout entier, les armes décidaient toujours

du gouvernement et de l'État, de la vie et des biens des citoyens. De là vient que le plus grand nombre, pensant à l'énormité des dangers, a espéré son salut de sa soumission à l'ennemi : égoïsme fatal et insensé, mais qui est l'effet nécessaire du raisonnement grossier des peuples habitués à la servitude, et assez malheureux pour espérer plutôt que de craindre les changemens de gouvernement.

Ajoutez à cela que dans les guerres de Naples, toujours excitées ou secondées par des partis politiques, les soldats à la fois combattans et partisans, voyant se joindre aux dangers des batailles l'horreur des prisons, des exils, des condamnations, bien qu'ils méprisassent les premiers périls parce qu'ils sont honorés, redoutaient les autres parce qu'ils sont infâmes, et parce qu'il est naturel aux hommes de craindre les maux que leur courage ne peut ni éviter ni venger. Si nous avions eu du moins des forteresses sur nos frontières, des lignes intérieures, des lieux fortifiés par l'art, pour prolonger la guerre et attendre le secours du temps! mais la frontière et l'intérieur du royaume sont sans défense, depuis le Tronto jusqu'au Phare.

Ces détails géographiques et politiques expliquent certaines circonstances de notre histoire moderne, qui étonnera les esprits superficiels. Ainsi les Napolitains, intrépides dans les combats singuliers, entreprenans dans les guerres civiles, se sont démentis dans les guerres réglées et nationales. Les mêmes troupes, pleines de valeur en Espagne, en Allemagne, en Russie, tremblent d'effroi en Italie, fuient sur le Garigliano et sur le Tronto. Cela vient de ce qu'ils sont

seulement soldats sur la Dwina et sur le Tage, tandis qu'en Italie ils sont factieux; et placés sur la frontière, ils deviennent rebelles. Et comme il n'y a aucune puissance morale ou physique qui puisse faire éviter les recherches de la police, les fureurs de la tyrannie, au sentiment de la force personnelle succèdent l'hésitation, la crainte, la prudence et la fuite. Ceux qui craignent la honte plus que la prison ou l'échafaud sont peu nombreux dans une armée; et ces courages rares et malheureux, après une gloire fugitive, vont se perdre dans le sort et dans la honte commune.

VI. De toutes ces considérations on pourrait conclure que la société napolitaine était bien barbare en 1805, et que les formes du gouvernement absolu lui convenaient mieux que celles d'un gouvernement libre. Mais, d'un autre côté, en songeant aux prodigieux efforts de la liberté en 1799, aux hommes illustres de ce temps, à l'abaissement de la papauté, aux coups portés à la féodalité, on croirait le peuple déjà mûr pour de meilleures destinées.

Ces idées contradictoires, toutes deux vraies, toutes deux fausses, s'expliquent facilement quand on réfléchit que les bienfaits du règne de Charles, ceux du règne de Ferdinand jusqu'en 1790, et le génie réformateur du siècle passé, avaient fait pénétrer la civilisation dans l'esprit des agens du pouvoir monarchique et des hommes éclairés, mais une civilisation théorique qui n'arrive pas jusqu'à la conscience du peuple.

Après 1790, le roi, par peur de la révolution française, redoutant les réformes dans l'État, renonça au

système de gouvernement suivi jusqu'alors, pour en adopter un pire. Mais le peuple marchait; et malgré les rigueurs exercées contre les bons citoyens, malgré les nombreuses victimes de la guerre ou des condamnations, la civilisation se répandait, et l'on sentait, de plus en plus, le besoin d'une meilleure législation.

Jamais société ne fut plus bouleversée que ne le fut la société napolitaine dans les premières années du XIXe siècle. Le pouvoir du roi était illimité, mais sans tendre vers aucun but, pas même vers celui de la tyrannie, parce qu'il n'en avait pas la force. Les hommes éclairés étaient abattus et ne pouvaient mettre d'espérance en rien, pas même dans la servitude, car ils ne savaient pas obéir et ne pouvaient faire écouter leurs conseils. Le parti des nobles était désorganisé, faible, mais non éteint; de sorte qu'il n'y avait ni noblesse, ni peuple: le parti de 99 était rebelle aux lois, avide de pillage, puissant pour détruire, impuissant à créer. Il était donc impossible de réorganiser l'État par ses propres forces et avec ses propres élémens; il fallait un nouveau roi, un nouveau règne, et un événement qui, par son importance, pût assoupir les dissensions domestiques et donner un but commun aux actions et aux espérances.

CHAPITRE II.

ENTRÉE DE L'ARMÉE FRANÇAISE A NAPLES. — ARRIVÉE DE JOSEPH BONAPARTE. — ÉVÉNEMENS DIVERS AU DEHORS ET AU DEDANS.

VII. Le roi, la reine et la famille royale prenant la fuite par mer, les princes François et Léopold se retirant avec l'armée dans la Calabre, une régence à Naples, timide et sans expérience, le royaume ouvert aux armées ennemies, la ville sans défense, les partisans du roi fugitifs ou cachés, la populace partagée entre la soif du pillage et la crainte du châtiment, les bons citoyens sous les armes pour leur propre défense et pour le maintien de l'ordre dans l'État, telle était la situation du royaume dans les premiers jours de février 1806. Pendant ce temps, cinquante mille Français, sous la conduite du maréchal Masséna, conduisaient au trône Joseph Bonaparte, avec le titre de lieutenant de l'empereur Napoléon. Cette armée franchit la frontière sans opposition, s'avança par Aquila, Ceperano et Fondi, et somma les commandans de Civitella, de Pescara, de Capoue et de Gaëte de rendre ces places. Ils essuyèrent un refus, quoique les négligences ordinaires de l'administration de la guerre, et je ne sais quelle espérance de paix, eussent fait suspendre tous

les préparatifs de défense. Cependant l'armée continua sa route. La ville de Naples eut alors le honteux privilége, pour assurer son salut, de remettre les clefs entre les mains du vainqueur, à Aversa, et d'acheter l'ignominie d'une paix passagère au prix d'une servitude durable. La timide régence convint, par des ambassadeurs, ainsi que je l'ai raconté dans le livre précédent, de remettre à l'ennemi les forteresses, les châteaux, les lieux fortifiés, transgressant l'ordre que lui avait laissé le roi Ferdinand de ne jamais céder les places fortes du royaume, quelque désespérées que fussent les circonstances. D'après cette convention, Pescara et Capoue se rendirent aux Français. Civitella, qui, grâce au courage de son commandant, le colonel Woed, refusa d'obéir, fut assiégée pendant quelques jours, bloquée pendant trois mois, forcée à se rendre par le manque de vivres, et démantelée par les vainqueurs. Gaëte se prépara à la résistance; le prince de Hesse-Philipstadt, qui en était le gouverneur, répondit à la régence, qu'il lui désobéissait pour obéir à des ordres supérieurs et à l'honneur militaire.

VIII. Le 14 février, les premières troupes françaises occupèrent la ville, où leur entrée solennelle se fit au bruit des fanfares, et enseignes déployées, malgré une pluie violente qui obscurcit l'éclat de ce triomphe. Le mauvais temps força, le même jour, à rentrer dans le port sept vaisseaux, qui, la veille, avaient fait voile pour la Sicile, chargés de trésors et de gens que les remords, leur affection pour les Bourbons, la peur, la misère ou l'ambition poussaient à s'expatrier. Ils tom-

bèrent entre les mains de la police, qui, profitant de la mauvaise réputation des uns et du malheur des autres, les fit tous jeter en prison.

Le même jour, le marquis Vanni se donna la mort. Né de parens honnêtes, ambitieux sans honneur, délateur dans les causes politiques, puis inquisiteur cruel et juge prévaricateur, il avait retiré de ses intrigues, pouvoir, titres et faveurs; ensuite il s'était vu abandonné et méprisé. A l'approche de l'armée française il voulut fuir en Sicile; il rappela ses services à la reine, et demanda sur les vaisseaux du roi un asile qu'elle lui refusa. Aigri par l'ingratitude, fatigué de la vie, il attendit que l'ennemi fût entré dans la ville, et se tua après avoir écrit les lignes suivantes : « L'ingratitude d'une cour perfide, l'approche d'un ennemi terrible, le manque d'asile, m'ont déterminé à abréger une vie qui m'est à charge. Que mon exemple serve de leçon aux autres inquisiteurs d'État! » Sentimens honorables, qui seraient un titre de gloire pour celui qui les a écrits, s'ils n'avaient été inspirés par le désespoir.

La mort de Vanni me conduit à rapporter deux autres événemens. Guidobaldi, dont j'ai retracé les iniquités dans le livre précédent, fut pris, accablé de mauvais traitemens au moment de l'entrée des Français; jeté en prison, il dut à d'instantes prières et à ses cheveux blancs la grâce d'aller s'enfermer et de vivre dans un petit village des Abruzzes, qui était sa patrie. Mais il n'y trouva point les douceurs du sol natal, qu'il avait quitté depuis son enfance : sa famille, sa maison, ses biens, ses souvenirs, étaient ailleurs. Il y demeura quelque temps comme en prison, et mourut de désespoir.

Le féroce Spéciale, qui s'était signalé plus encore que Guidobaldi par ses cruautés, en 1799, vivait méprisé en Sicile, sa patrie. Sa raison étant troublée par le désordre de sa conscience, il tomba dans un délire furieux ; il eut à souffrir tous les tourmens, tous les maux de cet état misérable. Il mourut, et il emporta avec lui tant de haine dans la tombe, que ses parens cachèrent leurs larmes en rougissant et n'osèrent pas prendre le deuil. Le Ciel a mis sur la terre deux juges des actions humaines, la conscience et l'histoire.

IX. Le 15 du même mois de février, Joseph Bonaparte, ayant fait son entrée à Naples, reçut les hommages auxquels devait s'attendre le lieutenant du plus puissant monarque, et un prince que la renommée proclamait déjà souverain de ce royaume. Outre les marques officielles de soumission prescrites aux magistrats par la régence, il obtint du peuple des félicitations nombreuses et volontaires, qui provenaient, non de la reconnaissance, on ne le connaissait point encore, non de l'espérance, il était conquérant, mais de ce prestige qui est attaché à la fortune et à la puissance. Il alla habiter le palais. Roi en tout, excepté de nom, il prenait dans les édits le titre de grand-électeur de l'Empire, de lieutenant de l'Empereur, et de commandant en chef de l'armée napolitaine.

Le premier édit fut la proclamation de l'empereur Bonaparte, qui, du camp de Schœnbrunn, enorgueilli par la victoire et altéré de vengeance, écrivait :

« Soldats ! pendant dix ans j'ai tout fait pour sauver le roi de Naples ; il a tout fait pour se perdre.

« Après les batailles de Dego, de Mondovi, de Lodi, il ne pouvait m'opposer qu'une faible résistance; me fiant en ses promesses je fus généreux envers lui.

« La seconde confédération contre la France a été brisée à Marengo. Le roi de Naples, qui avait été le premier moteur de cette guerre injuste, resté sans allié et sans défense, abandonné dans les traités de Lunéville, se recommanda à moi, quoique je fusse son ennemi, et je lui pardonnai une seconde fois.

« Il y a quelques mois, pendant que vous étiez aux portes de Naples, moi qui soupçonnais de nouvelles trahisons de cette cour, je pouvais les prévenir en vengeant ses anciennes perfidies; mais je fus généreux, je reconnus la neutralité de Naples; je vous enjoignis d'évacuer ce royaume, et, pour la troisième fois, la maison des Bourbons fut raffermie sur le trône et sauvée.

« Pardonnerions-nous une quatrième fois? Nous fierions-nous encore à une cour sans foi, sans honneur, sans bon sens? Non, non! La maison de Naples a cessé de régner : son existence est incompatible avec le repos de l'Europe et avec l'honneur de ma couronne.

« Soldats, marchez, abîmez dans les flots, s'ils ont le cœur de vous attendre, les faibles bataillons des tyrans des mers. Montrez au monde comment nous punissons les parjures. Hâtez-vous de m'apprendre que toute l'Italie est gouvernée par mes lois ou par celles de mes alliés; que le plus beau pays de la terre est enfin délivré du joug que lui imposaient les plus perfides des hommes; que vous avez vengé la sainteté des

traités et apaisé les ombres de mes valeureux soldats qui, revenus de l'Égypte, après avoir échappé aux périls de la mer, des déserts et des batailles, ont été traîtreusement égorgés dans les ports de la Sicile. Soldats, mon frère est avec vous; dépositaire de mes pensées et de mon autorité, je me fie à lui, fiez-vous à nous. »

Le style de cette proclamation et la puissance de celui qui l'écrivait rassuraient les Napolitains contre les vengeances des Bourbons, vengeances dont ils n'avaient pas perdu le souvenir depuis 99.

X. Le premier soin du prince Joseph fut de poursuivre l'armée des Bourbons qui se retirait par la Calabre. Ayant facilement occupé les îles de Capri, de Procida et d'Ischia, plusieurs châteaux et toutes les forteresses, excepté Gaëte, il pensa qu'il lui restait peu de chose à faire pour faire disparaître entièrement du royaume l'étendard des anciens souverains, et pour achever la conquête.

Dix mille Français, sous la conduite du général Régnier, se mirent à la poursuite de quatorze mille Napolitains, commandés par le général Damas. Avec les Napolitains se trouvaient les princes François et Léopold, circonstance plus funeste que favorable à cette armée : car les princes et les rois, s'ils sont au nombre des combattans, sont d'un exemple salutaire au soldat; mais ils ne font que gêner et décourager s'ils se tiennent éloignés des fatigues et des dangers. Les Napolitains établirent leur camp à Campotanese, vaste plaine entourée de montagnes, à laquelle deux longues val-

lées de difficile accès servent d'entrée et d'issue. Les peuples de la Calabre se montraient alors peu empressés à prendre parti pour les Bourbons. J'ai dit plus haut ce qu'était alors l'armée napolitaine.

L'armée française, qui avait battu à Campestrino et à Lagonegro quelques bandes commandées par le colonel Sciarpa, chassa de Rotonda un escadron napolitain qu'on avait envoyé pour reconnaître l'ennemi. Les troupes de Campotanese, averties par les fuyards, prirent les armes; elles se rangèrent sur deux lignes. Pendant qu'elles se disposaient à défendre le défilé, elles virent sur les montagnes, qui étaient mal gardées, parce qu'on les croyait inaccessibles, les Français descendre rapidement vers la plaine. Elles s'effrayèrent, se débandèrent, et, à l'approche de l'ennemi et aux premières décharges d'artillerie, se retirèrent en désordre. Mais l'étroit passage du défilé se trouvait encombré par les chariots, les bagages et la foule des soldats qui fuyaient de toutes parts. Il y eut quelques hommes de tués, l'armée fut faite prisonnière. Ceux qui purent échapper, et les deux princes qui avaient pris les devans dans la retraite, se réfugièrent dans les ports et sur les côtes de l'extrémité de la Calabre, et s'embarquèrent pour la Sicile. Les Français étaient maîtres de tout le pays, excepté de Maratea, d'Amantea et de Scilla, que défendaient leurs garnisons et leurs remparts.

XI. Pendant que l'armée combattait en Calabre, à Naples, Joseph organisait le gouvernement. Il ordonna que l'on maintînt les anciennes lois, les emplois et les

employés. En promettant d'améliorer l'État sans secousse, il dissipa les craintes, adoucit les ressentimens, éveilla les espérances et les ambitions. En même temps il composa le nouveau ministère de six ministres, dont quatre Napolitains et deux Français; parmi les premiers, trois étaient nobles, le commandeur Pignatelli, le prince de Bisignano, le duc de Cassano; le quatrième était un magistrat, Michel Angelo Cianciulli; tous hommes honorables et considérés. Ils n'avaient jamais professé des doctrines trop libérales, et avaient toujours été partisans de la monarchie. Les deux Français étaient Miot et Saliceti : le premier, ministre de la guerre, avait la réputation de modéré; le second, ministre de la police, celle de jacobin. Les patriotes, peu favorisés dans les premiers emplois, murmurèrent; mais Saliceti, par ses promesses et son influence, les apaisa.

On forma un régiment d'infanterie et plus tard trois autres. Je me contente de faire mention de ce fait dans ce livre, me réservant de traiter plus longuement, à l'époque du règne de Joachim, des changemens opérés par les deux rois français dans l'administration de la guerre. On régla la police. On donna au ministre le pouvoir *d'arrêter et de retenir dans les prisons, par mesure de haute police, les personnes accusées de crimes d'État;* ce pouvoir offensait la justice, effrayait l'innocence : c'était une rigueur nécessaire peut-être pour un gouvernement nouveau, mais terrible. On pourvut aux emplois vacans. On fit prévaloir, dans le choix des charges judiciaires et administratives, ses services rendus antérieurement à l'État, dans celui des emplois de la police, les opinions libérales et les

persécutions subies sous le règne précédent; mais pour toutes les places, on exigea une bonne réputation et une vie honorable.

XII. Joseph alla visiter les Calabres qu'il avait conquises; il reçut de ces peuples des témoignages d'obéissance et non d'affection : car son mérite n'était pas de ceux qui sont à la portée de la multitude. Il n'avait rien d'imposant dans son extérieur, rien de hardi dans ses traits, rien d'assuré, de pénétrant, d'éloquent dans son langage. Pendant son absence, les ministres chargés du gouvernement fixèrent le sort des militaires faits prisonniers à Campotanese et dans d'autres parties du royaume. Ils rendirent un décret, d'après lequel ceux qui avaient juré fidélité au nouveau gouvernement devaient être mis en liberté, les traîtres récompensés, le petit nombre de ceux qui étaient restés fidèles à leur premier serment jetés en prison; ils mirent en jugement le général Rodio. Rodio, en 1799, avait, comme je l'ai dit, pris parti pour les Bourbons, dans les troubles civils des Abruzzes; ses succès lui avaient valu la faveur royale, de l'argent et le grade de brigadier dans les armées du roi; mais il avait souillé son nom dans les horreurs de l'anarchie. Lorsqu'en 1804, les armées françaises, pour punir le roi Ferdinand et s'assurer de sa fidélité, occupèrent les Abruzzes et la Pouille, Rodio, nommé par le gouvernement commissaire civil dans ces provinces, l'avait servi avec zèle, avait empêché beaucoup de mal, s'était opposé aux déprédations des envahisseurs, et, comme il arrive ordinairement aux hommes puissans, s'était fait beau-

coup d'ennemis. Ses mauvais antécédens, et les inimitiés qu'il s'était attirées dans ces derniers temps, furent les motifs réels de son accusation.

On prit pour prétexte qu'il avait soulevé les peuples contre l'armée française. Une commission militaire, qui fut la première dans le royaume, tribunal terrible, sans appel, le déclara innocent; mais certains Français, plus acharnés dans leur haine, et, à la honte de la nation, deux Napolitains, distingués par leur nom et par leur naissance, imaginant je ne sais quelle raison d'état, engagèrent le gouvernement à soumettre Rodio à un nouveau jugement. La seconde commission le condamna à mort. On mit de l'acharnement jusque dans son exécution : on le fusilla par derrière. Ainsi ce malheureux, dans l'espace de dix heures, fut jugé deux fois, absous et condamné, acquitté et mis à mort; et il avait une femme, des enfans, de longues années de services, de la réputation! Cet acte de cruauté mécontenta tout le monde; la terreur fut grande et générale.

Bientôt notre position empira. L'île de Capri, mal gardée, fut, après une faible résistance, prise par les Anglais. Ils firent la garnison prisonnière, et se vengèrent en tuant ou en incarcérant les habitans qui avaient eu l'imprudence de prendre le parti des Français. L'île, fortifiée et garnie de troupes nombreuses, devenue un repaire de brigands et un foyer d'intrigues politiques, eut pour gouverneur le colonel Lowe, le même qui plus tard fut le rigoureux gardien de Bonaparte à Sainte-Hélène. L'île de Ponza reçut dans le même temps une garnison de Siciliens commandée

par le prince de Canosa, qui, peu connu alors, ne tarda pas à se faire un nom par ses infamies. Gaëte, renforcée de nouvelles troupes, menaçait le camp français. Les autres forts de la Calabre, qui ne s'étaient pas encore rendus, donnaient asile à une foule des partisans des Bourbons qui aidaient à la défense ou qui faisaient des sorties dans la campagne, pour ravager le pays tombé au pouvoir de l'ennemi. La reine de Sicile envoyait dans le royaume les plus fameux défenseurs de la royauté en 99, et tous ces brandons de discordes civiles, entretenus par la corruption du peuple, par les maux attachés à la conquête, et par les vices des conquérans, devenaient autant d'incendies.

XIII. Tels étaient les désordres du royaume, quand Joseph fut nommé roi des Deux-Siciles. Le décret de l'empereur Napoléon, daté de Paris le 30 mars 1806, portait que, devenu par le droit de conquête légitime souverain des royaumes de Naples et de Sicile, il nommait roi de ces États Joseph Napoléon, son frère. Il réglait ensuite la descendance, conservait dans le territoire de Naples six grands fiefs de l'Empire et réservait un million de francs (240,000 ducats) de revenu annuel pour en recomposer les services militaires, maintenait à Joseph le droit de succession au trône de France, et déclarait la couronne des Deux-Siciles à jamais séparée de celles de France et d'Italie. Joseph, ayant reçu ce décret à Reggio, au fond de la Calabre, revint en toute hâte à Naples, et y arriva le 11 mai avec un cortége de roi, relevé par l'éclat d'un grand luxe et rehaussé par les brillans costumes de trois sé-

nateurs français venus en ambassade pour complimenter au nom du sénat de France le nouveau monarque. Mais le peuple resta muet devant tout cet appareil de grandeur; car le nom de roi n'ajoutait rien à un pouvoir déjà connu, et les troubles domestiques ternissaient la splendeur du trône et en menaçaient la sûreté.

XIV. Les troupes françaises ne suffisant pas pour maintenir dans l'obéissance les pays occupés, pour soumettre le pays ennemi, pour apaiser les séditions et les révoltes, pour repousser les attaques des Anglais et du roi de Sicile, le gouvernement de Naples conçut le projet d'accroître ses forces militaires. Il divisa l'armée en trois corps: l'un devait garder les forteresses, la ville, les lieux les plus importans du royaume; l'autre, courir les provinces; le troisième, serrer de près les places assiégées. D'un autre côté, montrer partout la police vigilante, arbitraire, sévère, puissante; faire de bonnes lois, promettre des améliorations, favoriser ses partisans et en augmenter le nombre, telle fut la politique du gouvernement.

Le siége de Gaëte avançait lentement. Les assaillans étaient obligés de se mettre en garde contre les attaques des bastions et des vaisseaux qui, courant le long du rivage, prenaient en flanc les abords du camp. Dans la forteresse le nombre des soldats croissait, les provisions de guerre et de bouche abondaient, des troupes fraîches remplaçaient les soldats fatigués ou malades, la retraite était assurée sur les vaisseaux. Ainsi la place n'avait à souffrir aucun des maux ordi-

naires dans les siéges, c'est-à-dire le manque de vivres et de repos, la lassitude et le désespoir. La fermeté et la valeur du prince de Hesse-Philipstadt, gouverneur de la forteresse, donnait une nouvelle force aux assiégés; et si le talent eût égalé le courage, les fatigues des assiégeans auraient été plus longues et leurs pertes bien plus nombreuses.

Les troupes françaises qui parcouraient les provinces révoltées y portaient la guerre, la désolation et la terreur; d'autant plus que les partisans du nouvel état de choses, poussés par le zèle ou par de mauvaises passions, dénonçaient les fauteurs du parti contraire et en favorisaient l'extermination. Le corps qui devait soumettre la Calabre fut chargé de prendre Maratea, ville garnie de murs. Un grand nombre de partisans des Bourbons s'y étaient réfugiés, trouvant ce lieu escarpé favorable à la défense et la retraite facile à cause du voisinage du golfe de Policastro; mais l'habile chef de l'armée française, le général Lamarque, n'en donna pas moins l'assaut: on se battit pendant trois jours, d'une part avec plus d'art et d'ordre, de l'autre avec la supériorité du nombre, des deux côtés avec une valeur égale. Plusieurs fois la victoire sembla incertaine, à tel point qu'au premier jour les royalistes faillirent abandonner la ville, et qu'au second les Français furent près de lever le camp; mais au troisième, la discorde, prompte à éclater dans les réunions populaires, se mit entre les assiégés: les uns s'enfuirent, les autres se retirèrent sur les vaisseaux, d'autres s'enfermèrent dans la citadelle, la ville fut prise et saccagée, la citadelle se rendit le lendemain. On commit des cruautés

inouïes. Telle était la dépravation du siècle, que ces principes d'humanité qu'on observe à la guerre, on s'en croyait quitte envers des peuples pris les armes à la main, bien que leur résistance fût légitime et sainte.

Maratea détruite et abandonnée à son malheureux sort, les Français avancèrent dans la Calabre, soumirent tout le pays jusqu'à Cosenza, et mirent le siége devant Amantea. Mais tant de haine éclata contre eux parmi les peuples, qu'à leur approche les citoyens désertèrent leurs villes, les paysans leurs villages; puis, les rejoignant par des sentiers détournés, ils se rassemblaient en armes derrière la colonne, afin de combattre l'arrière-garde et de tomber sur les soldats que la fatigue ou les maladies forçaient à s'écarter du reste de l'armée. Le roi de Sicile, à la nouvelle de ces mouvemens, forma une bande de partisans et de soldats qui débarquèrent près de Reggio, prirent la ville, assiégèrent Scilla, qui s'était livrée cinq mois auparavant sans résistance aux Français, et continuèrent leur route vers Monteleone. Pendant ce temps le général Steward, parti des ports de la Sicile avec six mille hommes d'infanterie et de cavalerie anglaise, une artillerie de marine bien montée et un puissant renfort de chiourmes, débarqua dans le golfe de Sant' Eufemia, près de Nicastro, et plaça son camp non loin du rivage, en le fortifiant de nombreuses batteries de canon couvertes, et en se ménageant, en cas de revers, un retour facile vers ses vaisseaux. Mais il ne bougea point, pour ne pas perdre les avantages de sa position, et parce que la nouvelle de son débarquement suffisait pour encourager les efforts des Calabrois contre les Français.

Le général Régnier, qui commandait en Calabre, voyant la double attaque des Siciliens et des Anglais, rassembla ses soldats au nombre de six mille, et les fit camper à Maida, à sept milles des tentes ennemies, dans un lieu élevé et fortifié. Mais les bandes armées qui rôdaient autour de son camp pillaient chaque jour les vivres, tuaient les soldats égarés, entretenaient l'alarme et rendaient difficiles les moyens d'existence. L'armée anglaise, établie au milieu des sables embrasés de ce rivage désert, frappée pendant le jour par les rayons brûlans du soleil de juillet, respirant, pendant la nuit, l'air malsain des marais voisins, languissait, consumée par les maladies, et était sur le point d'abandonner son entreprise. Ce fut alors que Régnier, avide de vengeance, attaqua le camp. Il avait été malheureux en Égypte en combattant contre Steward, il espérait prendre sa revanche en Calabre.

Il rangea ses troupes sur deux lignes, et marcha parallèlement à l'ordre de bataille des Anglais, rangés devant leur camp. Il voulait, disait-il, les pousser en désordre vers la mer, de manière à les priver du secours de leurs vaisseaux; mais les Anglais, voyant les assaillans à peu de distance, après avoir essuyé leur premier choc, démasquèrent les batteries et commencèrent un feu très-vif de mousqueterie et de canons. La première ligne française fut rompue; le nombre des morts avait été si grand, qu'un seul régiment suisse perdit en peu d'instans mille et treize soldats. Régnier revint à la charge et commanda à la cavalerie d'attaquer les formidables batteries; mais elle ne put s'en emparer, et la seconde tentative n'eut pas plus de succès que la première. En

moins de deux heures les pertes des Français furent si considérables, que le général fit sonner la retraite et ramena à peine quatre mille hommes sur les montagnes de Nicastro et de Tiriolo, conservant la possession de Catanzaro et un chemin libre dans la direction de Cosenza.

Le général Steward ne poursuivit pas l'armée fugitive; il traversa le midi de la Calabre, souleva les peuples, laissa çà et là des garnisons, renforça les assiégeans devant Scilla et retourna à Messine avec la plus grande partie de ses soldats, fier de sa seconde victoire sur Régnier.

XV. Tous ces événemens encourageaient les ennemis de l'État et inspiraient au gouvernement du dépit et de la défiance. La police devint tyrannique. On vit s'élever de tous côtés des espions et des délateurs; et cet infâme métier, se couvrant du prétexte de l'amour de la patrie et du zèle pour le bien public, séduisit jusqu'aux honnêtes gens, de même que dans le parti contraire les brigandages se paraient du nom de fidélité au roi déchu. Ainsi les vices et les crimes, prenant le langage et l'aspect de la vertu, devenaient chaque jour plus difficiles à arrêter, et, quelque honteux qu'ils fussent, faisaient l'admiration des partis.

Les prisons étaient pleines de coupables et de malheureux, et les commissions militaires ne suffisaient pas pour les juger. Les condamnations étaient innombrables, les modes d'exécution variés, nouveaux, terribles: la fusillade, la hache, le gibet, ne suffirent plus. A Monteleone, chef-lieu de province, on suspendit à la muraille un homme vivant et on le fit lapider

par le peuple. A Lagonegro, ville assez considérable de la Basilicate, je vis empaler un malheureux avec une barbarie digne des Turcs. Ce n'était pas le gouvernement qui ordonnait ces exécutions; mais, au milieu de tous les abus d'autorité et de l'extrême servitude des vaincus, la décision et la fantaisie des agens royaux avaient force de loi. Et en effet, ce supplice du pal fut commandé par un colonel français qui avait voyagé en Turquie et y avait été prisonnier.

Le grand nombre des détenus devenait dangereux; souvent ils brisaient leurs chaînes, et sortaient furieux et animés par la vengeance et le désespoir; la police s'en débarrassait de deux manières : sous prétexte de les transporter dans d'autres prisons, elle les faisait tuer en route, ou bien elle les envoyait à Campiano, à Fénestrelles, et dans d'autres forteresses de France plus éloignées encore. La première mesure frappa les plus obscurs; la seconde, les plus mal famés, tels que Duecce, Brandi, Palmieri et plusieurs autres. Le peuple se réjouissait de ces rigueurs; mais bientôt la tyrannie s'étendit plus loin. On relégua des gens moins décriés, moins coupables, puis des innocens, et la joie insensée du peuple se changea en terreur.

Mais reposons un instant nos regards sur des lois sages et des institutions bienfaisantes. Il me faudra souvent, malgré moi, revenir au récit de brigandages qui souillèrent tout le règne de Joseph et une grande partie du règne de Joachim, et qui ne cessèrent pas avant l'année 1810.

CHAPITRE III.

RÉORGANISATION DU MINISTÈRE ET DES ADMINISTRATIONS. — NOUVELLES DISSENSIONS CIVILES. — ÉVÉNEMENS MILITAIRES.

XVI. Les ministères furent réorganisés : celui des affaires étrangères, inutile dans les temps orageux de la conquête, fut, peu de temps après, confié au marquis del Gallo, ex-ambassadeur du roi Ferdinand près l'empereur des Français. Ce rapide passage, traité de trahison par les hommes à principes sévères, avait pour cause réelle le prestige de la puissance de Napoléon, les fautes du roi déchu, les espérances de prospérité dont une lueur se laissait entrevoir dans le nouvel ordre de choses ; l'intérêt particulier et l'esprit inconstant du siècle. Le ministère de l'intérieur embrassa l'administration des communes et des provinces, les arts, les sciences, les établissemens de piété et d'utilité publique ; les administrations furent régies par de nouvelles lois, le royaume divisé en provinces, districts et communes. Un administrateur en chef, qui prit le nom d'intendant, présidait à la province, le sous-intendant au district, le syndic à la commune. Un conseil communal, appelé décurionat, déterminait les besoins, les dépenses, les revenus : il choisissait les employés muni-

cipaux, dont les fonctions duraient un an; il veillait à ce qu'ils ne manquassent pas à leurs devoirs, et les jugeait après l'exercice de leur charge. Cette représentation de la commune se composait, selon le nombre des habitans, de dix à trente, désignés par le sort parmi les propriétaires âgés de plus de vingt et un ans, et se renouvelait par quart chaque année.

Ce qu'était le décurionat pour la commune, le conseil de district l'était pour le district, le conseil provincial pour la province. Le premier était composé de dix membres, le second de vingt; les uns et les autres étaient, en grande partie, proposés par les décurionats parmi les propriétaires du district et de la province, et élus par le roi, qui y joignait un président pris parmi les plus riches et les plus notables du royaume. Ces conseils, réunis chaque année, celui du district pendant quinze jours, celui de la province pendant vingt, examinaient les comptes du sous-intendant et de l'intendant, répartissaient les contributions royales entre les districts et les communes, s'informaient des abus, recherchaient les améliorations possibles, recueillaient les espérances et les vœux des peuples, et en référaient directement au gouvernement. L'intendant, le plus puissant de toute la province, était, dans les derniers jours de l'année, obligé de rendre compte à ses administrés; censuré, s'il avait commis des fautes; accusé, s'il avait prévariqué : action réciproque qui constitue la liberté civile.

XVII. Les administrations des provinces étant concentrées dans l'autorité du gouvernement, il fallait

donner un conseil à l'État; on le lui donna. Il était composé de trente-six conseillers, d'un secrétaire, de huit rapporteurs et d'un nombre indéterminé d'auditeurs, d'un vice-président, d'un président, du roi. Il donnait sur chaque loi son avis; mais un serment obligeait à tenir cet avis secret. Ce conseil, à en considérer les formes, pourrait sembler une émanation du pouvoir royal; à considérer l'époque de son établissement, une institution libre et populaire. Ce sénat consulté, il est vrai, mais en présence du roi, pouvait être considéré, à l'égard des ministres, sinon comme un moyen d'opposition, du moins comme un frein aux volontés aveugles du pouvoir. Le roi en nommait les membres; mais, roi nouveau, il lui fallait les choisir parmi les hommes de mérite dont la sagesse lui était indiquée par une honorable renommée. Le vote était secret; mais les avantages de la publicité se trouvent toujours dans une assemblée de cinquante membres. La publicité ne consiste pas à ouvrir les portes à la populace, mais dans l'examen toujours sincère du grand nombre, qui entraîne la nécessité de parler selon la vérité et la justice, afin de mériter la louange et d'obtenir l'assentiment.

En outre, et que notre orgueil ne s'en offense point, nous n'étions pas alors mûrs pour des institutions plus libres; car ce sont les mœurs et non les lois qui font un peuple libre. La liberté n'avance pas par bonds révolutionnaires, mais elle suit la marche de la civilisation, et le sage législateur est celui qui aplanit la voie du progrès, et non celui qui pousse la société vers un bien idéal, incompatible avec les idées, les désirs du cœur,

les habitudes de la vie. Avouons-le et espérons; peu de liberté suffit aux Italiens, trop ou trop peu avancés dans la civilisation pour prétendre à des institutions complètement libres.

Les rouages du système administratif que je viens de décrire étaient empruntés aux sociétés les plus libres, à la Grèce, à Rome sous la république, et sous les empereurs Nerva et Trajan. Plus tard Constantin, aveuglé par la cupidité, dépouilla les communes de leur administration particulière, et son fils répartit les biens communaux entre le fisc et le clergé. Julien remédia à ces abus; Valentinien les fit revivre. Théodose les fit disparaître de nouveau; la liberté de l'administration marchait avec les libertés politiques. En France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, les communes redevinrent libres au XIe siècle. Naples, bien auparavant, avait un conseil municipal; mais l'arbre fatal de la féodalité couvrit le monde de son ombre mortelle : toute liberté fut anéantie. La renaissance de quelques villes, la bonté de quelques princes, étaient des exceptions aux règles de la servitude, un court moment de repos dans la vie des peuples.

L'Angleterre, la première en Europe, et après elle, de nos jours, la France, à mesure qu'elles conquirent les libertés politiques, rendirent l'administration aux communes. La Constituante, en France, alla même trop loin, en donnant aux libertés municipales tant de garanties superflues qui furent pour elles des entraves, et en dissipant, pour les besoins et les désordres de la révolution, les biens des communes. Sous l'Empire, Bonaparte, voulant faire prospérer la France, lui donna

des institutions utiles, mais avec les formes du despotisme ; car c'est là le défaut des intelligences supérieures, si toutefois c'est un défaut. Les mesures rigoureuses de l'Empire se trouvant unies aux mesures minutieuses de la Constituante, on vit paraître des réglemens sévères, sévèrement observés. On menaça le conseiller qui refusait de siéger dans les conseils ; on tint pour suspect le citoyen qui renonçait à quelque charge de la commune ; toutes les fonctions municipales furent exercées avec une résignation servile ; les avantages du système disparurent. Il arriva de plus, qu'en mettant quelques dépenses du trésor public à la charge de la commune, l'administration devenue fiscale changea de caractère ; les contributions communales ne se payèrent plus de bon gré, comme dépenses de famille, mais avec répugnance comme impôts du fisc. L'administration, telle qu'elle était en France, fut transplantée dans le royaume de Naples.

XVIII. Dans le même temps on fit une innovation utile au royaume, en formant les gardes provinciales dans les provinces, les gardes civiques dans les villes, et en donnant aux citoyens des armes et du pouvoir. On établit pour chaque province une légion divisée par districts et par communes ; dans la seule ville de Naples, six régimens, pour le maintien de l'ordre intérieur. Le service était gratuit. Les légionnaires se composaient de tous ceux qui possédaient des biens, une industrie, des emplois ; ils étaient choisis par les autorités municipales, dépendaient des autorités civiles, étaient nommés par le roi. Telles furent les bases sur

lesquelles fut établie la milice intérieure, force des gouvernemens qui ont avec les peuples des intérêts communs, écueil des autres.

Mais l'aversion des Napolitains pour les armes, la crainte de voir recruter l'armée dans les milices civiles, les dangers du service accrus par le grand nombre et l'audace des brigands, et enfin l'ignorance des citoyens, qui n'étaient point capables de sentir toute l'utilité de cette institution, occasionèrent parmi le peuple du mécontentement et de la résistance. La loi resta sans effet. Mais, plus tard, les progrès de la raison, et le besoin d'arrêter les ravages toujours croissans du brigandage, firent plus que l'autorité des lois. Peu à peu les milices se formèrent, quoique faibles et isolément. Il était réservé au règne suivant d'étendre et d'achever cette œuvre généreuse et patriotique. Les esprits sages virent avec joie le vainqueur armer les vaincus, et l'amour de la conquête se confondre avec l'amour de la patrie.

XIX. Une vaste plaine, occupée autrefois par la mer, comblée depuis par les pierres et les terres que la chute des torrens entraînait du haut des montagnes, abandonnée par les eaux, et par la suite couverte d'arbres et de cités, forme cette partie de la Capitanate qu'on appelle Tavoliere. Longue de soixante-dix milles, elle varie dans sa largeur. Le climat y est tempéré, l'herbe et l'eau y abondent; au point que dans l'hiver les troupeaux de menu bétail trouvent à paître dans le Tavoliere, comme en été sur les montagnes.

Dès les temps les plus reculés, temps qui seraient

effacés de la mémoire des hommes si Varron n'en avait conservé le souvenir dans ses ouvrages, ce terrain, destiné aux pâturages, rapportait de riches tributs à l'État. A une certaine époque, une partie de ce terrain fut vendue ou donnée à des barons et des prêtres; mais, au xve siècle, Alphonse Ier d'Aragon le ramena au fisc d'une manière irrévocable, et les choses restèrent ainsi jusqu'à nos jours. Les pâturages étaient naturels, les troupeaux erraient librement, les impôts étaient onéreux, et ceux qui devaient les payer cherchaient à tromper l'administration des finances, qui elle-même ne les ménageait pas.

C'était une chose vraiment étonnante de voir cet état pastoral d'une société barbare et naissante se conserver jusqu'à nous, et les rigueurs des agens du fisc s'exercer, au xixe siècle, dans la patrie et presque sous les yeux des Palmieri, des Galiani, des Filangieri, qui ont exposé plusieurs fois, et avec l'approbation publique, les abus du Tavoliere et les moyens d'y remédier.

Une loi de Joseph donna ces terres à bail, moyennant une rente perpétuelle. Il préféra les *Locati* (c'est ainsi qu'on appelait les anciens fermiers); mais il défendit les acquisitions trop considérables, abolit les servitudes, rendit libres les propriétés, révoqua la douane, la petite douane, les frais de voitures et de gardes, vieilles entraves qui nuisaient à cette industrie. Et ainsi, ceux qui payaient la rente au fisc étaient devenus propriétaires, les pâturages furent réduits aux seuls besoins, le reste des terres fut mis en culture; par-là s'introduisit, grâce à l'intérêt privé, la culture des

prairies; le trésor s'enrichit, l'agriculture prospéra, le sort des troupeaux et de leurs possesseurs s'améliora. Dans le même temps, par des concessions gratuites de plusieurs terrains aux citoyens les plus indigens, la pauvreté fut soulagée, et l'on vit s'élever de nouveaux propriétaires : sages mesures d'utilité publique qui honoraient un gouvernement nouveau, dans un pays où les industries sont peu avancées.

XX. Pendant que de bonnes lois promettaient au royaume du bonheur pour l'avenir, de grands maux l'accablaient dans le présent. Le général Régnier, vaincu à Sant' Eufemia, harcelé sur les montagnes de Tiriolo, voyant une partie de la Calabre soulevée, rassembla ses troupes à Cosenza, les réunit à la faible division du général Verdier, et poursuivit lentement sa retraite vers la Basilicate. Ainsi, le siége d'Amantea, gardée par les royalistes, fut levé; Scilla, qu'ils assiégeaient, fut serrée de plus près et privé de l'espoir de tout secours; Cotrone, cédée aux Anglo-Siciliens; toute la Calabre, perdue par les Français. Encouragés à la guerre par l'exemple et les succès des Calabrois, les peuples de la Basilicate, des deux Principautés et de la province de Molise fourmillaient de bandes royalistes; la Terre de Labour était soulevée par Frà Diavolo, les Abruzzes par Piccioli, la Pouille par les vaisseaux ennemis qui couraient la mer Ionienne et l'Adriatique. Naples même avait à craindre les canons des flottes siciliennes et anglaises.

Les conspirations ne cessaient point; beaucoup d'officiers, après avoir prêté serment à Joseph, désertaient

et allaient grossir les forces de l'ennemi à Gaëte et dans d'autres lieux. Les menées avec le gouverneur de Capri et avec le prince de Canosa étaient très-actives ; le magistrat Vecchione, conseiller d'état de Joseph, travaillait avec d'autres mécontens à la ruine du gouvernement. On trouva sur un certain Gueriglia, chef de brigands, fait prisonnier, un écrit conçu en ces termes : « Vous ferez soulever dans le royaume de Naples tous vos partisans, vous exciterez la révolte dans le pays, vous indiquerez les maisons qu'on devra brûler, les rebelles qu'on devra tuer. » Et cet écrit, chose incroyable ! était signé par Sidney Smith. D'autre part, les amis du gouvernement et les agens de la police, plus vigilans et plus audacieux, opprimaient les royalistes. Les ressentimens mutuels produisaient des vengeances et des condamnations sans nombre, utiles et aveugles, qui frappaient des coupables et des innocens.

L'armée française diminuait de jour en jour, décimée par les maux de toute espèce plus que par le fer. La chaleur excessive de l'été, l'insalubrité de l'air, les excès, engendraient les maladies et la mortalité. C'est ainsi que dans l'Europe moderne, en voyant comment les populations peuvent faire la guerre aux armées régulières, l'Espagne et d'autres nations profitèrent de cet exemple ; et il viendra un temps où ces ressources, employées jusqu'ici au profit de la servitude et de l'erreur, seront mises en usage pour des causes meilleures. L'état de l'armée était devenu tel, que, dans le conseil du roi, on mit en question s'il ne vaudrait pas mieux réunir les troupes dans un lieu fortifié des Abruzzes et attendre du secours de la France ou du temps. Le

roi inclinait vers les demi-mesures, Saliceti vers des mesures énergiques. On décida qu'en doublant les moyens d'attaque, on hâterait la soumission de Gaëte; qu'on se servirait dans les provinces révoltées des quatorze mille soldats occupés au siége de cette forteresse, et qu'on y enverrait sur-le-champ le maréchal Masséna, dont la renommée et les talens ranimeraient l'ardeur des Français et jetteraient l'épouvante parmi leurs ennemis.

XXI. Un autre secours, bien qu'éloigné, secondait les assiégeans de Gaëte. Le fort de Scilla, gardé par les Français, était, comme je l'ai dit plus haut, serré de près par les Anglais et les Siciliens, qui avaient ordre de se rendre à Gaëte, aussitôt après la capitulation du fort, pour en augmenter la garnison; mais Scilla opposait une résistance admirable. Ce petit château, jadis palais d'un baron, fortifié diversement à différentes époques, renfermant peu d'artillerie et deux cents hommes de garnison, défendu presque uniquement par sa position, poste jusqu'alors inconnu dans les fastes militaires, contribua aux succès de l'armée française et de la conquête. Ce fait doit apprendre aux gens de guerre à ne pas juger légèrement de l'importance des lieux fortifiés, et à bien se convaincre qu'il n'y a, pour les assiégés, qu'une loi, qu'un devoir, c'est de ne céder qu'à la dernière extrémité, à la force ou à la faim. Ce château succomba enfin le 16 juillet 1806, parce que les mines des assiégeans ouvrirent une large brèche dans les murs, quand déjà, dans l'intérieur, la garnison était diminuée, les provisions épuisées, les

sources taries. Cependant les clauses de la capitulation honorèrent les vaincus, et furent dignes de leur courage. La prise de Scilla ne servit de rien aux défenseurs de Gaëte ; elle venait trop tard.

Gaëte se rendit le 18 du même mois. J'ai déjà décrit cette forteresse dans le premier livre, en racontant le siége de 1734; mais, dans les années qui suivirent, jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle, et au milieu des craintes de guerre, sous le règne de Ferdinand, les anciennes fortifications furent restaurées et augmentées : la place, en 1806, était ceinte d'une double muraille, et entourée d'un fossé et de deux chemins couverts. Les travaux, soit effet des localités, soit ignorance, ne sont point conformes aux règles de l'art ; circonstance nuisible ou favorable à la défense, selon l'habileté ou l'inexpérience des assiégeans. L'amour de ma profession me porterait naturellement à décrire toutes les particularités d'une entreprise à laquelle j'ai moi-même pris part, mais les règles de l'histoire exigent que je me borne au récit des choses mémorables.

L'investissement de la place commença au mois de février, sous la forme d'un blocus, les assiégeans manquant de grosse artillerie et de l'attirail nécessaire à un siége. A la fin de mai, on prépara les canons, on dressa qnelques batteries à Montesecco, on ouvrit la tranchée et on en prolongea les boyaux vers les deux mers de l'isthme ; on forma la première parallèle, et, comme le sol était de pierre calcaire, et le terrain nu et aride, les assiégeans transportaient les terres de loin, et tiraient leurs fascines et leurs gabions du bois de Fondi, qui était le plus voisin, quoiqu'à douze milles du camp.

Les fatigues des assiégeans auraient été plus pénibles encore, s'ils ne s'étaient procuré des poutres et d'autres morceaux de bois en démolissant les maisons et les églises du faubourg voisin, habité auparavant par neuf mille personnes, tant marins que commerçans, abandonné au commencement du siége, et repeuplé ensuite peu à peu par les habitans que l'amour du sol natal y ramenait, malgré les périls de la guerre et les excès des deux armées.

Les tranchées avançaient, et en même temps d'autres travaux s'élevaient sur les deux rivages, pour tenir éloignés les bâtimens ennemis ou les troupes qui cherchaient à débarquer sur les derrières du camp; de sorte que les Français, assaillans et assaillis, avaient les honneurs et les fatigues d'une double guerre. Plusieurs fois les vaisseaux siciliens et anglais engagèrent le combat, et furent repoussés avec perte et avec honte, quoique les Français ne fussent soutenus que par douze barques napolitaines. Les remparts de la forteresse faisaient feu nuit et jour : on compta jusqu'à deux mille coups tirés dans l'espace de vingt-quatre heures, sans nous causer aucun dommage.

Cependant aucun coup ne partait du côté des assiégeans, uniquement occupés à serrer de près la place. On était, à la fin de juin, sur le fossé, et l'on dirigeait les travaux vers les deux endroits où l'on voulait ouvrir une brèche, la citadelle (c'est ainsi qu'on appelait improprement une grosse tour) et le bastion *de la Brèche*, qui rappelle par son nom les attaques d'un autre siége. Le premier juillet, on commença le transport de l'artillerie; le 6, toutes les batteries étaient

garnies de 80 canons de gros calibre et de mortiers; le 7, à la pointe du jour, le signal fut donné, et les feux préparés éclatèrent tout d'un coup. Ce fut, après un long silence, un bruit effrayant pour les assiégés; ils coururent aux bastions, et, leur artillerie étant plus forte, ils répondirent par un plus grand nombre de décharges. Après dix jours d'attaques continuelles, les brèches étaient faites à la citadelle, et il n'en fallait plus que deux pour entrer; mais la brèche du bastion, dont les murs étaient plus solides, n'était pas encore achevée. On ajouta d'autres canons, et l'on espéra que le soir du 19 on pourrait entrer facilement des deux côtés.

XXII. Quoique les assauts fussent préparés pour la matinée du 20, les Français, dès l'aube du jour, le 18, formèrent leurs troupes en colonne, et simulèrent le mouvement qui dans les camps précède ordinairement le moment de monter à la brèche. Les assiégés, voyant les murs ouverts et l'ennemi sur le point de donner l'assaut, demandèrent à capituler; mais il n'en aurait certainement pas été ainsi, si le brave Philipstadt avait été dans le fort. Le colonel Storz, qui, depuis la blessure mortelle du prince, lui avait succédé dans le commandement, quoique plein de bravoure et de résolution, n'avait qu'une autorité faible et secondaire, et ne faisait qu'exécuter les ordres du conseil : inconvénient funeste dans une place assiégée. On convint ce jour-là même de rendre Gaëte aux Français, et d'embarquer la garnison pour la Sicile, après lui avoir fait jurer de ne combattre ni contre la France ni contre ses alliés pen-

dant un an et un jour. Les prisonniers étaient au nombre de trois mille quatre cents ; quelques centaines restèrent aux mêmes conditions dans les hôpitaux. D'autres recouvrèrent leur liberté en se sauvant par mer ; d'autres enfin, soit manque de foi, soit inconstance, se livrèrent secrètement aux vainqueurs.

Le premier jour de l'attaque, le 7 juillet, les assiégés, de moitié moins nombreux que les assiégeans, se montaient à environ sept mille. Quatre vaisseaux anglais, six frégates, trente chaloupes canonnières ou bombardes, et quelques bâtimens de transport, croisaient aux environs de la forteresse ou étaient à l'ancre dans le port. Pendant le temps du siége, on tira du côté de la forteresse cent mille boulets ou bombes, de l'autre côté quarante mille. Il y eut neuf cents royalistes et onze cents Français tués ou blessés. Du côté des premiers, le prince de Hesse-Philipstadt tomba frappé à la tête ; du côté des Français, le général Vallongue, blessé par un éclat de bombe, succomba au bout de trois jours, et le général Grigny, plus heureux dans son malheur, eut la tête emportée par un boulet de seize ; les autres, quoique morts glorieusement aussi, sont restés obscurs et sans nom.

XXIII. L'armée de Gaëte, après quelques jours de repos, partit, toujours sous la conduite de Masséna, pour soumettre la Calabre révoltée, que le gouvernement avait mise en état de siége. L'autorité des lois et des magistrats, les formes ordinaires de la justice, cessèrent dans ces provinces ; les biens, la liberté, la vie des Calabrois, tout fut remis à la disposition du seul

commandant de l'armée. Les menaces et les périls n'effrayèrent point les bandes rebelles, qui étaient rassemblées en grand nombre à Lauria, soutenues par les habitans et par la perspective d'une retraite assurée sur les montagnes escarpées du Gaudo. Elles s'embusquèrent devant la ville; mais, à l'approche du premier corps des Français, elles se découvrirent trop précipitamment par des coups de fusil. Bientôt elles s'enfuirent avec effroi, et les habitans, saisis de la même épouvante, prirent aussi la fuite, ne laissant dans la ville que les vieillards, les malades et les enfans en bas âge. Le vainqueur, moins pour punir Lauria que pour la faire servir d'exemple, la livra au pillage et la brûla. Plusieurs des malheureux restés sans défense dans la ville périrent au milieu des flammes. L'armée continua sa route; et les autres villes, devenues prudentes, accueillaient le vainqueur avec des témoignages d'amitié et d'allégresse. Masséna, après avoir mis le siége devant Amantea et Cotrone, arriva à Palme et s'y arrêta; car, dans cette partie reculée de la Calabre, il y avait beaucoup de lieux fortifiés et gardés par de nombreux défenseurs, résolus à combattre jusqu'à la dernière extrémité.

Le pays occupé par les Français obéissait à Joseph, celui qui était au pouvoir des Anglais et des Siciliens obéissait à Ferdinand; le territoire que n'occupaient point les armées était soumis aux chances de la guerre civile. Aussi dans cette province on voyait beaucoup de morts, point de bataille, les maux de la guerre sans la compensation de la gloire.

Les deux places assiégées cédèrent enfin; si le sort

des garnisons fut différent, leur gloire fut égale. Amantea est une ville de Calabre de deux mille cinq cents habitans, bâtie près de la mer de Toscane, sur un roc élevé qui jadis était un écueil; elle est fermée de trois côtés par les rochers, et de l'autre par un vieux mur entre deux faibles bastions. Élle était gardée par quelques soldats et beaucoup de royalistes, les uns et les autres sous le commandement du colonel Mirabelli, né dans cette ville, riche, noble, aguerri, plein d'honneur; trois canons de fer garnissaient les remparts; les habitans étaient suffisamment pourvus de munitions et de vivres, et animés d'un courage à toute épreuve. Le général Verdier, suivi de trois mille deux cents soldats, d'une bonne artillerie et de tout l'attirail nécessaire à un siége, alla attaquer la place. Il fit investir la partie du fort qui donne sur la campagne, dressa une batterie de canons, et, dès le point du jour, au signal convenu, les soldats les plus intrépides s'avancèrent en courant avec les échelles; mais ils trouvèrent une forte résistance dans la difficulté du lieu et dans la valeur de la garnison, et furent repoussés avec perte. Voyant l'inutilité de ses attaques et de ses menaces, le général espéra entrer à Amantea par le côté qui était gardé moins soigneusement, parce qu'on le croyait inaccessible. A la faveur de l'obscurité d'une longue nuit de décembre, sept hommes, guidés par le plus adroit d'entre eux, grimpent entre les rochers qui séparent la ville de la mer, et s'avancent assez pour entendre la voix des sentinelles ennemies, tandis qu'une colonne plus nombreuse, munie de cordes et d'échelles, suivait en silence le sentier

tracé, et que d'autres troupes attaquaient à grands cris les bastions, pour détourner les défenseurs du véritable assaut. Mais, avertis par la voix d'un enfant qui se mit à crier : *les Français !* les gardes accourent, lancent des pierres et tirent des coups de fusil vers le lieu que l'enfant indiquait. Un des sept est frappé et tombe mort. D'autres soldats de la colonne sont blessés; mais aucun d'eux ne fait entendre une plainte, pour ne pas découvrir l'entreprise. Ce silence rassura la garnison; les coups de fusil cessèrent, et l'on entendit même un Calabrois reprocher à l'enfant son obstination à soutenir qu'il avait vu et entendu les ennemis. Tout-à-coup un obus envoyé du camp éclata dans l'air et mit à découvert les assaillans. Mille décharges partirent à la fois des postes voisins; il y eut beaucoup de Français de tués, les autres s'arrêtèrent et se retirèrent dans le camp. Le général, voyant que les surprises, les stratagèmes, la force, étaient sans succès, leva le siége et retourna à Cosenza plein de ressentiment et altéré de vengeance.

Mais, à la fin de décembre, il revint avec de nouvelles forces et de nouveaux équipages de guerre, amenant avec lui le colonel Amato, citoyen d'Amantea, parent et ami d'enfance de Mirabelli. En arrivant au camp, Amato écrivit à Mirabelli une lettre pleine d'affection et reçut une réponse remplie de témoignages d'amitié. Ils cherchèrent à s'entraîner l'un l'autre, Amato au nom de l'amour de la patrie, Mirabelli au nom de la fidélité, et tous deux, dominés par le sentiment de l'honneur, restèrent non pas ennemis, mais sous des drapeaux contraires. Cependant on dressa plu-

sieurs batteries contre le fort, et après un feu de quelques jours, la brèche fut ouverte, l'assaut tenté quatre fois, et quatre fois repoussé. Alors on changea de tactique: en avançant sous terre on mina un bastion qui, au moment de l'explosion, s'écroula, et à l'instant même où la victoire paraissait certaine, puisque l'entrée était inévitable, on vit que d'autres fortifications nouvellement construites fermaient le passage. Les coups, portés de plus près, devenaient plus mortels. Tantôt l'art des assiégeans l'emportait sur la valeur désespérée des assiégés, et tantôt la valeur des assiégés triomphait de l'art des assiégeans. Mais la faim se faisait sentir aux Calabrois; et ce ne fut qu'à cette dernière extrémité que le petit fort d'Amantea, muni de trois mauvais canons, défendu par des gens sans expérience, assailli par de fortes troupes avec la meilleure artillerie, après quarante jours de siége (sans compter le premier assaut), se rendit à des conditions honorables; la garnison retourna en Sicile comme prisonnière pendant un an et un jour.

Les défenseurs de Cotrone, plus heureux, restèrent libres. Leurs provisions étaient épuisées, mais ils ne voulaient pas se rendre; parce qu'ils se rappelaient le manque de foi des Français à l'égard des révoltés, et d'un autre côté ils ne savaient par quel signal demander du secours à une frégate anglaise qui croisait en vue de la citadelle. Trois des plus hardis, avant que le jour eût paru, se déshabillèrent, sortirent des murs en silence, et se dirigèrent vers le fleuve qui baigne un des côtés de la ville. Les eaux, ordinairement fort basses, avaient été grossies cette nuit par la pluie. Ils descen-

dirent dans le fleuve, se courbèrent, et, malgré la présence des sentinelles françaises qui garnissaient les deux rives, ils arrivèrent à l'embouchure sans avoir été découverts. Pendant qu'ils fendaient la mer en nageant, ils sont aperçus par des soldats ennemis : l'un d'eux est frappé à mort d'un coup de fusil, et le second, blessé; le troisième atteint le vaisseau. Il raconte au capitaine la détresse des assiégés et leur projet de fuite. On rend au fort les signaux convenus, et la nuit suivante la frégate s'approche du rivage; la garnison sort par la porte la moins bien gardée par l'ennemi, surprend les assiégeans, engage un combat et parvient à s'embarquer. Le lendemain, les Français occupèrent le fort abandonné. Parmi les divers événemens de la guerre civile, racontés par la renommée plutôt que consignés dans l'histoire, j'ai trouvé ce fait; mais j'ai vainement cherché le nom de l'intrépide nageur.

XXIV. Tels étaient les événemens qui se passaient en Calabre. Cependant à Naples le gouvernement établissait l'ordre dans les finances, améliorait l'instruction publique, abattait la féodalité, abolissait les fidéicommis, distribuait les biens nationaux, donnait aux jugemens criminels des formes libres, et faisait beaucoup d'innovations utiles. Je traiterai ces matières séparément, en les liant, ainsi que je l'ai fait jusqu'ici, au récit des révoltes, des conspirations, des excès des partis, des rigueurs de la police, des cruautés des chefs militaires, des désordres de l'armée, afin que le lecteur puisse voir dans le règne de Joseph de grands biens unis à de grands maux, les uns à venir et en espérance,

les autres présens et réels, et découvrir ainsi pourquoi parmi les Napolitains les hommes sensés secondaient le conquérant, tandis que les gens peu éclairés le combattaient. Je raconterai d'autres temps et un autre règne où, les progrès des institutions étant plus généralement compris, le peuple fut entraîné par un même mouvement et animé d'une pensée commune.

On établit un impôt sur les propriétés des villes et des campagnes, sous le nom d'impôt foncier. On abolit les anciennes contributions directes, qui étaient inégalement réparties et absurdes; elles étaient au nombre de vingt-trois. L'impôt foncier frappait tous les revenus des immeubles; on avait révoqué les priviléges accordés aux domaines royaux, aux fiefs, aux terres ecclésiastiques, et les surcroîts d'impôts qui pesaient sur quelques provinces ou communes. Cette loi, fondée sur l'égalité, sans injustice et sans priviléges, rapportait à l'État en produit net le cinquième des revenus. Et comme l'impôt était de sept millions de ducats, le revenu général était évalué à trente-cinq millions, évaluation au-dessous de la vérité à cette époque. Mais cette question n'est point du domaine de l'histoire.

N'ayant ni cadastre, ni cens, ni statistique, pour diviser l'impôt entre les contribuables, on eut recours à des moyens et à des expédiens qui entraînaient avec eux des fraudes et des erreurs sans nombre. Un cadastre administratif commencé en 1806 ne fut terminé qu'en 1818; encore était-ce une œuvre due à la lassitude plutôt que consciencieusement achevée, et pourtant avec un peu plus de temps et de dépense on aurait composé le cadastre géométrique qui nous manque; je le dis ici à

la honte et pour l'instruction des Napolitains. Cette contribution onéreuse par elle-même, les désordres de la répartition, les rigueurs de la perception, furent des sujets de mécontentement, qui diminuèrent depuis par l'augmentation du prix des grains et l'amélioration dans la transmission de main en main des immeubles.

Les fermes (arrendamenti) retournèrent au trésor, les comptes des porteurs d'assignats furent liquidés et inscrits sur un registre appelé grand-livre des créanciers de l'État. On donna à chacun d'eux une cédule indiquant la créance, garantie par le trésor public, négociable, au taux de 4 pour 100, puis réduite à celui de trois. On assigna pour hypothèque au grand-livre dix millions d'immeubles, provenant de la suppression des couvens; néanmoins les cédules, liées aux chances de durée d'un gouvernement peu solide, restèrent pendant long-temps presque sans valeur, quoiqu'avec elles on pût acheter les biens qui leur servaient d'hypothèques : car les achats se trouvaient exposés au double péril de la chute d'un état nouveau et du rétablissement de la puissance papale. Cependant les hommes avides et aventureux, séduits par l'appât des richesses, achetaient les terres des moines, leurs maisons, leurs couvens, leurs églises; et les gens timides, regardant comme sûr et prochain le retour du roi déchu, dédaignaient de liquider leurs créances. Ainsi, grâce à la hardiesse des premiers et à la timidité des seconds, la dette de l'État diminuait.

On réduisit l'impôt sur le sel; et bientôt après, par un changement d'économie politique, le commerce ayant cessé d'être libre, on détermina l'espèce et la

quantité de sel pour chaque commune, pour chaque famille. Chaque personne recevait cinq rouleaux (rotoli) par an. La consommation, autrefois considérable, diminua. Une taxe juste fut transformée en une odieuse capitation; mais ce mode d'administration était plus simple et sujet à moins d'abus.

Le trésor était alors en proie à mille fraudes que rendaient faciles la nouveauté des lois, des impôts et des moyens de perception, et l'avidité tyrannique des administrateurs et des percepteurs, la plupart Français, qui abusaient de la conquête envers des contribuables inexpérimentés et mécontens. De toutes les charges publiques, l'impôt du sel est le plus insupportable aux Napolitains. Ayant du sel en mines à une petite profondeur, du sel dissous dans quelques ruisseaux et cristallisé sur les bords, du sel déposé par les eaux de la mer sur le rivage, où il se forme par l'évaporation que favorise un soleil brûlant, ils voient les dons prodigués par la nature usurpés par la cupidité du fisc; et comme la contrebande est facile, la surveillance est si tracassière, que, dans les pays les plus méridionaux du royaume, on défendait de prendre de l'eau de la mer, parce que, exposée au soleil, elle laisse du sel au fond des vases.

Le patrimoine royal étant séparé de celui de l'État, l'un fut confié à l'intendant de la maison royale, l'autre, à un directeur général : le premier ne dépendait que du roi; le second était entouré d'un conseil, et responsable. Le domaine de l'État s'enrichit considérablement par la suppression des couvens, la confiscation de leurs biens, les vacances des évêchés et des abbayes. Mais ces richesses, tant qu'elles restaient dans l'admi-

nistration du fisc, étaient gaspillées; si, au contraire, elles eussent été vendues, converties en rentes, ou données gratuitement, elles auraient tourné au profit de l'État, en améliorant les propriétés par une nouvelle industrie, en rapportant des tributs au trésor, en créant de nouveaux propriétaires qui se seraient intéressés et attachés aux destinées du gouvernement. Aliéner le patrimoine confié à la direction eût été la plus sage pensée du directeur; mais la vanité et l'intérêt privé s'y opposaient.

La direction des contributions indirectes fut modelée sur celle du domaine; le nom suffit pour indiquer le genre d'impôts qui était de son ressort.

Les sept banques de la ville furent réduites à deux : l'une appelée banque de cour, établie dans le palais de Saint-Jacques, l'autre dite banque des particuliers, établie dans la maison des pauvres. La première était remplie d'argent, car elle recevait, par ordonnance, tous les revenus du fisc; l'autre délaissée et presque vide, parce que les dépôts étaient volontaires, la confiance dans le gouvernement incertaine, et que les fraudes passées étaient encore présentes à la mémoire de tous.

Peu de temps après on organisa le trésor public, où, conformément aux lois, on concentrait les recettes et les dépenses des finances, de telle sorte que le trésor liquidait toutes les créances et toutes les dépenses de l'État. Les registres de la banque constataient la quantité d'argent reçue et donnée.

Ainsi l'ordre étant rétabli dans les finances de l'État, tous les revenus se trouvèrent frappés d'un impôt, toutes les charges également distribuées, toute l'admi-

nistration responsable de ses actes; la fortune publique fut représentée par des chiffres dans le trésor, conservée en espèces dans la banque, et les finances de Naples renfermées dans un seul livre et dans un seul trésor : simplification merveilleuse et durable.

XXV. La féodalité, tirant son origine de la conquête, de la monarchie, de l'état peu avancé de la civilisation, et de l'orgueil de l'esprit humain, s'éleva et se développa dans les Deux-Siciles comme dans le reste du monde. Elle fut puissante au temps des Lombards et des Normands, abaissée par la maison de Souabe, relevée par les Angevins, se soutint, même à l'époque des guerres des barons, sous les Aragonais, et pendant le long règne des vice-rois. Charles civilisa les barons, en substituant les honneurs et le faste de la cour à la puissance féodale; la civilisation marcha sous Ferdinand; les droits injurieux à l'humanité disparurent par l'effet des mœurs plutôt que par l'effet des lois. Mais les monopoles, les tributs féodaux sur les terres et les maisons, une grande partie de la juridiction féodale, d'autres servitudes et d'autres abus vexatoires subsistèrent.

Ces vastes débris de la féodalité furent anéantis par la loi de 1806; la juridiction tout entière retourna au gouvernement et en fut déclarée inséparable; toutes les charges, toutes les prohibitions féodales, furent révoquées. Les fleuves furent rendus libres, les servitudes abolies, la noblesse conservée dans ses titres, détruite dans ses priviléges, les noms substitués au pouvoir. Mais à cette époque ces bienfaits étaient plutôt des théories que des réalités : car la féodalité, quoique ébranlée et suran-

née, ne succomba point aux premières secousses; il fallut lui porter de nouveaux coups sous le règne suivant. Et il est vrai de dire que Joseph eut le mérite de l'entreprise, Joachim celui de l'exécution.

Une autre loi abolit les substitutions par fidéicommis. Les propriétaires actuels devinrent indépendans; les biens viagers furent convertis en biens libres. Toutes les entraves de la propriété disparurent; une grande quantité des terres purent se transmettre et se vendre à volonté. Une loi du roi Ferdinand, de l'année 1801, défendait aux familles nobles, quelle que fût leur fortune, d'élever la dot des filles au-dessus de quinze mille ducats: c'était une injustice, un outrage fait au sexe et à la nature, un privilége accordé aux aînés, un reste de féodalité. Cette loi fut abolie par une autre loi de Joseph, de 1806. Toutes les réformes concernant les fidéicommis, les dots, la féodalité, assurément utiles à l'universalité des citoyens, préjudiciables aux propriétaires de fiefs et aux nobles, étaient examinées et approuvées dans le conseil d'état par des conseillers pour la plupart nobles et barons : fait honorable pour eux, et qui prouve au monde les progrès de la civilisation napolitaine.

XXVI. On supprima le couvent de l'Incoronàta dans la province d'Avellino, pour le punir d'avoir donné asile à Frà Diavolo. Le gouvernement saisit cette occasion pour sonder l'opinion publique sur une matière qui intéressait les consciences, et observa avec satisfaction l'approbation des hommes éclairés et l'indifférence du peuple, qui, ayant déjà vu des moines rentrer dans la

vie civile sous le règne de Ferdinand, des moines souillés de sang dans les bouleversemens de 99, avait perdu pour eux son ancien respect. Le gouvernement, devenu plus hardi, abolit les ordres nombreux de Saint-Bernard et de Saint-Benoît, et, joignant la persuasion à l'autorité, déclara, dans le préambule de la loi, que l'expulsion des moines était réclamée par l'esprit du siècle et par les besoins de l'État. Tous les couvens semblaient devoir subir le même sort.

Mais la pensée du gouvernement, favorable au trésor et dictée par la cupidité, n'était ni philosophique ni politique. On avait supprimé, il est vrai, les couvens riches pour jouir de leurs dépouilles; mais les couvens pauvres et les ordres mendians, qu'il était important de détruire, subsistaient; et, comme on n'assignait aux anciens moines qu'une faible indemnité, ceux-ci sentaient quel intérêt ils avaient à ressaisir leurs anciens domaines, et cherchaient à réveiller parmi le peuple les consciences assoupies. Ce qu'exigeait la politique d'alors, c'était d'anéantir les ordres monastiques, transformer en établissemens d'utilité publique leurs édifices et leurs églises, prodiguer à cette race avide les gratifications et les promesses. De cette manière, ce vieil arbre aurait péri. Toutefois, il ne lui est guère possible de reverdir; parce qu'au lieu d'être encore le rival des trônes, il est tombé à leur pied, et périra oublié comme la féodalité. Mais cependant son tronc, aride et dépouillé, pourra nuire long-temps aux progrès de la société et aux doctrines de l'Évangile.

Cette mesure, tout imparfaite qu'elle était, fut utile à l'État : elle enrichit le trésor, accrut le nombre des

nouveaux propriétaires, diminua la dette publique. Des édifices furent consacrés à l'enseignement public, aux arts et à la bienfaisance ; les églises s'embellirent, la condition des curés s'améliora, les bibliothèques et les musées s'agrandirent; on pourvut aux hôpitaux et aux autres établissemens d'utilité publique. Les trois couvens de Cava, Monte-Cassino et Montevergine, abolis comme maisons religieuses, conservés comme archives du royaume, furent entretenus par le trésor : on y conservait les documens de la monarchie et de l'histoire des Deux-Siciles.

Les couvens supprimés et les fiefs abolis, on ordonna que les domaines ecclésiastiques, féodaux, royaux, communaux, fussent partagés entre les citoyens, moyennant une légère rente qu'on pouvait racheter : on donnait la préférence aux pauvres ; les plus pauvres reçurent des terres en pur don. Par ce mouvement continuel des propriétés, la révolution s'accomplissait. Car ce ne sont pas les noms ou les dynasties, mais les intérêts, qui changent un État.

XXVII. On forma quatre nouveaux tribunaux appelés *extraordinaires ;* dans chacun d'eux, huit juges, cinq civils et trois militaires, jugeaient, sans appel, les crimes d'État ou les attentats à la sûreté publique. Les anciennes formes barbares de procédure furent abolies : une autorité locale recueillait les premières preuves; une autre autorité supérieure instruisait le procès ; l'accusateur public accusait le prévenu, et, dès cet instant, les griefs, les documens, les noms des dénonciateurs et des témoins étaient livrés à la publi-

cité. Le procès ne consistait pas dans les preuves écrites, mais dans les débats ; l'accusateur discutait avec l'avocat, l'accusé avec les témoins, en présence des juges et du public, et la vérité surgissait des avis opposés, et s'imprimait dans la conscience des magistrats et du peuple.

Les juges étaient en nombre pair, afin que, en cas de partage égal des votes, l'avis le plus indulgent prévalût. On admettait l'accusation privée par écrit et par serment; mais le faux accusateur était condamné à une amende. Cette vive lumière de vérité et de justice, succédant aux ténèbres de l'ancienne procédure, fut un puissant attrait pour le peuple, qui, allant dans les salles où se rendait la justice, comme au théâtre, prenait intérêt à ces scènes réelles de pitié et de terreur, concevait de l'effroi pour les crimes et les châtimens, et apprenait les lois. Les débats publics sont un grand moyen de civilisation, peu inférieur à l'institution du jury.

Frà Diavolo fut jugé par un tribunal extraordinaire, et condamné à mort. Le jugement consista seulement à reconnaître l'identité de la personne, parce qu'il avait été proscrit comme ennemi de l'État pendant qu'il infestait le royaume de ses brigandages. Il mourut lâchement, en exhalant des blasphêmes contre la reine de Sicile et contre Sidney Smith, qui l'avaient poussé à cette entreprise.

Les livres précédens ont fait connaître quel était ce misérable. Vers ces derniers temps, on l'avait envoyé de Sicile dans le royaume, avec trois cents malfaiteurs tirés des galères ; il avait débarqué à Sperlonga, couru le

pays, pillé, tué, et aurait fait plus de mal encore, s'il n'avait été assailli par des forces supérieures, et obligé de se retirer dans les montagnes et les bois de Lenola. Toujours poursuivi, battu dans toutes les rencontres, et fugitif, il n'avait plus avec lui que quelques hommes, les autres ayant été tués ou faits prisonniers; il erra ainsi pendant deux mois de forêt en forêt, n'osant point se montrer pendant le jour, et espérant parvenir à s'embarquer pour la Sicile. Mais tous les chemins lui étaient fermés. Attaqué de nouveau, blessé, resté seul, vaincu par la pauvreté, la fatigue et peut-être le dégoût de la vie, il se rendit, déguisé et sans armes, dans le village de Baronisi pour se reposer et acheter des plantes balsamiques; mais, ayant éveillé quelques soupçons, il fut arrêté et reconnu pour Frà Diavolo.

Il avait sur lui les lettres de Sidney Smith et de la reine, dans lesquelles il était appelé colonel de l'armée de Sicile; il prenait le même titre dans ses réponses : mais ce n'est point le grade et le nom qui constituent la qualité du chef, mais l'exercice des fonctions et la nature des troupes qu'il commande. Frà Diavolo, venant dans le royaume avec une grande ou une petite armée, pour combattre régulièrement, s'il réussissait, méritait l'admiration, s'il succombait, était prisonnier; mais Frà Diavolo, assassin, chef d'assassins, agissant en assassin, quelle que fût sa destinée, n'était qu'un infâme scélérat. Il ne faut pas confondre un peuple armé avec une bande de révoltés; l'un, défenseur de ses droits, de sa liberté, de son indépendance, de ses opinions, et du gouvernement qu'il dé-

sire; l'autre, faction impie, instigatrice de la guerre civile, source du malheur public.

XXVIII. Après avoir amélioré la procédure criminelle, le gouvernement songea à étendre le progrès des lumières, beaucoup plus efficace que les magistrats et les peines pour diminuer le nombre des crimes, et dirigea ses soins vers l'instruction publique. La première étincelle de la littérature italienne a jailli sur la terre napolitaine, des colonies grecques : Zaleucus était, dit-on, de Locres, Pythagore de Crotone, Architas de Tarente, Alexis de Sybaris; et, à une autre époque, Ennius, Cicéron, Salluste, Vitruve, Ovide, Horace, ont pris naissance sous notre ciel. Les lettres périrent, et les temps signalés par la cruauté des empereurs, par les séditions populaires, et par les désordres des armées, furent suivis de l'invasion des nations barbares, des Huns, des Vandales et des Goths. Le premier qui ressuscita les sciences, et qui sut les mettre en faveur auprès du bon roi Théodoric, fut Cassiodore, né à Squillace, petite ville de la Calabre. Avec lui s'éteignit la littérature italienne, qui resta long-temps ensevelie sous le sceptre de fer des Lombards et des Sarrasins; elle ne conserva qu'un modeste et secret asile sur le Monte-Cassino. Il n'entre pas dans mon sujet de raconter ici comment, plus tard, les lettres relevèrent timidement la tête sous les rois de la maison de Souabe, tombèrent de nouveau sous la maison d'Anjou, renaquirent sous les Aragonais, et furent opprimées pendant le long gouvernement des vice-rois; et ce que j'ai dit des anciens temps ne m'a pas été dicté par

un sentiment de vanité littéraire ou par un amour exagéré de la patrie, mais par le louable désir de signaler les fautes de nos rois, qui se sont étudiés à étouffer les germes si féconds de notre littérature.

Dans les destinées diverses de la littérature napolitaine, l'efficacité des peines et des récompenses fut très-disproportionnée : dans les temps d'adversité, on faisait mourir en prison Giannone, on mettait à la question Campanella, on brûlait vif Giordano Bruno, on fermait les écoles et les gymnases; dans les temps de prospérité, quelques savans recevaient ces faveurs qu'on accorde à la servilité des courtisans, et l'on tolérait par ostentation quelques académies. Aussi, d'un côté, les châtimens rigoureux et fréquens, de l'autre, ces récompenses rares et peu dignes d'envie, produisaient, dans les temps calamiteux, une ignorance universelle, et, dans des circonstances plus favorables, faisaient surgir un petit nombre d'hommes au-dessus d'un peuple très-ignorant; l'instruction n'était pas publique, ne se répandait point; le but politique était manqué. Ce système erroné, traversant tous les temps et toutes les phases de la littérature italienne, s'était perpétué jusqu'à nos jours en 1806.

XXIX. Différentes lois de cette année vinrent remédier à cet état de choses : il fut établi que chaque ville et chaque bourg auraient des maîtres et des maîtresses pour les enfans des deux sexes, afin de leur apprendre la lecture, l'écriture, le calcul et les devoirs de leur état ; que toutes les provinces auraient un collége pour les hommes, une maison pour les femmes,

où l'on enseignerait les sciences, les beaux-arts et la littérature ; et que dans la capitale du royaume résiderait l'université, qui, par le genre et l'élévation des études, serait le dernier échelon de l'instruction publique. D'autres lois fondèrent les écoles spéciales : une école royale militaire, une école polytechnique, une des beaux-arts, une des arts et métiers, une des sourds-et-muets, une académie de marine, une académie des arts du dessin, une société de chirurgie et de médecine, une école de musique. De ces établissemens, les uns étaient nouveaux, les autres n'étaient qu'améliorés, tous dotés par le trésor public; les séminaires, colléges spéciaux des prêtres, furent conservés. On avait, il est vrai, le projet de les réformer ; mais on attendait l'occasion favorable. On voulait, au milieu de toutes les agitations d'un nouveau règne, éviter de nouvelles querelles avec le pape. L'instruction publique était secondée par les colléges particuliers, qui n'étaient que des entreprises particulières, mais favorisées par le gouvernement, surveillées dans leurs méthodes, récompensées dans leurs succès. On fonda, avec une riche dotation, une académie d'histoire et d'antiquités, des sciences et des arts, qui, ayant pris depuis de grands développemens, fut appelée *Société royale.* On aida par des priviléges et des faveurs pécuniaires deux autres académies, dites l'une d'*encouragement*, l'autre *Pontanienne.* L'Italie vénère encore ces institutions, en mémoire des services qu'elles ont rendus, en conservant le germe des lettres dans des temps barbares, sans penser qu'aujourd'hui elles ont perdu en quelque sorte toute leur utilité, et ne sont plus qu'une

vaine décoration de la civilisation et des gouvernemens.

Les bons effets du système d'instruction publique que j'ai tracé étaient de rendre l'enseignement d'un accès facile à toutes les classes, à tous les individus, de telle sorte qu'aucun talent ne restât étouffé faute de pouvoir se montrer; de faire disparaître le privilége de la naissance, en réunissant dans le même collége les premiers et les derniers rangs de la société, le fils du noble et celui du paysan; de protéger les lettres; de multiplier les écoles; de pourvoir les académies et les lycées de riches dotations; de faire respecter les savans sans les enrichir, car la faveur excessive des princes, si elle est un bienfait pour les savans, est un mal pour la science. La liberté d'écrire et la pleine propriété des écrits sont pour les esprits un aiguillon et un aliment: toute autre chose en plus ou en moins leur est funeste. Mais ce degré de perfection ne se rencontrait pas dans les lois de Joseph; car l'enseignement public, sous le gouvernement des princes français, fut une institution civile plutôt que scientifique, ayant pour unique but d'ébaucher l'instruction des peuples. Ils redoutaient une instruction plus perfectionnée. Le demi-savoir produit l'ambition, la mollesse, la servitude. La science complète produit l'empire sur soi-même, élève l'âme, et lui donne le même amour pour la liberté que celui qui anime par d'autres motifs les peuples grossiers et forts. Car les nations sont faites pour la liberté à deux époques, dans leur premier état de barbarie et dans leur pleine civilisation.

XXX. Mais toutes ces institutions bienfaisantes

n'étaient que dans les lois, car l'état du royaume en empêchait les effets ; le brigandage accru et perfectionné, changeant de tactique, évitait les rencontres, n'entrait plus dans les villes, courait les campagnes, attaquait les gens désarmés, pillait, détruisait et se cachait ; versant ainsi à pleines mains les désastres et tarissant les sources de la prospérité publique, il affaiblissait et décréditait la conquête. Les agens du gouvernement faisaient encore plus de mal. Les chefs militaires, dans les provinces, mettaient les villes à contribution, emprisonnaient et tuaient les citoyens, foulaient aux pieds les lois anciennes et nouvelles, nos usages, nos plus chères habitudes.

Toutes les mesures de rigueur étaient déployées contre les brigands ; et le brigandage s'accroissait. Le roi changea de politique. Par un édit il accorda le pardon aux malfaiteurs qui se rendraient sans armes aux autorités royales et jureraient fidélité au gouvernement, obéissance aux lois. Ils se présentèrent en foule, déposèrent les armes, et prêtèrent serment, et ce n'était point par respect ni par amour sincère de la paix, mais pour jouir paisiblement de leurs richesses mal acquises, et pour attendre l'occasion d'en acquérir de nouvelles. Ils revinrent alors dans les villes, enrichis par le crime et étalant avec insolence les fruits de leurs vols et de leurs atrocités sous les yeux mêmes des familles dépouillées et des parens encore en deuil de leurs victimes. Ensuite, quand ils avaient dévoré leur butin, ils retournaient au brigandage, puis revenaient au pardon. On en vit qui revinrent ainsi jusqu'à cinq et six fois. Les agens du roi

dans les provinces, voyant la soumission devenir illusoire, eurent aussi recours à la feinte, et firent massacrer ceux qui avaient reçu leur grâce. Les exécutions étaient quelquefois juridiques, plus souvent effrontément arbitraires. Je vis un jour dans la vallée de Morano un grand nombre de cadavres, et j'appris que la veille une troupe d'*amnistiés* (c'est ainsi qu'on les appelait en français) y avait été égorgée par les gardes qui l'accompagnaient. Pour faire croire qu'ils avaient brisé leurs chaînes et essayé de fuir, on les avait tués sur différens points du terrain, par groupes et isolément, à coups de sabre et à coups de fusil. On avait imité avec une cruauté étudiée les accidens variés d'une mêlée. Ce lieu ressemblait à un champ de bataille après le combat.

XXXI. Les événemens de l'Europe venaient encore augmenter les discordes intérieures. Quoique l'année 1805 se fût terminée par le traité de Presbourg, la paix fut de courte durée. Les négociations entre la France et l'Angleterre, entamées en février, rompues en mai, se changèrent en querelles et en inimitiés. Les Bouches de Cattaro, que les Russes devaient évacuer, étaient encore occupées, en dépit des prières de l'Autriche, des menaces de la France, et du séjour des armées françaises en Allemagne. La paix conclue à Paris entre les ambassadeurs de France et de Russie n'avait pas été ratifiée par l'empereur Alexandre, et les armées des deux nations se disputaient, les armes à la main, la possession de Raguse. Le Hanovre enlevé au roi Georges III, confié à la garde de la Prusse, donna lieu à une

déclaration de guerre de la part de l'Angleterre et de la Sicile.

En juin, la République batave, reconnue par le traité de Presbourg, fut changée par Bonaparte en royaume de Hollande, et Louis, son frère, créé roi. En août, Bonaparte, organisant la confédération du Rhin, dépouilla de leurs États quelques princes allemands, agrandit ceux de plusieurs autres, abolit les vieux titres, en créa de nouveaux, jusqu'à celui de roi, contraignit l'empereur d'Autriche à renoncer au nom et à l'autorité de chef du corps Germanique, et se substitua à lui dans cette dignité sous le titre orgueilleux de *protecteur*. Ainsi les États occidentaux de l'Allemagne, qui étaient opposés à la France, changèrent de sort et se tournèrent contre les souverains du Nord. A l'isolement et à l'inimitié qui résultaient de la nature occulte du corps Germanique, succéda, grâce à leur position et au caractère de la confédération du Rhin, l'union et la communauté d'intérêts. État de choses dont le souvenir sera dans l'avenir un motif de guerre pour l'empire d'Autriche!

En Italie, le Piémont, Gênes et la Corse étaient unis à la France; par la paix de Presbourg, le royaume d'Italie fut accru des États de Venise, de l'Istrie et de la Dalmatie vénitienne, des îles vénitiennes et des Bouches de Cattaro; la Toscane, quoique gouvernée par les anciennes lois de Léopold, servait les intérêts de la France, parce que la nouvelle souveraine tenait de Napoléon ses États et son titre de reine; le royaume de Naples, d'où la famille des Bourbons avait été chassée, était donné à un Bonaparte. Il ne restait de l'ancien

régime que Rome, abattue et humiliée, la Sicile faible et menacée.

XXXII. Tous ces grands changemens avaient eu lieu en 1806; et avant la fin de cette même année, un autre événement important devint la source de nouveaux bouleversemens et menaça la sûreté des nouveaux États, et même celle de la France. Bonaparte se vit dans la nécessité de livrer l'immense destinée de l'Empire à la fortune des batailles. Le 1er octobre, la Prusse prit les armes contre la France, de concert avec l'Angleterre, qui peu de temps auparavant affectait de paraître son ennemie. Elle était appuyée par l'armée russe, qui s'avançait à grandes journées à son secours; elle espérait aussi engager dans sa cause la maison d'Autriche, ennemie irréconciliable de la France. La Prusse, pendant douze ans, était restée neutre dans les guerres de l'Europe, espérant retirer plus de fruit de la politique que des armes, mais conservant au fond du cœur une haine cachée contre les nouveaux rois et les nouveaux États. La France fermait les yeux sur cette conduite, pour attendre l'occasion de s'en venger. L'établissement de la confédération du Rhin mit un terme à toutes ces feintes. La Prusse craignant les derniers malheurs, et la France se fiant à sa puissance, la guerre éclata.

L'épreuve était nouvelle. Les Prussiens avaient pour eux la mémoire du grand Frédéric : dans les champs d'Iéna, la veille de la bataille, le roi, en parlant à son armée, rappelait le nom et les exploits du grand homme; et l'intrépide Bonaparte, considérant plus attentivement que de coutume les mouvemens et les dispositions des

troupes ennemies, semblait en quelque sorte douter de l'issue du combat; mais à peine l'eut-il vu commencer qu'il s'écria : « La victoire est à nous! » Il vainquit à Iéna, s'empara de beaucoup de forteresses, se rendit maître de Berlin, chassa le roi et sa famille à Kœnigsberg, abattit la monarchie prussienne. Mais des combats continuels et la nécessité de garder les villes déjà soumises diminuaient les forces de l'armée française. Pendant ce temps, l'ennemi ralliait ses débris dispersés, faisait venir de nouveaux soldats de ses provinces, se réorganisait, reprenait courage. L'armée moscovite passait la Narew, et une partie de ses troupes combattait sous les murs de Varsovie : la fortune des armes était incertaine. Au milieu de ces agitations et de ces dangers, les nouveaux États chancelaient, les institutions modernes ne se consolidaient point, l'état de conquête se prolongeait.

XXXIII. Tel était l'état des choses en Europe à la fin de l'année 1806: 1807 commença pour nous sous de plus tristes auspices. Les conspirations contre le gouvernement, devenant plus nombreuses et plus redoutables, amenaient des actes injustes, des châtimens sévères, des craintes, des dangers. Les rigueurs ne tombaient plus seulement, comme par le passé, sur des hommes de basse condition dont les souffrances restent ensevelies dans l'oubli, mais elles atteignaient les citoyens distingués par leur naissance et leur position. Le magistrat Vecchioni, conseiller d'État de Joseph, fut reconnu coupable et relégué à Turin; Luigi la Giorgi, riche et noble, mourut en prison au milieu des tourmens;

le duc Filomarino eut la tête tranchée. Le marquis Palmieri, colonel, fut pendu. Pendant que le malheureux montait sur l'échafaud, il s'éleva parmi le peuple un cri de délivrance qui produisit des désordres inutiles à cet infortuné, et fatales à d'autres qui le lendemain furent punis de mort. On avait emprisonné le commandant-général Pignatelli, le prince Ruffo Spinoso, le maréchal de camp Micheroux, les comtes Bartolazzi et Gaetani; des dames nobles, Luisa de Médicis, Mathilde Calvez, des femmes d'un rang honorable, des prêtres et des moines en grand nombre, l'évêque de Sessa monseigneur de Felice. Les lieux les plus sacrés et les plus impénétrables, tels que les couvens de femmes, donnaient asile aux conjurés, et l'on vit des religieuses professes sortir de leurs cloîtres, et aller s'asseoir, vêtues des habits de leur ordre, sur le banc des accusés.

Dans le même temps, on jeta en prison Agostino Mosca, qui s'était embusqué avec des armes sur les montagnes de Gragnano pour tuer le roi Joseph, qui y était attendu. Il avait sur lui une lettre de la reine de Sicile, écrite de sa main, qui l'excitait indirectement au crime, et une autre plus explicite de la marquise Tranfo, dame d'honneur de la reine. Il portait à son bras droit un bracelet en cheveux garni d'or, don de la reine elle-même et qui, assurait-il, lui avait été remis par Canosa. Convaincu de tentative d'assassinat, il fut condamné à mort et exécuté avec un appareil horrible sur la place du Marché, au milieu du silence d'un peuple épouvanté.

Les conspirations ne se bornaient point à la capitale;

mais dans les provinces, où elles étaient plus libres, grâce au manque ou à l'insuffisance des forces du gouvernement, elles grandissaient et éclataient en séditions et en révoltes ouvertes. Les moyens légaux ne suffisant plus pour découvrir tant de trames et réprimer tant de désordres, la police faisait prendre insidieusement le masque de conjurés à ses émissaires, contrefaisait des lettres, correspondait sous des noms supposés avec la reine de Sicile et avec les royalistes les plus connus. Elle suivait en quelque sorte à la piste leurs menées; et quand les preuves devenaient assez claires, elle les dévoilait et les punissait. Elle n'inventait pas de conspirations, comme le publiait la calomnie; mais au lieu de les étouffer dès leur naissance, elle les laissait se former et se développer, stimulée par deux puissans aiguillons, la crainte et la vanité. Le complot une fois découvert, les émissaires, de conjurés, devenaient accusateurs et témoins. Les lettres trouvées et contrefaites servaient de preuves. L'artisan de cette trame, en sa qualité de magistrat attaché à la police, instruisait le procès; des juges militaires choisis en temps et lieu rendaient le jugement. On punissait des hommes coupables, mais qu'on avait provoqués au crime. Raffinement d'astuce des polices modernes, qui passe pour habileté aux yeux des mauvais gouvernemens, pour crime aux yeux des bons, et que la corruption du siècle tolère et décore du nom de politique.

Les rigueurs croissaient toujours. On sequestra les biens des bannis, de ceux qui avaient suivi la famille des Bourbons en Sicile, ou qui fuyaient la domination française. Cette loi, juste entre ennemis, eut dans

beaucoup de cas une heureuse exception ; elle causa un tort considérable aux particuliers et rapporta peu au trésor. Plus tard le sequestre fut converti en confiscation. Les biens furent vendus ou donnés : nouvelle source d'inimitié entre les partisans opposés des deux rois, et nouveau germe de vengeances futures !

CHAPITRE IV.

NOUVELLES MESURES DU GOUVERNEMENT. — NOUVEAUX CODES. AMÉLIORATIONS DANS LA VILLE ET DANS L'ÉTAT.

XXXIV. La Capitale fut éclairée pendant la nuit par mille neuf cent vingt réverbères, tandis qu'auparavant, l'obscurité qui y régnait favorisait le vol et la débauche. Ce bon exemple fut imité par les villes les plus importantes du royaume.

On ouvrit un nouveau chemin de Toledo à Capodimonte, agréable colline au sommet de laquelle s'élève une magnifique villa, bâtie par Charles III, mais qui n'a été achevée ni par lui, ni par les rois ses successeurs; pour élargir la route et la rendre droite, on démolit quelques habitations. En même temps, pour agrandir la place du Palais royal, on abattit le couvent et l'église de Saint-François de Paule; ces démolitions, blâmées par le vulgaire, reçurent l'approbation des gens éclairés, qui espéraient que ces travaux contribueraient à la fois à l'utilité et à l'embellissement de la ville. Ce fut alors qu'on bâtit le pont de *la Sanità,* imposant par sa grandeur, mais défectueux dans sa construction. Le nouveau chemin, à l'endroit où se trouve la villa royale, se partage en deux branches, dont l'une ren-

contre la grande route d'Aversa, l'autre, serpentant par le revers oriental de la colline, aboutit au *Reclusorio;* ce chemin, appelé d'abord *Corso Napoleone,* en l'honneur du conquérant, prit, après la chute du grand homme, le nom de chemin de *Capodimonte.*

XXXV. Le jeu, ce vice de tous les peuples et de tous les temps, modéré et limité dans les villes où règnent les bonnes mœurs, était effréné à Naples. Le libertinage, fruit de la corruption, qu'un ciel brûlant et les anciennes lois sur le célibat entretenaient habituellement à Naples, n'y était pas moins scandaleux. De nouvelles mesures du gouvernement défendirent les jeux particuliers et permirent les jeux publics; mesures qui rapportèrent au fisc cent quatre-vingt mille ducats par an, et qui lui en rapportèrent plus tard deux cent quarante mille. Les femmes de mauvaise vie, dont le nombre et le nom étaient inscrits sur un registre, pouvaient exercer leur infâme métier en vertu d'un brevet qu'elles devaient renouveler chaque mois, et dont le prix variait, comme celui d'une marchandise, suivant la beauté et le luxe de la prostituée.

Les deux ordonnances reçurent leur effet aux jours déterminés. Dans un vaste et riche palais, destiné à servir de théâtre aux caprices du hasard, on exposa aux yeux du public toutes les espèces de jeux : on voyait étalées sur les tables de grosses sommes d'argent, appât et aiguillon pour les espérances de la cupidité; le fermier des jeux et ses employés couverts de pierreries et de magnifiques vêtemens; les magistrats du gouvernement vêtus de leur costume; les joueurs et les cu-

rieux en foule. Dans un autre lieu de la ville, on réunit les filles publiques, que des médecins choisis à cet effet examinaient, tandis qu'un officier de police se chargeait des femmes malades, qu'un autre rendait les patentes à celles qui étaient guéries, après en avoir exigé le prix, et qu'un troisième, d'un rang plus élevé, présidait à ces ignobles détails. Ces vices, moins observés lorsqu'ils étaient disséminés et cachés dans la ville, maintenant qu'ils étaient réunis, avoués et autorisés par la loi, paraissaient plus grands et plus infâmes. Cependant, de mois en mois, on vit diminuer les filles et les maladies, les joueurs et le jeu. Ces ordonnances et ces mesures, qui, aux yeux du vulgaire, attestaient le déréglement des mœurs, l'immoralité et la cupidité du gouvernement, étaient réellement des nécessités imposées par la corruption des temps.

XXXVI. Souvent le roi, par passe-temps ou pour visiter les provinces, quittait la capitale. Il parcourut les collines phlégréennes; et, voulant montrer ses connaissances dans l'histoire romaine, il blâma, à Baies, le pont gigantesque et les fêtes cruelles de Caligula [1]; au

[1] Caïus Caligula, soit par pure extravagance, soit par un fol amour pour les entreprises extraordinaires, avait entrepris un pont qui eût été réellement un ouvrage merveilleux, s'il eût eu une fin utile. Le trajet de Baies à Pouzzoles est de près de cinq quarts de lieue. Dans cet intervalle, on établit sur des ancres, depuis un rivage jusqu'à l'autre, une double rangée de bâtimens de charge, rassemblés de tous les ports de l'Italie ou même construits à neuf, parce que l'on n'en trouva pas un nombre suffisant. Sur cette longue file de vaisseaux, on éleva une chaussée de terre et de maçonnerie suivant le modèle de la voie Appia, avec des parapets aux deux côtés, et des hôtelleries d'espace en espace, où l'on

lac Lucrin, il rappela avec horreur le parricide de Néron; et à la vue des ruines de Cumes : « C'est donc ainsi, dit-il, qu'avec le temps les monumens de l'empereur Napoléon seront anéantis. » Il visita à Sorrente la maison du Tasse, et, en voyant l'état de délabrement où elle se trouvait, il ordonna qu'on bâtit vis-à-vis, aux frais du trésor public, un monument magnifique. A Amalfi, il combla de présens les descendans de Gioja. A Pompéia, il acheta les terres sous lesquelles la ville était ensevelie : il n'y en avait alors qu'une petite partie de découverte.

Il fit un voyage dans les Abruzzes et dans la province de Molise, et un autre dans la Pouille. Il s'arrêtait dans les villes, souvent aussi dans les villages, laissant partout des traces de sa bienfaisance, de sa libéralité, de sa clémence : il réunissait en conseil les notables, recueillait leurs avis, et récompensait les agens du pouvoir dont on avait à se louer, changeait ceux qui déplaisaient, punissait ceux qu'on accusait : il renvoya en France un général français, révoqua un intendant, éleva un prêtre obscur au rang de conseiller d'État. Il créait les magistrats comme dans des comices; il

avait eu soin d'amener même de l'eau douce, qui sortait par des fontaines jaillissantes.... Le jour de l'inauguration du pont, il y eut une grande fête. Caïus s'y livra à toutes sortes de folies. A la fin du repas, la tête échauffée par le vin, il se procura un divertissement digne de lui, en jetant plusieurs de ses courtisans de dessus le pont dans la mer, et en coulant à fond un très-grand nombre de barques pleines de soldats et de peuple, qu'il attaquait avec des vaisseaux armés d'éperons. Il y en eut de noyés; quelques-uns même, qui s'accrochaient aux bâtimens, furent rejetés dans la mer à coups de crocs et de rames. (CRÉVIER, *Hist. des empereurs romains*.) (*Note du traducteur.*)

espérait l'amour de ses sujets, il ne l'obtint pas : car la clémence et la popularité relèvent l'éclat de la royauté ; mais c'est sur la justice et la modération que doit s'appuyer l'autorité des rois.

XXXVII. On fit une longue loi pour les cérémonies publiques, une autre pour celles de la cour : on prit pour modèle les lois françaises données par Bonaparte, qui au faste des anciens rois de France joignait la fierté naturelle de son caractère et l'orgueil des camps ; magnificence qui convenait peu à des rois nouveaux, sortis du peuple, élevés par le peuple, et ayant avec lui une destinée et des intérêts communs. La longue existence des monarchies européennes, la résignation des sujets passée en habitude, la corruption des temps, le besoin de réformer la société, rendaient et rendent encore nécessaire la royauté. Mais il fallait à des rois nouveaux la puissance du roi unie à la modestie du citoyen, puisqu'ils n'avaient pas le prestige de l'ancienne royauté. Ainsi la vieille monarchie pouvait être une dignité ; la monarchie nouvelle ne devait être qu'une magistrature, car l'une était due à la naissance, c'est-à-dire au hasard et à la fortune, l'autre au choix ou à la conquête, c'est-à-dire au mérite ou au courage : la première pouvait se soutenir par le faste, les noms et une aristocratie vaine et fière ; la seconde, par la force, le peuple et une aristocratie, mais une aristocratie formée de l'élite de la société et fondée sur les talens et les services. La royauté nouvelle pouvait améliorer l'ancienne royauté, et la mettre en harmonie avec nos mœurs par l'exemple du succès et de la raison. Mais

elle se laissa corrompre par l'exemple du faste et du pouvoir, de sorte que les nouveaux rois durent leur chute et que les anciens doivent leur état incertain à leurs propres fautes , et que l'autorité royale et la raison des peuples sont séparées comme deux camps ennemis, et luttent avec les vieilles armes de la révolte et de la tyrannie. Il y a dans la nature des sociétés actuelles, et même dans le génie du siècle, un secret important pour les peuples, un autre important aux rois : la victoire sera au premier qui le découvrira et qui saura en profiter. Je m'arrête ici : les circonstances me font un devoir du silence.

XXXVIII. Une autre loi détermina la manière dont seraient composées les armoiries royales. Au milieu de l'écusson se trouvaient les armes de l'Empire français, entourées des emblèmes des quatorze provinces du royaume ; celui de la Sicile occupait plus de place que les autres ; le cordon de la Légion-d'Honneur de France entourait l'écusson, supporté par deux sirènes ; le manteau normand, avec sa forme et sa couleur particulières, soutenait au sommet la couronne royale. Ce qui brillait le plus, c'étaient les ornemens de France et non ceux des Deux-Siciles. Si ces emblèmes eussent représenté les nouveaux Codes, le rétablissement de l'ordre dans les finances et dans l'administration, l'abolition de la féodalité, la suppression des couvens, les progrès de la civilisation, la réunion de ces symboles eût été convenable à des princes nouveaux ; mais ces princes, qui pouvaient tenir une place distinguée parmi les réformateurs des États, aimèrent mieux se confondre

dans la foule des anciens rois, bien qu'ils y fussent mal accueillis, placés au dernier rang et trahis. On frappa des monnaies d'or et d'argent à l'effigie et au nom de Joseph, roi des Deux-Siciles; tandis que Ferdinand IV, avec le même titre et dans la même année, faisait frapper à Palerme d'autres monnaies d'égale valeur. La postérité aurait peine à croire à l'existence simultanée de deux rois dans un seul royaume, si les médailles ne venaient confirmer les récits de l'histoire.

XXXIX. Cependant, malgré toutes ces erreurs et toutes ces fautes, les nouvelles institutions, basées sur des intérêts positifs de la société et sur l'esprit du temps, s'affermissaient; les guerres extérieures, les discordes intestines, retardaient, mais n'arrêtaient point les progrès naturels du bien; le parti du gouvernement s'augmentait de jour en jour, le parti contraire diminuait; et ce qui produisait ce double résultat, c'est qu'on accordait crédit, emplois, pouvoir, argent, aux membres du parti opposé. Quelques-uns trahissaient leurs nouveaux engagemens et en étaient punis; la plupart, guidés par l'intérêt et l'ambition, servaient le gouvernement avec plus de zèle que ses premiers partisans. C'est ainsi que le mélange des opinions politiques éteint dans les gouvernemens forts les passions et les intérêts des partis, et amène la ruine des gouvernemens faibles.

Les victoires de l'armée française en Allemagne contribuaient à améliorer notre situation. La bataille d'Eylau prépara celle de Friedland, et celle-ci mit fin à la guerre. En effet, l'armée prussienne avait été complè-

tement détruite, l'armée russe battue, Kœnigsberg pris, le roi Frédéric chassé de ses états, l'empereur Alexandre repoussé vers la Russie. Les vaincus demandèrent la paix : elle fut conclue à Tilsitt. En vertu de ce traité, le royaume de Westphalie fut créé et donné à Jérôme Bonaparte ; le royaume de Saxe augmenté des états polonais-prussiens ; on reconnut la confédération du Rhin, et Joseph, Louis et Jérôme, rois de Naples, de Hollande et de Westphalie. Pour le premier on ne parlait pas de la Sicile, et ce silence nous était agréable en ce qu'il nous faisait espérer la paix avec l'Angleterre. Ainsi, après la paix de Tilsitt, les nouveaux États furent affermis ; l'empire de Bonaparte parut une nécessité du destin, et tous les esprits, amis ou ennemis, profonds ou superficiels, croyant la nouvelle civilisation européenne accomplie, virent, dans l'époque à peine accomplie et dans celle qui la suivait (tant avaient changé les rois, les lois, les intérêts !), deux siècles différens de la société.

Mais la fortune se plaît toujours à placer les ruines à côté des grandeurs. Ce fut dans le même temps que commencèrent les malheurs de la maison d'Espagne : discréditée aux yeux des nations étrangères et aux yeux de ses propres sujets, livrée à la corruption dans l'intérieur du palais, elle n'avait aucune des qualités royales, si ce n'est le désir insatiable de régner. Ce n'était qu'une série d'horreurs : on voyait le fils conjurer contre le père, le père emprisonner le fils, le favori s'armer contre l'héritier du trône, la mère, la mère elle-même accuser son fils, et celui-ci révéler le complot et causer la perte des conjurés. Les turpitudes du palais retenti-

rent dans le royaume ; l'autorité des princes perdit encore davantage dans le respect des peuples ; les intérêts publics et les ambitions particulières se confondirent, les sujets se partagèrent, l'Espagne s'agita.

La politique ambitieuse de l'empereur des Français vit dans ces désordres l'occasion favorable d'une conquête facile : son armée, qui traversait la Vieille-Castille pour aller punir le Portugal de son alliance avec la Grande-Bretagne, le sentiment d'une force irrésistible inspiré par les victoires récentes de Friedland et d'Iéna, sa confiance dans le maintien de la paix après les traités et les conférences de Tilsitt, l'édit de guerre du prince de la Paix, motivant une attaque contre l'Espagne, l'avantage ou le besoin de soumettre ces peuples guerriers à un prince de sa famille, et de détrôner la race ennemie et dangereuse des Bourbons, enfin, l'ambition, l'insatiable soif du pouvoir, lui suggérèrent l'idée d'ajouter à ses possessions la Péninsule, des Pyrénées à l'Océan. Il fut insensiblement amené à ce hardi dessein par ses succès passés ; de sorte que l'expédition d'Espagne et les catastrophes qui suivirent se trouvent liées aux événemens auxquels il devait sa haute fortune, et forment la chaîne nécessaire et imperceptible des causes et des effets qui règlent les destinées du monde. Si tous les ouvrages de l'homme portaient l'empreinte de sa situation morale, nos jugemens seraient beaucoup plus exacts ; beaucoup d'actions que nous regardons comme des erreurs nous paraîtraient l'effet de la nécessité, et l'histoire perdrait beaucoup de son merveilleux. Napoléon résolut de faire monter sur le trône d'Espagne le roi Joseph, qui

était d'origine française, et dont l'avénement rappelait les temps de Louis XIV et de Charles III, et servait à assouvir ce désir insensé qu'avait Napoléon d'imiter les Bourbons. Joseph, dans le dernier mois de 1807, s'était rendu à Venise, et, ayant eu avec l'Empereur des conférences secrètes, retourna à Naples.

Il apporta avec lui le décret impérial daté de décembre à Milan, et plus développé que celui de Berlin, daté du mois précédent, tous deux relatifs au blocus continental, et devenus lois européennes. Si l'on cherchait dans ces décrets les règles de l'économie publique, on frémirait de voir le commerce des nations foulé aux pieds, l'industrie frustrée de ses récompenses, certaines valeurs diminuées, d'autres détruites; et l'on pourrait dire que le bûcher qui dévorait les produits de l'industrie anglaise dévorait aussi les livres de Smith et de Say, la boussole de Gioja, les fruits de la merveilleuse découverte de Colomb. C'est pourquoi le blocus sembla à la multitude un délire étrange de l'esprit humain; mais bien que cet acte eût été suggéré à Bonaparte par la haine et la vengeance, ce fut de sa part un acte réfléchi et de haute politique, une mesure hostile qui brisait les armes les plus puissantes de ses ennemis, les richesses. Grâce à cette mesure, les industries, aiguillonnées par le besoin et par l'appât d'un profit considérable, se multiplièrent; les produits s'accrurent en Europe, le commerce nouveau détruisit l'ancien; mais le bien-être général et la civilisation y gagnèrent. Ce fut par ces mêmes causes qu'on vit avec étonnement, en 1815, des nations riches pendant la guerre, s'appauvrir pendant la paix.

XL. Dans une longue et obscure nuit de janvier, un bruit semblable à celui que produiraient la détonation d'une mine et l'écroulement d'une maison, réveilla les habitans du quai de Chiaja, et jeta la terreur dans tout le quartier. C'était en effet l'explosion d'une machine chargée de poudre qui renversait de fond en comble vingt-deux chambres du palais de Serra-Capriola, habité par le ministre de la police Salicetti. Il était dans un autre corps de bâtiment; il sentit seulement les murs ébranlés comme par un tremblement de terre. Mais sa fille, grosse de six mois, et qui était dans son lit encore éveillée, fut entraînée dans la cour, par l'écroulement de sa chambre, et y fut couverte de pierres et de décombres. Son époux, le duc de Lavello, fut séparé d'elle dans sa chute et resta évanoui sur les ruines. Ils étaient tombés d'une hauteur de quarante-six palmes, c'est-à-dire de douze mètres.

Le ministre, qui venait de rentrer chez lui, inquiet sur le sort de sa fille, se fit suivre par un domestique et monta à l'appartement où elle demeurait. Mais la fumée et la poussière étaient si épaisses, que le flambeau qui servait à guider ses pas ne jetait qu'une lueur mourante. Comme il connaissait parfaitement tous les détours du palais, il marchait à travers l'obscurité en criant : « Caroline! Caroline! » c'était le nom de sa fille. Tout à coup le sol manque sous ses pas; il tombe avec le domestique sur un monceau de ruines; aidé par plusieurs personnes accourues à son secours, il se relève, et quoique blessé, il ne songe qu'à sa fille et poursuit ses recherches.

Un de ses serviteurs, Cipriani, le même qui plus

tard mourut à Sainte-Hélène au service de Bonaparte, engage tout le monde à faire silence. Puis, montant sur les décombres, il incline sa tête vers la terre, et s'arrêtant à toutes les places, à toutes les fentes, il marche au milieu des ruines, appelant à haute voix et avec des cris prolongés, Caroline! et aussitôt après il applique son oreille à l'endroit même où étaient ses lèvres, afin d'entendre une réponse ou des gémissemens. Il avait renouvelé quatre fois cette épreuve, lorsque, prêtant une oreille plus attentive, il crie à ceux qui attendaient le résultat de ses recherches: « Elle est ici, accourez. » Ils accourent tous avec un tel empressement, que leur zèle ne fait qu'entraver et retarder la délivrance de l'infortunée. Retirée des ruines, elle fut transportée à demi-morte dans une chambre voisine, revint à elle au bout de quelque temps, et se voyant entre les bras de son père, elle lui cria d'une voix entrecoupée : « Cherchez mon mari. »

Dans les premiers momens de confusion, on avait trouvé sur les ruines un corps nu; on l'avait cru mort, transporté hors du palais et laissé dans la rue. C'était le duc de Lavello; il avait été ensuite reconnu, et, ayant reçu des secours, avait repris connaissance. Il se rendit dans la chambre où étaient son beau-père et sa femme. Ils avaient été tous les trois blessés en courant différens dangers. Le domestique qui était tombé avec le ministre eut les jambes cassées. Un autre domestique, qui dormait dans une des chambres écroulées, y périt. Cinquante-trois personnes habitaient le palais, et cette pensée n'arrêta point les coupables qui n'en voulaient qu'à la vie d'un seul homme. Le matin du 31 janvier, la

nouvelle de la catastrophe se répandit dans la ville et y jeta l'épouvante. Les ennemis de Salicetti, qui se trouvaient en grand nombre à la cour de Joseph, parlaient de l'événement en souriant et en plaisantant ; la police en fut honteuse ; l'âme de Salicetti fut percée de mille traits ; mais ce fut surtout sa vanité qui eut à souffrir. Il se voyait vaincu en ruses ; il voyait s'évanouir cette ancienne réputation d'astuce, qui lui était si précieuse et qui devait être pour lui un puissant moyen de fortune. Cet homme, qui, comme partisan de la liberté ou comme ministre du roi, au milieu des bouleversemens de la France et de l'Italie, avait affronté, sans trembler, tous les dangers de la révolution et de la guerre, succombait maintenant à un sentiment vulgaire, à la honte.

XLI. En déblayant les décombres, on trouva les restes d'une machine composée d'une énorme quantité de cordes goudronnées, contenant trente mille rouleaux de poudre (29 kilogrammes 1/3). Cette machine avait été placée dans l'intérieur du palais, sous la voûte d'un petit escalier. Le seul qui eût accès vers ce lieu était un nommé Viscardi, partisan des Bourbons, ennemi des Français, homme de mauvaise réputation, qui, soit négligence, soit fatalité, avait été laissé dans ce lieu avec sa pharmacie. Il fut mis en prison avec deux de ses fils et ses trois élèves. La police fit faire beaucoup d'autres perquisitions dans la ville et dans les provinces, se montrant plus que jamais vigilante et active ; elle était altérée de vengeance. A force de recherches et d'espionnage, elle découvrit d'autres conspirations formées

contre l'État, des correspondances criminelles avec la reine de Sicile, la Villatranfo et Canosa ; des trames, des complots, des projets atroces. Beaucoup de personnes, la plupart coupables, les autres innocentes, furent emprisonnées; plusieurs s'enfuirent ou se cachèrent. L'effroi était général : l'attentat d'un parti devint une calamité publique.

Quelques-uns des prisonniers, et surtout les Viscardi, étaient soumis à toutes les persécutions des agens de police; le père, soit faiblesse naturelle à son âge (il avait soixante-seize ans), soit habitude de perfidie, révéla, sous la promesse du pardon, toutes les particularités du complot. Il déclara qu'il était l'œuvre de la reine de Sicile et du prince de Canosa, qu'ils avaient pour émissaires quelques hommes venus de Palerme, et d'autres qui attendaient à Naples les événemens ; que le but des conjurés était la mort de Salicetti, qui leur était odieux ; parce qu'il était un obstacle aux mouvemens préparés dans le royaume. Il décrivit la machine, indiqua l'endroit où elle avait été placée, raconta comment, à l'instant où le ministre entrait dans le palais, on avait mis le feu à la mèche pour le faire périr, tandis qu'il traverserait la chambre située au premier étage, et comment l'explosion avait été retardée par les craintes de celui qui devait mettre le feu ; il ajouta que les coupables s'étaient enfuis sur une barque à Ponza ou en Sicile, dévoila les noms, les circonstances, tous les détails, mêla des mensonges à la vérité, accusa un de ses fils qui était absent et en sûreté à Palerme; mais quelques jours après, quand déjà il n'était plus au pouvoir de la police, sans y être contraint, soit par la

violence, soit par les menaces, mais dans la seule crainte de se voir privé de l'impunité qui lui était promise, s'il ne révélait pas tout, il accusa les deux fils qui avaient été emprisonnés avec lui, et sur la tête desquels était suspendu le glaive de la justice. Mais cette pièce, écrite de la main de ce père dénaturé, lui fut rendue par le juge d'instruction, et la publicité de ce fait est due à Viscardi lui-même, qui, dans le courant des débats, s'entendant reprocher quelques-uns de ses mensonges, cita cet écrit pour preuve de sa sincérité, et le livra à la connaissance du tribunal et du public.

Sur les révélations de Viscardi et d'autres preuves dues à l'activité de la police, on instruisit le procès; l'affaire fut jugée publiquement. Deux des complices furent condamnés à mort; l'un d'eux était un fils de Viscardi. Quant à lui, on tint la promesse qu'on lui avait faite; il survécut peu de temps à son infamie. A l'occasion de ce jugement, on découvrit qu'en 1799 il avait tenté d'empoisonner le pain qu'on distribuait aux troupes françaises, et qu'en 1800 il s'était prévalu de ce crime, et avait demandé le prix de son service au gouvernement qui avait succédé à la république. Quoique le jugement relatif à la destruction du palais Serra-Capriola eût été public et qu'on eût imprimé les pièces du procès, quelques gens dirent, d'autres crurent que la condamnation était injuste : on suspecte les arrêts de la justice, quand elle décide en faveur des hommes puissans.

XLII. Les ordres de chevalerie des Bourbons ayant

disparu avec eux, on institua, à l'exemple de la Légion-d'Honneur de France, l'ordre royal des Deux-Siciles; la décoration était une étoile à cinq rayons couleur de rubis; au milieu se trouvaient, d'un côté, les armes de Naples avec les mots *renovata patria*, de l'autre, l'effigie du roi avec cette inscription : *Josephus Napoleo Siciliarum rex instituit*, surmontée d'une aigle en or suspendue à un ruban bleu d'azur. Le roi était grand-maître de l'ordre; après lui venaient cinquante dignitaires, cent commandeurs, cinq cents chevaliers. Le grand-maître dans le conseil de l'ordre accordait les nominations ou les promotions pour le courage militaire, pour les services rendus à l'État, pour toutes les sortes de mérite ou de talent, au général, au soldat, au savant, au prince, à l'artiste. Ainsi, conformément à l'esprit de la civilisation nouvelle, les distinctions sociales s'établissaient au sein de l'égalité. On décerna cette décoration aux premiers officiers de la cour et de l'armée, aux plus célèbres artistes, aux premiers savans du royaume, aux plus distingués d'entre les nobles; on réserva un bon nombre de croix pour les services futurs. Le mérite déjà connu des premières personnes décorées servit à honorer cet ordre nouveau; et plus tard ce fut l'ordre qui honora les personnes : c'est ainsi que la vanité tournait dans un cercle vicieux.

XLIII. Déjà depuis deux ans l'armée française était dans le royaume, et toutes les provinces obéissaient au nouveau roi, excepté Reggio, Scilla, et quelques cantons de l'extrémité de la Calabre, qui étaient au pouvoir des

royalistes et des Anglais. Les villes de Seminara et de Rosarno, ainsi que la vaste plaine qui s'étend jusqu'à Nicotera, quoiqu'elles ne fussent occupées par les troupes d'aucun parti, étaient plus malheureuses encore que le pays soumis ; car elles servaient de champ de bataille aux deux armées, qui se préparaient tranquillement à la guerre dans leurs lignes et venaient tout-à-coup fondre les unes sur les autres. C'est ainsi que l'on vit déboucher dans les plaines de Seminara l'ennemi guidé par le prince de Philipstadt, qui, grâce à la supérioritédu nombre et à l'impétuosité de ses premiers coups, battit et repoussa les Français jusqu'à Monteleone et alla camper à Mileto. Mais le général Régnier, ayant rallié ses troupes, revint à la charge, défit l'ennemi, le força de fuir jusqu'à Reggio, et, retourna dans ses quartiers, n'ayant pas de forces suffisantes pour contenir dans l'obéissance sa nouvelle conquête et pour assiéger la ville de Scilla, défendue par les Anglais.

Au commencement de février, il reçut de nouveaux renforts de troupes ; il marcha alors contre Reggio, et comme une partie du chemin qui mène à la ville borde la mer, quatre vaisseaux anglais, côtoyant le rivage, envoyaient des bordées sur les soldats français, en tuaient un grand nombre, mettaient le désordre dans les rangs et retardaient la marche de l'armée. Sur ces entrefaites, le hasard voulut qu'il s'élevât sur mer une tempête, de sorte que les vaisseaux luttaient avec effort contre les vagues ; mais tel était leur acharnement qu'ils ne s'éloignèrent pas du rivage, bien que la prudence leur conseillât de prendre ce parti ; ils ne cessèrent pas

de tirer ; mais le mouvement des vagues empêchait la plupart des coups de porter.

Le vent augmenta ; et ce qui jusqu'ici avait été l'effet d'un excès de zèle, devint une nécessité ; car les vaisseaux, poussés violemment vers la terre, ne pouvaient plus prendre le large, et les équipages ne songèrent plus à combattre, mais à pourvoir à leur salut. La flotte anglaise était à l'ancre dans le port de Messine. Le capitaine Glaston, commandant de vaisseau, à la vue du danger qui menaçait ses compatriotes, s'embarque sur un bâtiment léger, un brick, et se dirige à toutes voiles vers la Calabre. Les Français voyant l'embarras des petits bâtimens et le secours qui leur arrivait, se jettent à la nage, parviennent, en portant leurs sabres entre les dents, jusqu'à ces vaisseaux, s'y cramponnent de la main gauche, combattent avec la droite, grimpent à l'aide de leurs pieds, et triomphent. Quatre vaisseaux armés de canons tombent ainsi entre les mains d'une poignée de fantassins à demi-nus. Le brick, poussé sur la côte de Calabre par un vent furieux, reste engravé. Les Français, le voyant dans cet état, courent au rivage voisin, d'autres se mettent à la nage. On se bat pendant deux heures ; le capitaine est tué ; le vaisseau, armé de quatorze canons, défendu par quelques soldats et un équipage nombreux, se rend à l'ennemi.

XLIV. Cette victoire, dans laquelle les vents et la fortune secondèrent le courage des Français, leur inspira une nouvelle ardeur : ils s'emparèrent le même jour de la ville de Reggio et repoussèrent la garnison

dans le petit fort, qui se rendit le lendemain. Aussitôt après, Régnier dirigea sur Scilla des troupes, de l'artillerie, des machines de guerre, commença le siége de cette ville le 4 février, et fut maître de la place le 17. Les Anglais se retirèrent sur leurs vaisseaux par un escalier couvert qu'ils avaient taillé dans le roc à force de travail et d'efforts, pendant les dix-huit mois qu'ils avaient été en possession de cette ville. Les Français trouvèrent la forteresse dégarnie de défenseurs et dégradée, moins par les effets de la guerre que par les précautions et le dépit d'un ennemi réduit à fuir. N'ayant aucune particularité remarquable à raconter sur ce siége, je finirai en faisant remarquer qu'après la prise de Reggio et de Scilla, il ne resta plus au parti des Bourbons aucune place dans le royaume, et à l'ancien roi aucun signe de pouvoir, aucune espérance.

XLV. Le royaume eut de nouvelles lois, les mêmes qui, en France, composaient le Code Napoléon, ainsi appelé parce que Napoléon, premier consul et législateur, lui avait donné son nom ; ces lois comprenaient le Code civil, le Code pénal, les Codes de Commerce et de Procédure criminelle et civile. Le Code civil, résumant les plus savantes législations des anciens, de la Grèce et de Rome, et de l'Europe moderne, et divisé en deux parties, comprenait tout ce qui se rattache aux relations sociales, aux personnes et aux choses. Un principe vrai et éternel dominait toutes ces lois, à l'exemple de la nature, où des causes simples et uniques produisent des effets sans nombre : pour les personnes, le principe était le mariage : contrat civil dans quel-

ques codes, et par conséquent variable comme toutes les autres transactions civiles, sacrement dans d'autres et immuable comme une chose divine. Mais dans le Code Napoléon c'était un lien naturel résultant d'un sentiment inhérent à l'espèce humaine, non pas fortuit et passager, mais réfléchi et durable. Pour les choses, le principe était l'égalité entre les personnes, égalité qui constitue nécessairement la justice la plus absolue; car il ne peut y avoir injustice dans les lois civiles quand les citoyens ont réellement les mêmes devoirs et les mêmes droits.

XLVI. Quant au Code de Commerce, la partie qui concernait les relations extérieures manquait; celle qui concernait les relations intérieures fut réglée avec soin: les fraudes furent prévues et punies, les pertes occasionées par des revers de fortune secourues. On pourrait trouver excessives les règles et les entraves imposées aux commerçans; mais la longue habitude des fraudes, le relâchement des anciennes ordonnances, les progrès de la cupidité, la corruption des temps, exigeaient cette rigueur. Espérons que le temps rendra superflues ces entraves, qui, à la honte de notre siècle, sont encore à peine suffisantes. Une des conceptions les plus sages du Code, ce fut l'institution des tribunaux de commerce, composés de juges pris parmi les commerçans, élus temporairement par des commerçans: c'était le jury appliqué au commerce. La fureur de la guerre et la haine contre l'Angleterre firent négliger la partie du Code qui devait régler les relations de nation à nation; mais on espérait y pourvoir pendant la paix.

XLVII. Le Code pénal, tel qu'il était en France, n'était pas approprié à nos mœurs. Sans doute il peut être bon et avantageux à un peuple d'emprunter les lois civiles d'un autre peuple, maintenant que les intérêts fondés sur la constitution des sociétés sont communs en Europe; mais comme les lois pénales sont basées sur la considération de la nature physique et morale des sociétés, et que chaque peuple a sa manière de sentir et de souffrir, la culpabilité dans les délits et la force à supporter la douleur ne sont pas les mêmes pour tous les hommes : ainsi, les châtimens qui conviennent aux uns sont pour les autres ou trop sévères ou trop légers. Ainsi, pour nous, l'échelle des délits et des peines était formée sur un plan défectueux : les supplices étaient d'une rigueur excessive; on prodiguait la peine de mort. C'était, en France, l'effet nécessaire de vingt ans de bouleversemens et des trop fréquentes exécutions; de même, en conservant la confiscation pour certains délits, on punissait du crime des pères la postérité innocente; injustice qui provenait des habitudes de la révolution, de son esprit de cupidité et du spectacle, trop souvent renouvelé, des citoyens dépouillés de leurs patrimoines, des grandes fortunes anéanties, et de la pauvreté des fils succédant à l'opulence des pères. On avait maintenu, pour plusieurs cas, l'usage de laisser sous la surveillance de la police l'homme acquitté par les magistrats; c'était une nécessité ou un malheur des temps qui aurait dû être l'objet d'une ordonnance passagère et non d'un code. On abusait de la peine du pilori, peine qui convient peut-être dans les pays où le sentiment de la honte est

commun chez les citoyens, mais qui ne convenait nullement chez nous, où la honte est étouffée par la corruption des mœurs, ou bien trop vivement sentie par certaines âmes, ainsi que le prouvent les deux faits que je vais rapporter.

Un homme de la plus basse condition avait été condamné, pour vol, au carcan et aux fers. Au moment où il subit l'exposition publique, sa laideur extraordinaire et son extérieur hideux le rendirent l'objet des plaisanteries de quelques gens du peuple, et lui, répondait avec effronterie à leurs bons mots, confondait les railleurs, riait avec eux, et faisait de son supplice une occasion de jeu et de divertissement.

Vers le même temps, dans une autre partie du royaume, on vit un spectacte contraire et vraiment déplorable. Une jeune fille d'une famille honorable, et élevée sous la sévère autorité d'un père, s'était éprise d'amour pour un jeune homme. Elle devint grosse, et, plus sensible à la honte qu'au devoir, elle chercha les moyens de se faire avorter; mais la force de sa constitution résista à toutes ses tentatives. Elle resta enfermée dans une chambre pendant neuf mois, passant toutes ses journées dans une triste solitude, n'ayant d'autre consolation que les tendres soins d'une tante. Lorsqu'elle fut accouchée, cette mère malheureuse et dénaturée fit exposer son enfant pendant une nuit d'hiver sur la voie publique, où il mourut misérablement. Le crime ayant été connu et prouvé, elle fut condamnée à la reclusion et au supplice du carcan. Au jour fatal, l'infortunée, conduite au milieu d'un grand concours de peuple, à travers les rues les plus popu-

leuses de la ville, et précédée par le crieur public, qui proclamait son crime, arriva au lieu de l'exposition. Le bourreau lui plaça sur la tête l'écrit qui indiquait son nom avec ces mots : « Elle a fait périr son fils. » Alors on vit trembler ses membres délicats ; elle s'arrêta tout-à-coup. Ses guides impitoyables, croyant qu'elle voulait leur opposer de la résistance, la menacèrent et la poussèrent brusquement ; mais elle tomba au pied de l'échafaud : la honte l'avait suffoquée ; elle était morte. Je ne la nommerai point, afin qu'au moins son nom reste couvert du mystère dans lequel elle aurait voulu ensevelir sa faute.

XLVIII. Le Code de Procédure criminelle n'étant point lié, comme le Code pénal, aux conditions de lieu et de temps, mais puisant son principe dans le jugement et la raison des hommes, est immuable, éternel : le Code pénal doit changer suivant les temps et les peuples, mais un seul Code de Procédure, pourvu qu'il soit sagement composé, suffirait pour toujours à toutes les nations. Nous pûmes donc sans danger emprunter ce Code à une autre nation ; mais malheureusement il était imparfait. Bonaparte, premier consul, toléra en France l'institution du jury ; empereur, il nous interdit cette institution, et Joseph, forcé d'obéir, n'en parla point dans son nouveau Code.

Un autre vice de la législation, c'était la création des magistratures exceptionnelles, des tribunaux de police, des cours spéciales et prévôtales, des commissions militaires. La doctrine fausse et injuste que la procédure criminelle est la lice où combattent la loi et l'ac-

cusé a été et est encore bien funeste à la société ; car il résulte nécessairement de cette opinion, que, dans les momens de colère, on ôte les armes à son ennemi pour en donner de nouvelles à son parti, et que, dans les crimes les plus odieux à la société et au gouvernement, on diminue les moyens de défense des accusés en augmentant les moyens d'attaque des accusateurs. Telle est l'origine des tribunaux d'exception. Mais si la procédure était considérée, ainsi qu'elle doit l'être, comme un enchaînement de raisonnemens pour découvrir le délit, on ne chercherait pas tant de moyens d'argumenter, longs ou abrégés ; car, de même que pour établir la certitude d'un fait un seul raisonnement est le plus juste, de même, dans la science criminelle, une seule manière de procéder est la véritable au milieu de toutes les manières possibles.

Après avoir ainsi énuméré les vices de notre Code, je parlerai plus volontiers de ses avantages.

Le principal était la publicité des débats, instrument de justice plus utile que le jury, qui est un moyen de civilisation, car la justice est le besoin des peuples plus que la civilisation. De là résultaient nécessairement des effets salutaires : la publicité des jugemens, la conviction morale des juges, le frein apporté aux sentences injustes par le cri public ; car, chez les Napolitains, qui se montrent aussi soupçonneux et turbulens qu'ils ont peu de fermeté et de vertu politique, la meilleure garantie de la liberté civile ne consiste pas dans ces milliers d'inventions imaginées par les novateurs modernes, mais dans la publicité de tous les actes du gouvernement.

Le nouveau code présentait encore une amélioration non moins importante : c'était cette partie de la justice qui punissait les délits secondaires, les injures, les mauvais traitemens, les attentats à la pudeur ; toutes choses qui étaient tolérées auparavant sous le gouvernement des vice-rois, sous la féodalité et par l'effet de la séparation complète des classes dans l'État, et qui dégradaient le peuple ; mais l'amour de l'égalité, si vif de nos jours, l'abolition de la féodalité, l'avénement au trône de rois nouveaux sortis des rangs du peuple, étaient incompatibles avec ces coutumes outrageantes. Les lois appelées correctionnelles eurent pour but de les faire disparaître ; c'était une espèce de censure, trop sévère dans les temps où règnent les bonnes mœurs, douce et bienfaisante dans les temps de corruption.

XLIX. La procédure civile, que, pour abréger, je réunis à la loi qui constituait la magistrature, était vicieuse en ce qu'on y reconnaissait un esprit excessif de cupidité de la part de l'administration, une multitude infinie d'actes et de pièces, et une extrême lenteur dans l'expédition des affaires. D'un autre côté, elle offrait cet avantage, que la compétence était clairement définie, la propriété garantie par un registre public des actes civils et des hypothèques, l'échelle des jugemens non interrompue ; joignez à cela l'indépendance des magistrats, l'institution d'un tribunal suprême appelé cour de cassation, soutien et garant des lois, fruit des progrès de la philosophie et de la législation, et qui peut suffire pour prouver la supériorité de notre siècle sur les siècles passés.

L. En même temps on organisa les tribunaux administratifs; ils furent composés de la manière suivante : un conseil d'intendance pour chaque province, tribunal de première instance dans les causes administratives; la cour royale des comptes, cour de révision adjointe aux conseils d'intendance dans certains cas, cour de première instance dans d'autres; le conseil d'État, tribunal d'appel pour les conseils d'intendance et pour la cour des comptes. La justice administrative suivait les règles ordinaires du code; la procédure était différente; elle tendait à favoriser les personnes et les intérêts de l'administration. Ainsi, par leur nature et les vices de leur organisation, ces tribunaux étaient des tribunaux d'exception, supportables dans un état nouveau, parce qu'ils multipliaient les instrumens actifs de méthodes gouvernementales encore imparfaitement connues, mais intolérables dans un état déjà formé : mesure passagère et indigne du nom de code ou de loi. Cependant l'arbitraire plut aux gouvernans; et bien que le régime napoléonien puisât chaque jour une nouvelle force dans les intérêts et l'obéissance du peuple, les réglemens despotiques de l'administration ne changèrent pas.

LI. Ces codes ayant été achevés, publiés, mis en pratique, on vit dans le royaume un beau spectacle : un tribunal dans chaque commune, des tribunaux supérieurs dans l'arrondissement et dans la province, les causes commencées et terminées sur les lieux mêmes, les jugemens et les juges toujours prêts à répondre aux intérêts et aux besoins du peuple, l'arbitraire

anéanti, les *scrivani* supprimés, les moyens de surprise interdits, et la torture abolie pour les accusés et les témoins. Ainsi la multitude infinie des erreurs et des vices de l'ancienne jurisprudence, fruit de dix-huit siècles de malheurs, des bouleversemens politiques, des guerres civiles, des conquêtes, des invasions étrangères, de l'orgueil des grands, de la servitude des peuples, et de l'éloignement d'une autorité peu soucieuse de nos intérêts, tomba et disparut en peu de temps. Dès-lors la loi changea d'aspect à nos yeux : jadis émanation de la puissance, elle est devenue une émanation du droit ; auparavant elle commandait, aujourd'hui elle gouverne ; elle exigeait l'obéissance, elle cherche maintenant la persuasion et la faveur des peuples. Elle était, dans les temps passés, quand elle était parfaite, un instrument de repos et de justice ; elle est pour l'avenir un instrument de civilisation.

CHAPITRE V.

DÉPART DU ROI. — DERNIERS ÉVÉNEMENS DE SON RÈGNE.

LII. Les bruits qui s'étaient répandus depuis plusieurs jours se confirmèrent ; le roi partit ; les ordres et les mesures d'état qu'il laissa en partant indiquaient qu'il ne devait plus revenir. Un mois après, dans un édit daté de Bayonne, il publia qu'il était appelé par les desseins de la Providence au trône d'Espagne et des Indes ; qu'il nous quittait avec regret ; qu'il lui semblait avoir fait bien peu, s'il considérait les besoins de l'État, beaucoup, s'il songeait à son zèle, à sa sollicitude et à ses efforts ; qu'il donnait aux Napolitains, comme gage de son amour, une constitution politique pour consolider le bien qu'il avait déjà opéré, et pour en opérer un plus grand encore.

Cette constitution se composait de onze chapitres. Le premier, *de la religion de l'État,* confirmait le culte catholique, apostolique et romain. Le second, le troisième et le quatrième, *de la couronne, de la régence, de la famille royale*, traitaient de l'ordre de succession au trône, et de la minorité du roi. Le quatrième chapitre comprenait aussi la dotation de la couronne ; et

l'on vit que le roi Joseph et sa famille recevaient chaque année, tant du trésor public que du domaine royal, à peu près deux millions de ducats, c'est-à-dire le huitième des revenus de l'État; somme modérée peut-être pour un roi de l'ancien régime, mais exorbitante pour un roi nouveau, scandaleuse et ruineuse dans l'état de dénuement où se trouvait alors le pays. Le cinquième chapitre, *des officiers de la couronne*, en fixait le nombre; il y en avait autant qu'à la cour de Napoléon, qui imitait par sa magnificence la plus ancienne cour des rois de France. Le sixième et le septième, *du ministère* et *du conseil d'État*, déclaraient partie intégrante de la constitution ces deux pouvoirs déjà organisés.

Le huitième chapitre, *du parlement*, instituait une assemblée de cent membres, divisée en cinq ordres, le clergé, la noblesse, les propriétaires, les savans, les commerçans. Sur ces cent membres, quatre-vingts étaient directement au choix du roi; les vingt propriétaires étaient choisis, dans des temps et suivant des formes déterminées, par des colléges électoraux nommés par le roi. Les ecclésiastiques, les nobles, les savans, étaient créés à vie; les propriétaires et les commerçans étaient renouvelés à chaque session. Le parlement devait se rassembler au moins une fois tous les trois ans; le roi, qui le convoquait, pouvait le proroger et le dissoudre à son gré. Il ne lui était permis de s'occuper que des matières soumises à son examen par les organes du gouvernement. L'assemblée ne pouvait rien proposer d'elle-même. Ce que l'on appelle, suivant une expression moderne, *l'initiative des lois*, n'appartenait qu'au

roi. Les séances étaient secrètes ; les délibérations et les votes ne pouvaient en aucune façon être livrés à la publicité. La violation du secret était punie comme un acte de rebellion.

Le neuvième et le dixième chapitres, *de l'ordre judiciaire, de l'administration provinciale,* sanctionnaient constitutionnellement les lois déjà promulguées sur ces matières. Le onzième et dernier chapitre, *des dispositions générales*, définissait le titre et les droits de citoyen, et les conditions qu'il fallait remplir pour obtenir cette qualité ; confirmait l'abolition de la féodalité, garantissait la dette publique, maintenait les ventes des biens de l'État, remettait à un autre temps les mesures relatives à la constitution de la Sicile. Il n'était question ni de peuple, ni de souveraineté, ni de liberté civile, ni de sûreté personnelle, vains ornemens des constitutions modernes.

Cette constitution, appelée constitution de Bayonne, parce qu'elle était datée de Bayonne, du 20 juin 1808, était garantie au royaume des Deux-Siciles par l'empereur Napoléon, qui faisait parade de libéralisme envers les peuples pour mieux tromper l'Espagne. Cette constitution fut peu comprise dans le royaume et mal accueillie : on reprochait aux gouvernans d'étaler les noms de liberté et de bien public au milieu de l'esclavage et du malheur des temps. A dire vrai, cette constitution, qui aurait convenu peut-être à la civilisation du dix-septième siècle, ne convenait pas au dix-neuvième, après que l'on avait tant et trop parlé de liberté, d'égalité, de droits des peuples. Cependant les Napolitains ne firent preuve ni de sagesse, ni de prudence, en né-

gligeant de profiter des concessions qui leur étaient faites. Car c'était un avantage que cent notables pussent se réunir en parlement à une époque où l'on regardait comme un acte de courage de prendre hautement la défense des intérêts du peuple, au milieu des terreurs inspirées par le gouvernement. L'esprit des assemblées nombreuses, quels qu'en soient les membres, est toujours l'expression de l'esprit du temps. C'est ce qu'atteste l'histoire de la féodalité, des libertés municipales, de la puissance des papes, des croisades. Et si les Napolitains avaient mieux connu leur siècle, ils auraient trouvé dans la constitution de Bayonne, quelle qu'elle fût, un frein au despotisme.

LIII. Au mois de juillet de cette année 1808, la famille du roi Joseph, la reine et ses deux fils, partirent pour la France. Trois mois auparavant ils étaient arrivés à Naples sans pompe et sans appareil; mais leur départ fut moins modeste. A peine la nouvelle s'en fut-elle répandue, que les grands-officiers de la couronne, les ministres, les conseillers d'État, la municipalité, les généraux, les sociétés savantes, les académies, se rendirent à la cour pour offrir à la reine leurs félicitations et leurs vœux : c'était la reine d'Espagne qui partait. Le jour du départ, les troupes françaises et napolitaines furent rangées sur deux lignes, dans la rue de Tolède; la reine sortit du palais; le maréchal de l'Empire Jourdan précédait à cheval la voiture royale; les ambassadeurs des souverains étrangers et un nombreux cortége la suivaient; l'immense concours du peuple ajoutait encore à la magnificence de ce spectacle,

et quoique la foule fût attirée surtout par la curiosité, son empressement semblait l'expression d'un hommage public. Beaucoup de citoyens distingués et de dames escortèrent la reine jusqu'à Aversa, d'autres jusqu'à Capoue; les ministres, les conseillers d'État et les autres personnages du premier rang la reconduisirent jusqu'à la frontière du royaume. Trois dames, la duchesse de Cassano, la marquise del Gallo, la princesse Doria Avellino, et le prince d'Angri, accompagnèrent la reine pendant tout le voyage et revinrent à Naples comblés de présens.

Ces pompeux honneurs rappelaient à l'esprit le sort, si souvent malheureux, des anciennes reines de Naples. Constance, première reine de ce nom, de la race des Normands, femme de l'empereur Henri, est trahie à Salerne, chargée de chaînes et envoyée en Sicile au roi Tancrède, son ennemi. Peu de temps après, Sybille, nouvelle victime de la trahison, assiégée et prise dans un petit fort, est conduite prisonnière en Allemagne, avec son cher et infortuné Guillaume et ses deux malheureuses filles. Hélène, épouse de Manfred, voit d'abord le roi trahi et vaincu; ignorant ce qu'il est devenu après sa défaite, elle reste long-temps livrée à tous les tourmens de l'inquiétude, et ne sort de ses cruelles incertitudes que pour avoir à supporter un supplice plus affreux encore, la vue du cadavre de son époux défiguré et déchiré par les mains de ses ennemis et de ses sujets. Assiégée dans Lucera, enfermée par Charles dans le château de l'OEuf, elle y meurt, heureuse encore de mourir avant d'avoir vu le sort déplorable de ses trois fils. Sancia, veuve de Robert, en butte

à toutes les persécutions de Jeanne, sa nièce, est réduite à s'enfermer et à aller mourir dans le couvent de Santa-Croce. Cette même Jeanne, peu de temps après, dégradée, avilie, assiégée deux fois dans ses états par ses sujets, convaincue publiquement d'adultère, soumise à un jugement public, veuve de trois maris, chassée du trône, fugitive, jetée en prison, meurt étranglée, et est exposée après sa mort aux outrages et à la risée de la populace. Après elle, Marguerite, veuve du roi Charles de Duras, assassiné par un esclave en Hongrie, est reléguée avec son fils à Gaëte. La malheureuse Constance de Chiaromonte, que Ladislas avait épousée pour ses richesses, et à qui il était redevable du trône, est bientôt répudiée et réduite à la condition privée et à la pauvreté, en présence d'une rivale heureuse et d'une orgueilleuse belle-mère. La seconde Jeanne donne sa main à Jacques, et en obtient pour récompense la guerre civile et la prison. Délivrée par un soulèvement du peuple, elle se voit contrainte d'assiéger son mari, de le faire prisonnier, de le bannir du royaume. Sans enfans, et sans espoir d'en avoir, elle adopte Alphonse, qui, poussé par la soif du pouvoir, lui déclare la guerre. Elle adopte Louis, et, malheureuse dans ses bienfaits, elle ne trouve en lui qu'ingratitude et inimitié. Elle voit trancher la tête à son cher Pandolfello, et mutiler son cadavre. Elle voit son favori Sergianni trahi et assassiné dans son palais ; elle-même meurt de chagrin. Isabelle, femme de René, s'enfuit du royaume avec ses fils ; suivie, bientôt après, par son mari fugitif, elle voit Alphonse, son ennemi, régner tranquille et heureux. Une autre Isabelle,

femme de Frédéric d'Aragon, forcée de s'exiler, est emprisonnée en France, puis elle se retire dans un petit couvent de Ferrare, condamnée à vivre dans la misère par la charité de quelques moines. Parlerai-je des deux reines reléguées dans la petite forteresse d'Ischia, accablées de maux et d'humiliations, tristes débris de l'orgueilleuse famille d'Aragon? Et, de nos jours, je vois Caroline d'Autriche, trois fois fugitive, mourir en exil, et laisser après elle un nom maudit.

Et toutes ces femmes dont je viens de retracer rapidement les infortunes, étaient issues de hautes et puissantes familles de rois, tandis que l'heureuse Julie Clary, femme du roi Joseph, dont la destinée m'a rappelé tous ces souvenirs historiques, était née, à Marseille, de commerçans honorables mais obscurs, et la fortune lui réservait aussi sa part de revers : après avoir joui d'un bonheur passager, elle tomba du trône, mais conserva toujours sa modestie et son innocence. Tous ces caprices de la fortune, toutes ces vicissitudes du sort, seraient de grands enseignemens pour l'orgueil de l'humanité, si les exemples pouvaient profiter à l'orgueil.

LIV. Le 2 juillet, parut l'édit où Joseph annonçait son avénement à un nouveau trône, et le nouveau fardeau qui, disait-il, lui était imposé; et l'avenir prouva qu'il disait vrai. Le 13 du même mois, un décret de l'empereur Napoléon fit connaître le roi son successeur. L'interrègne dura vingt-huit jours, et pendant ce temps l'État fut régi par les anciennes lois, l'autorité des magistrats, la force des armées; quant

aux peuples, ils étaient résignés et patiens. Le roi Joseph n'appartient plus à l'histoire de Naples : j'esquisserai donc, le plus rapidement possible, son caractère et l'état du royaume au moment de son départ. Versé dans les littératures française, italienne et latine, mais dépourvu de connaissances scientifiques; familier avec la politique de l'école française et moderne; prudent dans les dangers; timide et cruel dans les momens de crise; modéré dans la prospérité, tant qu'il n'était pas agité par l'espérance ou la crainte; il aimait à vanter les douceurs et la simplicité de la vie privée, recherchait avidement les plaisirs et les jouissances faciles de la royauté. Toujours affable dans son langage; subordonnant ses actions aux circonstances; avide de richesses, comme tout homme dont la fortune est nouvelle et incertaine; amateur du luxe et de la bonne chère; soumis et dévoué à l'Empereur son frère; plus désireux de son approbation que de l'assentiment de ses sujets : il eût occupé assez dignement un trône ancien, mais il était au-dessous de la mission de roi nouveau.

Il réforma l'État, souvent guidé par l'esprit d'imitation, et toujours contraint (1) d'introduire dans le

[1] On lit dans un ouvrage très-remarquable que le prince de Canino (Lucien Bonaparte) a publié récemment sur les Cent-Jours :

« Dans la conférence de Mantoue, dit le prince Lucien, je demandai à Napoléon si, quelque fût l'état qu'il voulait me confier, je pourrais m'y conduire à ma guise pour l'intérieur, laissant pour l'extérieur toute latitude à sa direction suprême : « Je vous com-« prends, me dit-il, et je vous réponds aussi franchement que « vous m'interrogez ; à l'intérieur comme à l'extérieur tous les

royaume les lois et les usages de la France. Il en résultait que souvent ses œuvres manquaient de spontanéité, et que, d'autres fois, l'effet ne répondait pas aux intentions. Par exemple, malgré l'abolition de la féodalité, on fondait des fiefs; malgré l'institution du nouveau système judiciaire, on voyait augmenter le nombre des commissions militaires et des tribunaux d'exception; malgré l'horreur qu'inspirait la cupidité du gouvernement des Bourbons, on dépouillait les possesseurs de fermes, ceux qui avaient acheté des emplois publics et les fondations pieuses; malgré l'aversion que l'on avait pour la police de Vanni et pour les jugemens de Spéciale, certains actes de la police et certains jugemens étaient pires encore. Un nouvel édifice d'abus semblables paraissait s'élever sur les ruines de ceux qu'on avait détruits.

Mais, d'un autre côté, on voyait aussi des améliorations qui ne laissaient rien à désirer : la suppression des couvens, la division des propriétés, l'augmentation

« miens doivent suivre mes ordres : vous voudriez à Florence « faire le Médicis.... Non, cela ne me convient pas; et vous « vous conduiriez à ma place comme je me conduis : l'intérêt de « la France, voilà à quoi tout doit aboutir; conscription, codes, « impôts; tout dans vos états doit être pour le plus grand bien « de ma couronne : sans cela n'est-il pas évident que j'agirais « contre mon devoir et contre mon intérêt? Pouvez-vous nier « que si je vous laissais faire, la Toscane, tranquille et heureuse, « ferait envie aux Français qui viendraient y voyager? »

« Telle fut l'interpellation de Napoléon : et je convins sans peine qu'il ne devait pas me laisser régner comme je l'entendais, mais qu'aussi il devait m'excuser si je préférais rester dans la vie privée. « Soit, me répondit-il, vous n'aurez plus rien du moins à me « reprocher. » (La Vérité sur les Cent-Jours, par Lucien Bonaparte, prince de Canino, page 86.)

du nombre des propriétaires, l'abaissement de la papauté, l'égalité établie entre les citoyens, le mérite récompensé, les sciences restaurées, les savans honorés, la civilisation en progrès. Ces abus mêmes que j'ai énumérés plus haut trouvaient une excuse dans les excès inhérens à la conquête, dans la nécessité continuelle de faire face à la guerre et aux révoltes, dans la résistance opposée aux innovations : malheurs funestes pour un peuple, mais passagers. Les institutions et les lois, seules choses qui durent, étaient conformes aux besoins de la société et aux opinions du siècle.

La réforme fut donc imparfaite, mal accueillie généralement sous Joseph, et mal appréciée, comme je le démontrerai, sous Joachim; mais elle était telle qu'avec le temps elle devait trouver faveur et acquérir de la force. Malgré les obstacles qu'on lui oppose, on voit marcher, en Europe, la civilisation nouvelle; et les apologistes du passé ont tort de s'en prendre aux gouvernemens légitimes, qu'ils accusent de timidité et d'inexpérience à conduire les hommes. La civilisation croît comme les chênes dans la forêt. L'arbre ne meurt point pour voir ses feuilles dispersées par les rigueurs de l'hiver, et ses branches détruites par la hache ou par la foudre, car il a en lui ses germes nécessaires de vie et de croissance.

LIVRE VII.

RÈGNE DE JOACHIM MURAT.

1808 — 1815.

CHAPITRE PREMIER.

ARRIVÉE DU ROI ET DE LA REINE A NAPLES. — FÊTES ET RÉJOUISSANCES. — MESURES MILITAIRES ET ADMINISTRATIVES.

I. Un décret de l'empereur Napoléon, qu'il appela statut, daté de Bayonne, 15 juillet 1808, portait : « Nous accordons à Joachim Napoléon, notre bien-aimé beau-frère, grand-duc de Berg et de Clèves, le trône de Naples et de Sicile, demeuré vacant par l'avénement de Joseph Napoléon au trône d'Espagne et des Indes. » Suivaient d'autres articles qui réglaient la succession au trône, et prescrivaient que Caroline Bonaparte, au cas où elle survivrait à Joachim Murat, son mari, règnerait avant son fils ; que le roi des Deux-Siciles, tant que durerait la dynastie établie, ajouterait à son titre la dignité de grand-amiral de l'Empire français ; que, par l'extinction de la maison Murat, la couronne reviendrait à l'Empire ; enfin, que le nouveau roi gouvernerait l'État à partir du 1er août prochain, d'après le statut de Bayonne du 20 juin de la même année.

En même temps, Joachim promettiat par un édit aux peuples des Deux-Siciles d'assurer leur prospérité et leur grandeur : éternelles promesses de tous les souverains; il jurait le statut de Bayonne, annonçait prochainement son arrivée, et recommandait aux ministres et aux magistrats de veiller pendant son absence au maintien de l'État. Par un autre décret, il instituait son lieutenant le maréchal de l'Empire Pérignon.

II. Dès que les Napolitains connurent le nouveau roi qui leur était destiné, ils se pressèrent tous à l'envi de questions sur sa naissance, sa vie, ses mœurs, ses actes; mais la renommée de sa bravoure absorbait tellement tout le reste, qu'un grand nombre de ces hommes qui ne sont pas à même de bien apprécier les vertus militaires, redoutaient en lui une volonté inflexible, un cœur fermé à la pitié, et un naturel guerrier, entreprenant, ambitieux, incapable de se livrer aux intérêts de la paix et du bonheur du royaume. Ces craintes étaient surtout confirmées par les dernières affaires d'Espagne et par le soulèvement de Madrid, que Joachim avait réprimé en répandant beaucoup de sang. D'un autre côté, les bienfaits du règne de Joseph étaient si faibles et se faisaient si peu sentir, les maux publics étaient si pressans, qu'un changement quelconque ne pouvait que plaire à la multitude, qui, espérant en outre que l'esprit guerrier du nouveau roi dédaignerait de s'abaisser aux pratiques odieuses et vexatoires de la police, s'attendait au moins à changer de souffrances; ce qui est encore une sorte de soulagement. Aussi Joachim était encore éloigné, qu'on célébra par toute la

ville et tout le royaume des réjouissances pompeuses, ainsi que cela se pratique d'ailleurs à l'égard de tous les gouvernans, soit par flatterie, soit par crainte.

Le 6 septembre de cette même année, Joachim fit son entrée à Naples. Il était à cheval, revêtu d'un riche costume militaire comme un jour de bataille, mais sans manteau royal, ni aucun autre insigne de souveraineté. Il reçut, devant un simulacre de porte qu'on avait élevé sur la place Foria, les hommages des magistrats, les clefs de la ville, et tous les témoignages de l'obéissance et du respect. Beau et magnifique comme il l'était, joyeux et souriant à tous les assistans, puissant et heureux guerrier, il imposait merveilleusement à la multitude. Ce fut dans l'église du Saint-Esprit qu'il reçut des mains du cardinal Firao la bénédiction sacrée en se tenant debout sur son trône, mais dans un religieux recueillement. Il se rendit ensuite au palais, et subit toutes les cérémonies avec l'aisance d'un roi accoutumé à ces grandeurs. La ville fut entièrement illuminée ; l'allégresse publique, qui souvent n'est déterminée que par quelques circonstances qui paraissent promettre le bonheur, fut sincère, et se prolongea durant toute la nuit.

III. Les premiers actes de son règne furent doux et humains : il amnistia les déserteurs, convoqua les conseils de province, retrancha quelques dépenses, même au préjudice de l'armée française qui occupait le royaume, et distribua des secours aux militaires en retraite, ainsi qu'aux veuves et aux orphelins de l'ancienne milice napolitaine, qui avaient été délaissés par son

prédécesseur. Il songea en même temps à modifier les armes de la couronne, en y ajoutant les insignes de grand-amiral de France, et en substituant son nom à celui de Joseph. Les commencemens de ce règne étaient donc aussi heureux qu'humains. La police avait suspendu ou du moins cachait ses rigueurs ; les fêtes pour l'arrivée du roi n'étaient pas achevées, qu'il y eut de nouvelles joies et de nouveaux profits pour le peuple, causés par d'autres fêtes qu'on apprêta pour la reine. Au milieu de ces espérances et de ces manifestations de prospérité publique, Caroline Murat arriva à Naples le 25 septembre. Sa réception fut moins imposante que celle du roi ; mais en revanche on fut pénétré d'admiration pour sa beauté, son maintien vraiment royal, et pour la jeunesse et la grâce de ses quatre fils ; personne ne doutait d'ailleurs que ce ne fût elle qui avait ceint le bandeau royal à Joachim.

IV. C'est au milieu de ces fêtes que le roi conçut le projet de l'expédition de Capri. Occupée par les Anglais, cette île, ainsi que je l'ai dit dans le livre précédent, était devenue un foyer de conspirations et de brigandages, sous le commandement du colonel Lowe, homme avare et méprisable. Le roi ne confia le dessein de l'attaquer qu'au ministre de la guerre, afin qu'il pût apprêter les armes et les munitions, et à un officier du génie [1], Napolitain, afin qu'il fît une reconnaissance

[1] Cet officier, c'était Colletta, dont la modestie l'a toujours porté à ne parler de lui que le moins possible. Il se trouva même à l'assaut, où il fut blessé, et le roi, pour le récompenser, le nomma lieutenant-colonel et son officier d'ordonnance.

(*Note du traducteur.*)

autour de l'île, sur un petit bâtiment, pour préciser le point de débarquement et prendre les autres renseignemens militaires nécessaires à l'opération. Déjà deux fois sous le règne de Joseph on avait tenté cette expédition, qui, pour n'avoir pas été tenue secrète, avait toujours échoué à notre honte et à notre préjudice, avec la perte de nos vaisseaux pris ou dispersés par les vaisseaux ennemis.

A la distance de vingt-six milles de Naples et de trois milles du cap des Campanelle, l'île de Capri s'élève de la mer sur une base de rochers qui la rendent inaccessible de tous côtés. A l'exception du port, il n'y a qu'un point qui offre une plage de sable assez unie, par où les petits navires pourraient aborder l'île, sans les fortes batteries et les diverses fortifications qui le défendent. Ce qu'on appelle le port est une petite anse fort resserrée, qui ne garantit qu'imparfaitement les petits bâtimens. L'intérieur de l'île se divise en deux parties : l'une, à l'est, est peu élevée ; l'autre, à l'ouest, est d'une grande élévation au-dessus du niveau de la mer. La première partie renferme la ville, appelée aussi Capri, le port, un grand nombre de maisons de plaisance, et des monumens qui attestent les honteuses débauches de Tibère ; le terrain y est très-fertile et planté en vignobles. Dans la partie de l'ouest, appelée Anacapri, le sol est stérile et pierreux, l'air toujours chargé de nuages et agité par les vents, et il n'y a qu'un village auquel on arrive par un chemin unique et étroit, coupé dans le roc au moyen de trois cent quatre-vingt-un degrés qui sont très-élevés, et la plupart escarpés et réduits en ruine, soit par la vétusté, soit par l'écoulement des eaux.

Toute l'île renferme quatre mille habitans, qui, à cette époque, obéissaient fidèlement à la garnison anglaise, forte de dix-huit cents hommes. S'il y avait quelque point où l'audace d'un homme aurait pu tenter d'aborder, il était garni de fossés, de murailles et de soldats ; le port et la rade étaient protégés par des batteries de canon, et cinq forts bien armés, dont un à Anacapri, et les autres à Capri, défendaient toute la circonférence de l'île ; la ville était entourée de murailles. Les Anglais, qui croyaient cette place inexpugnable, l'appelaient le petit Gibraltar ; mais rien ne pouvait arrêter la fougue militaire de Joachim, qui, de ses galeries, ne pouvait sans honte voir le drapeau ennemi flotter au gré du vent, et la garnison anglaise se tenir insouciante et en sûreté si près de lui.

Ayant bien mûri son projet, il fit armer en guerre une grande quantité de barques, et en fit charger un grand nombre de soldats français et de Napolitains, avec le général Lamarque pour les commander en chef. Dans la nuit du 3 octobre, les forces de l'expédition partirent en même temps de Naples et de Salerne. Le 4, vers midi, l'île est attaquée sur trois points, devant le port, devant la petite rade de Capri, et dans un endroit montueux de la côte d'Anacapri. De ces trois attaques les deux premières étaient fausses, bien qu'au nombre des barques, et à la chaleur de l'action, on eût pu les croire véritables ; celle d'Anacapri, modeste et presque imperceptible, était la seule vraie. Là, plusieurs officiers et moi, nous débarquâmes sur un rocher à fleur d'eau, et après avoir adossé une échelle contre le roc, nous parvînmes jusqu'à une certaine élévation

d'où nous nous cramponnâmes long-temps encore aux aspérités du rocher pour arriver à un endroit où nous pûmes poser une nouvelle échelle, au moyen de laquelle nous gagnâmes le sommet du roc. C'était une espèce de plateau, dont l'extrémité opposée était bornée par des pierres énormes disposées en arc, faibles et derniers obstacles pour nous avancer dans l'intérieur de l'île.

L'exemple avait été donné, et nous fûmes suivis de nouveaux arrivans qui avaient débarqué de la même manière que nous; déjà nous étions plus de quatre-vingts sur le plateau, avec le général Lamarque à notre tête; au haut de chaque échelle flottaient nos enseignes pour guider et encourager nos hommes, et l'ennemi n'avait rien vu de tout cela. Il nous découvrit enfin, et vint prendre position sur une colline qui était vis-à-vis de nous; mais arrêté par les coups de feu que nous lui envoyions derrière nos rochers, et attendant des secours de Capri, il hésitait, irrésolu, et n'osait s'approcher de plus près, pendant que nos soldats débarquaient toujours, de manière que nous fûmes bientôt au nombre de cinq cents combattans.

Cependant la mer étant devenue houleuse, nos bâtimens gagnèrent le large et le débarquement cessa; car il était impossible d'aborder notre premier rocher, et un petit nombre des plus hardis qui l'essayèrent furent submergés. Sur cinq cents que nous étions, nous eûmes sept morts et cent trente-cinq blessés, de manière que, n'étant pas assez forts pour prendre l'offensive et nous porter en avant, nous résolûmes d'attendre la nuit, qui était prochaine, espérant de cacher à l'en-

nemi la faiblesse de nos moyens et de le laisser dans l'anxiété de l'incertitude. Pendant ce temps on combattait tout autour de l'île : le colonel Lowe, plus familier avec des pratiques mystérieuses de police qu'avec le métier de la guerre, brouilla et confondit toutes les règles du commandement; autant nos barques avaient de facilité à manœuvrer sur mer, autant il avait de peine à faire mouvoir ses troupes sur l'île : il les dirigeait sans besoin et sans but, et, en attendant, le petit régiment maltais qui occupait Anacapri ne recevait pas de renfort. L'obscurité vint mettre un terme momentané aux démonstrations hostiles, sans que de part et d'autre on cessât de diriger ses pensées vers la guerre.

Mais le ciel se déclara pour nous : la lune, s'étant dégagée des nuages qui l'enveloppaient, répandit toute sa clarté sur l'horizon, et éclaira parfaitement le dos de la colline occupée par les ennemis, de manière que nous les voyions fort bien, et que nous en tuions un grand nombre, tandis que nous étions doublement défendus par nos rochers et par l'ombre projetée sur nous par la colline. Enfin, se voyant si maltraités, ils prirent le parti de se retirer, en laissant en observation quelques hommes qui, bientôt étant devenus le but de tous nos coups, tombèrent ou eurent recours à la fuite, et cette position resta tout-à-fait abandonnée. Alors, après avoir formé notre petite troupe en deux colonnes, nous franchîmes sans peine les rochers qui étaient nos derniers obstacles, et une colonne prit la droite, l'autre la gauche. Comme nous nous avancions en silence, et que nous avions laissé quelques-uns des nôtres pour continuer le feu et donner le change, nous arrivâmes inaper-

çus au pied de la colline, à une petite distance des ennemis, que nous assaillîmes vivement au milieu des cris, des détonations et des roulemens des tambours. Les ayant mis en déroute, ils se rendirent tous prisonniers, à l'exception de quelques-uns qui, se prévalant de toute la vitesse de leurs jambes, de la confusion de la nuit et de l'inégalité du pays, parvinrent à s'enfermer dans le fort.

Cette même nuit, nous investîmes le fort, après avoir occupé la tête du chemin taillé en échelle qui conduit à Capri, et autant de terrain que nous en connaissions à Anacapri. Le 5, dès le point du jour, le général Lamarque envoya un parlementaire pour sommer la garnison de se rendre avec le fort, et pour menacer les ennemis des dernières extrémités s'ils persistaient dans une défense qu'on leur fit croire impossible; aussitôt après une courte délibération, ils rendirent le fort et se constituèrent prisonniers au nombre de trois cents, que le général Lamarque joignit aux quatre cents prisonniers faits la nuit, pour les envoyer en triomphe à Naples. Ils y arrivèrent au moment même où la malveillance des uns, la pusillanimité des autres, et les sots discours du peuple, qui se plaît toujours à colporter des désastres, répandait partout le bruit que nous étions entièrement détruits ou faits prisonniers; tandis que, maîtres déjà d'Anacapri, et par conséquent de toute l'île, nous jouissions de la gloire de nous être emparés d'une position imprenable, d'avoir attaqué une garnison quatre fois plus nombreuse que nous, et de tenir prisonniers le double de nos forces! tandis que Français et Napolitains, nous étions tous fiers, les uns de combattre sous

les yeux d'un général brave et expérimenté, les autres d'être admirés par notre nouveau roi et par notre belle ville de Naples qui nous contemplait; tous rivalisant de zèle et de courage. Quelle situation différente de celle qu'on nous faisait! Le premier jour, le roi ne cessa d'observer de ses galeries l'attaque et la défense, d'envoyer des ordres et des instructions; le jour suivant, il reprit de bonne heure les soins de la veille; mais, impatient de l'issue du combat, il se porta à Massa, le plus près qu'il pouvait de Capri.

V. Dans cette même journée du 5, après avoir reconnu le promontoire d'Anacapri, fait nos campemens et dressé une batterie de canons contre la ville qui était à une grande portée au-dessous de nous, on régla toutes les parties du service, et on appela de nouvelles troupes qui nous arrivèrent par le même point de débarquement; car après avoir fait des reconnaissances sur les lieux, on n'en trouva pas de plus facile que celui qui avait été choisi de loin et à la hâte. Ayant attendu la nuit, nous descendîmes vers Capri, nous attendant à chaque pas à rencontrer l'ennemi, puisque le terrain était très-propre à la défense, en raison des maisons, des murs et autres sortes d'obstacles qui s'y trouvaient; mais le colonel Lowe, avec plus de mille soldats, se tenant enfermé dans la ville, nous l'investîmes pendant qu'il faisait encore nuit, et au jour nous en commençâmes le siége.

Cependant les Anglais qui étaient à Ponza et en Sicile, avertis du danger de Capri, accoururent avec plusieurs bâtimens de guerre, et se mirent en relation avec la

ville au moyen du port. Après avoir coupé nos communications avec Naples, ils tentaient ou simulaient des attaques à Anacapri, et troublaient le siége par un feu bien nourri. Alors les Franco-Napolitains, obligés de pourvoir en même temps à la défense et à l'attaque, se virent chargés d'un surcroît de travaux et de gloire : ils dressèrent une nouvelle batterie de brèche, qui n'en avait guère que le nom, puisque la ville était à trois cents mètres; et, ayant commencé le feu, les boulets, qui étaient de six, trouaient les murs sans les ébranler, de manière qu'il fallut diminuer la charge pour obtenir quelque effet de brèche. Cependant le colonel Lowe, naturellement faible, et découragé d'ailleurs par un grand nombre de Napolitains qui, s'étant réfugiés à Capri pour éviter la peine due à leurs crimes, ou pour ourdir des conspirations contre le gouvernement de Naples, redoutaient de tomber entre ses mains, arbora un drapeau pour demander la paix. Ce jour même, 18 octobre, on conclut un traité d'après lequel il rendit la ville, les forts, les magasins, avec tout l'attirail de guerre, et se constitua prisonnier avec sept cent quatre-vingts soldats anglais ou corses pour être transportés en Sicile, sous le serment de ne combattre pendant un an et un jour ni les Napolitains, ni les Français, ni leurs alliés. Ces misérables qui se trouvaient réfugiés à Capri furent reçus, avant le traité, sur les bâtimens anglais. Nous prîmes donc possession de la ville; et, deux jours après, nous fîmes partir les prisonniers au moment même où il leur arrivait de Sicile d'autres bâtimens de guerre avec des troupes et des munitions : c'était trop tard.

Capri resta avec une bonne garnison, et fut mieux fortifiée par les Français, car le dernier siége avait fait découvrir beaucoup de défauts dans les fortifications, qui, d'ailleurs, devaient être désormais considérées sous un autre point de vue, attendu que l'île était devenue partie du royaume, d'ennemie qu'elle en était. Le roi laissa aux insulaires les impôts d'une année; mais cette libéralité ne valait pas pour eux les profits qu'ils tiraient de la contrebande, de la prodigalité des Anglais et des dissipations qu'ils faisaient des deniers publics pendant la guerre.

VI. Ce fait d'armes, qui tourna tout à la gloire de Joachim, fut suivi d'importantes améliorations. Le décret de Joseph qui avait mis les Calabres en état de guerre fut révoqué, et ces provinces rentrèrent sous l'empire paisible des lois. On permit aux exilés de revenir dans leur patrie, on mit en liberté les criminels politiques, et l'on mit un terme à toutes ces surveillances odieuses que la police avait jusqu'alors crues nécessaires, ou tout au moins prudentes. Cependant ces mesures ne s'appliquèrent pas aux détenus de Compiano, de Fénestrelles, ainsi qu'à d'autres qui se trouvaient dans diverses prisons de la France, attendu qu'ils étaient très-nombreux, et que le retour de plusieurs d'entre eux aurait pu offrir des dangers pour la société. Tels sont les effets du despotisme : les crimes, les délits, l'innocence, frappés de la même peine; et lorsque le pouvoir, par suite des circonstances, veut user de modération et revenir sur sa conduite passée en révoquant ces condamnations, il est retenu par le dan-

ger qu'offre à l'État la liberté de quelques pervers ; et les bons éprouvent toute la rigueur de la tyrannie sans en ressentir les bienfaits. Dans la suite du règne de Joachim, il y en eut plusieurs qui revinrent de leur cruelle détention, mais le plus grand nombre y avait péri, tandis que les plus mauvais étaient en vie : la mort avait frappé de préférence les innocens, parce qu'ils supportaient leur peine injuste avec plus d'amertume.

En même temps, on travailla activement dans tout le royaume à éloigner les obstacles que les vieilles habitudes opposaient aux nouveaux codes. Parmi les personnes qui prirent le plus de part à ces travaux, je dois mentionner ici honorablement le ministre comte Ricciardi, afin que la gloire qui lui est due dure au moins autant que ce faible livre. Le registre des naissances, des décès et des mariages fut confié à des magistrats civils; le mariage ne pouvait se célébrer à l'église comme sacrement, s'il n'avait été préalablement célébré à la maison-de-ville comme pacte social. On ouvrit aussi le registre des hypothèques, ce qui offrit plus de difficultés, attendu que plusieurs intérêts individuels s'y opposaient; mais le gouvernement étant demeuré ferme dans sa résolution, les propriétés furent bien établies, et les créances assurées. Beaucoup de familles nobles, qui, dans le désordre et la négligence de l'économie domestique, ignoraient le véritable état de leur patrimoine, le trouvant très-modique ou tout-à-fait nul, de riche qu'ils le supposaient, en accusaient à tort le gouvernement et les nouvelles lois. L'établissement de ce livre ne permit plus, comme par le passé, des subterfuges trompeurs, tels que les patrimoines

deduits, les administrations économiques données ou demandées, les *cedo bonis*, et autres fraudes sur la propriété.

VII. Pour la partie administrative, un décret établit en même temps la municipalité de Naples et la préfecture de police : on ôta diverses attributions à cette dernière institution pour la conférer à la première; de manière que la préfecture, tant détestée, devint moins une magistrature royale qu'une magistrature civique. On nomma un corps d'ingénieurs des ponts et chaussées. Instrument de civilisation et de richesse, cette partie d'administration, qui avait été tout-à-fait négligée sous les vice-rois, se ressentit de la magnificence de Charles de Bourbon, ainsi que je l'ai rapporté dans le premier livre; mais pendant le long règne de son fils, le peu de nouvelles routes qui furent construites le furent moins dans l'intérêt public que pour la commodité de ses châteaux et de ses rendez-vous de chasse. Joseph érigea un comité de travaux publics et deux inspections pour les ponts et chaussées : le comité resta le même sous Joachim; mais les inspections s'étendirent jusqu'à devenir un corps nombreux d'habiles ingénieurs, dont je rapporterai les travaux en temps et lieu.

Joseph avait promis, par un décret, de fonder à Aversa une maison d'éducation pour les jeunes personnes de famille noble; Joachim l'établit à Naples dans l'édifice appelé des Miracles; et comme elle était sous les auspices de la reine, qui en prenait un soin particulier, elle fut appelée maison Caroline. La no-

blesse, on ne la recherchait pas dans les titres et les parchemins des ancêtres; mais on la faisait consister dans la probité, l'aisance et la considération des familles; de manière que cet établissement renferma les noms les plus illustres de l'ancienne noblesse et les plus estimés du siècle. Cette maison, dont le mérite, l'importance et la réputation avaient beaucoup grandi au bout de sept ans, fut conservée en 1815, malgré la chute de ses fondateurs, et subsiste encore avec ses réglemens primitifs. Elle a contribué et contribue encore puissamment à améliorer les mœurs domestiques, en répandant dans la société des épouses vertueuses et de bonnes mères de famille. J'ai parlé dans ce livre, et quand l'occasion se présentera, je parlerai brièvement de temps et de faits éloignés, parce qu'ainsi l'exige la nature du règne de Joachim, qui a mis à exécution et amélioré les institutions théoriques et imparfaites de Joseph, et a poussé les Napolitains, lui à leur tête, dans le chemin des grandeurs, de l'ambition et des précipices. Pour cela, il me fallait esquisser rapidement, et comme par groupes, ce qu'il a fait comme successeur d'un autre roi, avant de décrire successivement, et dans l'ordre des événemens, les actes dont il a été lui-même le moteur.

VIII. Dans cette catégorie il faut ranger en première ligne la milice soldée et la milice urbaine. Dès son arrivée à Naples, Joachim organisa deux régimens de vélites et d'autres troupes sous des noms nouveaux; car cette ruse est souvent nécessaire pour enrôler des hommes. Joseph n'avait pas osé établir la conscription,

et en cela il était retenu par des considérations graves, sérieuses, qui, dans les premiers temps, ne furent pas même dédaignées par l'aventureux Joachim. En effet, le brigandage attaché au pays, la répugnance que les peuples nourrissaient contre le service militaire, les facilités que les conscrits avaient pour se réfugier en Sicile, faisaient craindre que des hommes destinés à nous servir ne fussent recrutés au profit de nos ennemis. Ainsi les régimens de Joseph avaient été composés d'hommes tirés des prisons ou des galères, de brigands amnistiés, de vauriens embauchés par la police, et enfin (ce qui était la partie la plus saine et la moins nombreuse) des prisonniers des dernières guerres de Calabre. On les rassemblait dans des places fortes, avec défense d'en sortir; et, aussitôt qu'ils étaient instruits, on les envoyait dans des pays éloignés. Les deux régimens de vélites n'inspiraient pas tous ces soupçons, parce qu'ils se composaient de gentilshommes qui, pour ne pas laisser leurs familles en butte aux vengeances de l'administration, étaient aussi éloignés du brigandage que d'une fuite en Sicile.

A l'égard des milices urbaines, le roi fit paraître une loi qui, ayant le défaut de taxer trop fortement les citoyens et d'exiger trop de service des militaires, semblait dictée par l'avarice pour imposer aux peuples des travaux et des tributs; c'était moins dans l'intérêt de la société que dans celui du pouvoir que cette loi paraissait conçue. Cependant cette milice, par l'effet de la volonté du roi et des mesures continuelles qu'il prit, parvint à bien servir, à combattre, à contracter des habitudes guerrières et à nourrir le désir de la

gloire. A cette occasion, on peut remarquer que la dernière invasion française dans le royaume de Naples, ou pour mieux dire en Italie, diffère des précédentes, soit françaises, soit d'autres nations, sur un point essentiel : c'est qu'elle a armé les peuples vaincus, ce qui ne se voit pas ordinairement dans les conquêtes, attendu que pour cela il faut joindre à un vif désir du bien public une pensée d'ordre et de stabilité.

IX. Mais des instrumens de guerre aussi faibles et aussi incertains ne suffisaient pas aux désirs ambitieux de Joachim. Dès le commencement de 1809, il exaltait et récompensait magnifiquement les services des régimens napolitains qui combattaient en Espagne; il prodiguait des louanges et des présens à tout soldat, soit de la milice soldée, soit de la milice urbaine, qui donnait une preuve de bravoure dans la guerre à l'extérieur ou dans la guerre contre le brigandage; dans les cercles de la cour, dans les conversations du roi, dans les usages, les manières et la mode, on n'estimait que la guerre et les formes militaires. Après avoir encouragé de tant de façons et propagé, autant que possible, le goût des armes, Joachim publia la loi de la conscription. Tout Napolitain, de 17 à 26 ans, devait être inscrit dans le livre de la milice, afin qu'on en tirât au sort deux noms sur mille : de cette manière l'armée aurait tous les ans une levée de 10,000 soldats. Pour favoriser le développement de la population, la loi exemptait les hommes mariés et les fils uniques; par une sollicitude louable, elle exemptait aussi les fils aînés de veuve et ceux qui étaient jugés exceller dans les sciences

ou dans les arts, afin d'encourager et de récompenser l'étude. Le service n'était pas limité, ce qui était une faute et une injustice.

Cette loi déplut au peuple, parce que, malheureusement, il est toujours trop porté à se lasser de l'impôt et du recrutement, qui constituent cependant la richesse et la force des États, et sont des instrumens de grandeur, de civilisation et d'indépendance. La ville de Naples, qui avait le honteux privilége de ne pas fournir d'hommes à la milice, le perdit alors, ainsi que quelques castes et quelques familles qui jouissaient de cette immunité. Mais ce qui augmentait surtout le mécontentement des Napolitains, c'était de penser que ces soldats allaient servir les projets ambitieux de l'empereur des Français, en combattant pour une cause qu'ils appelaient étrangère, dans des pays lointains, parmi les périls et les travaux que la guerre leur réservait au milieu de nations barbares et sous des climats étrangers. Ces sentimens étaient gravés dans le cœur de tous, et je les ai entendus manifester par le roi lui-même, qui se plaignait de sa dépendance de la France et de l'autorité absolue que son beau-frère exerçait sur lui. En vain j'essayais de lui faire entendre que les guerres de l'empereur Napoléon étaient en faveur de la civilisation nouvelle contre l'ancienne, et par conséquent une cause et un devoir communs à tous les États nouveaux ; Joachim semblait prendre mes paroles pour une adroite flatterie, et ne cessait de déplorer la position dépendante dans laquelle il se trouvait.

Aussitôt après la publication, la loi reçut son exé-

cution. Une autre faute particulière à cette époque, c'était de mener les affaires avec toute l'impétuosité des révolutions, et cette précipitation était souvent aggravée par le manque de discernement ou par le zèle indiscret des autorités subalternes : l'intendant dans sa province, le sous-intendant dans son district, le syndic dans sa commune, tous faisaient la conscription de la manière la plus expéditive, dans le dessein de s'en faire un mérite et d'en être récompensés. Dans ce travail, fait ainsi à la hâte, on devait nécessairement négliger les formes et commettre parfois des injustices, qui n'en paraissaient que plus odieuses. C'est ainsi que les conscrits, se croyant moins choisis par le sort que par la malveillance des autorités, se dérobaient en fuyant ou en se cachant ; alors on poursuivait les réfractaires, on punissait leurs familles, et on leur arrachait des amendes. Ces désordres effrayans eurent lieu pendant quelques années, jusqu'à ce que le gouvernement eût le bon esprit de pratiquer un mode de conscription avec probité, et que le peuple eût la patience de le subir volontairement.

X. Les soldats une fois rassemblés, on les forma en régimens de toutes les armes, on agrandit les casernes, on fonda même de nouvelles écoles et de nouveaux colléges. L'armée absorbait alors la plus grande partie du trésor, et comme elle augmentait tous les ans, les impôts existans ne suffirent plus aux besoins des finances ; on en créa de nouveaux, on usurpa les revenus des communes, enfin la plus grande partie des trésors dont Joachim était redevable à la guerre et à la fortune,

furent engloutis pour l'armée. Cependant toutes ces privations, tous ces efforts du pays et du roi ne produisirent pas l'effet qu'on en espérait, parce que Joachim, peu propre à l'étude des peuples, peu versé dans l'histoire de Naples et d'Italie, n'ayant d'expérience que sur ses Français, s'imaginait que les hommes de notre pays avaient, comme les siens, la même intelligence éclairée, le même penchant pour la guerre, la même persévérance dans les travaux, et le même aiguillon de gloire et d'honneur. En conséquence, espérant gagner l'affection des soldats par la douceur de son autorité, il relâcha la discipline, et fit consister la force de son armée moins dans le choix des hommes que dans leur nombre. Il continua à tirer des prisons des hommes qu'il incorporait avec les jeunes conscrits; il pardonnait ensuite les fautes de tous, il en palliait tous les défauts, en secondait tous les désirs. Cette multitude, qu'on appelait une armée, au lieu d'être une partie de la société, était une faction dans l'État, et Joachim, au lieu d'en être le roi, n'en était que le chef. Ces soldats étaient d'une tenue magnifique, beaux, présomptueux, audacieux et hardis dans les hasards de la guerre; on aurait pu en espérer une entière obéissance, si le caractère et le jugement de Joachim eussent été meilleurs. La discipline n'est pas une vertu de l'armée, c'est celle du chef; tous les hommes fléchissent devant elle, parce que tous les cœurs sont soumis à l'influence de la loi, de la justice, des peines et des habitudes; un général d'armée est sûr de l'obéissance de ses troupes, s'il est sévère pour lui-même comme pour les autres, si en exigeant inflexiblement l'obéissance de ses subordonnés,

il obéit lui-même le premier à la loi, s'il est soldat pour les travaux, général pour le commandement, et s'il est exempt de toute faiblesse ; mais tel n'était pas Joachim.

Bientôt, voulant passer en revue les troupes qu'il avait rassemblées en si peu de temps, il décida que le 25 mars, jour de sa naissance et de celle de la reine, on distribuerait les drapeaux aux nouveaux régimens de l'armée et aux légions civiques. Suivant une impulsion naturelle qu'il croyait dictée par la politique, le roi fit pour cette cérémonie des préparatifs immenses, et se persuada, avec trop de présomption peut-être, qu'il imprimerait facilement dans l'esprit de ses sujets les sentimens de sa puissance et de la confiance publique par une pompeuse solennité, par sa brillante tenue et par la richesse de son cortége. Il appela des provinces l'élite des légionnaires et des soldats, fit dresser un trône magnifique dans un vaste emplacement sur les quais de Chiaja, et fit tout disposer avec un luxe oriental. Pendant ce temps, les compagnies des troupes soldées s'avançaient vers Naples en opérant leurs marches selon le mode habituel, tandis que celles des légionnaires, en leur qualité de bandes civiques, et par la volonté du gouvernement, étaient nourries, logées, fêtées par les communes qui se trouvaient sur leur passage, et laissaient éclater une vive joie au milieu de l'allégresse universelle. A leur arrivée à Naples, les légionnaires ne furent pas logés dans les simples casernes militaires, mais bien dans les palais des nobles, des riches et même des ministres du roi. Comme un seul jour ne suffisait pas pour les cérémonies de cour et pour

les fêtes qu'on appela des drapeaux, on fixa pour ces dernières la journée du 26. Ce jour-là, les régimens français et napolitains qui se trouvaient dans la ville, ainsi que d'autres régimens venus de Salerne et de Capoue, au nombre de 12,000 hommes, défilèrent sur les quais de Chiaja, devant le roi se tenant sur son trône; à ses côtés, la reine avec la famille royale, les ministres, les grands de l'armée et de la cour, assistaient à la cérémonie dans des tribunes fastueuses. A la droite du trône on avait élevé un autel sur lequel était une croix avec les drapeaux, et sur un riche siége était assis le cardinal Firao, revêtu des habits et des ornemens pontificaux. Les compagnies destinées à recevoir les drapeaux de la main du roi se tenaient tout près.

Il pleuvait à verse, mais selon les habitudes militaires, le mauvais temps ne fut pas un obstacle à la cérémonie, et au signal convenu que donna l'artillerie des forts et des vaisseaux, le cardinal fit la bénédiction des drapeaux à voix haute et retentissante; après les avoir bénis, il les prit en faisceau, et, à travers la pluie battante, les porta au roi qui les fit disposer tout autour du trône. Tout d'un coup lorsque les compagnies s'approchèrent successivement pour les recevoir et prêter serment, le ciel s'éclaircit, et le beau temps fut pris par le peuple comme un présage de la prospérité qui les attendait. La fête continua par des banquets, des jeux et des spectacles offerts aux légionnaires. Pour consacrer le souvenir de ce jour, on frappa une médaille d'argent, portant d'un côté l'effigie du roi, et sur le revers quatorze drapeaux (autant que les provinces),

disposés en trophée, ayant pour exergue ces mots : *sûreté intérieure*, et pour légende : *aux légions provinciales, le* 26 *mars* 1809. Après cela, les compagnies retournèrent dans leurs provinces, où d'autres fêtes les attendaient.

XI. Ces apparences de prospérité et de force étaient pour la cour de Sicile un sujet de crainte et de mécontentement, tandis que les succès de l'armée française en Espagne inspiraient les mêmes sentimens à tous les autres ennemis de la France. De là, de nouvelles ligues suivies de mouvemens hostiles en Allemagne, et des préparatifs d'une expédition anglo-sicilienne contre le royaume, que je vais rapporter en tant qu'ils se rattachent à mon sujet. Après avoir acquis frauduleusement l'Espagne, il s'en fallut de beaucoup que l'empereur des Français en demeurât paisible possesseur. On vit éclater dans toutes les parties de ce royaume des séditions et des soulèvemens que les Anglais fomentaient en faisant appel à la fierté des Espagnols et en les soutenant par des envois d'armes et d'argent d'abord, puis par des vaisseaux et des soldats. Pour soumettre entièrement ce pays, Bonaparte rassembla deux cent mille hommes sous les ordres des plus illustres généraux, et, à la tête de cette puissante armée, il marcha sur Madrid, rencontra les troupes espagnoles et les défit. A mesure qu'il s'avançait en occupant les places fortes, il fit un grand carnage des ennemis qui s'opposaient à sa marche et fit un grand nombre de prisonniers. Mais la guerre grandissait : il y avait encore 40,000 Anglais qui se tenaient bien fortifiés dans le

Portugal et dans la Galice ; aussi Bonaparte dut envoyer de Madrid des corps détachés qui allaient soumettant les provinces, pour se rallier ensuite et se diriger contre Lisbonne. Ainsi finit l'année 1808.

Au commencement de l'année suivante, une forte armée anglaise fut défaite dans la Galice par les Français, et poursuivie jusqu'à La Corogne. En même temps, d'autres corps français marchaient contre le Portugal ; les Espagnols, partout où on les rencontrait, étaient mis en déroute. L'Empereur était passé de Madrid à Valladolid ; les Anglais, battus de nouveau à La Corogne, se réfugièrent sur leurs vaisseaux ; la ville se rendit. Tout allait au souhait des armes françaises en Espagne ; aussi l'Angleterre, reconnaissant la nécessité d'une puissante diversion, engagea l'Autriche à commencer soudainement les hostilités contre la France. En ayant eu connaissance, Bonaparte revint à Paris, rappela d'Espagne la garde impériale, convoqua ses alliés, fit de nouveaux traités, et se prépara à entrer en campagne. La guerre d'Espagne avait amené, comme diversion, la guerre d'Allemagne ; celle-ci entraîna les guerres de Hollande, du Tyrol, de Pologne et d'Italie, et par conséquent celle de Naples. Aussi, de Lisbonne à Flessingue, de Flessingue à Varsovie, de Varsovie à Reggio, on voyait en armes toutes les nations de l'Europe ; deux millions d'hommes qui combattaient, non pas comme des hordes barbares, mais guidés et commandés par les plus habiles capitaines : jamais on n'avait vu réunies sur le globe autant d'armées, combattant sur une plus vaste étendue de terrain, avec plus d'événemens et de combats sanglans.

XII. Les premiers mouvemens furent opérés, le 10 avril, par le prince Charles, qui conduisit les Autrichiens sur les confins de la Bavière; bientôt l'archiduc Jean, avec d'autres forces, déboucha en Italie par la route du Tagliamento; en même temps, d'autres troupes, sous les ordres de l'archiduc Ferdinand, se dirigeaient sur le grand-duché de Varsovie; et d'autres, peu nombreuses, il est vrai, mais espérant soulever et se joindre tout le Tyrol, étaient commandées par les généraux Jellachich et Chasteler. Toutes ces forces s'élevaient à 400,000 hommes. Bonaparte, de son côté, prit avec lui 200,000 soldats, moitié Français, moitié alliés, pour se porter contre le prince Charles; il chargea le vice-roi d'Italie de résister avec les troupes italiennes et françaises; il assigna le Tyrol au duc de Dantzick, avec quelques troupes françaises et bavaroises, et chargea de la Pologne le prince Poniatowski, à la tête de troupes françaises et polonaises. La Hollande se tenait encore l'arme au bras; les Deux-Siciles paraissaient aussi se tenir en repos; mais, dans l'île, le général Stewart et la reine Caroline apprêtaient des vaisseaux et des soldats; tandis que Joachim, à Naples, rassemblait ses troupes et les disposait dans les camps ou dans des positions avantageuses pour se tenir sur la défensive. Cependant il cherchait à dissimuler les craintes qu'il avait d'être attaqué, et affectait une confiante sécurité.

Les premiers faits d'armes furent tout à l'avantage de l'Autriche, car le prince Charles envahit une partie de la Bavière; l'archiduc Ferdinand occupa une partie de la Pologne; Jellachich et Chasteler repoussèrent

vers l'Italie les forces bavaroises et françaises en soulevant tout le Tyrol; enfin l'archiduc Jean expulsa les corps italo-français de la Carinthie et de la Styrie, s'avança en Italie, et occupa Vérone. Ces succès, qui s'expliquent par la première impétuosité des assaillans et par la nécessité où étaient les assaillis de se réunir et de se prémunir contre l'attaque, n'en frappaient pas moins tous les esprits, et le plus grand nombre voyait dans ces événemens une victoire décisive de l'Autriche sur la France. Le gouvernement de Naples, par une prudence mal entendue, cherchait à cacher ces revers, que la cour de Sicile, de son côté, divulguait en les exagérant; c'est pourquoi, si l'expédition anglo-sicilienne se fût mise en mouvement contre nous à cette époque, elle aurait trouvé autant de vigueur dans ses partisans que de découragement dans ses ennemis; mais l'hésitation, la lenteur et les soupçons réciproques qui existaient entre les ministres de Sicile et d'Angleterre, en retardèrent le départ. En attendant, Napoléon, voyant que le nœud de cette guerre immense était en Bavière, y accourut avec ses Français, qu'il joignit aux corps de la Confédération germanique en en faisant une seule armée, et au bout de trois jours, par les mouvemens stratégiques qu'il savait si bien combiner, il parvint à combattre, dans les champs de Taun, avec la supériorité du nombre. Après cette première affaire, il sortit aussi victorieux de celles d'Abensberg et d'Eckmühl; il combattit devant Ratisbonne, prit la ville, coupa et dispersa l'armée ennemie, et marcha rapidement sur Vienne, qui se rendit aussitôt, le 12 mai 1809. Il fit prendre un peu de repos à

son armée dans cette capitale ; puis il reçut bientôt de nouvelles troupes qui lui arrivèrent, et, des deux côtés, on se prépara encore à la guerre.

L'archiduc Jean, en Italie, ayant appris les incroyables revers de Bavière, dut changer son plan stratégique ; et, se mettant sur la défensive, il quitta Vérone et ne songea plus qu'à se retirer vers l'Allemagne, en passant par Klagenfurt et par Grætz ; mais, rejoint par l'ennemi à la Piave, il y fut vaincu, et les derrières de son armée, étant toujours aux mains avec les troupes victorieuses qui le poursuivaient, étaient rompus et maltraités : triste et inévitable condition d'une armée qui ne cherche qu'à battre en retraite. Arrivé en Hongrie, il y fut plus en sûreté après avoir opéré sa jonction avec le prince Charles, en même temps que l'armée italo-française opérait la sienne avec Bonaparte, sur les hauteurs du Sommering.

Dans le Tyrol, l'échec que subirent les armes de l'Autriche fut encore plus rapide et plus grave ; car, aussi inconstant que la fortune, le peuple, qui s'était levé tout en armes, se dispersa à la nouvelle des événemens de Bavière. Alors Jellachich et Chasteler, se retirant avec leur petite armée vers la Basse-Hongrie, toujours poursuivis et battus par le duc de Dantzick, tombèrent dans l'avant-garde italienne, et furent si complètement mis en déroute, qu'il ne s'en sauva qu'un très-petit nombre. En Pologne, la guerre languissait : c'étaient des trèves, des manœuvres inutiles, pour temporiser et gagner du temps, attendu que Poniatowski était moins fort que l'archiduc Ferdinand, et que celui-ci était découragé par les désastres de Bavière et de Vienne.

Les affaires d'Allemagne étaient racontées et exagérées à Naples; la jactance de l'armée surtout était extrême, encouragée qu'elle était par le gouvernement, qui, en tout, cherchait à donner du cœur aux siens, et à intimider en même temps les partisans de la cour de Sicile, afin d'éloigner ou d'empêcher l'expédition anglo-sicilienne qui se préparait. A cette époque, Napoléon envoya de Vienne un décret, par lequel il dépouillait le pape du pouvoir temporel, réunissait à la France les États du Saint-Siége, déclarait Rome ville libre et impériale, et allouait un traitement convenable au pontife, qui demeurait toujours chef du clergé. L'exécution de ces grands changemens était confiée au roi Joachim. Une junte, dont faisaient partie le général français Miollis et le ministre de Naples Salicetti, s'étant assemblée à Rome, commença à exécuter ces mesures; mais le pape s'enferma et se fortifia dans le Quirinal, et le peuple de Rome semblait applaudir à cette nouveauté, parce que ceux qui en étaient affligés dissimulaient leurs sentimens. Peu de temps après, le pape écrivit et publia la bulle d'excommunication contre l'auteur et les ministres de sa spoliation; néanmoins, bien que l'autorité du pape fût encore en crédit auprès des peuples, l'excommunication ne produisait rien, et cette spoliation servait les intérêts des États nouveaux, qui se montraient par là fermes et constans dans leur mission de civilisation, et au-dessus des haines que pouvait leur susciter l'ignorance du vulgaire. Dans la suite, cet acte rationnel d'autorité dégénéra en exécrable tyrannie, lorsqu'on fit subir au pontife les horreurs d'une dure captivité, qui fut in-

juste, même politiquement, parce qu'elle était insensée.

Ainsi tout prospérait au gouvernement de Murat ainsi qu'à l'empereur Napoléon, lorsque, le 11 juin, le télégraphe de la Calabre annonça l'expédition anglo-sicilienne, forte d'un grand nombre de bâtimens de guerre et de transport, qui, ayant levé l'ancre des îles Ioniennes, étaient sortis nouvellement des ports de Palerme et de Melazzo.

XIII. Les premières nouvelles avaient été d'autant plus effrayantes qu'elles étaient vagues et incertaines; plus tard, après avoir bien considéré la flotte, le télégraphe rapporta qu'il y avait sur les mers de Calabre soixante bâtimens de guerre de toutes grandeurs, et deux cent six de transport; que les pavillons indiquaient qu'il y avait à bord des princes, des amiraux et autres dignitaires d'un rang élevé, et qu'enfin le pont de chaque vaisseau était encombré de soldats anglais et siciliens. A l'aide de ces indices et des relations que le gouvernement avait eues précédemment, on sut que don Léopold, prince royal de Sicile, commandait de nom cette expédition, mais que le général anglais Stewart en avait le commandement réel; on sut de plus que la flotte portait quatorze mille hommes de troupes réglées, plusieurs généraux, plusieurs personnages marquans, dont la bravoure ou l'habileté les rendait éminemment propres aux guerres civiles, et enfin jusqu'aux juges d'une commission d'État, les mêmes qui étaient si tristement célèbres par les déplorables événemens de 1799.

Peu de temps après, on vit sortir du port de Messine deux nouvelles flottes, dont l'une débarqua dans le golfe de Gioja quatre cents brigands et soldats; l'autre débarqua également trois mille soldats et un grand nombre de brigands entre Reggio et Palme. Les soldats de Gioja, s'étant joints à ceux de Palme, campèrent sur les monts de la Mélia, qui forment l'extrémité de la chaîne des Apennins. Ces hommes entreprirent le siége de Scilla, tandis que les brigands se dispersèrent dans les bois et dans les pays mal défendus, en cherchant à soulever les hommes faibles ou de mauvaises mœurs, et en commettant des meurtres, des vols et toute espèce de dévastations. En même temps les trois flottes croisaient tout autour du royaume, dans l'Adriatique, la mer Ionienne et la mer de Toscane : elles menaçaient les places fortes, attaquaient les faibles, et laissaient à terre des proclamations et des brigands pour fomenter la rebellion. Le but principal de tous ces mouvemens était, pour les Anglais, le besoin de faire diversion aux guerres d'Italie et d'Allemagne, et pour la cour de Sicile, l'espoir de s'emparer du royaume, ou tout au moins d'exercer des vengeances et des pirateries.

XIV. De notre côté, on prenait les mesures nécessaires pour la défense, et toutes les troupes étaient en mouvement. Joachim, naturellement actif, déploya surtout dans cette circonstance, où il s'agissait de ses intérêts gravement compromis, une grande vigueur et une activité infatigable : il envoyait ses ordres, ses instructions, ses conseils; il se rendait dans les camps,

dans les casernes, sur le port; il était partout. Il confia la défense de la ville à la milice urbaine, à laquelle il ajouta la dénomination de volontaires choisis; et bientôt, dans le dessein de défendre le pays et d'être agréable au roi, chacun voulut s'inscrire dans ce corps, les magistrats, les nobles, les officiers civils, enfin tous les hommes influens par leur nom et par leurs richesses. Joachim rappela de Rome le ministre Salicetti, homme de police dont il connaissait l'habileté, et, moins par besoin que par affection, il lui rendit son ancienne puissance. Les troupes se formèrent en trois camps, le premier, de quatre mille hommes, à Monteleone; le second, de mille six cents, à Lagonegro; le troisième, de onze mille, à Naples et dans les environs. Murat n'avait donc pas dix-sept mille hommes de troupes réglées, car, peu de temps avant, il en avait envoyé six mille à Rome pour opérer les changemens politiques dont j'ai déjà parlé, et il avait plusieurs régimens dans le Tyrol et en Espagne. Il avait donné le soin de la sûreté intérieure du royaume aux milices provinciales, la garde de la ville aux volontaires choisis, et celle des places fortes à des hommes qu'il avait retirés de l'armée comme peu propres à un service actif. Cependant un air de tranquillité régnait au milieu de ces agitations : on voyait le roi toujours souriant et joyeux avec les Napolitains; la reine, avec ses fils, fréquentant les promenades publiques et les spectacles; les dépenses de luxe augmentées; les magistrats, les autorités, le conseil d'état, remplir leurs fonctions habituelles, enfin les actes et les décrets du gouvernement comme dans des temps de paix et de sécurité.

L'escadre ennemie s'avançait toujours, en débarquant sur les points mal gardés de la côte des soldats et des brigands : ceux-ci couraient le pays pour le dévaster; ceux-là se tenaient à terre pendant quelques heures, au bout desquelles ils regagnaient la mer, soit volontairement, soit chassés par les nôtres. Après dix jours d'une lente navigation, elle vint mouiller dans les eaux de Naples, et déploya pompeusement toutes ses voiles, de manière que le golfe en paraissait couvert, tant les navires étaient nombreux et artistement rangés. Elle demeura ainsi disposée pendant deux jours, et le troisième, elle attaqua Procida et Ischia pour y déposer les malades et rafraîchir les chevaux. Procida se rendit aux premières manifestations hostiles, Ischia opposa une faible résistance; le peu de soldats qui défendaient ces deux îles furent envoyés prisonniers en Sicile.

Les jours suivans, la flotte resta encore dans l'inaction: aussi la grande multitude du peuple qui, à sa première apparition, avait été saisie de terreur, se portait alors en foule pour la considérer tranquillement comme un spectacle. Un corps de troupes, composé en grande partie de cavalerie, gardait la côte, de Portici à Cumes; il y avait quelques bataillons pour défendre les hauteurs de Pausilippe, et le reste de l'armée était campé sur celles de Capodimonte. Tout restait ainsi tranquille, et il n'y aurait pas eu d'autres événemens, si Murat, par une résolution imprudente, n'eût appelé à Naples sa flottille, qui était à l'ancre et en sûreté à Gaëte, consistant en une frégate, une corvette et trente-huit barques canonnières. Pour exécuter cet ordre, le capitaine de

frégate Bausan leva l'ancre, et traversa pendant la nuit une partie de la flotte ennemie, moins protégé par les ténèbres que par l'incroyable témérité de l'entreprise. Bientôt le jour parut, et ces bâtimens, qui naviguaient sous notre pavillon, furent aussitôt remarqués; alors plusieurs vaisseaux anglais allèrent à leur rencontre, assurés de saisir leur proie, puisqu'ils combattraient dix contre un. Mais leur victoire fut incertaine, difficile et sanglante; car les Napolitains, rasant la côte pour avoir le secours des batteries qui s'y trouvaient, et pouvoir se réfugier à terre dans les dernières extrémités, parvinrent à la mer de Miliscola, dont la plage était garnie d'une ancienne batterie de canons et de mortiers; là, on combattit opiniâtrément des deux côtés pendant deux heures, et huit de nos barques furent coulées, cinq tombèrent au pouvoir des ennemis; dix-huit autres furent tirées à terre, d'où étant rangées en bataille elles combattaient immobiles; les sept barques qui restaient, et les deux bâtimens de haut bord, après avoir été fort maltraités, se réfugièrent dans le port de Baja. L'ennemi perdit deux barques coulées, un gros bâtiment brûlé, et eut à souffrir plusieurs dégâts et la perte d'un grand nombre de ses hommes.

La frégate et la corvette napolitaines réparaient à la hâte leurs avaries, tandis que l'ennemi remplaçait par des bâtimens frais ceux qui avaient été endommagés. Cependant le capitaine Bausan, voyant que l'ordre du roi était toujours le même, profita du vent favorable qui se leva pour sortir du port avec les deux bâtimens et naviguer vers Naples. A ces mouvemens, les Anglais jugèrent que les nôtres n'étaient pas seulement

hardis, mais insensés et poussés par la fatalité à leur ruine. En effet, ils attaquèrent avec des bâtimens de différente grandeur la frégate et la corvette, qui faisaient toute leur toile et marchaient rapidement tout en lâchant des bordées à l'ennemi. Elles franchirent ainsi le cap de Pausilippe, et le combat, dont jusqu'alors on n'avait fait qu'entendre les coups de canon, se passa sous les yeux de toute la ville. Le roi avait assisté de loin à l'action de Miliscola dans la matinée, et durant tout le jour il s'était montré, autant qu'il avait pu, sur les côtes, afin d'encourager les équipages du geste et de la voix; la reine aussi avec ses filles se rendit du côté du lieu de l'action, sur la promenade des quais de Chiaja, où elle pouvait être atteinte par les boulets ennemis. Cet exemple courageux était un ordre pour les courtisans et les employés, qui s'empressèrent de le suivre; aussitôt toute la ville voulut les imiter, tellement que la route était encombrée de monde et d'équipages comme un jour de fête. Mais la foule était encore plus nombreuse dans les parties de la ville d'où l'on pouvait bien découvrir la mer et voir tous les incidens du combat, les dommages et les pertes qu'on essuyait sur nos deux bâtimens, qui, ayant leurs mâts renversés, leurs câbles brisés et leurs voiles trouées en mille endroits, s'avançaient lentement comme une pompe funèbre, et offraient un triste spectacle qui affligeait la multitude.

Enfin, sur le déclin du jour, ils entrèrent dans le port au moment où les Anglais, qui essuyaient le feu de nos batteries, gagnaient le large. Le combat étant ainsi terminé, de vives acclamations de joie s'élevèrent

de toutes parts, et l'on vit dans ce jour les hommes les plus opposés au nouvel ordre de choses et au gouvernement de Murat, les partisans même des Bourbons, manifester des sentimens de pitié, de patriotisme et d'honneur. Le combat n'avait pas encore entièrement cessé, lorsque le roi se rendit sur le pont des deux bâtimens, où il donna un touchant tribut de louanges aux morts, des félicitations à ceux qui avaient survécu, et des promesses de récompenses qu'il accomplit le lendemain. Nos bâtimens demeurèrent hors d'état de se remettre en mer, nous eûmes un grand nombre de morts et le double de blessés; mais l'ennemi avait aussi souffert de cruelles pertes, et il rentra dans son inaction accoutumée.

Murat, qui jusqu'alors avait ordonné au général Partounneaux de ne pas quitter Monteleone, le chargea d'aller attaquer et de déloger des Calabres les troupes qui y étaient campées. Ce général était en marche, et n'était pas encore arrivé à Scilla et sur les monts de la Mélia, lorsque les Anglais et les Siciliens qui s'y trouvaient, levant le siége en toute hâte, abandonnèrent le camp, l'artillerie, les hôpitaux, les chevaux, avec leurs armes et leurs bagages. Peu de jours après, l'ennemi ayant eu connaissance des événemens prodigieux d'Allemagne, de la bataille de Wagram, et de l'armistice signé à Znaym entre la France et l'Autriche, détruisit les forts et les batteries de Procida et d'Ischia, embarqua toutes ses forces, abandonna les îles, rappela par des signaux tous ses bâtimens qui croisaient sur nos parages, et retourna dans les ports de Sicile et de Malte. Telle fut l'issue d'une expédition dont

les effets furent loin de répondre aux menaces qu'on avait si pompeusement annoncées.

XV. Mais la guerre extérieure ne fut pas plus tôt terminée, que la guerre intérieure s'alluma immense et terrible. Les brigands qui avaient été laissés dans le royaume, se trouvant sur une terre ennemie, n'avaient d'autre espoir de salut que leurs victoires, et, ayant fait simultanément leur entrée dans toutes les provinces, l'embrasement fut général. Tandis que les milices soldées avaient été dans les camps et que les milices urbaines avaient été retenues pour la défense des villes, ces brigands avaient impitoyablement dominé les campagnes, de manière que leur impunité et leurs victoires avaient prodigieusement augmenté leur nombre et leur audace. Ils s'organisèrent en bandes nombreuses, qui étaient commandées par des chefs féroces et sans pitié : une de ces bandes entra dans Crichi, village de Calabre, et y exerça des ravages affreux : tous ceux qui, par leur âge, auraient pu être soupçonnés de vouloir opposer de la résistance, durent se sauver par la fuite, et les brigands, non contens du vol et du pillage, y massacrèrent tous ceux qu'ils rencontrèrent; vieillards infirmes, enfans en bas âge, tous y périrent au nombre de trente-huit. Dans la Basilicate, une autre bande assiégea le château du baron Labriola, qui, étant réduit à l'extrémité par le manque de vivres, se rendit après avoir reçu la promesse qu'on n'attenterait ni à la vie ni à la liberté de lui et de sa famille; mais en vain : ils étaient au nombre de sept, et tous furent mis à mort sans avoir égard ni à l'âge ni au sexe. Entre

la Basilicate et Salerne, ils campaient ouvertement au nombre de treize cents, dont quatre cents à cheval; loin d'être errans et fugitifs comme par le passé, ils entraient avec la plus grande sécurité dans les bourgs les plus forts et les plus populeux. C'est au milieu d'une embuscade de cette bande que tomba le jeune général de Gambs, dans les défilés du Marmo; il parvint, avec toute la vitesse de son cheval, à sortir du bois; mais ayant laissé derrière lui une femme qu'il aimait, et qui l'avait rendu père de deux enfans, il oublia sa sûreté personnelle pour retourner sur ses pas et voler à son secours. Avant qu'il eût pu la rejoindre, cet infortuné reçut la mort. Dans la Pouille, un autre chef de brigands, n'ayant pas oublié la crédulité de ces peuples et le rôle qu'y joua heureusement le hardi Corbara en 1799, se fit passer pour le prince François de Bourbon, se composa une cour, et, avec tout l'appareil d'un prince, il imposait des taxes, exerçait des rapines et ne s'abstenait que des meurtres, afin d'accréditer autant que possible sa condition royale par la clémence. Outre les crimes du brigandage et ceux qui en étaient la conséquence, le recensement judiciaire de cette année, 1809, compta trente-trois mille infractions des lois.

XVI. Des désordres aussi graves se commettaient au nom du duc d'Ascoli, du prince de Canosa, du marquis de la Schiava et des principaux seigneurs et courtisans qui avaient suivi les Bourbons en Sicile; car, selon les opinions et les paroles de cette cour, le brigandage, étant considéré comme un moyen légitime

et comme une manifestation du vœu et de la fidélité du peuple, n'inspirait aucune répugnance aux bourbonniens, même les plus consciencieux. Mais le roi Joachim, qui jugeait le brigandage par ses œuvres, ses vols, ses assassinats, ses dévastations ; qui n'y trouvait rien de sacré, de noble, de grand ; qui n'y voyait pas, comme en 1799, un peuple soulevé pour soutenir, quoique d'une manière barbare et cruelle, ses droits ou du moins ses opinions, qui sont encore des droits chez les peuples, mais seulement une populace armée, pillarde et homicide, en fut tellement irrité, qu'il décréta trois lois qui méritent d'être citées.

Après avoir rappelé l'obstination des exilés à combattre d'une manière atroce contre leur pays, leur participation à une guerre apportée par l'étranger, leur excitation ou coopération au brigandage, il prescrivit que leurs biens seraient confisqués, qu'une partie en serait destinée à récompenser ceux qui avaient souffert des dommages, une partie aux plus zélés partisans du gouvernement, et le reste vendu au profit du trésor. A cet effet, il ordonna des mesures expéditives et larges, qui devaient témoigner tout le ressentiment du gouvernement plutôt que son avidité, ou le désir de récompenser les siens.

Par une autre loi, il invita les Napolitains qui étaient au service du roi Ferdinand à abandonner ses drapeaux et à rentrer dans leur patrie, où ils auraient, à leur choix, la faculté de quitter le service ou bien d'obtenir le grade qu'ils laissaient dans l'armée de Sicile, et l'assurance d'une condition meilleure en combattant honorablement pour leur pays ; en même temps il menaçait

de considérer comme rebelles et de punir de mort ceux qui seraient faits prisonniers avant de se rendre à cette invitation. Mais, il faut le dire à la gloire de Joachim et des officiers bourbonniens, malgré ces promesses et ces menaces, aucun d'eux ne déserta, et les prisonniers n'eurent à souffrir que les désagrémens ordinaires de tous les prisonniers militaires.

Une troisième loi portait que, dans chaque province, le commandant militaire et l'intendant dresseraient une liste des brigands, qu'on appela dès-lors *fuorgiudicati* (mis hors la loi), qui serait publiquement affichée dans chaque commune; que tout citoyen aurait la faculté de les tuer ou de les arrêter; qu'une fois saisis, ils seraient jugés par les commissions militaires, selon les formes expéditives qui leur sont propres; que les promoteurs et soutiens du brigandage, quoique non compris sur les listes et vivant au sein des villes, seraient également punis de mort; que les familles des principaux chefs de bande seraient incarcérées, et qu'enfin les biens des brigands condamnés à mort seraient sequestrés. Quand les listes furent formées, on vit que les forces du brigandage étaient plus considérables qu'on ne le croyait; heureusement que les bandes, étant composées d'aventuriers rassemblés par les mauvaises passions, faisaient la guerre sans ordre et sans règle, sans unité de but, et ne mettaient ni accord ni simultanéité dans leurs opérations.

La police, étant redevenue toute-puissante, reprit ses anciennes allures. A son instigation, on fit une autre loi qui obligeait les communes à indemniser les vols et les dégâts commis sur leur territoire par le brigandage;

et comme les communes riches et populeuses pouvaient tenir en respect les brigands, la sévérité de cette mesure retombait sur les plus pauvres. La faculté d'incarcérer les familles des bandits donna lieu à l'arrestation de plusieurs victimes qui excitaient la plus vive compassion. Tous les jours on voyait plonger dans les cachots de vieux pères, de vieilles mères, des sœurs innocentes, de jeunes fils en bas âge; mais au moins on avait pour exercer ces cruautés une base certaine et déterminée, la parenté; tandis que la faculté de jeter en prison les personnes soupçonnées de complicité étant vague, arbitraire, se prêtant aux erreurs et à la malveillance, causa des maux sans nombre et une consternation générale. La rigueur devint telle, que, si la clémence du roi n'eût pas adouci en plusieurs circonstances la sévérité de ses lois, et si les victimes n'eussent pas appartenu aux derniers rangs du peuple, dont les plaintes produisent ordinairement peu d'impression, cette époque du règne de Joachim aurait égalé la réputation des plus mauvais temps du règne de Joseph.

Les milices, quoique ayant quitté les camps, et distribuées dans les provinces, avaient de la peine à tenir tête aux brigands. Quatre compagnies françaises, composées de cinq cents hommes, furent défaites à Campotanese et forcées de se retirer; un autre corps de quarante-huit hommes fut cerné dans les montagnes de Laurenzana et entièrement massacré; la commune de Saint-Grégoire, défendue par quatre cents soldats français ou napolitains, fut attaquée et prise par les bandits; Potenza, chef-lieu de province, fut assiégée,

et ne dut sa conservation qu'aux murailles qui l'entouraient et aux prompts secours qui lui arrivèrent. Tels furent à l'intérieur, pendant l'été de 1809, les tristes effets de l'expédition anglo-sicilienne. Dans la suite, le brigandage fut appauvri par les combats et les amnisties; mais, comme je le dirai plus tard, il ne fut tout-à-fait éteint qu'à la fin de 1810.

XVII. Tandis que les provinces étaient le théâtre de ces tristes calamités, dans la capitale, la satisfaction d'avoir surmonté les dangers de la guerre, la splendeur de la cour et les fêtes qu'on préparait pour le jour de naissance de Napoléon, offraient l'aspect de la prospérité publique. De là vient le double jugement porté par l'Europe sur le règne de Joachim, vanté par ceux qui considéraient la cour et la capitale, blâmé par ceux qui avaient parcouru les provinces. Le 15 août étant arrivé, au moment où tout le monde s'apprêtait à la cérémonie, on vit s'avancer sur le golfe une puissante flotte qui menaçait la ville; aussitôt, sans rien changer aux préparatifs de la fête, on arma nos vaisseaux et les batteries du port. A trois heures après midi, les vaisseaux ennemis, rangés en ligne de bataille, commencèrent l'attaque contre la ville; et notre flottille, qui n'aurait pas été assez forte sans le secours de la côte, ayant encore ses mâts et ses voiles ornés comme pour la fête, s'avança immédiatement contre l'ennemi: c'était Joachim qui la commandait; il était monté sur un magnifique vaisseau de ligne, et était revêtu de son riche uniforme de grand-amiral de l'Empire: ce fut la seule fois, pendant tout le cours de son règne, qu'on le

vit dans ce costume. Pendant qu'on combattait des deux côtés, les régimens de la garnison se rangeaient sur les beaux quais de Chiaja pour être passés en revue, et le bruit du combat était accompagné par les salves des forts et les fanfares de la musique militaire. Tout-à-coup, au moment où le jour baissait, la flotte ennemie gagna le large sans avoir causé ni reçu de dommages importans. Je n'ai jamais vu le roi, dans ses plus beaux jours, aussi joyeux qu'en cette circonstance : la fortune remplissait en même temps tous ses vœux ; elle lui accordait la guerre, le faste, la gloire, et lui donnait pour théâtre un peuple immense qui l'admirait.

XVIII. Dans les quatre derniers mois de cette même année, Murat forma de nouveaux régimens d'infanterie et de cavalerie ; il organisa complètement l'artillerie et le génie, et régla toutes les autres administrations militaires. Bien qu'il s'écartât à peine du système français, cette légère différence était peut-être une faute ; car l'armée napolitaine, faisant partie de la confédération des États nouveaux, et étant destinée à se trouver et à combattre souvent à côté des armées françaises, belges, polonaises, avait besoin de se trouver sous l'influence des mêmes lois et des mêmes réglemens. Cependant la présomptueuse Italie se plaignait de cette uniformité en lui donnant le nom de servitude, sans s'apercevoir qu'elle était au contraire une réalisation de l'union italienne tant désirée, et un germe d'indépendance prochaine.

Murat régla l'armée de mer pour se conformer à son goût pour les armes, non moins qu'à une convention

qu'il avait faite avec Napoléon de construire en un temps donné quatre vaisseaux de ligne et six frégates. La conscription maritime fut organisée dans le même système que la conscription de l'armée de terre, et trois lois réglèrent les divers détails de la marine, les administrations et les constructions. Pour cette dernière branche, on suivit exactement les modèles français, qui étaient peut-être susceptibles de recevoir des améliorations; mais Bonaparte avait expressément défendu de rien changer, quoiqu'on pût mieux faire, aux constructions des bâtimens de guerre; car avant tout il préférait, avec raison, l'uniformité dans la marche, dans la manœuvre et dans le combat.

XIX. On régla aussi l'administration des communes, en l'assujétissant trop au gouvernement du roi. Il est vrai qu'elle était si relâchée qu'elle avait besoin d'être retenue par tout le frein des lois et la main du pouvoir; mais on s'effrayait de la large part qu'on avait faite au gouvernement, parce qu'on craignait qu'il n'en abusât un jour, comme cela arriva en effet.

D'après les décisions de la commission des fiefs, on procéda à la répartition des biens féodaux entre les citoyens.

On s'occupa de l'instruction publique en ajoutant de nouvelles chaires aux anciennes, et en établissant des lycées, et des écoles qui avaient été décrétées par Joseph. Bien plus, toutes les lois concernant l'enseignement furent tellement améliorées, que Joachim, plus que tout autre, fut en droit de revendiquer la gloire d'avoir répandu les bienfaits de l'instruction.

On défendit en même temps aux évêques d'imprimer ou de publier des édits et des mandemens sans la permission du roi ; dépendance bien dure pour des hommes accoutumés jusque-là à imposer des chaînes.

On licencia tous les ordres monastiques possédant des biens, au nombre de deux cent treize couvens de moines ou de religieuses, et on ne laissa que des frères quêteurs ; la cupidité et l'esprit financiers, comme on voit, n'étaient pas perdus.

Mais, parmi tant de lois et de réglemens administratifs, il ne fut nullement question du statut de Bayonne, qui était pourtant un pacte de souveraineté ; car Joachim ne pouvait rien souffrir de tout ce qui ressemblait à une représentation nationale, et les Napolitains, de leur côté, n'en réclamaient pas l'accomplissement, bien qu'ils soient plus portés à se plaindre, à faire de l'opposition et à se livrer aux mouvemens des révolutions, qu'à procéder d'un pas lent et sûr dans la voie du progrès.

XX. La guerre semblait finie, ou au moins reléguée en Espagne, lorsqu'on apprit qu'une puissante expédition, forte d'un grand nombre de voiles et de soldats, était sortie des ports de l'Angleterre et menaçait Anvers et la Hollande. C'était, comme je l'ai déjà indiqué, une des diversions préparées à la guerre d'Allemagne ; mais elle fut opérée vingt-quatre jours après la bataille de Wagram, dix-huit après l'armistice de Znaym et quatre mois plus tard qu'il ne fallait. Cependant les Anglais prirent Walcheren et Flessingue, pillèrent et détruisirent plusieurs bâtimens hollandais, causèrent et

éprouvèrent beaucoup de pertes. Il y eut peu d'hommes tués par la guerre, et les Anglais en perdirent beaucoup de maladies; après quatre-vingts jours de campagne, ils s'en retournèrent affaiblis, sans gloire, après avoir versé du sang et causé des frais inutilement.

Ces faits se passant loin des Napolitains, et étant d'ailleurs d'une importance secondaire, on en parlait à peine parmi eux; mais il n'en fut pas de même du traité de paix entre la France et l'Autriche, signé à Vienne le 14 octobre 1809; on le publia solennellement dans tout le royaume, et on en rendit des actions de grâces dans les églises, au milieu de grandes cérémonies religieuses. Déjà notre constitution politique comptait de nombreux partisans qui se ralliaient au gouvernement présent, non par de simples opinions ou des motifs d'espérances, mais par des intérêts réels et de fortes convictions. Aussi vit-on avec plaisir l'affaiblissement de la monarchie autrichienne, l'agrandissement des États nouveaux, et la reconnaissance de quelques principes qui naguères encore étaient traités de révolutionnaires. Par la réunion de la Toscane à la France et par celle du duché de Parme et des États du pape qu'on avait opérée précédemment, l'Empire français s'étendait jusqu'à Portella. Tous ces pays italiens, réduits à l'état de provinces françaises, éloignés du siége du gouvernement, et obligés de recevoir les lois d'un peuple étranger, se plaignaient avec juste raison. Mais, d'un autre côté, si l'on songe que par là toute l'Italie avait pour la première fois des armées, des lois, des espérances et des intérêts communs; que c'est la com-

munauté des institutions, plutôt que celle du nom, qui rapproche et réunit les peuples; qu'il est inutile et dangereux de les confondre, si les besoins sont en désaccord; et que laisser Rome et la Toscane comme auparavant, ou bien les ériger en royaumes indépendans, ou bien même les incorporer à des royaumes d'Italie déjà existans, était chose impossible ou au moins contraire, selon moi, à la future union italienne; si l'on songe à tout cela, on se persuadera sans peine que les Italo-Français pouvaient en quelque sorte se consoler de leur état présent par la perspective d'un meilleur avenir. Je dirai plus, et quoi qu'on en pense, je ne craindrai pas d'affirmer que, s'il est vrai que l'impatience du joug de la servitude est une vertu et une source de bien-être pour l'avenir des peuples, bien qu'elle puisse être souvent un mal présent, les Italiens, en 1825, époque à laquelle j'écris, doivent cet amour de l'indépendance à la domination de Bonaparte, qui était arbitraire, violente, il est vrai, mais riche d'heureux résultats et d'espérances.

XXI. Sur ces entrefaites, le roi d'abord, et puis la reine, partirent pour Paris, et l'on crut qu'ils allaient célébrer le retour de l'empereur, qui venait de terminer la guerre d'une manière si brillante. Le roi s'arrêta à Rome pour passer en revue les troupes françaises et napolitaines qui s'y trouvaient, et pour visiter le château Saint-Ange et Civita-Vecchia. Après avoir été reçu en maître et avoir laissé des ordres, il poursuivit son voyage sur la route de France. Il arriva à Paris à la fin de novembre, et fut bientôt rejoint par la reine,

au moment où s'y trouvaient réunis les princes de la famille de Bonaparte, excepté Lucien, qui était mal avec l'Empereur, et Joseph, qui faisait la guerre en Espagne. Ils étaient tous rassemblés par Napoléon pour une grave affaire de famille, son divorce avec l'impératrice, rendue nécessaire, disait-il, par des raisons d'État, consenti par Joséphine comme un sacrifice qu'elle faisait au bonheur de la France, et approuvé par tous les parens réunis, aussi bien que par le fils même de celle qu'on allait répudier, par le vice-roi d'Italie. Il est probable que ceux-là même qui étaient intérieurement opposés à cette mesure y mirent de la complaisance pour l'Empereur, en se rangeant de son avis; Joachim seul eut le courage de manifester un avis contraire et de blâmer cet acte. Le sénat ayant reconnu et légitimé le divorce, Joséphine et Bonaparte demeurèrent libres, l'une triste et affligée, l'autre plein de l'avenir et jetant déjà des regards ambitieux sur toutes les cours de l'Europe.

Dans le même congrès de famille, le choix de Bonaparte penchait pour une princesse de la maison d'Autriche, comme la plus royale en Europe, tandis que Joachim opinait pour une princesse de la cour de Russie, comme la plus puissante; mais tous les autres avis s'étant rangés du côté de l'Empereur, on choisit l'archiduchesse Marie-Louise, fille de François Ier. Cette résolution fut tenue secrète.

XXII. Pendant que le roi était en France, le prince de Canosa, avec les Napolitains qu'il commandait, abandonna les îles de Ponza et de Ventotene, non qu'il eût

conçu aucune crainte ni aucun soupçon, mais parce que les trônes de Naples et de France étant trop bien assis, il désespérait de pouvoir y porter atteinte par ses manœuvres de police; et la possession de ces deux rochers était trop onéreuse pour les maigres finances de la cour de Sicile. Trente voiles transportaient à Palerme les hommes, les armes et les machines de guerre; mais assaillis par une furieuse tempête, les uns firent naufrage, les autres furent réduits à chercher un asyle dans nos ports ou dans nos rades, et un petit nombre seulement, parmi lesquels se trouvait le prince de Canosa, arrivèrent en Sicile.

XXIII. Le roi était encore absent lorsque le ministre de la police, Christophe Salicetti, attaqué d'une maladie très-violente, mourut à l'âge de cinquante-trois ans, laissant après lui une réputation sur laquelle on n'a pas été bien d'accord; car, après avoir été un levier puissant de la liberté, il a changé avec les événemens, et s'est rendu l'instrument des rois contre le peuple: il était bon père et bon chef de famille, oppresseur de ses ennemis, bienveillant pour ses amis, et soutien puissant de tous ses partisans, bons ou mauvais; il était ministre habile, aimait peu les sciences et les savans, et ne croyait pas à la vertu d'autrui, à force d'avoir connu des hommes sans principes. On prétendit qu'il avait été empoisonné; ce qui avait donné lieu à ce bruit, c'était la violence des symptômes de sa maladie, le dîner qu'il avait accepté chez un de ses adversaires, et sa toute-puissance; mais il fut constaté qu'il était mort du typhus. Il fut inhumé dans le caveau mortuaire de

la famille Torella, ce qui fournira l'occasion d'un triste récit dans la suite de cette histoire.

XXIV. La reine resta en France, mais le roi revint à Naples et se livra aux soins de son gouvernement. Il fonda en chaque province une société d'agriculture, en lui assignant une certaine étendue de terrain pour y faire des expériences et y entretenir des plantes utiles; il ouvrit des écoles d'économie agraire, donna des récompenses et des encouragemens aux inventeurs d'instrumens ou de procédés utiles à l'agriculture, coordonna les sociétés agraires des provinces au jardin des plantes à Naples; fit présent à celui-ci de vingt-quatre arpens de terre, et ordonna qu'on y élevât un vaste et bel établissement pour y conserver des plantes, y faire des expériences et y donner des leçons de botanique; enfin il favorisa de mille manières l'agriculture, qui devint pour le pays une source de richesse, et qui avait été en quelque sorte abandonnée, dans les temps passés, à la naturelle libéralité de la terre et du ciel, insuffisante désormais, depuis qu'en Europe l'art et l'industrie humaine suffisent pour donner d'abondans produits sur les sols les plus stériles et les climats les plus ingrats.

On accorda à plusieurs communes des marchés libres et des foires, qui sont nuisibles et inutiles lorsque le commerce prospère, mais qui le favorisent et le développent là où il est lent et en souffrance. Dans chaque commune on fonda des écoles primaires. Les impôts devinrent plus supportables par l'ordre qu'on apporta dans l'administration, sans qu'on eût besoin de les di-

minuer; au contraire, une nouvelle loi, conçue dans un esprit d'avarice et d'imprévoyance, vint prohiber la plantation du tabac.

On améliora tout ce qui concernait l'armée, les hommes, les armes, l'habillement, le casernement, les forteresses; mais la discipline allait toujours en s'affaiblissant. Il y eut une dispute, pour un très-léger motif, entre quelques soldats calabrais et quelques autres de la garde; aussitôt cette querelle privée dégénéra en tumulte et en sédition; les deux régimens prirent les armes malgré les chefs, et, rangés pour le combat au milieu de la ville populeuse de Naples, ils échangèrent plusieurs coups de feu en causant une frayeur générale, et en se tuant plusieurs hommes de part et d'autre. Peu de temps après, un officier de la garde ayant frappé injustement un marchand, et n'ayant ni uniforme ni autre distinction militaire, fut arrêté par un commissaire de police qui, accompagné de sa suite, exerçait ses fonctions de magistrat et veillait à la sûreté publique. Les officiers de la garde ne l'ont pas plus tôt appris, qu'ils prennent les armes, courent délivrer leur camarade, arrêtent le commissaire, le traînent ignominieusement dans la rue de Tolède, et arrivés à l'endroit où l'arrestation du coupable avait eu lieu peu auparavant, ils forcent le magistrat à fléchir le genou et à demander pardon d'avoir osé arrêter l'officier. Ces deux graves atteintes à la discipline restèrent impunies ou ne furent que légèrement réprimées; c'était se préparer de grands désastres.

CHAPITRE II.

GUERRE. — BRIGANDAGE DÉTRUIT. — FÉODALITÉ ABOLIE. — DIVISIONS DANS LA FAMILLE ROYALE.

XXV. Après avoir pris soin de divers intérêts de son royaume, Joachim partit de nouveau pour assister à la célébration du mariage de l'empereur des Français, dont on faisait les préparatifs avec une pompe proportionnée à son esprit altier, et au rang de la royale princesse à laquelle il allait s'unir : tous ceux qui, comme Bonaparte, parviennent d'une condition privée à une position aussi élevée, aiment à déployer tout le faste de la grandeur. Le mariage impérial fut célébré le 1er avril 1810, et ce fut, pour me servir d'une expression empruntée à une croyance populaire, une triste comète dont l'influence se fit sentir de Napoléon et de tous les siens. En effet, à partir de ce jour, allant au devant d'hommes et de choses qui le repoussaient, n'osant pas jeter les yeux sur le passé, n'osant pas se fier à un système et à des hommes qu'il avait avilis, il devint incertain, forcé, et resta au-dessous de lui-même. Le consulat à vie était une transaction nécessaire entre deux siècles, entre les croyances monarchiques et les principes de liberté et d'égalité ; c'était la liaison des

intérêts et des espérances de l'ancienne civilisation avec les espérances et les intérêts de la nouvelle. Lorsque l'empire succéda au consulat, la grandeur du consul baissa par cela même qu'il prit une dénomination ancienne de souverain ; mais portant avec lui la stabilité d'un ancien gouvernement et des intérêts actuels, il fut généralement approuvé et se montra utile à la société : cependant il apparut comme un roi d'hommes nouveaux et d'un nouvel ordre de choses ; aussi les pompes majestueuses de la souveraineté, tout en étant logiques, choquaient l'instinct des peuples.

La substitution de l'empire au consulat entraîna le divorce ; le divorce, le nouveau mariage. L'esprit du siècle et la nature du pouvoir de Napoléon auraient exigé qu'il appelât une Française pour en faire l'origine d'une dynastie nouvelle ; mais, comme lui et les siens eurent recours pour cela aux maisons régnantes d'Allemagne, ils s'enveloppèrent dans les conditions des rois anciens, leur furent égaux en décadence, inférieurs aux yeux de tous, parce qu'il leur manquait le prestige et la conscience des ancêtres, et ne s'élevaient au-dessus d'eux que par la force du génie, qui s'use avec le temps, et par le souvenir des succès passés, qui tombe au premier échec. Ainsi Napoléon, égalé aux autres rois, plaça les intérêts de la révolution dans la légitimité, et si par le passé il avait rallié autour de lui les partisans des rois légitimes, aujourd'hui il passait lui-même dans leur camp avec tous les siens. Cette faute de Bonaparte a étouffé avant le temps l'institution des rois nouveaux, qui aurait pu offrir une phase durable dans la vie des sociétés.

XXVI. Les cérémonies de Paris étaient à peine achevées, que Murat revint à Naples, et annonça maladroitement le dessein qu'il avait d'attaquer la Sicile. Le bruit courut, et il était vraisemblable, que la reine de cette île, lasse de la domination anglaise, et ranimant ses espérances pour le trône de Naples, depuis que sa nièce était unie à l'empereur des Français, avait fait traiter avec celui-ci une convention secrète d'après laquelle : 1° elle chasserait les Anglais de la Sicile avec ses propres forces, et sans l'assistance des Français, à moins qu'elle n'appelât elle-même leurs secours ; 2° elle serait investie du royaume de Naples, et le gouvernerait sous la dépendance de la France et avec l'alliance et les lois françaises. Cette espèce d'accord, qui n'était ni un traité public, ni une convention écrite, n'en flattait pas moins cette femme altière, par l'espoir de se venger, plus encore que de conquérir son royaume, et s'accordait en même temps avec les vues de l'habile Bonaparte, qui y trouvait une occasion de nuire aux Anglais et de faire pour lui la conquête de la Sicile. Mais l'exécution en était d'autant plus difficile, que ceux qui devaient y concourir n'étaient pas dans le secret, ni le roi de Sicile, ni le roi de Naples, ni les deux armées, ni les deux peuples ; et que d'ailleurs la reine et l'empereur se proposaient de se jouer l'un de l'autre après le succès. C'était un assaut de ruses plus propre à enfanter des discordes civiles que des changemens politiques.

Cependant Joachim, toujours prêt à la guerre, ébloui et poussé par Bonaparte, était tout entier aux préparatifs de cette entreprise, lorsqu'un bâtiment ras de cin-

quante canons se présenta sous pavillon anglais dans le golfe de Naples. Le roi ordonna sur-le-champ que ce bâtiment anglais fût attaqué par une flottille composée d'une frégate, une corvette, un brick, un cutter et six chaloupes canonnières. Comme l'ennemi n'évitait pas le combat, les Napolitains spectateurs se tenaient assurés de la victoire ; mais, dès le commencement de l'action, le commandant de la frégate eut un bras emporté, son lieutenant et d'autres officiers perdirent la vie. La manœuvre fut mal dirigée : on eut le vent contraire, et tous nos bâtimens furent endommagés, et le brick coulé. On donna le signal de la retraite ; et, au retour dans le port, on compta cinquante morts et cent dix blessés. Cet échec n'en fit éprouver que plus vivement à Joachim le besoin de prendre sa revanche en Sicile. Aussi, ayant hâté les préparatifs et pris le titre de lieutenant de l'Empereur, il fit camper dans l'extrême Calabre, entre Scilla et Reggio, une armée française et napolitaine, attendant le moment de la faire passer en Sicile. Napoléon lui avait prescrit de n'opérer ce mouvement qu'avec le consentement du général Grenier, qu'il avait choisi pour commander les troupes françaises, et à qui il avait ordonné en secret (du moins on le soupçonna) de n'attaquer l'île qu'à la demande de la reine de Sicile, ou lorsqu'il saurait que le combat était engagé entre les Anglais et les Siciliens, de manière que le succès des Français fût certain.

Murat avait avec lui seize mille hommes, parmi lesquels il y avait plus de Français que de Napolitains, et trois cents bâtimens de guerre ou de transport. Sa tente s'élevait avec magnificence au milieu du camp, sur la

hauteur de Piale, à peu de distance de la mer. Il était entouré des chefs de l'armée et de la cour, des ministres, de quelques conseillers d'État, et autres personnages chargés de différentes fonctions dans le royaume, et destinés à en exercer également dans la Sicile. De l'autre côté du détroit, l'armée anglaise, composée de douze mille hommes, était campée sur le rivage depuis la tour du Phare jusqu'à Messine; et l'armée de Sicile, au nombre de dix mille hommes, campait en seconde ligne sur le dos des montagnes. Dans le port de Messine, il y avait des vaisseaux de ligne, des frégates, et autres bâtimens d'un ordre inférieur, tandis qu'un grand nombre de soldats et d'ouvriers se hâtaient de fortifier leurs rivages menacés. Pour rassembler ainsi toutes ces forces, les Anglais avaient dégarni les petites îles des environs de Corfou, excepté Sainte-Maure, et diminué la croisière de plusieurs voiles, de manière que cette place et les autres îles Ioniennes qui étaient occupées par les Français, et qui se trouvaient dans une pénurie extrême, purent s'approvisionner abondamment.

Le jour comme la nuit, sur terre comme sur mer, de Reggio à Scilla, de la tour du Phare à Messine, c'était une guerre continuelle aussi sanglante que stérile. Les bâtimens anglais venaient combattre les nôtres jusque dans les anses de la côte de Calabre; et, comme sur ce point notre flotte était faible, nos soldats allaient à leur rencontre en ramant rapidement sur de petites barques, et en combattant à l'abordage avec toute l'horreur de ce genre de combat, sans amener de résultats décisifs. Du côté de Murat, on disposait sou-

vent des navires et des soldats pour simuler des attaques qui causaient une vive anxiété et de pénibles travaux dans le camp anglais. Plus d'une fois on serait passé de la feinte à la réalité, si l'ardeur de Murat n'avait pas été contenue par Grenier, qui, ne pouvant trahir ses instructions secrètes, alléguait l'impossibilité de l'entreprise, tandis que le roi en démontrait la facilité. Cette divergence d'opinion amena des discordes parmi les chefs de l'armée et de la flotte.

Plus de trois mois s'étant passés ainsi, on était à la moitié de septembre, et l'équinoxe d'automne agitant furieusement la mer, Joachim se voyait sur le point d'abandonner ces rivages et l'espoir de les conquérir. Mais voulant prouver que le débarquement en Sicile n'était pas impraticable, il fit disposer dans l'anse de Pontimela les navires nécessaires pour transporter seize cents Napolitains, leur ordonna d'aborder à la Scaletta, et de gagner les derrières de Messine par la route de Santo Stefano, en leur promettant que le reste de l'armée et de la flotte se porterait entre la tour et Messine. Mais Grenier défendit aux Français de quitter leur position, et les Napolitains débarquèrent seuls à l'endroit désigné, de manière que, combattant contre des forces dix fois plus nombreuses, ils durent succomber. Il y en eut la moitié qui revinrent en Calabre; le reste fut tué ou retenu prisonnier en Sicile. Joachim cependant exalta ce fait d'armes; et, peu de jours après, ayant fait lever le camp, il partit pour Naples en s'embarquant à Pizzo, au milieu de l'allégresse publique. La fortune se jouait de lui en préludant ainsi au coup terrible qu'elle lui préparait dans ces mêmes lieux. Cette

expédition, ou, pour mieux dire, cette feinte d'expédition, indépendamment des morts, des blessés, des prisonniers et autres pertes, coûta au trésor des sommes énormes, et fut cause qu'on captura plusieurs navires américains qui étaient venus en toute confiance à Naples, avec la promesse du libre commerce. La Sicile eut moins de morts à regretter, mais elle souffrit presque autant de dégâts et de dépenses que nous. C'est à cette époque que la reine Caroline s'abandonna plus ouvertement à son ressentiment contre les Anglais, et qu'il s'éleva de nouveaux motifs de haine, qui, l'année suivante, causèrent bien des désagrémens à la cour de Sicile, et un changement politique dans cette île.

XXVII. Pendant que le roi se tenait dans la Calabre avec une grande partie de l'armée, cette même province, ainsi que plusieurs autres du royaume, était de plus en plus désolée par le brigandage. Les approvisionnemens de l'armée étaient pillés sur les grandes routes, les soldats étaient attaqués et tués jusque dans les environs du camp. Un jour, dans les plaines de Palme, le roi rencontra sur son chemin des gendarmes qui conduisaient un homme garrotté, et ayant demandé qui il était : « Sire, dit le prisonnier en prévenant ses gardiens, je suis un brigand, mais je mérite votre indulgence, et vous demande ma grâce ; car, tandis que hier votre majesté gravissait les hauteurs de Scilla, et que j'étais embusqué derrière un rocher, j'aurais pu vous tuer ; j'en eus la pensée, j'apprêtai mes armes, et puis l'aspect royal et grandiose de votre majesté me retint. Mais si hier j'eusse tué le roi, aujourd'hui je ne serais

pas prisonnier et si près de la mort. » Le roi lui fit grâce ; et le brigand, ayant embrassé les genoux du cheval, partit joyeux et libre : depuis ce jour, il a vécu honorablement dans son pays.

Après avoir vu les brigands capables de tous les crimes, Joachim fit une loi d'après laquelle un général devait avoir dans les Calabres une autorité sans bornes sur toutes choses, pour le civil comme pour le militaire, à l'effet de détruire le brigandage. Le général Manhès, ayant été choisi pour cette mission, passa le mois d'octobre suivant à s'y préparer, attendant que la campagne fût dépouillée de fruits et de feuilles, qui étaient un soutien et un asile pour les brigands ; alors il fit connaître ses intentions : publier d'abord dans chaque commune les listes des brigands, puis ordonner aux citoyens de les tuer ou de les arrêter ; armer et mettre en campagne tout homme apte à porter les armes ; punir de mort toute correspondance avec les brigands, même entre mari et femme, entre une mère et son fils ; armer les pères contre les fils, les frères contre les frères ; transférer les troupeaux en de certains endroits bien gardés ; défendre les travaux dans les champs, ou ne les permettre qu'avec défense d'emporter de la nourriture ; cantonner des gendarmes et des soldats dans les villages, non pour poursuivre les brigands, mais pour veiller sévèrement sur les citoyens : telles étaient les mesures générales et simultanées avec lesquelles on commença l'horrible chasse au brigandage, dans toute l'étendue des Calabres, depuis Rotonda jusqu'à Reggio.

Ces mesures furent trouvées si sévères, qu'au premier

abord on les crut seulement dictées pour jeter l'épouvante ; mais bientôt la crédulité disparut, lorsqu'on eut appris plusieurs événemens divulgués par la voix publique et par le général lui-même. Onze femmes ou enfans de la petite ville de Stilo (car les hommes poursuivaient les brigands à main armée), se rendant à une terre éloignée pour y faire la récolte des olives, portaient, chacun, dans leurs poches une très-mince quantité de pain, afin de prendre un peu de nourriture et de nouvelles forces vers le milieu du jour. Ayant été rencontrés en chemin par les vigilans gendarmes, à la tête desquels se trouvait le lieutenant Gambacorta (j'en lègue le nom à l'histoire), furent tous arrêtés, fouillés et tués sur place, pour ce peu de nourriture qu'ils emportaient avec eux. Je ne raconterai pas toutes les supplications et les démarches que fit une de ces femmes pour sauver, non sa propre vie, mais celle d'un fils âgé de douze ans qu'elle avait avec elle. Tout fut vain, ils périrent tous les onze sur-le-champ.

Dans un bois près de Cosenza, on surprit un vieillard qui donnait un peu de nourriture à un jeune homme armé, dont les joues étaient pâlies et creusées par la faim ; celui-ci était un brigand en fuite, le premier était son père. Arrêtés et condamnés tous deux à mort, ils furent exécutés sur la place de Cosenza, et pour punir d'un plus grand supplice la généreuse compassion du vieillard, on le fit mourir le dernier et assister à la mort de son fils.

La femme d'un brigand, en fuyant avec son mari, accoucha d'un enfant dans le bois de San-Biase. Comme c'était un obstacle à leur fuite, et que ses cris innocens

les trahissaient sur leur passage, la mère porta son fils à une de ses amies qui habitait la ville de Nicastro ; après l'avoir réveillée au milieu de la nuit, elle lui confia son fils en versant des larmes, puis elle s'en retourna dans le bois. Les jours suivans, le général Manhès, ayant eu connaissance de ce fait, prit soin de l'enfant ; mais la sollicitude que cette femme généreuse montra pour le fils de son amie fut punie de mort. Ici je m'arrête, la force me manque pour raconter d'autres faits qui attestent l'exécution certaine, inflexible, aveugle, des horribles menaces du général Manhès.

XXVIII. L'épouvante dans toutes les classes du peuple fut extrême, tellement que les liens les plus tendres de la nature, les plus respectables de la société, paraissaient brisés. On voyait des parens et des amis dénoncés, poursuivis, tués par des amis et des parens, la population réduite, et de même que dans les tremblemens de terre, les naufrages, la peste, chacun ne songer qu'à soi et ne s'inquiéter nullement du reste des hommes. Aussi les mœurs du peuple napolitain se ressentirent-elles de l'influence démoralisatrice de ce triste spectacle, et l'on peut affirmer que la plupart des malheurs qui désolèrent dans la suite le pays, les rebellions, les persécutions, durent en grande partie leur origine à la manière dont s'est élevé, développé et détruit le brigandage. Cette extermination ne dura pas long-temps : tous les Calabrois, poursuivis ou poursuivans, agirent en désespérés ; et comme les brigands étaient les moins nombreux, qu'ils étaient appauvris, isolés, trahis, et soutenant une cause injuste, ils ne tardèrent pas à

succomber : en sorte que de trois mille qu'ils étaient sur les listes au commencement de novembre, il n'en resta pas un à la fin de l'année. La plupart furent tués en combattant, un grand nombre moururent de misère et de privations, quelques autres parvinrent à se réfugier en Sicile, et un très-petit nombre survécurent à tant de dangers, mais enfermés dans les prisons.

Parmi les mille morts différentes dont finirent la plupart de ces malheureux, on en vit de bien tristes et de bien étranges ; mais j'en citerai seulement deux dont le récit pourra donner une idée du caractère de ces hommes.

Benincasa, chef d'une bande de brigands, ayant été trahi et garrotté par les siens, pendant qu'il dormait dans le bois de Cassano, fut conduit à Cosenza, où le général Manhès ordonna qu'on lui coupât les mains, et qu'on le rendît ainsi à San-Giovanni-in-Fiore, son pays, pour y être pendu. Après qu'il eut entendu cette sentence avec un amer sourire de dédain, on lui coupa la main droite, en prenant la cruelle précaution de lui bander le moignon, afin de lui conserver une partie de son sang et le réserver pour une mort plus misérable. Pendant ce temps, il ne fit pas entendre une seule plainte, et après cette première opération, il appliqua volontairement le bras gauche sur le poteau, puis il considéra froidement cette seconde opération et les deux mains inanimées par terre, qu'ensuite on attacha et suspendit autour de son cou : spectacle vraiment horrible! Cela se passa à Cosenza. Le même jour on lui fit entreprendre à pied le voyage de San-Giovanni-in-Fiore, et l'escorte ayant fait une halte pour se reposer en

chemin, on lui offrit de la nourriture qu'il accepta ; ce patient mangeait et buvait de la main des autres, moins par besoin ou par instinct de sa propre conservation, que par goût et par sensualité. Arrivé dans son pays, il dormit très-bien toute la nuit; le lendemain, avant que sa dernière heure fût sonnée, il refusa les secours de la religion qu'on lui offrit, monta d'un pas ferme et indifférent à la potence, et mourut admiré pour sa brutale intrépidité.

Parafanti, autre chef de brigands, était âgé de quarante et quelques années; son esprit était audacieux, son caractère féroce, sa taille et sa force gigantesques. Très-jeune encore, étant condamné à mort pour meurtre, il commit des vols et de nouveaux assassinats par suite de la nécessité de défendre sa vie ; mais, dans les bouleversemens de 1806, il rentra en grâce auprès des Bourbons, en embrassant leur cause ; et, pendant quatre ans, il fit la guerre de brigands, presque toujours heureusement. Pendant les poursuites du général Manhès, on le traqua de toutes parts, on lui coupa la retraite en Sicile, et il fut investi dans le bois de Nicastro. Une partie de sa bande mourut les armes à la main ; d'autres, plus faibles, se rendirent à l'ennemi, et le chef n'était plus suivi que de cinq brigands et d'une femme qui partageait son sort. Étant tombés dans de nouvelles embuscades dans le même bois, quatre périrent, le cinquième fut pris, et lui-même prit la fuite avec sa femme ; mais une troupe nombreuse les poursuit, sa compagne tombe à ses côtés ; Parafanti est seul et résiste encore.

Un coup de feu vient lui briser une jambe, et il se

sent blessé pour la première fois dans le cours aventureux de sa vie de brigand. Il ne tombe pas; mais, ne pouvant plus se tenir sur pied, il combat appuyé contre un arbre. La haute et triste réputation de son courage tient éloignés les assaillans; mais enfin l'un d'eux, se couvrant adroitement par l'épais branchage des arbres de la forêt, parvient inaperçu jusqu'à lui et lui porte un coup dans la poitrine. Parafanti tombe sur le dos, et laisse en même temps tomber ses armes. Son adversaire, le croyant mort, s'avance; et, avide de butin, il se penche sur lui pour le fouiller. Mais le chef de brigands n'était pas encore mort, et ses bras robustes étaient intacts; il saisit son ennemi, l'attire vers lui, l'entoure de son bras gauche, saisit de sa main droite un poignard qu'il tenait encore caché dans ses vêtemens, et le lui enfonce dans les reins à l'encontre de sa propre poitrine. Ainsi périrent en même temps ces deux ennemis dans un affreux et épouvantable embrassement.

XXIX. Ce qui se passait dans les Calabres, exagéré par la voix publique, rendit aisée au général Manhès la tâche qu'il avait entreprise d'exterminer le brigandage dans toutes les provinces. En effet, en peu de temps, il n'en resta plus de vestiges, et ce fut peut-être la première fois dans ce royaume si turbulent, si divisé, que les grandes routes et les campagnes cessèrent d'être infestées par des voleurs, des brigands et des partisans. La cour de Sicile et les Anglais, ayant perdu leurs instrumens de désordre, ne lançaient plus sur nous leurs brandons de discorde; la police put alors abandonner son système de sévérité et d'arbitraire. La justice ordinaire

revendiquant ses droits, on renvoya les commissions militaires, on rappela les bataillons mobiles, et l'on priva les commandans militaires dans les provinces des droits qu'ils avaient sur l'administration civile ; l'industrie prit un nouvel essor, le commerce à l'intérieur se ranima ; les foires et les marchés, jusqu'alors déserts, se repeuplèrent, et tout le royaume prit l'aspect de la civilisation et de la sécurité publique. Alors les bonnes institutions des deux nouveaux règnes, jusque-là méconnues par le peuple à cause de la rigueur de l'administration et du brigandage, lui furent enfin révélées, et il en apprécia tous les bienfaits.

Cette nouvelle prospérité publique attira les plus grands éloges sur le général Manhès et sur le gouvernement. Mais depuis, le peuple, rassasié de bien-être, et fidèle à ses habitudes de légèreté et d'ingratitude, rappelait les cruautés des Calabres, répétait les faits qui étaient vrais, et en ajoutait d'autres inventés par la malveillance, crus par la multitude, et consignés jusque dans de prétendus livres d'histoire. C'est ce qui fait que le nom du général Manhès est resté exécré par les uns, et en même temps révéré par les autres. Parmi des opinions si opposées, qu'il me soit permis ici d'exprimer la mienne. Ce général, violent, dur, ambitieux, séduit par la fortune et les amitiés du roi, érigeant en principes les excès des révolutions ; mais, d'un autre côté, juste, actif, infatigable, ferme dans ses résolutions, regardait la mort des brigands comme juste, et les cruautés qui accompagnaient cette mort comme des formes, qui, sans beaucoup ajouter au supplice, causaient une impression salutaire par l'exemple. Il croyait

l'excessive sévérité de ses mesures nécessaire ; et, une fois publiées, il en jugeait l'exécution légitime. Quels devaient être les résultats de son œuvre pour l'avenir, je l'ai dit ailleurs, en faisant remarquer le danger qu'il y a à briser les liens de la nature et de la société ; mais le résultat immédiat en fut éminemment utile pour l'époque. Le brigandage, en 1810, tenait tout le royaume en feu, et détruisait les hommes comme les propriétés ; sans but politique, il se nourrissait de vengeances, de ressentimens, de rapines et de fureurs. En un mot, le brigandage était une monstruosité, et le général Manhès fut l'instrument d'une justice inflexible, incapable, ainsi que les fléaux, de bornes ou de mesures.

XXX. Dans cette même année 1810, on accomplit un autre bienfait plus grand encore, quoique les effets dussent se faire sentir moins promptement. On renversa enfin pour toujours, et non-seulement en théorie, mais en application, la féodalité qui tant de fois avait été vainement ébranlée ; car on partagea les terres féodales entre les communes et les barons, et les terres communales entre les citoyens. Ces partages, joints aux priviléges abolis, firent qu'il ne resta plus de vestiges dans le royaume de cet immense colosse. Je vais essayer de la décrire brièvement depuis son origine jusqu'à sa fin, pour en donner une idée aux générations qui nous succèderont, si tant est que mon livre vive jusque là, et qui désireraient avoir des données certaines sur une institution dont ils seront alors si éloignés.

On a coutume de tirer son origine des invasions des

peuples barbares dans les pays civilisés de l'Europe; mais elle remonte plus haut, et a pris véritablement sa source dans la guerre, la conquête, et le maintien des nations et des pays conquis. Tant que les guerres se firent par pure inimitié entre les peuples, ou pour des rapines temporaires, le vainqueur tuait, pillait, détruisait et s'en retournait sur ses terres; mais lorsque les guerres eurent pour objet la conquête durable, le vainqueur, voulant assujétir les serfs et tirer parti du pays vaincu, après les premières licences imposa des formes d'obéissance et de société, des lois et des ordres, des magistrats et des institutions, des prix et des récompenses aux chefs qui avaient combattu sous lui, ou, en d'autres termes, des fiefs et des barons. Mais les constitutions de ces gouvernemens variaient selon la politique des conquérans et la civilisation du pays conquis, car chez les peuples tout-à-fait barbares, la conquête ne pouvant pas être durable, la féodalité y est impossible, comme aussi elle est passagère chez des peuples civilisés et vertueux, où l'état de conquête ne peut non plus durer : la féodalité ne peut s'enraciner que dans un état de demi-civilisation, sur des peuples corrompus et indolens. Or, comme les origines ont dû être diverses, de même il y a eu en Europe plusieurs espèces de féodalité; mais je ne parlerai que de celle qui s'est attachée au royaume de Naples dont j'ai entrepris d'écrire l'histoire.

XXXI. La décadence de l'empire romain, le double passage d'Alaric, roi des Goths, à travers l'Italie, les incursions et les pillages d'Attila et de Genseric, les

maux et les vicissitudes sans nombre de guerres barbares et intestines, bouleversèrent toute l'Italie, et causèrent mille changemens différens pour chaque ville de ce pays; toutes avaient un mode particulier de se gouverner, des administrations, des magistratures, des milices différentes, et se trouvaient par conséquent dans différens degrés de civilisation. Telle était la situation de l'Italie au cinquième siècle, lorsque la féodalité existante fut remplacée par celle qui suivit les conquêtes des Goths et des Lombards. Or, si le degré de civilisation était différent chez les différens peuples, la féodalité devait nécessairement s'y attacher d'une manière diverse, et il n'est pas étonnant qu'elle fut si enracinée dans la Pouille, et plus encore dans les États d'Otrante.

La politique des envahisseurs dut conserver le caractère de l'invasion : c'était la guerre, la force, le pillage, l'indépendance; le plus fort ou le plus heureux s'arrogeait une plus grande étendue de terre, un plus grand nombre d'hommes, et était moins soumis envers le chef du peuple conquérant; mais si le faible devenait puissant, si le fort s'affaiblissait, les rôles changeaient, et l'un privait l'autre de ses droits et de la vie. Ce brigandage féodal ne pouvait s'exercer sans hommes d'armes, et ceux-ci ne pouvaient subsister sans argent; c'est pourquoi le peuple fut divisé en soldats et en vassaux, on fit des réglemens militaires et financiers, les chefs des tribus devinrent à la fois capitaines et magistrats, mais sans lois stables, sans ordre, sans aucune garantie ni pour les personnes, ni pour les propriétés, au milieu des guerres continuelles, du pillage et de

l'instabilité de toutes choses. Cette guerre entre les seigneurs ravagea les royaumes pendant les cinquième, sixième et septième siècles.

Pendant les trois siècles suivans, plusieurs événemens changèrent l'aspect de la féodalité. Dans le duché de Bénévent, où il y avait un gouvernement ferme, basé sur les sages lois de Rotari, roi lombard, les seigneurs étaient plus doux et plus soumis; ce duché, quoique féodal, était très-puissant, et avait toutes les apparences d'un gouvernement constitué ; de manière que les peuples, tout en subissant les charges de la féodalité, étaient au moins exempts des dégâts et des bouleversemens de la discorde. Ce repos, quoique déjà assez dur par lui-même, fut de courte durée; la guerre divisa le duché, et de ses dépouilles s'élevèrent le duché de Salerne et celui de Capoue ; les comtes, qui avaient été jusque là des soldats du duc, y érigèrent des comtés stables et héréditaires ; de manière qu'une puissante institution féodale dégénéra en cent petits fiefs secondaires, et la nature de cette plante, si je puis m'exprimer ainsi, est telle, que la moindre de ses branches est plus venimeuse que la tige.

A cette époque, les invasions des Sarrasins vinrent augmenter encore le brigandage et les ravages de la féodalité ; les villes furent entourées de murs, et de toutes parts s'élevèrent des forts et des châteaux, pour rendre les guerres plus longues, les seigneurs plus puissans et la condition des peuples plus misérable.

Au commencement du onzième siècle, les premières incursions des Normands apportèrent à Naples et en Sicile les lois de la féodalité française, et en instituè-

rent une plus mûre, mieux réglée, moins agitée et plus puissante. Les choses restèrent dans cet état jusqu'à l'année 1139, époque à laquelle Roger Ier fonda le royaume de Sicile et de Naples. C'est à partir de ce point que je tracerai une esquisse rapide de la féodalité, en passant en revue les maisons régnantes et les événemens importans qui changent la face des sociétés.

XXXII. Le roi Roger s'appela le premier baron du royaume : car, dans ce temps, l'idée de domination était inséparable de l'idée de féodalité ; mais le sort des peuples s'améliora par les raisons que j'ai indiquées en parlant du duché de Bénévent, et parce que les ministres du roi dans les provinces réprimaient les empiétemens des barons ; en outre, les charges féodales passant, avec le temps et la patience des sujets, à l'état de constitution politique, furent considérées par les peuples comme légitimes et supportables. Nos ancêtres se montrèrent satisfaits des institutions fondées par Roger et les deux Guillaume, et ces formes de gouvernement, auxquelles répugne avec raison notre philosophie, furent utiles aux peuples de cette époque.

Parmi les rois de la maison de Souabe, Frédéric Ier et Henri VI, loin d'avancer la civilisation, ne firent que la reculer ; mais Frédéric II lui fit faire un pas immense et abaissa prodigieusement la féodalité : il abolit les corvées que les sujets devaient aux barons, et qui attentaient à la liberté personnelle ; il accorda à chaque Napolitain le droit d'être justiciable de la justice commune à tout le royaume, et la liberté de se pourvoir auprès du souverain contre les exactions des

seigneurs; il défendit aux barons d'imposer de nouvelles tailles, leur ordonna de détruire les fortifications et les tours seigneuriales, et prit beaucoup d'autres mesures, telles que la libre administration des municipalités par les communes, la convocation des représentans de chaque commune pour prendre les intérêts publics, l'organisation de la justice et des magistrats, la tournée de ses ministres dans les provinces pour s'informer des besoins et des plaintes du peuple, l'obligation des tributs pour les barons, tant laïques qu'ecclésiastiques, et enfin l'abolition des priviléges qui, jusqu'alors, avaient été accordés en profusion aux terres et aux personnes de l'Église. Ce roi, merveille de son temps, eut pour successeur Conrad, et bientôt après Manfred-le-Bâtard, dernier roi de la branche de Souabe. Ce dernier soutint les institutions de Frédéric II avec la même fermeté, sinon avec le même bonheur; car il fut beaucoup plus inquiété par les papes, et même par ses propres sujets. Mais les bienfaits de ces institutions, conçues seulement dans l'esprit de ces réformateurs, et n'ayant pas eu le temps d'être suffisamment appliquées, s'éteignirent avec la maison impériale de Souabe.

Charles d'Anjou, parvenu au trône de Sicile et de Naples par l'assistance du pape Clément IV, ranima les institutions féodales en combattant contre l'armée de Manfred, et en embrassant le parti des barons du royaume. Français, il apportait les us de sa nation; vassal de l'Église, il lui rendait et étendait ses priviléges; guerrier et vainqueur, il prodiguait à ses soldats des villes et autres dons féodaux; partisan, il rétablissait

les barons de son parti qui avaient perdu leur puissance par les lois de Frédéric II et de Manfred, et, issu de la maison Angevine, il n'appréciait et ne suivait que des mesures contraires à celles qu'avaient suivies ses prédécesseurs, de la branche de Souabe. La féodalité renaissait plus fière et plus heureuse que jamais. Cependant on sait que ce roi et quelques-uns de ses successeurs réprimèrent plus d'une fois les écarts de la féodalité; mais ils étaient plutôt animés par le ressentiment que leur causaient ces excès, que par le désir d'en faire disparaître la cause et de contribuer au bonheur des peuples. Ainsi régna la maison Angevine, jusqu'à Jeanne Ire; celle-ci, ainsi que Jeanne II et le roi Ladislas, se livrant entièrement aux plaisirs et aux dépenses qu'ils entraînent, vendirent insensiblement presque tout le domaine de la couronne, donnèrent des titres de ducs et de princes, réservés jusqu'alors aux membres de la famille royale, et prodiguèrent tellement des titres secondaires joints à des terres et à des priviléges, qu'ils inféodèrent en quelque sorte tout le royaume. Une des concessions les plus contraires à la puissance du souverain et les plus nuisibles aux peuples, ce fut la haute et basse justice (mero e misto imperio), c'est-à-dire la juridiction des barons sur la justice criminelle et civile.

Mais Alphonse d'Aragon était surtout réservé à la honte de féconder et d'étendre cette juridiction seigneuriale, et de saper la monarchie au moment même où elle se fortifiait en France et en Allemagne par l'habileté de quelques princes. Dans la suite, les ligues des barons contre Ferdinand Ier irritèrent ce roi, et le portèrent à faire contre eux plusieurs lois qui, étant animées

de son ressentiment contre les seigneurs plutôt que de son amour envers les peuples, demeurèrent presque sans exécution et méprisées. Le règne des princes d'Aragon fut l'époque la plus désastreuse de la féodalité dans le royaume de Naples.

XXXIII. Je ne parlerai pas de l'apparition momentanée de Charles VIII, ni des lois sans exécution que dicta Charles-Quint à son passage de Naples en Afrique, lorsqu'il fut touché des misères et des plaintes de notre pays : je m'arrêterai seulement sur les calamités qui accompagnèrent les gouvernemens des vice-rois institués dans les premières années du seizième siècle. La nature de ces gouvernemens était la cupidité fiscale, et l'instrument dont ils se servirent pour l'assouvir fut la féodalité. Le parlement de l'État, qui, depuis Alphonse d'Aragon, était composé de barons, fixait les tributs qui étaient dus à la couronne par les communes, et diminuait ceux qui lui étaient dus par les seigneurs en en dédommageant largement le fisc aux dépens des vassaux; il ne cessait d'inventer des charges sous la dénomination de *logemens militaires*, de *fortifications de marine*, et autres de cette espèce; enfin il imposait les tailles ordinaires, soit envers les barons, soit envers le fisc. Bientôt le sort des vassaux fut si misérable, qu'ils demandèrent en grâce de se racheter du servage qu'ils devaient aux barons, en stipulant avec eux le prix de leur émancipation, pour faire ensuite partie du domaine royal et payer au fisc les tributs communs. Cette concession, qui avait été faite par Charles-Quint, ne fut pas en vigueur tant qu'elle pou-

vait être un bienfait, et fut alors confirmée et mise à exécution, parce qu'on s'avisa de la transformer en une mesure de fraude et d'avarice.

Les communes parvenaient par des efforts prodigieux à se racheter à un prix exorbitant, et, peu de temps après, le gouvernement royal les revendait, avec les droits de fiefs, aux mêmes seigneurs ou bien à d'autres. Après avoir vu le rachat de trois ou quatre communes, suivi d'une nouvelle cession, aucune autre ne demanda plus à se racheter ; alors le gouvernement, qui avait intérêt à augmenter le domaine royal sans aucune dépense, et ne craignant pas la honte d'avouer ses manœuvres frauduleuses, stipula que, dans le cas où les communes émancipées seraient de nouveau vendues ou données en fief, elles resteraient déliées de l'obéissance qu'elles devaient au roi et de tout servage envers le baron : il justifiait et légitimait la rebellion.

Une autre source de richesse fiscale fut trouvée dans la vente des titres et des priviléges, comme dans la transaction à prix d'argent pour les crimes commis; aussi il y en eut d'horribles, et ils restaient impunis. Pendant que le duc d'Arcos était vice-roi de Naples, le baron de Nardo étant en procès avec le chapitre de son fief, fit couper la tête, en un seul jour, aux vingt-quatre chanoines qui le composaient, et, un jour de fête, il exposa ces têtes dans l'église sur les siéges du chapitre, afin d'attester et sa puissance et sa vengeance; cet homme jouit de l'impunité en rachetant sa peine. Il n'y a point de ville, ni de fief, qui ne conserve le souvenir de crimes atroces; point de palais, ni de châ-

teau, qui ne porte les marques des cruautés qu'on y a exercées.

Ainsi, pendant que Naples était gouverné par des ministres qui recevaient leurs pouvoirs de souverains éloignés, les barons se montrèrent de plus en plus odieux : le temps n'était plus où ils étaient les soutiens ou même les ennemis des trônes; leur nombre se trouvant prodigieusement augmenté, ils étaient mêlés à des hommes vils, élevés au moyen de la vénalité des fiefs, avares, cruels, injustes, de manière que le corps des barons, ainsi amalgamé, perdit toute sa puissance et sa splendeur, et donnait une bien triste idée de la féodalité. Aussi, lorsque le gouvernement des vice-rois cessa, en 1734, les rois de la maison de Bourbon trouvèrent-ils le chemin aplani pour opérer de sages réformes.

XXXIV. Le siècle, en général, était dominé par l'esprit de réforme, et la plupart des souverains de l'Europe s'y livraient avec succès. En France, en Espagne, en Allemagne, la monarchie devint puissante aux dépens des barons; on dégreva le peuple d'une grande partie des charges qui pesaient sur lui, ainsi que d'un grand nombre de servitudes féodales, et on le rendit partisan d'un pouvoir unique et suprême. L'exemple fut suivi par don Carlos, le premier roi Bourbon qui a régné à Naples. Pour lui rendre sa tâche plus facile, les barons des provinces, qui étaient riches, mais avilis, et ayant perdu l'habitude des armes, nombreux, mais faibles, tirés pour la plupart des rangs du peuple par les faveurs des rois ou de la fortune, et

par conséquent avides du faste et des honneurs, se rendirent en foule à la nouvelle cour pour satisfaire leur ambition. Le roi les accueillit, et, les enchaînant à son char par les liens du luxe et de la vanité, en fit autant d'esclaves; en sorte que ceux qui avaient été les émules tout-puissans des souverains furent réduits à l'impuissance. Après avoir ainsi préludé, le roi publia plusieurs lois au détriment de la féodalité, réprima une foule d'abus, et déclara hautement que *la longue suite des années ne donne pas de droit sur les peuples, et qu'il n'y a pas de prescription qui puisse rendre légitimes les injustices des oppresseurs*. Il acheva par là de manifester le dessein qu'il avait d'abattre entièrement la féodalité. Ferdinand IV, dans les premières années de son règne, marcha sur les traces de son père d'une manière plus rapide encore. Dès qu'on vit la tendance du gouvernement, dès que la philosophie et la raison purent se montrer à face découverte, il parut plusieurs écrits qui étaient un enseignement pour le pouvoir, jetaient l'épouvante parmi les soutiens de la féodalité, soulevaient les peuples, formaient l'opinion publique, et portaient enfin dans l'esprit des masses cette conviction qui doit toujours précéder les réformes. Parmi ces ouvrages, il faut citer honorablement ceux de Filangieri, de Galanti, de Signorelli et de Delfico. Les peuples, ayant repris courage, se plaignirent des fardeaux que les seigneurs faisaient encore peser sur eux; et le roi renvoya ces plaintes devant les tribunaux. Les magistrats, se conformant à la justice et à l'exigence des temps, prononcèrent en faveur des communes, ce qui servit d'exemple et d'encourage-

ment à de nouvelles réclamations. Parmi ces décisions, se trouvèrent l'abolition des péages, un décret statuant que les fiefs dévolus au fisc ne pussent jamais être vendus ni cédés avec des droits féodaux ; on restreignit la juridiction des barons, on divisa les terres sujettes à des servitudes d'usage. Mais, il faut le dire, le gouvernement n'avait, à cette époque, ni la volonté, ni le courage, ni la force d'abattre jusqu'au sol le colosse de la féodalité. C'est pourquoi, tantôt pour suppléer à son manque d'argent, tantôt pour donner des marques de sa faveur, il revendait les terres, non pas avec des droits de fiefs, mais avec de tels priviléges pour les acheteurs et de telles servitudes pour les peuples, qu'on y reconnaissait l'empreinte de l'ancienne féodalité : dans ces nouveaux contrats la juridiction seigneuriale même y fut quelquefois accordée ou stipulée. Bientôt la révolution française ayant fait naître la crainte et les soupçons, on jugea dangereux d'abaisser les nobles et d'élever le peuple, et on alla jusqu'à imputer la chute des trônes à cette même philosophie qui frappait la féodalité. Dès-lors le gouvernement s'arrêta dans sa marche, et son œuvre étant restée imparfaite, l'édifice féodal fut près de surgir de ses ruines.

XXXV. Avant de rappeler les mesures que prirent Joseph et Joachim, il est important de revenir encore pour quelque temps sur le passé pour envisager trois questions graves qui se présentent. Quelle a été la noblesse parmi les vicissitudes des fiefs? Quel a été le peuple? Que restait-il de la féodalité en 1806?

La noblesse la plus vraie et la plus ancienne est ve-

nue naturellement de l'illustration des armes et des vertus civiques ; car on acquiert des titres réels à la splendeur et à la considération publique en versant son sang pour son pays et en en conservant la grandeur par l'habileté et la puissance du talent. Mais la société corrompue ajouta d'autres origines à la noblesse, sans même tenir compte des sciences et des arts, qui, certes, méritaient une distinction, si l'on cherchait d'autres titres de noblesse que les armes et les dignités. Ainsi il y avait une vraie noblesse dans les premiers fiefs, et elle se conserva telle tant que seigneur et guerrier signifièrent la même chose ; lorsque l'investiture des fiefs était toute militaire aussi-bien que les devoirs des barons ; lorsque ceux-ci perdaient leurs priviléges en refusant de combattre, tandis qu'ils les conservaient, lors même qu'ils étaient ennemis du suzerain, pourvu qu'ils fussent en armes : car la lâcheté inspirait plus d'aversion que l'inimitié. Ainsi on vit dans le royaume de Naples, sans parler des temps antérieurs aux Normands, des familles d'une grande noblesse dans les armes jusqu'à l'époque des princes d'Aragon.

Mais bientôt, comme les fiefs, avec les titres qu'ils donnaient, avaient été institués pour l'illustration des armes et la noblesse, on s'habitua à regarder comme nobles tous ceux qui possédaient des fiefs avec des titres. Alors des hommes abjects, mais riches, achetèrent à vil prix, principalement sous les princes prodigues de la maison d'Anjou, des titres et des fiefs, et on les vit siéger au plus haut rang de la noblesse. Ce fut encore pis du temps des vice-rois, dont l'avarice les porta à de honteux trafics. Ils attachaient le titre de baronnie

où d'autres plus magnifiques à quelque peu de terre, sans valeur, du domaine royal, et la vendaient ainsi au plus offrant. Aussi la branche des Bourbons trouva-t-elle un très-grand nombre de fiefs, qu'elle augmenta encore par les faveurs qu'elle dut accorder; et, en 1806, la noblesse napolitaine ne consistait plus qu'en une multitude de titres sans armes et sans puissance : ce n'était plus qu'un vain mot.

XXXVI. Quant au peuple, si l'on considère son entière dépendance de la noblesse, on pourrait penser qu'il avait des intérêts contraires à ceux de ses oppresseurs, et que sa prospérité était en raison inverse de celle des seigneurs; mais dans le fait, il n'en était point ainsi. Lorsque les barons étaient puissans et guerriers, la plupart des sujets se vouaient à la fortune du chef, combattaient, couraient toutes les chances de la guerre et des partis, se livraient avec activité à des travaux, à des espérances, et éprouvaient enfin toutes les vicissitudes qui constituent le sentiment et le charme de la vie politique. Au lieu que, la féodalité ayant cessé d'être guerrière, active et puissante, le peuple n'en ressentait plus que les fardeaux et la morgue. Ainsi, du temps des vice-rois, la décadence de la féodalité était accompagnée de la décadence du peuple.

Telle était la condition du peuple dans chaque fief; mais l'ensemble des peuples de chaque fief constituant l'État avait aussi des qualités qui lui étaient propres. Aux temps de la féodalité armée, les barons et les peuples guerroyant entre eux, il n'y avait point de communauté d'intérêts, point de lois générales, point

de conformité d'action, point de force publique, en un mot, point de nation; il n'y avait alors aucun moyen d'avancer le progrès de la civilisation et de l'indépendance. De même, pendant la décadence de la féodalité, les vassaux étant opprimés par les barons, et les barons par le roi, on vit surgir le brigandage armé; espèce de soulagement et de liberté au milieu de l'abjection universelle d'hommes qui sentent tout le poids de leurs maux, mais qui, divisés par leurs vices ou par leurs habitudes, n'ont pas la force de s'élever jusqu'à une courageuse révolution. C'est ainsi que le peuple, selon la différence des temps, fut toujours plus ou moins en proie au désordre, jusqu'en 1806.

XXXVII. Les restes de la féodalité étaient encore nombreux à cette époque. Les droits (puisqu'il faut les appeler ainsi), les droits féodaux sur les personnes étaient encore en vigueur dans quelques fiefs, et dans quelques autres ils furent remplacés par une taxe; il y avait encore en usage dans plusieurs communes différentes corvées, telles que le travail des manans sur les terres seigneuriales, les fonctions de courrier et autres services domestiques. Les droits sur les choses étaient exorbitans; les terres, les industries, les bois, les rivières, jusqu'aux eaux de pluie, chaque produit, chaque revenu, tout était grevé de tailles et d'impôts. Entre les droits sur les personnes et ceux sur les choses, l'honorable magistrat David Winspeare, dans un ouvrage qui a été justement apprécié, en compte treize cent quatre-vingt-quinze existans en 1806, à l'arrivée de Joseph.

En outre, les seigneurs défendaient ou restreignaient aux citoyens les usages sur les terres féodales qui étaient d'usage commun, et exerçaient outre mesure les droits de citoyens sur les terres des communes. Les mœurs, la philosophie, le siècle, ayant adouci le caractère des seigneurs, les violences de l'ancienne féodalité avaient disparu; mais tout ce qui était susceptible de produire un revenu, ils l'adoptaient et le défendaient opiniâtrément. La noblesse renonçait au pouvoir, mais elle voulait en conserver les fruits.

XXXVIII. Ce qui restait ainsi de la féodalité fut aboli par différentes lois de Joseph; mais ce monarque, n'ayant pas bien considéré le poids et la masse des intérêts que ses lois allaient mettre en mouvement, ordonna que les différends qui pourraient s'élever seraient portés devant les tribunaux ordinaires et les conseils d'intendance pour y être jugés selon les règles de la procédure établies. Ces contestations furent si nombreuses, que bien des années, et peut-être même des siècles, n'auraient pu suffire pour les terminer; et d'ailleurs l'opinion des magistrats qui composaient les différens tribunaux n'étant pas la même, on rendit des jugemens contradictoires, dont les uns favorisaient les communes, les autres, les seigneurs : enfin, cette abolition n'était pas uniforme et ne pouvait avoir l'immense avantage politique qu'on aurait trouvé à élever d'une manière prompte et égale le nombre des propriétaires, en se conformant aux principes du droit commun, puisque les circonstances ne permettaient pas d'attendre qu'on élaborât des codes à cet effet. On reconnut la faute

et on forma un tribunal suprême, sans appel, qui porta le nom de *commission féodale;* mais ce tribunal resta inactif jusqu'à ce que Joachim vînt le charger réellement de mettre un terme aux embarras présens. La commission féodale élabora les lois nécessaires pour régir les différends en matière féodale, que Joachim s'empressa d'adopter; elle prononçait sur toute contestation, aplanissait les obstacles, levait tous les doutes. Les moyens qu'elle prit pour arriver à son but furent les suivans : 1° reconnaître les terres de nature féodale; 2° déterminer dans ces terres les droits et les usages des communes; 3° estimer en terre la valeur de ces droits et de ces usages, de manière à déterminer ostensiblement ce qui appartenait à la commune et ce qui appartenait au baron; 4° poser les bornes sur le territoire reconnu appartenant à la commune, en présence des citoyens et des délégués du baron s'il le jugeait à propos; 5° partager les terres de la commune entre les citoyens.

D'un côté étaient donc les intérêts des seigneurs, de l'Église, du fisc et du roi lui-même, qui, pour quelques domaines privés, jouissait des droits seigneuriaux; tandis que du côté opposé se trouvaient les intérêts des citoyens qui naguères étaient encore serfs et vassaux. Cependant plusieurs terres qui avaient été jusqu'alors de domaine seigneurial furent déclarées appartenant aux communes, ou d'usage public; l'évaluation des droits fut faite à l'avantage des communes; le partage entre les communes, d'un côté, et, de l'autre, les seigneurs, le roi, le fisc ou l'Église, se firent encore à l'avantage des communes; et dans le partage des terres entre les

citoyens, on favorisa la classe indigente ; on donnait les terres pour rien aux plus pauvres, on les vendait à vil prix aux moins pauvres, on les vendait à leur juste prix aux gens aisés, et on excluait les riches. Les malheureux étaient avantagés de toutes les manières, et il faut avouer qu'ils l'étaient au mépris des formes de procédure ordinaires et parfois de la justice ; car la féodalité, qui, ainsi que le brigandage, était un méfait ancien, énorme, si l'on veut, fut punie comme lui par la justice du siècle, aveuglément et avec passion.

Pour exécuter les sentences de la commission féodale, le roi envoya dans les provinces, à la fin de 1809, des commissaires et des magistrats supérieurs aussi probes qu'éclairés, portant de nouveaux décrets dont l'exécution devait être prompte et expéditive ; cette œuvre immense touchait déjà à son terme, et le mouvement était rapide comme à la fin de toutes les chutes. Par les soins des commissaires du roi, les terres s'étant trouvées divisées et subdivisées, on vit un nombre infini de nouveaux propriétaires ; les propriétés des anciens barons comme celles des anciens vassaux furent affranchies, toutes les servitudes abolies, et pour la première fois, en 1810, on vit prospérer la liberté territoriale et industrielle. Aussi le roi, du camp de Reggio où il se trouvait, s'empressa de proclamer, comme accomplie, l'abolition de la féodalité, et après avoir annoncé que les sentences de la commission féodale étaient irrévocables, il la licencia. A peu de temps de là on put juger des effets prodigieux de cette réforme aux richesses privées, au trésor augmenté, à la prospérité de l'agriculture, du commerce et des beaux arts. Il

y avait une vallée arrosée par le Calore, petite rivière qui se jette dans le Sele, et destinée aux chasses royales. Cette vallée ayant été partagée entre le roi et la commune de Postiglione, on voit ses deux coteaux offrant un contraste frappant. Le côté qui a été laissé au roi est inculte et sauvage comme par le passé; le côté opposé, divisé entre les citoyens, offre l'aspect le plus riant et le plus animé : ce sont des champs ensemencés, des vignobles, des oliviers, et partout des maisons de campagne ou des fermes peuplées par des familles laborieuses qui y trouvent la paix et l'abondance. Ces deux coteaux offrent la vivante image de la féodalité existante et de la féodalité détruite. L'année 1810 commença une nouvelle ère de civilisation pour le peuple napolitain.

XXXIX. Le premier janvier de l'année suivante, au milieu des fêtes accoutumées de la cour, le roi accorda avec des titres et des dotations, mais sans aucun droit de fief, plusieurs baronnies à des généraux et des colonels de l'armée. Créant, par cette libéralité, une noblesse nouvelle, armée, puissante, et toute en faveur des institutions nouvelles, Joachim agissait dans l'intérêt bien entendu de la maison naissante des Bonaparte, et il n'y avait de choquant que les mots. Le roi Joseph avait fait aussi des dons semblables à des employés civils. Dans les années suivantes, tantôt pour récompenser les services, tantôt pour donner des marques de sa faveur, le roi institua de nouveau des barons, des comtes, des ducs, en accordant des titres sans terres, ou des terres sans titres, à des militaires, à des

magistrats et à des artistes. On blâma ces libéralités comme des dissipations du trésor public; mais elles n'ont jamais été aussi grandes et aussi inutiles que la malveillance se plaisait à le divulguer; et dans l'histoire de Naples il n'y a pas de dynastie nouvelle, quelque avare qu'elle ait été, qui ait donné à ses partisans moins que ce que les deux rois français ont donné de notre temps; et il n'y a pas eu de rois qui aient mieux employé leur munificence en choisissant des personnes qui aient aussi bien mérité de l'État. A la chute de Joseph et de Joachim, leurs partisans perdirent en même temps les dignités et les emplois, et parmi eux aucun n'avait amassé de richesses par des turpitudes; un petit nombre seulement se trouva au-dessus du besoin, et les officiers de l'armée, s'ils n'avaient pas été conservés en 1815 par la convention de Casalanza, auraient été réduits à la mendicité, comme ils le furent depuis lorsque Ferdinand trahit ses sermens en annulant cette convention.

Peu de temps après on vit paraître le drapeau napolitain, tandis que jusqu'alors on s'était servi du drapeau français en toute circonstance, en guerre comme en paix, sur les mers comme sur le haut des citadelles: nos couleurs étaient le blanc et l'amarante sur fond bleu. Le même jour on fixa la force de l'armée, qui resta composée de soixante mille hommes de milice soldée et de quarante mille de milice civile. On donna aux régimens le nom de légions, aux généraux de division celui de lieutenans-généraux, et aux généraux de brigade celui de maréchaux de camp. On supprima plusieurs autres dénominations françaises pour en substituer de

nouvelles; car déjà dans Joachim perçait l'amour de l'indépendance. La nouvelle école polytechnique remplaça avec succès l'ancien collége militaire ; il y eut de nouvelles écoles d'artillerie et du génie. Le royaume étant consolidé, on parvint à opérer le recrutement avec calme et promptitude, enfin on travailla à organiser d'une manière durable l'armée napolitaine, car on comptait se défaire des forces françaises à la première occasion. Tous ces moyens de force, joints à la domination impérieuse de Bonaparte, excitaient le caractère libre et aventureux de Murat à secouer le joug de la France. C'est à cette époque que prirent naissance les germes de la division qui s'établit entre les deux beaux-frères.

A la naissance de son fils, à qui il donna le titre de roi de Rome, l'Empereur invita le roi de Naples à se porter à Paris. Il s'y rendit en effet; mais quoiqu'on s'attendît généralement à ce qu'il y restât jusqu'à l'époque du baptême, pour en augmenter la solennité, il revint à Naples long-temps avant cette cérémonie. Aussitôt après son arrivée il congédia les troupes françaises, et ajouta un décret ordonnant qu'aucun étranger ne pût exercer des emplois civils ou militaires, s'il n'avait été préalablement naturalisé Napolitain, ainsi que le prescrivait le statut de Bayonne. Cette mesure hardie choqua vivement Bonaparte, qui proclama par un autre décret que pour exercer des fonctions civiles ou militaires dans le royaume de Naples, la qualité de citoyen napolitain n'était pas nécessaire aux compatriotes et aux compagnons de fortune de Joachim Murat, qui lui-même était né Français et était monté sur le

trône de Naples par l'assistance des Français. Le roi en devint furieux, tandis que la reine cherchait à le calmer. Quelques Napolitains d'un esprit craintif et servile blâmèrent la hardiesse de Joachim; mais le plus grand nombre, animés par leur audace et leur ambition, l'applaudirent sincèrement. Pour les Français, il n'y en eut aucun, même parmi ceux qui fréquentaient la cour, qui se rangeât de son parti. Dans les grandes discussions des affaires de l'État, où s'élèvent presque toujours deux opinions opposées, ordinairement le roi embrassait une opinion, et la reine se mettait à la tête de l'autre, tous deux cherchant à rallier le plus de voix à leur avis; mais tandis qu'ils discutaient ainsi en public, ils étaient entièrement d'accord dans l'intimité: on aurait pu croire que c'était de la discorde; mais au milieu des mouvemens et des dangers d'un nouveau règne, cette opposition était de l'habileté. Pour cette fois cependant ce n'était plus une fiction; c'était avec pleine conviction que le roi et la reine n'étaient pas d'accord dans les conseils. Cette princesse ne comptait pas assez sur son mari, et avait trop de confiance dans son frère. Il y eut des divisions domestiques: le roi, impétueux et irritable, en tomba malade, et la reine, de son côté, ne put dissimuler le chagrin qu'elle éprouvait; enfin le décret de Bonaparte l'emporta: l'armée française quitta le royaume, mais les Français qui avaient des charges civiles ou militaires les conservèrent. Parmi le peuple il circula des bruits malveillans et mensongers sur les causes de ces ressentimens de famille; et tel écrivain qui était alors attaché à ces princes, et qui les a abandonnés plus tard, ne dédaigna pas d'accréditer ces ca-

lomnies en les reproduisant dans des *mémoires* prétendus *historiques*. Quelque temps après, ces dissensions domestiques s'apaisèrent, et le roi, s'étant rétabli, s'occupa de nouveau des intérêts de l'État.

XL. Dans le royaume de Naples, comme dans d'autres parties de l'Italie, on s'empressa généralement de défricher les forêts et de les réduire en terres ensemencées. Les premières récoltes furent abondantes, mais elles devinrent tous les ans moins productives : en effet, les montagnes étant dépouillées des arbres qui les couvraient, et labourées dans tous les sens, le cours destructeur des torrens, abandonnés aux caprices des élémens, balayait les terres, en encombrait la plaine, et y exerçait toute sorte de ravages qui ruinaient l'agriculture. Joachim publia une loi pour mettre ordre à ces inconvéniens, et institua à Naples une direction suprême de cette partie de l'administration, ainsi que des directions secondaires dans les provinces; il y envoya des employés pour veiller dans les communes, et des gardes dans les campagnes; de manière que si, par le passé, il y avait eu trop de liberté dans la possession des forêts, par l'effet de ces mesures il y eut trop d'entraves, de prohibitions et d'amendes. Il s'éleva des plaintes justes et fondées, justifiées surtout par la cupidité du fisc, qui se montra si immodérée dans cette conjoncture, que la rigueur de la pénalité paraissait dictée par l'avarice plutôt que par le zèle du bien public. Il en arriva qu'une loi juste et sage fut accueillie avec répugnance et mal observée par les sujets.

Par suite de nouveaux décrets qu'on publia, l'admi-

nistration provinciale et communale s'améliorait quant à la forme ; mais, dans les résultats, les intérêts des communes étaient en souffrance, et la cause principale doit en être attribuée au comte Zurlo, ministre de l'intérieur : c'était un homme de talent, infatigable, ami du bien public et même de la liberté ; mais ses habitudes monarchiques l'avaient rendu un instrument si dévoué de la souveraineté et du trône, par quelque prince qu'il fût occupé, qu'il leur sacrifiait plus d'une fois les intérêts des peuples. C'est ainsi que, pour subvenir aux besoins du trésor dérangé par les dépenses excessives de l'armée et de la cour, il ne balança pas à imposer sur les biens des communes des contributions en faveur du fisc, et des obligations pécuniaires auxquelles il donna le nom de don volontaire. Aussi les patrimoines de ces communes étaient mal administrés et se détérioraient, parce que les citoyens s'irritaient de voir passer le fruit des économies publiques dans les exigences fiscales ou dans ces dons forcés, et qu'ils aimaient encore mieux les dissipations et les fraudes des administrateurs, qui au moins faisaient partie de la commune.

Une autre cause de souffrance se trouvait exister dans la nature même des intendances. Les intendans, qui étaient à la fois chargés des intérêts du gouvernement et de ceux du peuple, avec des pouvoirs très-étendus et des devoirs indéterminés, souvent même opposés, pouvaient difficilement conserver leur poste et leur réputation. Or, comme leur emploi était pour eux un avantage réel, et que pour conserver une réputation intacte, ils s'exposaient à subir des désagrémens, même de la part de ceux dont ils prenaient les intérêts, la plu-

part des intendans, ne cherchant qu'à conserver leur place, agissaient en faveur du pouvoir contre le peuple, étaient durs et inflexibles dans l'administration, et toujours prêts à tout ce qui pouvait être à l'avantage du roi, quoiqu'au détriment des provinces. Cependant il y en eut plusieurs, à l'époque dont je parle, qui se montrèrent hardis défenseurs des droits du peuple, et dont je pourrais citer les noms et les actes, si j'écrivais des mémoires plutôt qu'une histoire.

On prit de nouvelles mesures pour améliorer le système judiciaire, et ceci me fournit l'occasion de citer deux affaires qui furent traitées en 1811, et qui méritent une place dans l'histoire. Les ennemis de Joachim étaient abattus, mais non réduits à l'impuissance, et ils tramèrent une conspiration pour lui donner la mort dans la première partie de chasse qu'il ferait dans la forêt de Mondragone, où la proximité de la mer devait faciliter leur fuite. Le chef de ce complot était un moine défroqué, appelé Frà Giusto, qui faisait valoir des propriétés considérables près du lieu fixé pour l'attentat, et s'était adjoint vingt-huit complices venus pour la plupart de la Sicile. Déjà on prenait les dispositions nécessaires, lorsqu'un d'entre eux révéla le complot au gouvernement, à la condition qu'il jouirait de l'impunité. Ayant aussitôt arrêté les conjurés et saisi des armes et des papiers constatant le crime, on ordonna leur mise en jugement, mais avec les formes libres et ordinaires de la justice, quoique ce fût une cause de lèse-majesté. Les témoignages, les pièces de conviction et les aveux ayant prouvé suffisamment la culpabilité pendant le cours des débats, le procureur du roi requit la peine de

mort pour sept des accusés, et les travaux forcés à perpétuité pour les vingt et un restans. Déjà les défenseurs, sans espoir de succès, présentaient la défense, lorsque le président les interrompit pour lire publiquement un écrit du roi qui venait de lui parvenir et qui était ainsi conçu :

« Je me flattais de l'espoir que les accusés d'attentat contre ma personne seraient trouvés innocens; mais j'ai appris avec douleur que le ministère public a requis contre tous des peines graves. Bien qu'on soit porté à les croire coupables, voulant cependant conserver un rayon d'espoir sur leur innocence, je préviens l'arrêt du tribunal, je fais grâce aux accusés, et ordonne qu'à l'arrivée de cet écrit on suspende le jugement, et que l'on mette en liberté ces malheureux. Comme il s'agit d'une tentative insensée contre ma personne, et que la sentence n'est pas encore prononcée, je ne viole pas les lois de l'État si, sans entendre le conseil de grâce, je fais usage du droit le plus important et le plus précieux de la souveraineté. Joachim. »

L'issue de ce procès fut aussi heureuse que l'affaire suivante fut triste et déplorable. Il y avait à Acerenza, en Basilicate, un vénérable père de famille, dont l'extérieur était d'autant plus imposant qu'il était blanchi par les années et courbé par le poids de la vieillesse. Rocco Sileo, c'était son nom, jouissait d'une juste réputation d'intégrité et d'une modique fortune, lorsque son fils aîné, d'un caractère pervers et corrompu, commença dès sa jeunesse à empoisonner ses vieux jours : ce fils coupable ne reculait devant aucun méfait, et son père en rachetait toutes les fautes à prix d'argent, auprès

des *audiences* et des *greffiers*, qui existaient encore à cette époque ; mais plus le père se montrait indulgent et empressé à le protéger contre la vindicte publique, en ruinant le patrimoine de la famille, plus le fils persistait dans sa conduite criminelle et dans ses excès. En 1809, ayant commis un crime d'une nature grave, et les codes étant changés aussi bien que les magistrats, il fut condamné à mort par le tribunal de la province, et devait être exécuté devant la maison paternelle. Mais l'exécution resta suspendue par le pourvoi en cassation, et Rocco Sileo, après avoir prodigué à Naples ses démarches et sa fortune, s'en revint en y laissant un de ses fils, chargé de lui apporter sans délai la sentence de la cour de cassation, aussitôt qu'elle serait prononcée. Celle-ci leur fut contraire, et le fils vint l'en avertir en toute hâte.

Après avoir recommandé à son jeune fils de garder le secret, même dans l'intérieur de la famille, le vieillard obtint à force d'argent, du gardien de la prison, de dîner le lendemain avec son fils. Le repas n'était ni somptueux ni mesquin ; le père ni gai ni triste ; et le fils fut indifférent, car il était habitué à la vie de prison. « Mon fils, dit Rocco Sileo, aussitôt que le dîner fut fini, le tribunal de cassation a rejeté notre pourvoi, ta condamnation est confirmée ; dans quelques heures cette sentence irrévocable sera connue, et demain tu auras cessé de vivre. Et comment seras-tu mort ? d'une manière infamante, par la main du bourreau ; et dans quel lieu ? ici, dans ton pays, devant notre propre maison ! Le patrimoine de notre famille a été employé entièrement en ta faveur ; il ne me restait plus qu'une

petite vigne que j'avais plantée de mes mains, et je l'ai vendue, il y a un mois. Ajouter encore l'infamie à la pauvreté, ô mon fils, c'est trop causer de maux à tes vieux parens, à tes deux frères, à tes trois sœurs et au nom de notre postérité! Il n'existe qu'un moyen de l'éviter, c'est de mourir auparavant, mourir aujourd'hui. Si tu as pitié de ta famille, de moi-même, prends, dit-il, en lui présentant quelque chose enveloppé dans du papier, ceci est du poison, bois-le. Si le cœur te manque, je te quitte en te maudissant; si tu bois, ton âme en s'envolant emportera ma bénédiction. » Pendant ces derniers mots, une larme vint rouler sur ses yeux; mais aussitôt il devint froid et impassible. Son fils, qui l'avait écouté avec terreur, ne prononça pas un mot; il prit le poison, le versa dans un verre, et après avoir baisé la main qui venait de lui donner la mort, il but en regardant fixement son père. Pendant ce temps le vieillard, debout, dans une attitude patriarcale, et par une énergie extraordinaire, se redressant de toute sa hauteur, comme dans ses jeunes années, le bénit en faisant par trois fois le signe de la croix au-dessus de sa tête. Et il partit aussitôt. Son fils mourut quelques instans après.

Ce même jour on apprit en même temps la condamnation et la scène de la prison. Rocco Sileo fut arrêté et accusé de parricide; et comme il ne désavoua aucun fait, il fut condamné à la peine capitale. Mais le tribunal de cassation flottait entre la loi et sa conscience; car, si d'un côté le motif qui avait inspiré le crime ne pouvait le justifier aux yeux de la loi, d'un autre côté le punir, ç'aurait été blesser la vertu, l'honneur et

l'admiration publique que lui avait value cet acte d'intrépidité paternelle. Le gouvernement, consulté dans cette incertitude, ordonna de ne pas donner suite à cette affaire et d'assoupir les faits par le silence, puisqu'il était inutile de déployer la rigueur de la loi pour un cas tout particulier, sans pareil dans le passé, comme probablement dans l'avenir. Rocco Sileo, rendu à la liberté, acheva sa carrière dans la pauvreté, la douleur et la considération publique.

CHAPITRE III.

LE ROI PART POUR LA GUERRE DE RUSSIE. — SON RETOUR. — IL TRAVAILLE A L'UNION ITALIENNE. — IL ENTREPREND UNE NOUVELLE CAMPAGNE EN ALLEMAGNE, ET EN ÉTANT REVENU, IL S'OCCUPE DES SOINS DE SON GOUVERNEMENT. 1812–1813.

XLI. Le premier janvier 1812, on allait rendre les devoirs d'usage au roi et à la reine assis sur leur trône. Ils devaient admettre en premier lieu les ambassadeurs des souverains étrangers, et parmi ceux-ci le premier rang aurait appartenu de droit au représentant de Napoléon, s'il avait eu le titre d'ambassadeur, comme c'était convenable entre deux monarques de la même famille ; mais l'Empereur, qui éprouvait déjà de l'éloignement pour Murat, et voulant montrer aux yeux de l'Europe le peu de cas qu'il en faisait, avait envoyé à Naples M. Durand, avec le titre de plénipotentiaire : c'est pour cela que l'ambassadeur de Russie, Dolgorouky, voulait prendre le pas sur lui dans cette représentation. L'envoyé russe était d'une taille imposante et d'un aspect martial ; le Français était petit et chétif; tous les deux sur le déclin de l'âge. Ils s'avancèrent en même temps dans la salle du trône, tous deux hâtant le pas et cherchant à se devancer ; mais les pas de géant

de Dolgorouky l'emportaient déjà sur Durand, lorsque celui-ci l'arrêta par le bras. Alors le Russe, avec des regards menaçans, porta vivement la main sur la garde de son épée, et l'on ne sait où ils se seraient arrêtés si l'on n'eût mis un terme à ce différend inconvenant.

Le roi s'avança précipitamment en disant à tous les deux qu'il était flatté du zèle et de l'empressement que chacun d'eux mettait à vouloir le premier lui rendre hommage, et parla de manière à ne donner de sujet de préférence ni à l'un ni à l'autre. Cependant d'autres ministres et des courtisans leur ayant succédé, ils quittèrent la salle, et la discussion fut terminée ce jour-là; mais le lendemain, après avoir échangé des cartels, les deux ministres se rendirent dans l'ancien temple de Sérapis, à Pozzuoli, pour y vider leur querelle, et à peu de distance de là, le maréchal du palais Excelmans se mesurait en même temps avec Benkendorff, secrétaire de la légation russe. Le combat était commencé lorsque la vigilance de l'autorité vint les interrompre, en invitant, au nom des lois, les combattans à se retirer. Dolgorouky avait été légèrement touché d'un coup d'épée à l'oreille droite. Quoique à cette époque les empereurs de France et de Russie nourrissaient intérieurement de secrets ressentimens, ils n'en affectèrent pas moins les dehors de la modestie : ils traitèrent cette affaire de querelle privée, et rappelèrent leurs envoyés.

XLII. En cette même année 1812, Joachim, voyant chanceler la puissance de Bonaparte, changea de politique : mais je vais d'abord tracer un tableau succinct

des affaires à l'intérieur, avant d'exposer les causes extérieures qui amenèrent les événemens subséquens. Le roi fonda de nouveaux colléges et de nouveaux lycées, et après avoir complété les lois sur l'instruction publique, il inaugura solennellement l'université des études. Il introduisit par un décret le système métrique, que les savans appelaient de tous leurs vœux, mais qui, repoussé par le peuple, vécut peu de temps dans les lois et ne fut jamais adopté par l'usage; de manière qu'on en demeura toujours aux anciens poids et mesures, dont les variétés et le nombre étaient aussi multipliés que monstrueux. La cause la plus puissante de la répugnance que manifestaient les populations pour le nouveau système, c'étaient les dénominations grecques que les classes inférieures du peuple ne comprenaient point, et dont la prononciation même leur devenait difficultueuse; tandis que si l'on eût laissé les anciennes dénominations aux nouvelles mesures, le peuple les aurait adoptées, et l'on aurait recueilli les bienfaits immenses de ce système. Il est vrai que sa perfection exigerait une nomenclature générale pour tous les pays; mais qui ne sait que les plus belles théories sont presque toujours impraticables? On déploya une grande activité dans les travaux publics; un grand nombre furent commencés et presque achevés dans cette même année : c'étaient des théâtres dans les provinces, des routes, des ponts, des aqueducs, des dessèchemens de marais. Mais les plus remarquables sont la route de Pausilippe, le Champ-de-Mars, l'avenue qui y conduit, la maison des Fous, et l'Observatoire d'astronomie.

La route de Pausilippe est la prolongation de la belle

route de Mergellina, pour conduire sur les terres tant célébrées de Pozzuoli et de Cumes, en évitant le chemin obscur et périlleux de la grotte. Les frais de cette route se sont élevés à deux cent mille ducats, quoique elle n'ait que deux milles et demi de longueur, car on a été obligé de la tailler sur des hauteurs et de diriger les travaux à travers les précipices et les ravins. Les sommes nécessaires ont été fournies, non par l'État, mais par le roi, qui en a fait don à la ville. A cette époque les travaux avançaient à vue d'œil, et aujourd'hui qu'ils sont achevés, cette route augmente encore la beauté du site et commande l'admiration du voyageur.

Le sommet de la colline de Capodichino offre une vaste étendue de terrain de trois cent dix-sept mètres carrés, où, en 1528, Lautrec fit camper une grande partie de son armée pour assiéger la ville. Cet emplacement fut destiné par Murat au Champ-de-Mars. On détruisit les vignes, les arbres et les maisons qui le couvraient, et on le réduisit en une plaine, où dix-huit mille fantassins, deux mille chevaux et de l'artillerie en proportion pouvaient aisément manœuvrer sur deux lignes.

On pratiqua de Naples au Champ-de-Mars une route magnifique, qui, se déployant insensiblement sur la colline du côté de l'est, allait se joindre à la route consulaire de Capoue. C'est par cette nouvelle route que les étrangers entrent à Naples, car l'ancienne route de Capodichino, montueuse et inégale, a cessé d'être fréquentée.

On fonda une nouvelle maison d'aliénés à Aversa,

et un an s'était à peine écoulé, que le succès de cet établissement causa l'étonnement de tous les observateurs. Nous, qui par le passé étions habitués à voir exercer des traitemens cruels sur ces malheureux, nous étions vraiment émerveillés de les voir actifs et se livrer tranquillement aux habitudes usuelles de la vie, travailler, chanter, jouer la comédie, et redevenir sains d'esprit à l'aide d'une méthode si douce, dont tout le secret consistait à opposer l'exercice continuel de la raison aux extravagances passagères provenant du désordre de l'intelligence.

L'Observatoire d'astronomie fut fondé sur la colline de Miradois, d'après les plans du baron de Zach, et avec les instrumens de Reichenbach. Pendant qu'on travaillait à cette construction, ces deux hommes distingués vinrent à Naples pour l'examiner, et reçurent des savans et du roi l'accueil qu'on devait à leur mérite et à leur rang. A la chute de Murat, la construction de cet édifice touchait à son terme, et il fut achevé sous les Bourbons, qui furent en droit de revendiquer une partie de la gloire qui y était attachée.

XLIII. Rien autre chose de mémorable ne fut fait dans cette année, car le roi partit au mois d'avril, en laissant à la reine le gouvernement du royaume. L'Empereur lui avait demandé de venir se mettre à la tête de la formidable cavalerie de l'armée, pendant la campagne de Russie ; car quel que fût le ressentiment mutuel des deux beaux-frères, il ne pouvait pas faire oublier à Bonaparte les services militaires de Murat, ni réprimer chez ce dernier l'ardeur belliqueuse qui le

dominait. Puisque l'histoire de Naples doit naturellement renfermer l'histoire de son roi, je raconterai ce qu'il fit de mémorable en différens combats, et je révèlerai, en son lieu, ce qu'il m'a dit à moi-même sur cette campagne, afin de jeter du jour sur les événemens de France, diversement rapportés par deux écrivains distingués, qui ont rivalisé de gloire militaire comme de gloire littéraire.

La guerre était inévitable. Bonaparte, quoique engagé dans les embarras de l'Espagne, et parvenu au plus haut degré de la puissance, époux, père, obligé de consolider les fruits de ses victoires, quoiqu'il eût tant de raisons pour désirer la paix, Bonaparte ne pouvait cesser de rêver de gloire et de conquêtes, de manière qu'il avait transgressé les articles du traité de Tilsitt. L'empereur Alexandre, de son côté, déjà lésé par ce traité, et plus encore par la transgression qu'y avait faite Bonaparte, poussé par l'Angleterre, comptant sur le mécontentement de la Prusse et de l'Autriche, lui, aussi puissant et avide de gloire, se préparait à la lutte. Quant à l'ancien soupçon accrédité davantage par cette guerre, que Bonaparte aspirât à la monarchie universelle, ce n'était qu'un bruit malveillant, qu'une croyance vulgaire : car, si cela eût été réellement, il n'aurait pas renoncé à la Prusse, après l'avoir eue en sa puissance, ni à l'Autriche, après l'avoir prise trois fois, et n'aurait pas contracté des liens de parenté et d'alliance qui l'empêchaient de reculer les bornes de son empire. Et si souvent, après ses victoires, il s'agrandissait lui et les siens, c'était pour prix de ses travaux, pour exploiter la fortune; c'était par ambition d'une plus grande puis-

sance, je dirai même par une avidité insatiable et toujours croissante, mais jamais par l'ambition insensée d'un empire universel.

La guerre étant donc devenue inévitable, Napoléon voulut prévenir l'ennemi, car il connaissait l'avantage qu'il y a dans le rôle d'agresseur, et il voulait d'ailleurs contenir par là l'infidélité de l'Autriche et le mécontentement de la Prusse. En effet, bien que ces deux puissances fussent tentées par l'Angleterre, et qu'elles couvassent contre la France une haine invétérée, néanmoins, défaites et abattues comme elles étaient, et craignant la présence de ce capitaine invincible et de sa vaillante armée, elles conclurent avec lui des traités d'alliance. Les forces de Bonaparte étaient immenses : Polonais, Prussiens, Allemands, Autrichiens, Belges, Italiens, Espagnols, marchaient tous sous les étendards de l'Empire français; du côté opposé était la Russie, avec les frimas et la barbarie du Nord.

Les deux armées commencèrent leurs opérations : les Russes étaient campés sur leur frontière occidentale, les Français marchaient sur eux, et à la tête de l'avant-garde se trouvait le roi de Naples. On n'était plus séparé que par les eaux d'un fleuve; la haine, la fierté et le sentiment de leurs propres forces excitaient les deux armées au combat; il ne manquait plus que le signal, et Bonaparte le donna le 22 juin 1812, sur la rive du Niémen. Murat, ayant alors traversé le fleuve avec ses puissans escadrons, toucha le premier le sol de la Russie.

A peu de temps de là il s'empara de Vilna sans éprouver de résistance; les Russes abandonnèrent la

ville, en brûlant les provisions de bouche qu'ils y avaient amassées à grands frais. Les Français s'avançaient toujours, et l'ennemi se retirait à mesure, en laissant derrière lui des pays arides et déserts, ou dévastés par ses soins. Bonaparte, d'autant plus intéressé à combattre qu'il reconnut que les Russes en évitaient l'occasion, ordonna à Murat de pousser en avant avec sa cavalerie. Celui-ci, oubliant toute mesure de prudence, et ne songeant jamais à se reposer, rejoignait l'ennemi et le forçait au combat. C'est ainsi que le succès de deux journées dont l'honneur appartient principalement à la hardiesse et à l'habileté du roi de Naples, permit aux Français d'entrer dans Vitepsk.[1]

Ensuite on s'empara de Smolensk. Les Russes combattirent devant la ville pour avoir le temps d'emporter autant d'artillerie qu'ils pourraient, les approvisionnemens, le matériel des hôpitaux, et de mettre le feu aux magasins, aux casernes, et à un grand nombre de maisons. Aussi dans la nuit, tandis que l'armée française se disposait à une nouvelle attaque, les Russes abandonnaient leur camp, et aux premiers rayons du jour les Français, entrant dans Smolensk abandonné, eurent de la peine à sauver de l'incendie quelques débris de cette cité vaincue. On avait déjà passé la moitié d'août, il fallait un mois de marche et de conquêtes pour arriver à Moscou ou à Saint-Pétersbourg, et il était évident que les Russes se défendraient en se retirant et en dévastant tout sur leur passage. Aussi Joachim, ainsi qu'il me l'a répété plus d'une fois en 1813, alors que Bonaparte était encore tout-puissant sur le trône, proposa-t-il de terminer à Smolensk la campagne

de 1812, d'établir le royaume de Pologne, d'avancer la base d'opérations en se préparant à de nouveaux combats pour le mois d'avril de l'année suivante ; et puisque les troupes françaises avaient été toujours victorieuses, les troupes russes toujours vaincues et mises en fuite, on aurait pu facilement prendre les positions les plus convenables pour suivre ce plan. Les forces que la Russie pourrait rassembler en sept mois auraient été incontestablement inférieures à celles que fourniraient la France, toute l'Allemagne et la Pologne, qui s'était soulevée en faveur des Français. La Russie, ajoutait Murat, ne connaît pas encore toute l'étendue de ses pertes; si nous donnons le temps à la renommée de les publier et de les exagérer, il en résultera le découragement, le mécontentement, et peut-être même la rebellion, à laquelle les peuples barbares sont toujours enclins dans les désastres. Bonaparte fut incertain ou parut hésiter pendant quelques jours; mais ensuite, étant avide de combats, afin de terminer la guerre, il ordonna que l'armée quittât Smolensk pour marcher en avant; ce mouvement fut vu avec regret par Murat et par les généraux les plus clairvoyans.

XLIV. Dans la marche il y eut de nouveaux engagemens : Saint-Cyr fut victorieux à Polotsk, le duc d'Elchingen à Valontine, le roi de Naples à Viazma. Ce dernier, toujours aux prises avec l'arrière-garde ennemie, toujours la culbutant, arriva sur les bords de la Moskowa, où toute l'armée vint bientôt se réunir, et Bonaparte, voyant les préparatifs qu'on faisait de l'autre côté du fleuve, espéra enfin le combat tant désiré. Il en

donna le signal le 7 septembre, et quoique son armée fût rangée parallèlement à l'ennemi, son but était de rompre l'aile gauche de l'armée russe, fortifiée par des ouvrages et de fortes batteries de canon. C'est là que combattait le roi de Naples, c'est là que se déclara la victoire; les Russes y tombaient par milliers, et c'est sur ce point qu'on opéra les premiers mouvemens de retraite. Après la bataille, les ennemis, serrés de près par la cavalerie française, traversèrent Moscou en se dirigeant d'abord sur Kolomna, puis sur Kalouga, et le roi les poursuivit jusque sur les bords de la Noura, à vingt lieues de Moscou. Ne respirant que l'ardeur des combats, affrontant tous les périls, sans souci de sa propre vie, Murat ne se laissa pas arrêter par le besoin de repos, ni par cette grande ville dont l'aspect était pourtant aussi nouveau que surprenant. Cependant comme il fut fortement question de la paix, il leur accorda un armistice, pendant lequel les deux avant-gardes campèrent en présence, toutes deux attentives et prêtes à la guerre, car on ne devait s'avertir que trois heures avant de commencer les hostilités. Néanmoins on demeura dans l'inaction pendant treize jours, tandis que Napoléon attendait la paix, et Alexandre l'hiver.

Mais la paix était toujours reculée, pendant que l'hiver approchait, et Moscou en cendres ne pouvant donner un asile à l'armée française, Bonaparte commença à se replier sur Smolensk. Dans ce siècle de civilisation corrompue on a accusé de cruauté le gouverneur Rostopchin pour avoir ordonné l'incendie de Moscou; c'est pourtant à cette mesure qu'on dut le rejet de la paix, la retraite désastreuse de l'armée française, et l'indé-

pendance de la Russie. Ce blâme, qu'on a déversé sur la conduite de Rostopchin, me fait assez comprendre que la véritable cause de la servitude volontaire des peuples, c'est notre demi-civilisation, et qu'il sera beau de vivre lorsque le temps sera venu où l'idée de celui qu'on a appelé barbare se présentera au meilleur citoyen d'un pays vaincu, ou bien lorsque la civilisation sera assez puissante pour résister aux efforts de la barbarie.

Comme on avait quitté Moscou pour effectuer la retraite, l'armée russe, qui était devant Joachim, attaqua les Français au dépourvu, au mépris des conventions, et cela non par une impatience militaire que l'on comprendrait dans certains cas, mais dans l'unique but de profiter de cette fraude. Cependant, après les premiers avantages de la surprise, l'ennemi fut contenu, il y eut un engagement général sur toute la ligne, et l'on se battit pour le pas de Voronoswo, qui resta aux Français. Parmi les morts on eut à regretter le général Dery, aide de camp et ami chéri du roi ; il laissait après lui une jeune femme qu'il avait épousée à Naples, et qui appartenait à une des premières familles de cette ville. Bonaparte, bien qu'il fût ordinairement sobre de louanges, et qu'il eût en particulier pour Joachim peu de bienveillance, écrivit dans les bulletins de l'armée où il rapportait ces faits : « Le roi de Naples, dans cette bataille, a prouvé ce que peuvent la prudence, la bravoure et l'expérience. Dans toute la campagne de Russie, ce prince s'est montré digne du grade suprême de roi. »

La retraite des Français continuait ; les troupes ré-

gulières russes et des bandes innombrables de Cosaques infestaient la ligne française, qui, néanmoins, poursuivait sa marche, parce qu'elle sortait toujours victorieuse de chaque engagement. Mais bientôt le froid, étant descendu à 18 degrés de Réaumur, suffit pour tuer plusieurs chevaux et quelques hommes, et pour en estropier un grand nombre. Ainsi les moyens de défense s'affaiblissaient de jour en jour à mesure que l'urgence de se défendre augmentait. Mais la température ne s'arrêta même pas à ce degré; le froid devint plus âpre, et, en deux nuits, il périt trente mille chevaux, et des hommes sur lesquels l'action du froid était encore rendue plus puissante par le manque de vêtemens et de nourriture. La cavalerie avait disparu; les hommes qui en avaient fait partie marchaient à pied; les bagages, l'artillerie, le trésor furent abandonnés. Je n'ajouterai rien aux récits dramatiques qu'on a faits de cette déroute, parce que c'est de l'histoire de France : ce que j'en ai dit suffit pour établir que, l'armée étant désorganisée et la cavalerie détruite, Murat n'avait plus de troupes à commander, mais combattait seulement de temps à autre, quand l'occasion s'en présentait et comme par hasard. Cependant, au milieu de ces désastres, il conserva son calme habituel, ainsi que les autres chefs de l'armée, la garde impériale, les officiers et un grand nombre de soldats; l'Empereur surtout, quoi qu'en ait dit la malveillance, se montra plus prévoyant, plus actif et plus infatigable qu'il ne l'avait jamais été durant le cours de ses succès.

XLV. L'armée étant arrivée sur les bords du Nié-

men, Bonaparte en laissa le commandement au roi de Naples pour se rendre à Paris. La retraite et la guerre continuaient toujours, mais l'hiver touchait à sa fin, et l'armée, parvenue à passer l'Oder, se refaisait avec les immenses approvisionnemens qui y étaient rassemblés, lorsque le général Yorck déserta le camp français avec ses Prussiens; et il ne fallut rien moins que l'habileté du duc de Reggio, et le succès de nouveaux faits d'armes, pour parer à cette défection inattendue: mais enfin l'arrivée de l'armée française dans des positions sûres et commodes, et la cessation des poursuites de la part des Russes, mirent fin à la campagne de 1812. Alors Joachim, déposant le commandement en chef entre les mains du vice-roi d'Italie, retourna promptement à Naples en appelant après lui le contingent napolitain. Quoiqu'il ne se fût pas trouvé dans les pays où l'on avait le plus souffert de la rigueur de la saison, ce corps avait perdu beaucoup de monde par suite du froid, et un grand nombre des hommes qui restaient avaient les extrémités des mains et des pieds gelées. La séparation de Murat de l'armée française a nui à sa réputation aussi bien qu'à ses intérêts: son royaume était en repos, parce que les discordes civiles étaient étouffées, la Sicile occupée de ses propres embarras, et que l'Angleterre avait sur les bras les guerres d'Allemagne et d'Espagne; la reine, d'ailleurs, qui était chargée de la régence et qui s'en acquittait avec une fermeté et une prudence au-dessus de son sexe, suffisait aux besoins de l'État. Sur l'Oder, Murat n'était pas roi, mais capitaine; il était citoyen français, non citoyen napolitain : c'était là que se

trouvait sa patrie affligée; là se trouvaient, au milieu des périls, ces bataillons auxquels il devait sa gloire et son trône.

Ayant appris le départ de Murat, Bonaparte le fit annoncer dans *le Moniteur,* journal officiel du gouvernement français, en y ajoutant des paroles sévères, et en même temps des éloges pour le vice-roi, qui blessèrent vivement Joachim; car ce dernier étant plus cher à la fortune, et le premier à l'Empereur, tous deux éprouvaient depuis long-temps des sentimens de jalousie et de rivalité. Ne bornant pas son ressentiment à cette vengeance exercée si publiquement, Bonaparte écrivit à sa sœur, la reine de Naples, une lettre dans laquelle il se répandait en invectives contre Murat, en le déclarant traître, ingrat, inepte en politique, indigne de sa parenté, et méritant un châtiment public et sévère pour ses machinations. A ces attaques le roi répondit directement par une lettre, où il disait entre autres choses : « Vous avez porté une cruelle blessure « à mon honneur, et il n'est plus au pouvoir de votre « majesté de guérir le mal : vous avez outragé un an- « cien compagnon d'armes, qui vous a toujours été « fidèle dans vos dangers, qui n'a pas médiocrement « contribué à vos victoires, qui a été un des soutiens « de votre puissance, et qui jadis a ranimé votre cou- « rage défaillant au 18 brumaire.

« Quand on a l'honneur, dites-vous, d'appartenir à « votre illustre famille, on ne doit rien faire qui puisse « en compromettre les intérêts ou en obscurcir la splen- « deur. Et moi, Sire, je vous dirai pour toute réponse « que votre famille a reçu de moi autant d'honneur que

« vous m'en avez fait par le mariage de votre sœur.

« Quoique roi, je regrette mille fois ces temps où, « simple officier, j'avais des supérieurs sans avoir un « maître. Parvenu au trône, mais, dans cette haute « position, tyrannisé par votre majesté, dominé dans « mon intérieur, j'ai eu soif plus que jamais d'indé- « pendance et de liberté. C'est ainsi que vous affligez, « que vous immolez à vos moindres soupçons ceux qui « vous sont le plus fidèles et qui vous ont le mieux « servi dans la brillante carrière de vos succès : c'est « ainsi que vous avez sacrifié Fouché à Savary, Talley- « rand à Champagny, Champagny lui-même à Bassano, « et Murat à Beauharnais, Beauharnais qui a auprès de « vous le grand mérite de l'obéissance muette, et celui « plus grand encore, parce qu'il est plus servile, d'avoir « tranquillement annoncé au sénat la répudiation de sa « mère.

« Pour moi, je ne puis plus m'empêcher d'accorder « à mon peuple quelque soulagement par le commerce, « et je dois réparer le tort que lui cause la guerre ma- « ritime.

« De tout ce que j'ai dit relativement à votre majesté « et à moi-même, il résulte que l'ancienne confiance « est réciproquement altérée. Vous ferez ce que vous « jugerez le plus à propos, Sire, mais, quels que soient « vos torts, je suis encore votre fidèle beau-frère.

« Joachim. »

Cette lettre, écrite dans l'irritation du moment, étant partie irrévocablement, Murat, supposant terrible et implacable la colère de son beau-frère, se prépara

à se défendre. Cependant, la reine qui connaissait son caractère impétueux, devinant ce qu'il venait d'écrire par le peu de paroles qui lui échappaient dans sa colère, interposait son rôle de médiatrice, et cherchait à calmer ses ressentimens. A cette occasion, je dois rapporter un événement généralement ignoré, et j'en prendrai le récit dès son origine, en 1810.

XLVI. A cette époque, les Napolitains connaissaient déjà le caractère de Murat, sa hardiesse, son ambition, sa facilité à recevoir les impressions de ceux qui l'entouraient, son avidité de toute espèce de gloire. Ils remarquèrent que l'empire français, qui était le chef et le soutien des États nouveaux, n'avait pas encore la stabilité qui vient du temps; que l'obéissance de l'armée, le respect du peuple, la dépendance des nations de l'Europe, en un mot ce qui constituait la puissance française, reposait entièrement sur la tête de Bonaparte, dont la vie, soumise à la destinée commune, était en outre exposée continuellement aux dangers de la guerre et aux précipices de ses propres entreprises. Voyant un si grand édifice fondé sur une base si fragile, quelques Napolitains et un autre Italien, qui, sans être puissans, avaient cependant des relations avec de hauts personnages, jugèrent que l'union italienne était le seul moyen d'assurer notre salut. Le plus grand obstacle, consistant dans la diversité et l'aversion qui existaient entre les peuples de l'Italie, était éloigné depuis que ces peuples avaient en commun les lois, les besoins, les finances, l'organisation et le commandement de l'armée; en effet, des Alpes jusqu'au Phare, les armes,

les richesses, les désirs, tous les élémens qui constituent la vie et la force d'un peuple, étaient devenus égaux pour tous.

Dès-lors on pouvait considérer l'union italienne comme opérée, car la chose publique était réellement unie, et il ne fallait plus pour la sanctionner qu'une occasion et un homme: l'occasion, on la tenait pour assurée parmi tant de mouvemens de guerre et de politique; l'homme, on l'espérait en Joachim, qui se chargerait de ce rôle dans l'intérêt de son ambition, sinon dans celui de l'Italie. En effet, il agréa ce projet dès qu'on le lui eut communiqué; mais, craignant l'esprit soupçonneux de Bonaparte, il en fit le plus grand secret de son gouvernement, et le laissa ignorer jusque de ses ministres et de la reine. Pour gagner le cœur des Italiens, Murat, déjà riche de gloire militaire, mais n'ayant pas encore acquis de réputation ni d'expérience gouvernementale, devait régner sur les Napolitains en suivant les règles de la prudence et de la modestie, fonder d'utiles institutions, honorer les savans de toute l'Italie, donner à l'intérieur une constitution politique conforme aux exigences des mœurs de l'époque, et à l'extérieur être fidèle, sans être sujet, à l'empereur des Français, et se déclarer l'ennemi des ennemis de la France en vertu de l'alliance entre les deux pays, sans se montrer irrité pour son propre compte. Telles étaient en effet les armes qu'on employait pour parvenir à la conquête de l'Italie, honorables à la vérité, mais cachées et enveloppées dans l'ombre du mystère, comme si c'eût été pour commettre un attentat.

Ceux qui poussaient Joachim à cette tentative, les mêmes qui avaient fomenté la discorde entre lui et Bonaparte en allumant dans son cœur le désir de l'indépendance, et qui l'avaient flatté de l'espoir de devenir tout puissant sur le royaume et sur toute l'Italie, s'offrirent à lui dès qu'ils le virent revenir de Russie d'une manière si peu attendue, dès qu'ils le surent outragé par son beau-frère, et par conséquent avide de vengeance. Ils mirent sous ses yeux l'Italie débarrassée des armées françaises et autrichiennes, toute l'Europe militaire rassemblée et immobile sur les rives de l'Elbe; Bonaparte, quoique toujours menaçant, frappé d'un rude coup, qui lui ôtait l'espoir de redevenir maître de l'Europe; de manière qu'on ne courait aucun risque à se déclarer contre lui, et qu'on trouverait au contraire aide et protection dans les souverains de l'Europe. Avec des représentations si pressantes, on le supplia de profiter de l'occasion favorable pour traiter de la paix avec l'Angleterre, pour occuper ensuite l'Italie, et l'ériger en un seul royaume indépendant. Cette entreprise flattait toutes les affections de Joachim, son ambition, son ressentiment et son amour de la gloire.

XLVII. Il fit demander en Sicile, à lord Bentinck, un passeport pour un envoyé napolitain, qui devait conférer avec lui sur des affaires politiques de la plus haute importance, et exigeant le plus profond secret. Ayant senti toute la gravité de cette affaire, Bentinck s'empressa d'indiquer l'île de Ponza pour le lieu des conférences, et s'y rendit sur-le-champ en prétextant un autre voyage. Ce mystère était nécessaire pour

ne pas éveiller de soupçons chez les deux princesses du même nom, se qualifiant toutes deux de reines des Deux-Siciles, Caroline de Bourbon, et Caroline Murat, qui étaient ennemies entre elles par leur position et leurs intérêts, et à qui ce projet était également contraire. Le roi choisit pour son délégué Robert Jones, Anglais de naissance, mais devenu Napolitain par son long séjour parmi nous, d'une élocution facile, et ayant des mœurs et des habitudes d'une extrême simplicité. Reçu à Ponza par lord Bentinck, il lui exposa l'offre de Joachim d'occuper l'Italie en se déclarant contre Bonaparte, à condition d'en être reconnu roi par les souverains alliés, et de recevoir des secours pécuniaires de l'Angleterre. Bentinck, n'ayant en vue que l'affaiblissement de leur plus redoutable ennemi, adhéra à ces propositions, en excluant toutefois de la réunion projetée la Sicile, que l'Angleterre venait de maintenir par des traités récens au roi Ferdinand. Il exigea en outre que vingt-cinq mille Anglais fissent partie des forces napolitaines avec lesquelles Joachim opèrerait en Italie, et demanda, pour gage de la bonne foi du roi, la remise de la forteresse de Gaëte entre les mains des Anglais jusqu'à l'issue de cette entreprise.

Joachim fut choqué de l'exclusion de la Sicile, du secours trop puissant de l'armée anglaise, et de la flétrissure qu'on lui imprimait en exigeant pour garantie le plus fort rempart de son royaume. Néanmoins, après avoir consulté les instigateurs de ce projet, il se décida à envoyer de nouveau sir Robert Jones. Ce commissaire devait prudemment s'abstenir de toute réflexion sur la force excessive des troupes anglaises; il était chargé de

chercher par tous les moyens de persuasion à obtenir que lord Bentinck renonçât à l'exclusion de la Sicile et à la cession de Gaëte; mais dans le cas où celui-ci serait opiniâtre dans ses conditions, il devait conclure l'alliance comme elle était proposée. Le roi fit entrer dans le secret le ministre de la police, duc de Campochiaro, homme sans convictions et sans nationalité; et, d'après les conseils de ce ministre, à son premier envoyé il en adjoignit un second, un nommé Nicolas, qui aurait été parfaitement inconnu s'il ne s'était attiré les regards et la risée du public par sa recherche affectée, par ses manières prétentieuses, et en se fardant comme une femme. De cette manière, on augmenta et on salit en même temps le nombre de ceux qui étaient au fait de ces projets.

Dans les nouvelles conférences, Bentinck resta inébranlable dans ses premières dispositions, et ayant conclu le traité avec les deux envoyés, il fit promptement partir pour l'Angleterre un aviso, afin d'en demander la ratification à son gouvernement; étant sûr de l'obtenir, il proposait même d'envoyer immédiatement en Italie, dans le cas où le roi voudrait commencer à agir, les troupes anglaises qu'il aurait fait venir de la Sicile, de Malte et de Gibraltar.

XLVIII. Les délais des conférences et les accidens de la traversée retardaient le retour des commissaires de Ponza, de manière que Joachim était agité par des pensées opposées, tantôt en se qualifiant de traître, tantôt en se croyant trahi, se livrant à la fois à l'espoir flatteur de poser sur sa tête la couronne d'Italie, et à la crainte

de subir tout le ressentiment de Bonaparte. Pendant ce temps, l'adroite et prudente Caroline, attentive à adoucir le violent mécontentement de son mari et la haine de son frère, parlait à l'un, écrivait à l'autre un langage de paix, et Bonaparte, soit qu'il cédât pour l'amour de sa sœur, soit qu'il prévît le danger d'être trahi, répondit par des lettres intimes et bienveillantes qui offraient à Murat des gages de paix. En même temps celui-ci recevait des lettres du maréchal Ney et du ministre Fouché. Le premier lui écrivait que l'armée était dans la plus vive impatience en ne voyant pas encore dans ses rangs le brave roi de Naples, que la cavalerie surtout l'appelait à grands cris, que les destinées de la France étaient peut-être dans ses mains, et qu'il était de son devoir d'accourir sur les bords de l'Elbe. Ces prières et ces louanges touchaient sensiblement le cœur de Murat, parce qu'elles provenaient d'un brave, et qu'elles s'adressaient à un autre brave. Fouché lui écrivait de son côté que l'amitié et la considération qu'il avait pour lui, le déterminaient à lui apprendre que l'armée était découragée et choquée de ce qu'il se tenait en sûreté, à l'abri des hasards de la guerre et des dangers que courait la France; qu'un congrès se réunissait pour la paix, et que le roi de Naples y serait admis s'il était présent, mais que dans l'absence il serait oublié : que par conséquent il était appelé à Dresde par son honneur aussi bien que par ses intérêts.

Cependant Murat, attaqué de tant de manières, résistait toujours. Dans la nuit qui suivit l'arrivée de ces dépêches, le ministre Agar et la reine l'ayant prié pendant plusieurs heures, pressé par leurs argumens

et par leurs supplications, le roi avoua le vrai motif de sa résistance : la conquête facile de l'Italie, les conférences de Ponza, et l'attente du retour de ses envoyés. La reine, quoiqu'elle le blâmât en secret, applaudit tout haut à ces projets, et lui dit que son premier devoir envers la France l'appelait au camp de Dresde, et que son devoir de roi envers le royaume et l'Italie lui prescrivait de poursuivre ses accords avec l'Angleterre ; mais qu'il avait un moyen de tout concilier : que le prince français combattît sur l'Elbe, et qu'au nom du roi, la régente arrêtât la convention de Ponza avec Bentinck, et fît avancer en Italie l'armée combinée de Naples et d'Angleterre.

Des projets aussi étranges furent regardés par Murat comme susceptibles d'être exécutés. D'ailleurs, son esprit fatigué avait besoin de se reposer, et son cœur, ainsi que ses habitudes, penchait pour la France : aussi faible politique que faible monarque, il se décida à partir, ce qu'il fit dès le lendemain, en révélant à la reine le nom du petit nombre des conjurés, que je m'abstiens de désigner dans les conjonctures critiques où nous nous trouvons encore ; mais je fais des vœux pour que dans des temps plus heureux, dans l'avenir de l'Italie, ils puissent jouir de la juste célébrité et de la reconnaissance qu'ils ont droit de revendiquer. Un mois après, l'aviso revint d'Angleterre en apportant le consentement du gouvernement britannique aux conventions de Ponza ; mais il était trop tard, puisque Bentinck, sur ces entrefaites, ayant appris le départ de Murat, était retourné en Sicile, en considérant tout comme rompu, et se conduisant lui-même en ennemi.

Dans les champs de l'Allemagne, Murat moissonnait de nouveaux mais de stériles lauriers, et l'on était près de consommer l'asservissement de l'Italie, ordonné par la destinée.

XLIX. Joachim arriva à Dresde vers la moitié d'août, après de graves événemens militaires qui l'avaient précédé, et que j'indiquerai brièvement pour lier les faits de l'histoire. L'armée française, guidée par le vice-roi d'Italie, avait quitté l'Oder pour rétrograder sur l'Elbe, cette dernière position avait été disputée et emportée par les Russes. La Prusse, d'alliée, s'était déclarée ennemie de la France; le prince royal de Suède, né Français, et devant la couronne aux succès des armes françaises, après avoir obtenu l'alliance de la Russie, déployait le zèle ordinaire de tous ceux qui viennent de changer de drapeau; les divers pays de l'Allemagne étaient soulevés par les Prussiens et les Russes; l'Autriche, après des délais et des fraudes, alliée d'abord, puis médiatrice, puis tout d'un coup ennemie, faisait avancer dans la Bohême des armées nombreuses. Du côté opposé, était la France avec le géant qui la dirigeait : il avait levé des troupes nombreuses, refait l'artillerie, et, plus menaçant que jamais, il s'avançait contre l'ennemi. Les batailles de Lutzen, de Bautzen et de Wurtchen, furent des plus sanglantes; il y avait un grand nombre de combattans, il y eut un grand nombre de morts. Du côté de la Prusse, comme du côté de la France, on voyait des jeunes gens imberbes, qui avaient déserté les lycées et les universités, pour faire leurs premières armes, et parmi les Prussiens, le monde vit

avec admiration les maîtres d'école guider au combat leurs élèves formés en compagnies de volontaires. Les Français, se montrant supérieurs à l'infortune, étaient ennoblis par la dignité des revers; les Prussiens étaient animés de l'ardeur de la vengeance et de la liberté. Ce furent les Français qui furent victorieux, mais les pertes nombreuses qu'ils essuyèrent en firent un bien triste avantage. Cependant, après s'être emparés de Dresde, qui était très-bien fortifiée, ils s'avancèrent jusqu'à l'Oder.

Pendant l'armistice de Plesswitz, conclu le 5 juin, on entama vainement des propositions de paix, et, le 16 août, on recommença les hostilités, après avoir, des deux côtés, mûri leur plan de campagne pendant la trève qui venait de s'écouler. Les Français avaient pris le Rhin pour base d'opérations; ils devaient s'emparer des forteresses situées entre ce fleuve et l'Elbe, et, prenant la Saxe pour centre de leurs mouvemens, ils devaient s'avancer dans la Prusse, la Silésie et la Bohême à l'aide des forteresses qu'ils occupaient encore sur l'Oder et sur la Vistule. Ils ne cherchaient qu'à combattre l'ennemi et à en obtenir la paix aux conditions de Tilsitt. Les alliés avaient pour centre d'opérations la Bohême, la Silésie et la Prusse; ils voulaient s'avancer dans la Saxe, lasser l'ennemi et le repousser, avec l'espoir de borner l'empire français par l'Océan, les Pyrénées, les Alpes et le Rhin. Les premiers avaient l'avantage des lignes intérieures; les alliés, la supériorité du nombre, puisqu'ils étaient cinq cent mille contre trois cent mille Français; mais ces derniers avaient une armée homogène et compacte; une seule tête les diri-

geait et faisait mouvoir trois cent mille combattans, au lieu que les armées des alliés étaient diverses, et avaient des chefs dont les intérêts étaient différens.

Le roi Joachim, à la veille de tant de combats, s'étant présenté devant l'Empereur dans une attitude respectueuse et ferme, en avait été reçu à bras ouverts; car leurs anciennes affections et le danger commun avaient étouffé le souvenir de leurs discordes récentes. Le roi n'avait pas dans l'armée de mission marquée; il se tenait à côté de Bonaparte, le suivait dans les combats de la Silésie et de la Bohême, et attendait dans l'impatience un ordre de l'Empereur pour fondre sur l'ennemi. Si la sévérité de l'histoire admettait une expression figurée et hyperbolique, on pourrait dire que c'était la foudre dans les mains de Jupiter.

Les armées des alliés, débouchant de la Bohême, marchèrent contre le camp de Dresde, qui était le pivot des mouvemens stratégiques des Français. Composées d'hommes aguerris et commandées par d'habiles généraux, ces armées avaient dans leurs rangs l'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse. Il y avait aussi les généraux Moreau et Jomini, pour servir de conseils plutôt que pour prendre une part active aux travaux de la guerre : la vie du premier est assez connue dans l'histoire française; l'autre, natif de la Suisse, au service de la France, et chef de l'état-major du maréchal Ney dans cette campagne, avait déserté les drapeaux français quelques jours auparavant, et avait accepté la solde de la Russie. Ces deux coupables se rencontrèrent dans la tente de l'empereur Alexandre, en se considérant réciproquement d'un regard sinistre :

« De quelles offenses, demandait Moreau, Jomini a-t-il donc à se venger par une trahison? — Si j'étais Français, disait Jomini, je ne serais pas sous les tentes des Russes! » Quelques jours après, atteint d'une balle française, Moreau perdit misérablement la vie. Quant à Jomini, il ne put jamais effacer la tache de cette trahison, ni par son habileté militaire, ni par son talent d'écrivain, ni par la faveur d'Alexandre, ni par le triomphe de la cause qu'il venait d'embrasser.

Le nerf des alliés vint attaquer Dresde, défendue par quinze mille conscrits qui étaient à peine en âge de porter les armes, et par quelques confédérés sur lesquels on pouvait peu compter; mais Bonaparte et Murat y accoururent en toute hâte, conduisant avec eux de la Silésie de nouvelles forces, avec lesquelles ils résistèrent pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'ils eussent réuni dans la ville cent cinq mille Français pour les opposer à deux cent mille ennemis qui formaient le siége. L'armée française étant rangée en ordre de bataille, Bonaparte en dirigeait l'ensemble, et commandait le centre; Ney commandait à l'aile gauche, et Murat à la droite. Le 26 août, la ville fut attaquée par les alliés, tandis que ses défenseurs se tenaient étroitement rangés derrière les portes; tout-à-coup on les ouvre au signal de l'Empereur, et les colonnes déjà formées fondirent comme des torrens sur l'ennemi. Murat, à la tête de trente mille hommes de cavalerie, prenant en flanc l'armée coalisée, la rompait et refoulait les fuyards vers le centre, de sorte que se trouvant tous serrés et en désordre, ils perdirent la liberté de leurs mouvemens. Le centre et l'aile gauche des Fran-

çais ayant été, à peu de chose près, aussi heureux que l'aile droite, toute l'armée ennemie fut mise en déroute, et Russes, Autrichiens, Prussiens, s'enfuyaient en désordre vers la Bohême. Le combat dura trois jours, les vaincus eurent vingt mille morts ou blessés, et trente mille prisonniers tombèrent au pouvoir des Français, sans compter les drapeaux, l'artillerie, et tout l'attirail de guerre. La faute de Murat, sur l'Oder, fut pleinement rachetée sur l'Elbe, et il redevint cher à Bonaparte et à l'armée.

L. Trois corps d'armée poursuivaient les fuyards dans la Bohême, un quatrième marchait sur Breslau, et un cinquième sur Berlin. Bonaparte à Dresde dressait de nouveaux plans de bataille, et ses ennemis en redoutaient de nouveaux désastres. Mais tout d'un coup le sort change : le duc de Reggio, arrêté d'abord dans sa marche, puis repoussé par les Prussiens et les Suédois, commandés par Bernadotte, combattit à Gross-Behren, et ayant essuyé un échec, il se retira sur Insterbourg. Dans la Silésie, le duc de Tarente est vaincu par Blücher, à la journée de Calzbach, et retire ses troupes de l'autre côté du Bober. Le général Vandamme, avide de gloire, s'avance dans l'intérieur de la Bohême, espérant recueillir les fruits de la victoire de Dresde ; mais enveloppé par les forces trop nombreuses de l'ennemi, quoiqu'elles fussent en fuite, il est fait prisonnier avec la plus grande partie de sa division. Le maréchal Saint-Cyr peut à peine se défendre, et le roi de Naples n'est guères plus heureux. Ces désastres devinrent encore plus funestes aux Français, par les pluies abondantes

qui tombèrent dans les derniers jours d'août, et qui, ayant dégradé les routes et les ponts, causèrent de grands embarras aux deux armées, mais par le fait ne furent nuisibles qu'aux vaincus. Le prince de la Moskowa, ayant pris le commandement du duc de Reggio, est défait à Denewitz; Blücher est sur la Sprée. Schwartzemberg est de nouveau à Pyrna : l'Empereur repousse tantôt l'un, tantôt l'autre; mais les forces ennemies affluent tellement autour de Dresde, que, n'ayant plus assez d'espace pour opérer ses mouvemens, il abandonne la ville avec tous les Français.

Tout le monde s'attendait à ce que Bonaparte, plus vaincu que vainqueur, se repliât sur Leipsick, vers sa base d'opération; mais alors il renonçait à l'offensive, il n'était plus en son pouvoir de donner ou d'éviter le combat, et il perdait les espérances de cette campagne. Ces considérations le déterminèrent à adopter un nouveau plan de campagne, en dirigeant ses forces sur Torgau et Magdebourg. Ce mouvement imprévu remplit d'étonnement les ennemis et les généraux mêmes de Bonaparte. Dans l'incertitude, les premiers s'arrêtèrent soudainement ou faisaient des manœuvres oiseuses pour rester dans l'expectative; ses généraux découragés, le blâmant en secret et le priant publiquement de changer de résolution, manifestèrent de la défiance et de l'opposition à la volonté du chef, ce qui est le plus grand de tous les malheurs dans les désastres des armées. Néanmoins, Bonaparte tolérait, étant empereur, ce que dans ses premières années il n'avait pas souffert, étant général; tellement le génie sévère d'Arcole et de Saint-Jean-d'Acre était changé avec les circonstances et avec la

fortune. Mais le roi de Naples n'était pas parmi ses détracteurs : laissé avec 40,000 hommes contre les armées immenses de Schwartzemberg et de Wittgenstein, il combattit vaillamment, et, par ses manœuvres habiles, il donnait à Bonaparte le temps qu'exigeaient ses nouveaux plans et les retards occasionés par la malencontreuse discorde des chefs. Si Leipsick fut conservée, si, plus tard, l'armée put se retirer sur le Rhin par la ligne la plus courte, c'est à Murat qu'on dut ces avantages.

L'armée s'étant concentrée sur Leipsick, et la guerre étant devenue défensive, les espérances de la France firent place à la crainte. Cette ville fut bientôt attaquée dans un combat général, aussi glorieux que funeste à l'armée française; mais il n'entre pas dans mon plan d'en faire la relation, pas plus que des faits d'armes qui le suivirent, et dans lesquels Bonaparte, soit qu'il fût vainqueur ou vaincu, n'avait d'autre ambition que de ramener ses troupes au-delà du Rhin. Je dois cependant rappeler, qu'au milieu de l'adversité et du désespoir général, le roi de Naples se montra toujours brave, infatigable, brûlant de se distinguer, et déployant le même zèle que s'il se fût agi de sa propre cause. Enfin, à Erfurt, la retraite de l'armée étant devenue sans dangers et sans obstacles, Joachim prit congé de l'empereur au milieu d'embrassemens tout fraternels : ce furent les derniers adieux et les derniers témoignages d'affection qu'ils se donnèrent. Il arriva à Naples à la fin de 1813, au moment où les divers États de l'Europe, après avoir passé à travers les réformes du dix-huitième siècle, la liberté licencieuse qui n'avait pu s'acclimater en France, et l'égalité politique, plus goûtée et plus soli-

dement établie, se livrèrent à une nouvelle tendance qui enfanta de nouveaux bouleversemens et de nouvelles calamités. Comme cette tendance agita le reste du règne de Joachim, comme elle subsiste encore et subsistera long-temps, je vais essayer d'en exposer la nature, l'origine et le développement.

LI. L'habitude que les armées avaient de délibérer sur les affaires publiques était un acte de liberté ou même une nécessité des premières peuplades encore dans la barbarie; mais avec les progrès du temps, la force céda à l'empire de la raison, et les peuples étant devenus plus civilisés, les armées furent moins délibératives. Ainsi, sous l'influence de la civilisation, encore imparfaite, des États de l'Europe, la puissance morale des armées était restreinte par le dogme de l'obéissance des soldats envers leur chef, et du chef envers le souverain; de manière que la discipline militaire, qui fait la véritable force de toute réunion d'hommes en armes, adopta pour principe que la nature des armées doit être passive.

Cependant en 1813, en dépit de ce principe salutaire, eurent lieu les faits suivans. Les généraux Yorck et Massembach, après avoir déserté le camp français avec leurs forces, firent un accord avec les Russes. Le roi de Prusse, qui craignait encore la France, réprouva cet accord, révoqua les deux généraux déserteurs, les menaça de châtimens sévères; mais peu de temps après ils furent récompensés, réintégrés dans leur grade, et la trêve qui avait été conclue à la suite d'une trahison fut ratifiée par le monarque et transformée en une

alliance. Deux régimens de Westphalie qui étaient avec les Français à la défense de Dresde, à la vue des enseignes autrichiennes, s'enfuirent dès qu'ils le purent, et après avoir passé à l'ennemi, ils attaquèrent le camp qu'ils étaient chargés de défendre : ces hommes furent loués et honorés du nom de vrais Allemands. Cet exemple fut contagieux : tout le contingent westphalien déserta par bataillons. Sur les rives de l'Inn, les Bavarois et les Autrichiens, quoique rangés sous des drapeaux ennemis, restaient parfaitement tranquilles en face les uns des autres, et dans la plus profonde insouciance, comme dans un camp de manœuvres. En effet, peu de temps après, le général de Wrède, chef des Bavarois, forma une alliance avec l'Autriche malgré les ordres formels de son souverain, et non-seulement il se vit comblé d'éloges, pour prix de sa trahison et de son ingratitude, mais il fut confirmé dans la possession d'une riche terre qu'il avait reçue en don de l'empereur Napoléon quelques années auparavant. Il rassembla de nouvelles forces, et quelques jours après il tenta de barrer le passage près de Hanau à l'armée française qui se retirait sur le Rhin ; ce zèle de la trahison fut admiré et appelé *héroïque* par les princes alliés. Les troupes de Bade et de Wurtemberg désertèrent également pour se joindre à l'ennemi. Tant de rebellions devaient être dignement couronnées par celle qui eut lieu à Leipsick. Jusqu'alors ces trahisons s'étaient effectuées pendant la nuit, lorsque les armées étaient en repos, la guerre suspendue, et les ténèbres en voilaient du moins l'infamie ; mais à Leipsick, l'armée saxonne était rangée au centre de la première ligne française, il n'y avait que

quelques bataillons dans la seconde ligne ou à la réserve ; le vieux roi de Saxe, fidèle à la foi jurée et à l'amitié de Bonaparte, était avec sa famille au quartier-général des Français. On combattait des deux côtés, et le sort de la bataille était encore incertain, lorsque tout-à-coup on vit en plein jour les Saxons suivant le général Normann en ordre de bataille et s'avançant avec une célérité extraordinaire vers l'ennemi, non pour le combattre, mais pour le renforcer ; lorsqu'ils l'eurent rejoint ils firent volte-face, et, se trouvant à l'avant-garde de l'armée russe et suédoise, ils vinrent avec eux pour occuper en ennemis le terrain qu'ils avaient laissé vacant par leur défection ; Murat les prévint en s'y portant le premier avec une grande vivacité de mouvement, mais ces traîtres n'en combattirent pas moins pendant le reste de la bataille, sans être arrêtés par l'idée que chacun de leurs coups pouvait tuer un Saxon des bataillons restés fidèles, ou le roi de Saxe lui-même. Le chef de l'artillerie, en s'offrant comme déserteur à Bernadotte, lui avait dit : « J'ai employé la moitié de mes « munitions contre les vôtres, il ne tient qu'à vous « que j'emploie le reste contre les Français. » Et Bernadotte applaudit la conduite et la saillie de ce traître effronté ; de même les souverains réunis l'année suivante au congrès de Vienne louèrent la défection de l'armée saxonne, et punirent un seul Saxon, le roi, qui avait été fidèle à ses sermens.

Ainsi se passaient les choses dans les armées, car tous les pays de l'Allemagne avaient été séduits, et étaient devenus ennemis des Français, bien qu'ils fussent leurs alliés. En effet, les rois anciens, que le manque de gé-

nie ou la décadence de la royauté rendait incapables de réunir des forces contre la France, dissimulèrent leur orgueil naturel, et se tournèrent vers les peuples en leur promettant des libertés. Les constitutions, les représentations nationales, le concours des citoyens au vote des dépenses de l'État, se trouvant consignés dans leurs proclamations comme des assurances formelles et comme des récompenses promises aux efforts des peuples, devinrent un nouveau pacte de société entre les rois et les sujets. Les alliés allèrent encore plus loin. L'Allemagne, par le caractère grave et recueilli de ses habitans, étant plus que tout autre pays porté aux sociétés secrètes, en renfermait un grand nombre ayant des formes, des institutions et des noms différens, mais toutes ayant pour but la liberté, toutes prêtes à courir aux armes et à agir. Les rois, qui avaient toujours eu en horreur ces sociétés, se joignirent à elles, afin de satisfaire le besoin impérieux qu'ils avaient d'opprimer dans un seul homme, en Bonaparte, les monarchies militaires, la civilisation moderne et les innovations du siècle. Mais toutes ces promesses étaient fallacieuses et ne tendaient qu'à abuser les peuples, car les rois avaient la ferme intention de ne pas les tenir après le succès.

Cependant les peuples de l'Allemagne, prévoyant mal, ainsi que cela arrive toujours à la multitude, les effets éloignés des institutions sociales; accablés depuis vingt ans sous le poids de la guerre et de l'impôt; fatigués des périls et des travaux des conquêtes de Bonaparte, s'ils étaient ses alliés, et s'ils lui étaient ennemis, vaincus, opprimés et ravagés plusieurs fois; se voyant alors recherchés par les rois, et tout fiers de

se croire les instrumens de leur prospérité à venir, se décidèrent contre la France : les sociétés secrètes, parce qu'elles étaient fières de faire secte avec les rois; les doctrinaires politiques, qui se plaisent toujours à troubler le bien-être du pays, parce qu'ils approchaient de la chute de celui à qui ils reprochaient d'opprimer la liberté; et le peuple, parce qu'il espérait dans la nouveauté. Aussi toute l'Allemagne se livra à une telle fureur contre la France, qu'on ne trouva pas d'armes suffisantes pour assouvir l'ardeur de la guerre ; on vit cette année-là des fantassins étrangement accoutrés avec les costumes et les couleurs de leurs sectes, combattre avec des piques ou des massues, et des cavaliers nombreux faire la guerre comme les barbares, armés d'arcs et de flèches.

Je vais résumer ces faits en peu de mots. En moins d'un an on vit briser les alliances les plus formelles, enfreindre les traités, violer les sermens, trahir l'amitié et la bonne foi, récompenser les rebellions, punir quelques vertus qui osaient encore se montrer, et ne rien respecter de ce qu'il y avait au monde de plus saint, de plus sacré et de plus inviolable. Tout cela fut fait par l'assemblée de souverains la plus nombreuse qu'on eût jamais vue et qui n'avait d'autres motifs que ceux de la domination et de la vengeance, ni d'autre raison qu'une haute improbité couronnée par la fortune et applaudie par l'opinion. Or un exemple aussi élevé devient un principe, s'empare de l'esprit du siècle et reçoit le nom de vertu, si dans l'application il est légitimé par le succès; il est admiré par le monde, il devient une conviction dans la masse des esprits vulgaires, et

jusqu'à ce qu'il périsse à force d'abus et de déceptions, il devient une raison ou un prétexte aux innovations dans l'État. C'est ainsi que l'assemblage des faits ignominieux que je viens d'exposer et tous ces attentats publics ou privés furent décorés du beau nom d'amour de l'indépendance et de la patrie. Nous verrons dans la suite de cette histoire comment cette indépendance se liait à la légitimité, comment ce mélange a produit chez les peuples l'exigence et le besoin des constitutions modernes, et comment l'anéantissement violent des constitutions et de l'indépendance est un triomphe éphémère, nuisible aux peuples comme aux rois : car la force employée pour une cause juste ou jugée telle par les peuples affermit les gouvernemens; mais elle les détruit si elle est employée pour une cause injuste ou ayant les apparences de l'injustice.

En 1813, un nouvel ordre de choses prit naissance en Allemagne. Ce sont les mêmes principes qui, en 1820, ont cherché à se développer à Cadix, à Naples et dans le Piémont; maintenant ils marchent en silence et avec recueillement. S'ils sont destinés à parvenir à leur maturité et à produire d'heureuses conséquences, ou bien à périr avant le temps, soit de mort naturelle comme les dernières républiques, soit par la guerre comme les rois nouveaux, c'est une question que l'avenir se chargera de résoudre.

LII. Les désastres de l'Empire français inspiraient des craintes à tous les gouvernemens de l'Italie, en même temps que les mouvemens de l'Allemagne offraient un exemple à suivre à tous les peuples de ce pays; mais

à Naples surtout le danger devint plus imminent et l'exemple plus contagieux par l'heureuse révolution de la Sicile. J'ai déjà fait connaître, dans une autre partie de ce livre, l'aversion profonde que la reine Caroline de Bourbon éprouvait contre les Anglais, les menées secrètes dont on la soupçonna avec Bonaparte et l'expédition tentée par Murat; j'ajouterai maintenant que lord Bentinck, commandant des forces anglaises dans cette île, ayant eu connaissance de ces trames, punit de la peine de mort les plus intimes partisans de la reine dans cette conspiration, et fut chargé de changer la forme politique du gouvernement de la Sicile. Dès l'année 1811 Bentinck préparait ces changemens, en même temps que la reine se préparait à lui susciter des obstacles et à se venger; mais Bentinck prévalut : le gouvernement despotique fut renversé, et on donna à cet État une nouvelle constitution; on reconnut des droits au peuple, et l'on mit un frein à l'autorité du souverain. Les Anglais jouirent alors d'une grande sécurité et donnèrent ainsi un exemple qui devait aiguillonner toute l'Italie. Ce mode de gouvernement fut constitué en 1812 et pratiqué en 1813. Ce qu'on appela la *Constitution sicilienne* n'était autre chose que la Constitution anglaise, améliorée dans le mode d'élection, et dans le nombre et la proportion des députés des communes.

Il y avait un défaut, peut-être laissé à dessein, dans l'abolition incomplète de la féodalité, qui, cessant d'exister dans les droits et les usages féodaux, subsistait encore dans la propriété. Toutes les autres bases de la civilisation moderne, pour ce qui regardait les pou-

voirs, les impôts, la liberté de la presse, se trouvaient dans la constitution.

LIII. La prospérité de cette île était préconisée à Naples vers la fin de 1813, et en même temps la secte des carbonari, qui s'était introduite dans le royaume depuis trois ans, avait étendu partout ses ramifications, dans toutes les classes, dans les croyances du peuple et chez toutes les personnes qui formaient des projets hardis et ambitieux. Cette société aspirait à une constitution semblable à celle de l'Angleterre, la seule qui, à cette époque, fût jugée par les peuples une garantie suffisante de liberté. Le gouvernement sicilien, à l'exemple des gouvernemens allemands, et lord Bentinck lui-même, ourdirent des correspondances secrètes avec les sectaires de Naples, envoyèrent les codes de la nouvelle législature sicilienne, exaltaient le changement de politique du roi, et promettaient au royaume une constitution semblable, lorsque les Bourbons remonteraient sur le trône de Naples. Joachim, ayant découvert les menées des carbonari avec l'ennemi, lui qui avait rejeté même le vain statut de Bayonne, fut vivement choqué de la comparaison qu'on pouvait établir entre lui et Ferdinand; il fit redoubler de vigilance et de rigueur, proscrivit la société, et fit des lois qui la menaçaient des plus sévères châtimens.

Le foyer principal du carbonarisme était dans les Calabres, où l'on avait le plus de facilité pour les communications avec la Sicile; aussi c'est là qu'on déploya la plus grande sévérité, et cette fois encore ce fut le général Manhès qui en fut chargé. La police étant très-

active, dévoilait les machinations des carbonari ; aussitôt on instruisait leur procès, et les commissions militaires, étant rétablies, les condamnaient à la peine de mort. Un des principaux chefs de la secte était un nommé Capobianco, jeune homme hardi et puissant par son influence ; il était capitaine des milices urbaines de sa terre, dont le château était construit sur le sommet d'une des plus hautes montagnes de la première Calabre. Et comme on aurait pu difficilement y opérer son arrestation, on faisait semblant de ne pas le croire coupable, tandis que Capobianco, soupçonneux et adroit, évitait de son côté toutes les embûches secrètes qu'on pouvait lui dresser. Mais un jour, le général Janelli lui écrivit avec mille démonstrations d'amitié pour l'inviter à un banquet qu'il donnait à Cosenza, chef-lieu de la province, à l'occasion d'une cérémonie publique, en l'informant en même temps qu'il y trouverait pour convives d'autres officiers des milices urbaines, ses collègues, et les premières autorités civiles et ecclésiastiques. Le premier mouvement de Capobianco fut de refuser ; mais, réfléchissant qu'il n'avait rien à craindre à travers les chemins inusités qu'il prendrait avec bonne escorte, ne craignant rien non plus à Cosenza, puisqu'il se proposait d'y arriver pour l'heure précise du banquet et d'en partir aussitôt après, et pensant qu'on n'oserait jamais l'arrêter chez le général, en présence de toutes les autorités de la province, dépositaires du pouvoir, aussi bien que de la moralité du gouvernement, il accepta l'invitation, en faisant des remercîmens au général.

Il s'y rendit en effet ; il fut bien reçu, et après avoir

dîné joyeusement, il se disposa à partir; mais en sortant de l'appartement, il fut arrêté par les gendarmes, conduit en prison, jugé le lendemain par une commission militaire, et condamné à mort : il fut décapité sur la place publique de Cosenza, devant une population saisie de terreur. Après ces rigueurs, il y en eut plusieurs qui fuirent les périls et la servitude du règne de Murat, pour aller en Sicile respirer la liberté sous les Bourbons, tant la politique avait changé la nature des choses. Il est certain que, d'après l'opinion générale, Ferdinand paraissait corrigé de plusieurs défauts qu'on lui reprochait par le passé; et que Joachim, par ses fautes récentes, perdit la réputation de plusieurs bonnes qualités, comme la clémence, la bonté, qu'on lui avait si justement reconnues. Il n'était plus permis d'exercer contre la secte des carbonari la violence et la sévérité qu'on avait employées contre le brigandage, attendu que celui-ci commettait des crimes, au lieu que cette secte demandait des lois; et que les brigands étaient les hommes les plus pervers de la société, tandis que les carbonari étaient des citoyens honorables.

Dans la suite, le carbonarisme s'est perverti à mesure que le nombre de ses prosélytes a grossi ; mais alors il était pur. Il était venu dans le royaume, appelé, approuvé par le gouvernement, et le but de ses assemblées était conforme aux lois de la bienfaisance, de la philosophie et de la civilisation. Les meilleurs amis de Murat, ceux qui étaient le plus attachés à sa fortune, et qui n'étaient ni sectaires ni exaltés, le priaient de désarmer le carbonarisme par les moyens ordinaires de la publicité et de la douceur, ainsi que cela s'était déjà pratiqué

avec succès en France et parmi nous, à l'égard de la franc-maçonnerie; mais le ressentiment, qui en toute occasion exerçait sur Murat une grande influence, le tint inébranlable dans son injuste résolution.

CHAPITRE IV.

ALLIANCE AVEC L'AUTRICHE. — TRÊVE AVEC L'ANGLETERRE. — GUERRE AVEC LA FRANCE. — A LA CHUTE DE L'EMPIRE FRANÇAIS, LE ROI DE NAPLES POURVOIT A LA CONSERVATION DE SON ROYAUME.

LIV. Tandis que les Napolitains commençaient à perdre de leur affection pour Joachim, et que l'Empire français penchait vers sa ruine, l'empereur d'Autriche, au nom des souverains alliés, faisait entendre des paroles de paix au roi de Naples. Déjà, dans les plaines de Hollendorf, sur les rives de l'Ilm, au milieu de tant d'exemples d'inconstance, le comte de Mier, commissaire autrichien, lui avait fait des offres d'alliance, et il en avait été écouté sans colère apparente. C'est ici l'occasion de faire connaître les dispositions que le roi montrait ordinairement à se servir de la ruse et de la dissimulation, soit que cela fût naturel chez lui, soit qu'il le crût nécessaire. L'astuce était selon lui de la politique; il la proclamait indispensable aux gouvernans, et se vantait d'y exceller; mais le plus souvent, ainsi que cela arrive d'ordinaire aux chefs des petits États, il était pris dans ses propres piéges. Cependant, incertain sur l'avenir, il appela à un conseil plusieurs

de ses ministres et de ses généraux, en qui il avait posé son affection et sa confiance, et en qui il reconnaissait un jugement sain et éclairé. Il les entendit les uns après les autres, et séparément : il y eut deux opinions, formulées par deux discours qui sont parvenus exactement à ma connaissance, et que je vais rapporter ici. Bien que je taise le nom des orateurs, on peut avoir toute confiance sur leur authenticité.

L'un était ainsi conçu :

« Sire, si les qualités différentes de roi de Naples, de citoyen français, de membre de la famille de Bonaparte, et ce que vous devez à votre gloire, vous dictaient des devoirs contraires ou différens, j'avoue que dans une question si ardue, si grave par ses conséquences, je ne me sentirais pas capable de donner un avis à votre majesté, et modestement, j'attendrais en silence ses décisions et les arrêts du destin. Mais tous ces intérêts se réunissent à un seul ; la même chose est exigée par le roi et son peuple, par le citoyen français, par le beau-frère de l'Empereur et par l'homme qui s'est voué à l'honneur et à l'histoire.

« La révolution française, pour son bonheur, s'est arrêtée entre les mains de Bonaparte ; l'Empire a fondé en Europe d'autres États à son image, et de cet ensemble est née la civilisation moderne. Aussi révolution française, empire de Bonaparte, rois nouveaux, civilisation moderne, se présentent sous le même aspect à l'esprit des anciens rois. Les traités de paix, les adhésions au nouvel ordre de choses, les alliances, les gages d'amitié, les parentés, sont pour eux les transac-

tions de la nécessité, et non des liens que la bonne foi et la conscience doivent respecter. L'ancien régime et le nouveau se font la guerre ; et désormais la victoire ne peut pas profiter exclusivement à un seul état ou à un seul peuple. Si c'est le nouveau régime qui triomphe, toutes les sociétés européennes auront dans vingt ans les bases de la civilisation française ; si c'est l'ancien, toutes les sociétés s'arrêteront, mais les États nouveaux auront à subir une odieuse réaction.

« De ces vérités découlent d'autres conséquences. Un roi nouveau ne doit pas espérer de se maintenir sur le trône, si l'empire Français est renversé, ni le peuple de conserver ses institutions nouvelles sous un roi de l'ancien régime : car, supposé que ce roi promette de se conformer à ces institutions, il violerait ses promesses après la victoire ; et le premier acte de la révolution française ainsi que le dernier décret de votre majesté seraient également détestés et condamnés. C'est pourquoi il me semble que dangers et intérêts, tout est commun à la France, à l'empereur Napoléon, au roi Joachim et au peuple napolitain. Mourir ou vivre ensemble, telle est leur destinée.

« Je n'arrêterai pas long-temps votre majesté sur la considération de sa gloire et de sa réputation. Elle doit sa couronne à ses talens militaires ; mais c'est Bonaparte et la France qui ont été les instrumens de la justice de Dieu. Que dirait-on de votre majesté, si elle tournait les bienfaits contre les bienfaiteurs? Moreau a pour excuse l'injustice commise à son égard ; Bernadotte, les intérêts de son royaume et la volonté d'un père. Mais Joachim, que dirait-il au monde? Je me

tais ; votre majesté trouvera de meilleures inspirations dans sa sagesse et ses sentimens d'honneur que dans mes conseils.

«Tout impose à votre majesté le devoir de rester fidèle à la France. Trente mille soldats de l'armée napolitaine défendent le royaume ; et ils suffiront, si votre majesté est avec eux, contre les troupes de la Sicile et de l'Angleterre, dont les principales forces sont sur le Rhin et en Espagne. Que trente autres mille s'unissent aux troupes italo-françaises, et que, formant ainsi une armée considérable, ils portent en Allemagne et à Vienne la guerre et la vengeance. L'Italie, qui se trouve entre les deux armées confédérées, restera obéissante et fournira des armes et de l'argent en abondance. L'ennemi, quelque puissant qu'il fût, ne pourrait attaquer l'Italie qu'à ses deux extrémités, soit dans les états de Naples, en prenant pour base la Sicile, soit dans le royaume d'Italie, en partant d'Allemagne. Les deux armées de votre majesté et du vice-roi communiqueraient par des lignes intérieures ; l'une, en cas de revers, se replierait sur l'autre et se renforcerait. La guerre d'Italie, quelque chose qui arrivât sur le Rhin, s'arrêterait d'elle-même en présence des graves conséquences qu'elle entraînerait avec elle, et deviendrait l'occasion de transactions politiques. Les choses sont telles aujourd'hui, que, si Naples se déclare contre la France, elle se verra forcée de fournir des armes contre elle-même, et de se soumettre à la volonté des rois puissans qui sont ses ennemis ; si au contraire elle reste l'alliée de la France, elle s'élèvera au rang de nation libre et indépendante.

« En conséquence, rester fidèle aux anciens traités, en donner l'assurance à l'empereur des Français, s'entendre avec le vice-roi d'Italie sur le plan de la guerre générale, tel est mon avis. Je crois que cette résolution aurait d'heureux résultats; si je doutais du succès, je voudrais du moins me préparer dans le malheur la consolation de pouvoir dire au monde et à moi-même: « Au milieu des circonstances les plus difficiles qui confondent le jugement de l'homme, j'ai pris conseil de l'honneur. »

LV. Un autre orateur, dans un autre moment, tint à Joachim un langage plus simple et plus franc: « Si votre majesté ne prenait pour guide que son intérêt dans les circonstances actuelles, la décision ne se ferait pas attendre, et Naples serait déjà unie à la partie de l'Europe qui est désormais la plus puissante et la plus heureuse. Mais, dans cette question, l'intérêt se trouve combattue par l'affection, et le devoir de roi par la reconnaissance, par la fidélité au malheur, par l'amour de la patrie et de la famille; lequel de ces sentimens l'emportera? La nature des choses le dit assez. Votre majesté doit tout à la France et à Bonaparte. Si la France demande à Joachim le secours de son bras et de sa valeur, que Joachim aille combattre et mourir pour elle; ou si la vie de l'Empereur est en danger, qu'il lui fasse un rempart de son corps. Mais pour servir ses bienfaiteurs, précipiter dans les périls et pousser à sa perte le peuple qu'on gouverne, c'est payer sa dette aux dépens d'autrui.

« Nos blessures saignent encore. Il y a quelques mois, le bonheur de l'Italie, remis par la fortune entre les

mains du roi de Naples, a été sacrifié au désir qu'avait votre majesté de rendre à l'empereur des Français des services personnels; dévoûment admirable, mais inutile. Si votre majesté n'était pas partie pour Dresde, si l'arrangement conclu avec lord Bentinck ne s'était pas réalisé, notre sort présent et notre avenir seraient tout autres. Il est temps enfin que les Italiens cessent d'être offerts comme victimes à la France: s'ils lui sont redevables de sages lois et d'institutions bienfaisantes, ils les lui ont payées en secours d'hommes et d'argent; et si les Napolitains doivent à votre majesté leur grandeur et leur renommée, ils les ont méritées par leur obéissance et leurs nobles efforts. Il est temps que les obligations et la reconnaissance soient réciproques et égales pour tous. Sire, séparons-nous pour un instant des passions du présent, pénétrons par l'imagination jusque dans l'avenir, et supposons qu'on lise dans un livre d'histoire : « Joachim a sacrifié le peuple dont il était roi à ses affections de parent, aux devoirs que lui imposait la reconnaissance, et aux intérêts d'un pays qui était sa patrie » ; et dans un autre livre : « Joachim a sacrifié au peuple dont il était roi toutes ses affections les plus chères » ; supposons maintenant qu'il soit au pouvoir de votre majesté que l'un de ces deux livres soit anéanti et que l'autre vive éternellement, lequel des deux laisseriez-vous subsister?

« D'un autre côté, je ne vois pas bien l'importance des secours que Naples peut fournir à la France. De quarante-cinq mille hommes environ dont se compose notre armée, vingt-cinq mille au moins seraient obligés de rester pour défendre le royaume, et les vingt mille

autres s'uniraient aux troupes italo-françaises ; il y aurait ainsi en Lombardie une armée de soixante mille hommes en présence d'une autre armée allemande aussi aguerrie et plus ardente au combat, car il y a aujourd'hui parmi nos soldats autant de crainte que d'espérance parmi nos ennemis. Par conséquent, soixante mille Allemands suffiraient pour contenir l'armée de Lombardie ; et l'Allemagne et les rois alliés peuvent, sans diminuer les forces destinées contre la France, diriger sur l'Italie soixante mille combattans. Quelle diversion sera donc alors l'armée d'Italie pour la guerre du Rhin ? qu'auront produit les efforts du roi et du royaume de Naples?

« Aucun bien pour la patrie de votre majesté, beaucoup de mal pour son peuple. Car nous aurons la guerre au dehors et au dedans. Votre majesté sait que le roi Ferdinand et les Anglais s'apprêtent à entrer dans le royaume, le roi cherchant à séduire l'imagination des Napolitains par la constitution donnée et mise en œuvre en Sicile, et Bentinck garantissant la durée de cette constitution avec ses troupes et au nom de la puissante et libre Angleterre. Voilà les dangers du dehors. A l'intérieur, il faut le dire, et votre majesté me permettra une entière franchise dans ce moment critique, les mécontentemens sont graves et nombreux ; les rigueurs de la police au temps du roi Joseph, les cruautés de Manhès contre le brigandage, les persécutions exercées aujourd'hui contre les Carbonari, toutes les fautes du gouvernement, toutes les souffrances, toutes les exécutions sanglantes de huit années de révolution, revivent dans la mémoire du peuple et y entretiennent des idées de vengeance. Ces dispositions se sont manifestées dans

les Abruzzes et dans la Calabre. A Polistena, on a relevé l'arbre de la liberté, et il a fallu pour l'abattre avoir recours à la force des armes et à la prudence. Les liens de la discipline sont relâchés dans l'armée. La frayeur qu'inspirait le roi Ferdinand, frayeur qui ne contribuait pas peu à affermir le trône de Joachim, a disparu chez les uns depuis les derniers événemens de la Sicile, s'est affaiblie chez les autres, et chez quelques-uns s'est changée en espérance. Sans doute, sire, votre majesté par son habileté et son courage triomphera de ses ennemis; mais de combien de désastres, de morts, de châtimens et de vengeances faudra-t-il acheter ce triomphe?

« Et si jamais nous succombions sous le nombre de nos ennemis du dehors et sous les coups des factions intérieures!... Je frémis à l'idée d'un royaume reconquis par l'ancien roi Ferdinand et par les Anglais.

« Et quelle sera la fin de tant de dangers et de tant d'efforts? L'empereur des Français, ayant désormais contre lui le courage désespéré des rois, des armées et des peuples infidèles, pourra-t-il les vaincre tous et redevenir le maître du monde? nourrir un tel espoir, c'est un rêve, une chimère. Il aura pour limites de son empire l'Océan et le Rhin; il renoncera à l'Espagne, à l'Allemagne, à l'Italie; il sera déchu de sa puissance. Mais votre majesté tombera du trône; et nous, vaincus ou abandonnés, nous retomberons sous le joug de nos anciens rois, dont la tyrannie sera d'autant plus violente qu'ils reviendront en conquérans et l'âme pleine de longs ressentimens. Tout le bien que les deux rois français auront fait au royaume disparaîtra en un jour,

et il ne restera de la révolution d'autre témoignage que les listes de proscription. L'intérêt des Napolitains est donc de conserver avec votre majesté les institutions du royaume.

« Il y aurait, pour arriver à ce but, un moyen sûr et digne d'un cœur italien : ce serait que votre majesté s'entendît avec le vice-roi d'Italie, pour traiter en commun avec les rois alliés et négocier l'indépendance de l'Italie. La chose serait facile, si vous étiez d'accord. Mais le prince Eugène ne se liguera avec le roi Murat ni pour la paix ni pour la guerre : il voudra se donner le mérite extraordinaire d'une fidélité aveugle, et non celui d'une habile politique ; il cherchera la réputation d'un héros de théâtre, plutôt que celle d'un homme d'état. Que son désir s'accomplisse. Mais, sire, quelle doit être la douleur de tout homme né en Italie, de voir en cet instant tant de braves soldats italiens, les uns dans les armées françaises, les autres dans l'armée du vice-roi, d'autres avec votre majesté, ceux-ci avec les Anglais, ceux-là avec le roi de Sicile, de voir deux cent mille hommes au moins, des Alpes au cap Noto, parlant tous l'idiome de l'Italie, combattre pour des causes différentes et pour des étrangers, prodiguer inutilement leur courage et leur sang, et, quand l'indépendance italienne pourrait être entre leurs mains, aller la mendier humblement sans pouvoir l'obtenir ? Ce n'est donc point la lâcheté et l'indifférence de l'Italie qu'il faut accuser ; la véritable cause de ses malheurs se trouve dans la division de ses enfans.

« Puisque telle est la volonté du destin, que votre majesté, en abandonnant l'espoir de sauver l'Italie tout

entière, songe du moins au salut de cette belle partie de la péninsule, et qu'elle assure son avenir. Elle le pourra, en concluant un traité de paix avec les rois de l'Europe, en tenant unie l'armée en Italie, en accordant à son peuple la liberté du commerce avec l'Angleterre, en améliorant les institutions civiles, en révoquant les mesures tyranniques de la police, en ramenant l'union dans l'État, et en ne permettant pas qu'un roi qui doit sa couronne à la naissance, vieilli dans les abus du pouvoir absolu, se montre plus libéral et plus ami du progrès, qu'un roi nouveau, sorti d'une révolution librement accomplie, et qui doit son trône à ses talens militaires.

« Et enfin, passant des raisons aux prières, je supplie votre majesté de prendre une résolution prompte et irrévocable, et de ne pas céder aux conseils de ces hommes qui, aveuglément épris de l'ancienne politique italienne, regardent comme une victoire de gagner du temps, et s'imaginent que l'art de gouverner consiste à feindre et à dissimuler avec ses ennemis et ses amis. Et surtout je la prie de ne pas se laisser séduire par une fausse apparence de gloire, mais de croire qu'il n'y a qu'un seul moyen de sauver sa réputation, c'est de sauver son trône. »

LVI. Pendant que l'orateur parlait, Joachim, qui ordinairement ne laissait pas achever un discours sans l'interrompre, l'écoutait attentivement. Plusieurs fois son visage exprima la colère; mais il réprima aussitôt ce mouvement, parce qu'il savait que ce langage libre était dicté par l'amitié et le dévoûment. Deux fois il

parut ému, quand il fut représenté comme faisant un rempart de son corps à Bonaparte, et quand, placé dans l'alternative d'anéantir un des deux livres de l'histoire, il lui sembla qu'il dût faire le sacrifice de ses affections. En congédiant l'orateur, il lui témoigna sa reconnaissance. D'autres généraux avaient parlé, et parlèrent encore dans le même sens; l'état des choses empirait en France; la neutralité de la Suisse était presque violée; les armées allemandes campaient sur l'Adige; Venise était bloquée; le mécontentement allait croissant dans le royaume, et l'indiscipline dans l'armée; le roi et la reine avaient écrit à l'Empereur pour lui exposer les dangers du royaume, et Napoléon, soit orgueil, soit défiance, ne répondit point. Les circonstances devenaient pressantes; le roi était sur le point de s'unir à l'Autriche, lorsqu'on vit arriver à Naples le duc d'Otrante, Fouché, ancien ministre, envoyé par Bonaparte pour sonder en secret les dispositions de Joachim, et le maintenir dans le parti de la France. Fouché, affectant les manières modestes et la colère d'un homme disgracié, disait publiquement qu'il était venu pour son plaisir; mais en particulier il assurait à Joachim qu'il n'avait été amené que par son attachement pour lui, et par le désir qu'il avait de lui rendre service.

Après avoir passé quelques jours à Naples, il retourna à Rome. Ses menées étaient restées cachées; mais quand on eut remarqué la conduite équivoque et artificieuse de Joachim, on pensa qu'il n'agissait pas seulement de son propre mouvement, mais sous l'influence des conseils du duc d'Otrante, que l'opinion générale considérait comme un homme capable de dédaigner même

les succès qui ne seraient pas le fruit de la ruse et de la perfidie. Après son départ, au milieu du mois de décembre 1813, le comte de Neipperg, envoyé d'Autriche, vint à Naples, et eut plusieurs conférences avec le duc del Gallo, chargé de négocier au nom du roi de Naples; le 11 janvier 1814, ils conclurent une alliance entre les deux États. Cette alliance avait pour but la continuation de la guerre contre la France pour le rétablissement de l'équilibre politique en Europe. L'Autriche devait fournir cent cinquante mille soldats, dont soixante mille en Italie, Naples trente mille; de part et d'autre on s'engageait à lever de nouvelles troupes, s'il était nécessaire. Le général en chef des armées confédérées devait être le roi de Naples, et en son absence, le commandant de l'armée autrichienne.

L'empereur d'Autriche reconnut la souveraineté des États actuellement possédés par le roi de Naples; le roi de Naples, les droits de l'Autriche sur les États d'Italie.

On convint de ne conclure de paix ou de trève qu'en commun. L'empereur promit d'employer son crédit pour remettre Naples en paix avec l'Angleterre et avec les monarques de l'Europe alliés de l'Autriche.

Telles étaient les clauses publiques du traité. Par des articles secrets, il avait été arrêté : que l'empereur d'Autriche s'engagerait à obtenir du roi Ferdinand de Bourbon la cession du trône de Naples en faveur de Joachim Murat, qui, de son côté, renoncerait à ses prétentions sur la Sicile, et coopèrerait, dans la paix générale avec les souverains de l'Europe, à indemniser le roi Ferdinand de la cession du trône de Naples

Joachim devait aussi retirer de cette alliance un accroissement de domaine, en ajoutant à ses États une étendue de territoire romain assez considérable pour alimenter quatre cent mille habitans.

Les ratifications des clauses publiques et secrètes de ce traité devaient avoir lieu, de part et d'autre, dans le plus bref délai.

LVII. Un autre traité fut conclu, sous le nom d'*armistice*, entre Naples et l'Angleterre, le 26 janvier de la même année, par le duc del Gallo et lord Bentinck; ils convinrent que les hostilités cesseraient immédiatement, que le commerce serait libre, que les arrangemens pris au sujet de la guerre d'Italie seraient communs à l'Angleterre, à Naples et à l'Autriche, et que, si l'armistice venait à être rompu, on devrait, de part et d'autre, notifier les hostilités trois mois d'avance. Jusque-là, ces négociations avaient été secrètes; lorsqu'elles furent connues du public, elles répandirent partout une véritable joie; le peuple crut voir la guerre cesser, le commerce renaître, son avenir assuré; le langage de Joachim lui faisait espérer un gouvernement plus libéral; il s'applaudissait surtout à la vue de ce concert de haine qui éclatait dans toute l'Europe contre la France. Haine juste chez les Russes, les Autrichiens, les Prussiens, excusable chez les autres peuples de l'Allemagne, injuste et insensée en Italie.

LVIII. Cependant Joachim, dès le mois de novembre, avait mis en marche deux légions, pris ses quartiers à Rome et à Ancône, préparé d'autres troupes et

annoncé sa prochaine arrivée à Bologne : il était poussé à ces mouvemens par son esprit actif et entreprenant et par le désir de se montrer armé à ses amis et à ses ennemis. Bonaparte, malgré sa défiance, ne voulait pas fournir de motif ou de prétexte à l'abandon qu'il craignait, ni précipiter la guerre. Aussi avait-il prescrit à ses lieutenans de considérer ces légions comme alliées, et dans les négociations ses ambassadeurs faisaient entrer dans le calcul des forces respectives cinquante mille Napolitains en faveur de la France. Mais le général Miollis, gouverneur de Rome, et le général Barbou, gouverneur d'Ancône, se défiant des Napolitains, se tenaient sur leurs gardes et prêts à tout événement. En même temps beaucoup d'Italiens, soit par ordre de Joachim, soit par zèle, publiaient que le roi de Naples, guidé par une politique habile et des intentions libérales et appuyé par une puissante armée, pendant que les ennemis du dehors combattraient entre eux, proclamerait et soutiendrait l'indépendance de l'Italie. Déjà ces discours excitaient chez les plus crédules des espérances et des mouvemens, lorsque les traités avec l'Autriche et l'Angleterre vinrent confirmer les soupçons des Français.

Joachim écrivit à Miollis, à Barbou, à Fouché, des lettres amicales. Il disait que cette alliance lui avait été imposée par la nécessité, mais qu'il était fidèle et dévoué à la France, et qu'il saurait concilier les intérêts de son royaume avec ses affections. On ne crut pas à ces protestations. Le général Miollis, avec une forte garnison, prit ses quartiers dans le château Saint-Ange ; le général Lasalcette s'enferma dans Civita-Vecchia

avec ce qui restait de soldats français. Le général Barbou voulait occuper les deux forts à Ancône ; mais les Napolitains s'emparèrent par surprise de celui des Capucins, de sorte que les Français, au nombre de quinze cents, tant soldats que fonctionnaires civils, s'enfermèrent dans la citadelle. Toute la Romagne et les Marches furent abandonnées aux Napolitains, qui, ne recevant point d'ordres ou n'en recevant que de contradictoires, analogues à la position fausse et aux irrésolutions du roi, ne savaient quel parti prendre, n'étaient à l'égard de ce pays ni sur le pied de guerre, ni sur le pied de paix, et avaient à souffrir les embarras de la guerre, l'ennui des garnisons, tous les inconvéniens, tous les dangers de l'incertitude. Les généraux écrivaient au roi au sujet de ces perplexités et n'en recevaient que des réponses vagues et ambiguës, de sorte que, soupçonnant de sa part quelque trahison, ils craignaient pour eux-mêmes et pour Naples.

Dans le cours du mois de janvier, Joachim alla à Rome, espérant obtenir de Miollis le château Saint-Ange et Civita-Vecchia ; il passa à Ancône, et Barbou ne voulut pas céder la citadelle. Il vit les administrations intérieures livrées au désordre, il entendit les protestations des généraux, les remontrances des magistrats, les plaintes du peuple. Les ministres autrichiens blâmaient sa lenteur et l'accusaient de manquer au traité ; feindre plus long-temps, c'eût été accroître le mal et le danger. Il ordonna donc, en partant pour Bologne, qu'on fît marcher les troupes napolitaines pour les joindre à la division autrichienne conduite par le général Nugent ; qu'on assiégeât Ancône, le château

Saint-Ange et Civita-Vecchia ; qu'on organisât l'administration dans les pays occupés, en employant les conseils et l'expérience des Napolitains les plus versés dans les affaires. Mais comme il avait à cœur de ne pas rompre complètement avec la France, il laissa en avant-garde contre l'armée du vice-roi la division autrichienne et recommanda que dans les opérations du siége les Napolitains ne fussent pas les premiers à mettre le feu aux batteries.

Il fit ses préparatifs militaires. Il avait sous ses ordres trois légions d'infanterie, une de cavalerie, avec soixante canons, et tout l'attirail nécessaire ; point de provisions, point de trésor : il comptait sur les richesses de l'Italie. Naples avait à son service quelques soldats français, beaucoup d'officiers, de colonels et de généraux. Joachim, voulant les retenir, parce qu'il faisait cas de leur valeur et de leur expérience et qu'il croyait atténuer son manque de foi envers la France en faisant partager sa faute à un grand nombre de Français, cherchait à les séduire de mille manières : il leur disait que l'alliance avec l'Autriche n'était qu'une feinte ; il accumulait mensonges sur mensonges, s'embarrassait lui-même dans ses subterfuges, et perdait tout crédit. Les généraux napolitains, de leur côté, désiraient voir partir ces Français, parce qu'ils pensaient que leur présence ne servait qu'à entretenir l'irrésolution du roi et était un obstacle à leur puissance et à leur ambition; ils priaient Joachim d'en débarrasser l'armée ; ils murmuraient en secret ; et ces mécontentemens devenaient une occasion de désordres et de scandale. Ces Français, animés par des intérêts divers, hésitèrent long-

temps; et enfin ceux qui étaient le plus attachés à l'honneur et à leur patrie s'éloignèrent, les autres restèrent et ne recueillirent que honte et humiliation. Parmi les premiers, j'en citerai un seul à cause des circonstances extraordinaires qui accompagnèrent son départ. Le colonel Chevalier, particulièrement cher à Murat, était parti le dernier comme un déserteur, après avoir laissé une lettre et en fuyant, pendant la nuit. Mais son arrivée tardive devint un sujet de plaisanterie parmi les officiers de l'autre camp; et lui, pour réparer son retard, demanda à combattre dès l'aube du même jour, fut le premier à attaquer les Autrichiens et tomba mort.

LIX. Les opérations commencèrent par le siége d'Ancône. La citadelle n'était qu'un petit château composé de quelques corps de bâtimens dont aucun n'était à l'épreuve des bombes. La garnison étant trop nombreuse, les feux verticaux suffisaient pour mettre hors de combat les assiégés et pour éviter aux assiégeans les longues fatigues de la tranchée et de la brèche. On établit à différentes distances des batteries de canons, des mortiers et des obus; les travaux entrepris pendant la nuit furent continués et achevés pendant le jour. Nous étions tout prêts à commencer le feu; aucune tentative n'avait été faite par la citadelle contre nos mouvemens; on eût dit que nous nous exercions dans un siége simulé; les forts et les magasins qui étaient tombés au pouvoir des Napolitains nous avaient fourni en abondance artillerie et munitions; il ne nous manquait rien; nous n'attendions plus que le signal de l'attaque; les

calculs de l'art démontraient que la citadelle pouvait soutenir un feu d'environ quarante heures.

Après ces premiers préparatifs contre Ancône, les opérations furent dirigées contre le château Saint-Ange et ensuite contre Civita-Vecchia. Les premières reconnaissances commencèrent avec les précautions ordinaires; mais les ingénieurs, voyant l'ennemi ne faire aucune démonstration hostile, allèrent à découvert autour du château, traçant sur le terrain les tranchées et les approches. Le siége étant résolu, on disposa les armes et les machines. Quelques bataillons marchèrent sur Civita-Vecchia; et bien qu'ils campassent sur les hauteurs les plus voisines de la ville, la garnison française n'inquiétait pas leur camp. Mais quand elle aperçut le général Lavauguion, gouverneur de Rome, et le général Colletta, commandant en chef du génie, détestés tous deux, l'un parce qu'il était Français et ennemi, l'autre parce qu'il passait pour avoir poussé Joachim à cette guerre, la colère prévalut sur la prudence, et les batteries de la forteresse firent un feu continuel sur les Napolitains, et tiraient avec beaucoup plus de précision partout où les deux généraux se montraient. Néanmoins, les reconnaissances continuèrent, et l'on traça le plan du siége. Cette troupe, après avoir perdu quelques hommes, se retira la nuit suivante.

Pendant qu'on préparait des deux côtés des machines et des armes, le général Barbou, à Ancône, voyant ses provisions épuisées et la garnison décimée par les maladies, résolut de rendre la citadelle; mais, rougissant de capituler sans avoir combattu, il fit tirer en signe de défi contre le camp des Napolitains, quoique

sa femme et ses trois jeunes fils, qu'il aimait tendrement, courussent les mêmes dangers que lui. Les Napolitains, sous les ordres du général Macdonald, ripostèrent; le combat dura tout le jour et toute la nuit; le lendemain, au lever du soleil, on vit l'étendard de la paix flotter sur le fort, qui fut cédé le même jour, à condition que la garnison française sortirait avec les honneurs de la guerre et retournerait librement en France. Le feu avait duré pendant vingt-quatre heures, un peu moins de temps qu'on ne l'avait calculé d'avance, parce que l'explosion d'une poudrière était venue augmenter les dégâts causés par les bombes. Une partie de la ville d'Ancône se trouve entre la citadelle et le fort des Capucins, où étaient campés les Napolitains; mais elle n'eut à souffrir aucun dommage, restant comme à l'abri sous un arc de projectiles et de feu. Les Napolitains perdirent quelques hommes, les Français un plus grand nombre, perte due à la vanité du général Barbou, qui devait croire sa résistance suffisante, puisqu'il était réduit par la famine à la dernière extrémité. Ces faux-semblans d'honneur ternissent l'éclat du noble métier des armes.

Les autres forteresses ne furent pas assiégées; par un traité conclu entre le duc d'Otrante, pour la France, et le général Lecchi, pour Naples, il fut convenu que les forts se rendraient, à condition que les garnisons pourraient retourner librement en France. Alors les Napolitains, outre la ville d'Ancône, occupèrent Civita-Vecchia, le château Saint-Ange, les forts de Florence, Livourne et Ferrare. Livourne, quelques jours auparavant, avait été menacée par une flotte anglo-sicilienne,

conduite par lord Bentinck ; et comme la garnison, encore française, était préparée à la résistance, la flotte attendit une occasion favorable pour débarquer ses troupes. Ces apparences d'hostilités, durant encore après la cession de Livourne, déplurent à Joachim, qui ordonna qu'on mît la ville en état de défense, et fit entendre au général du génie qu'il se défiait des Anglais.

LX. Peu de temps après, lord Bentinck, avec les démonstrations les plus amicales, fit débarquer ses troupes anglaises et siciliennes. Leur drapeau portait cette inscription : « Liberté et indépendance italienne. » Puis il les dirigea sur Gênes. Il conféra par correspondance avec Joachim et avec le général Bellegarde sur les plans concertés au milieu des défiances mutuelles. Voici qu'elle était alors la situation militaire en Italie : Bellegarde, avec quarante-cinq mille Autrichiens, était campé sur la rive gauche du Mincio ; le roi de Naples, avec vingt-deux mille Napolitains, touchait le Pô, occupait le pays de Ferrare et de Bologne, les États de Rome et la Toscane, avait ses avant-gardes à Reggio et à Modène ; Nugent était sous ses ordres, avec huit mille Allemands ; Bentinck, avec quatorze mille Anglo-Siciliens, se tenait sur les montagnes de Sarzane ; Bellegarde et Joachim communiquaient par Ravenne et Ferrare ; Joachim et Bentinck avaient entre eux les Apennins. De l'autre côté, le vice-roi, avec cinquante mille Italiens et Français, campait sur la rive droite du Mincio, gardait un pont sur le Pô, à Borgo Forte, fortifié par des travaux militaires et protégé par une bonne garnison,

et occupait Plaisance. Gênes était défendue par une faible garnison française.

Telles étaient les forces respectives. Les idées différaient. Le général Bellegarde voulait que Joachim marchât sur Plaisance , afin de forcer le vice-roi à quitter la rive du Mincio , et lui promettait son assistance. Le roi disait que , comme il se trouvait séparé de Bentinck , qui était sur le revers opposé des montagnes , et qu'il ne communiquait avec Bellegarde que par les routes longues et difficiles de Ravenne et de Ferrare, l'ennemi pouvait à son gré déboucher de Borgo Forte, attaquer les Napolitains sur les terres de Modène et de Reggio , et rentrer dans ses lignes avant que ses alliés allemands ou anglais eussent eu seulement connaissance de ce fait ; que c'était pour cela qu'il faisait renforcer Modène, et qu'il avait disposé ses troupes de telle sorte , qu'à la première apparition de l'ennemi , elles pussent toutes se diriger vers le Pô ; qu'ainsi , vouloir marcher sur Plaisance c'était engager le vice-roi à attaquer par derrière les Napolitains , à les séparer de leur base , à les rompre et à retourner dans son camp par les routes de Plaisance et de Borgo Forte. Bentinck , qui ne songeait qu'à prendre Gênes, se montrait de l'opinion de Bellegarde ; et son avis était moins dicté par la conscience que par sa défiance et son aversion pour Joachim.

La raison était du côté de Murat ; mais il avait contre lui les apparences et les soupçons : par conséquent les opinions restaient divisées ; les armées ne bougeaient point. On vit manifestement dans cette guerre tous les inconvéniens et tous les vices des coalitions. Bellegarde

pouvait communiquer avec Joachim par des chemins plus courts que ceux de Ravenne ou de Ferrare, en construisant d'autres ponts sur le Pô; mais il ne le faisait pas, dans la crainte que les nouvelles routes destinées à faciliter les secours ne servissent à la trahison. Joachim pouvait attaquer Plaisance, s'il avait été véritablement appuyé par Bellegarde et par Bentinck; mais il soupçonnait qu'on le poussait à cette entreprise pour nuire à son armée et à sa réputation. Bentinck, allié du roi de Naples, permettait aux Siciliens débarqués avec lui de répandre dans l'armée napolitaine un édit du roi Ferdinand, qui, rappelant ses droits au trône, excitait les peuples à la révolte contre Joachim. Dans une sphère plus élevée, l'empereur d'Autriche, qui avait promis de ratifier, dans le plus bref délai, le traité avec Naples, laissait passer les mois sans donner cette ratification. D'un autre côté, le roi Murat, allié de l'Autriche et de l'Angleterre, désirait le triomphe de la France, et attendait ou espérait une occasion favorable pour se réconcilier avec elle. L'état de l'Italie offrait alors un spectacle étonnant. Ce n'était point la guerre; c'était une politique de perfidie, appuyée par la présence des armées. Tous les actes, toutes les intentions des souverains et des armées, laissaient entrevoir ou cachaient un manque de foi. Tous étaient coupables; mais on ignorait en faveur de qui la fortune se déciderait.

Les peuples, par prudence, obéissaient, et n'agissaient point. Joachim faisait dire que le moment était venu où les Italiens allaient être réunis sous le même drapeau, et donnait aux États occupés une forme commune de

gouvernement; Bellegarde, dans le même temps, avertissait les Italiens que les rois confédérés avaient le projet de rendre leurs anciens États au roi de Sardaigne, à la maison d'Este, au grand-duc de Toscane et au pape. Le vice-roi, sur l'autre rive du Mincio, publiait les victoires de l'empereur Napoléon à Nangis, à Montereau, et assurait aux peuples que le sort de l'Italie était entre les mains de la France. Et cette Italie, trompée de tant de manières, mécontente du présent, ayant l'esclavage pour perspective, était travaillée par une agitation sourde et cachée. Seulement à Naples, en voyant le changement de politique, les ports et les marchés remplis de marchandises anglaises, dont on avait été privé pendant huit ans, et qu'on pouvait maintenant échanger avec les produits de la terre, produits perdus et sans valeur, le voyage de la Sicile affranchi de toute entrave, de tout péril, le roi et les armées puissantes et en possession de différens royaumes, à cette vue, dis-je, le peuple, séduit par tant de merveilles, tant de trésors, tant de grandeur, s'applaudissait et renaissait à l'espérance.

LXI. Trois circonstances graves et fâcheuses vinrent presque le même jour affliger Joachim. Les généraux de son camp demandèrent expressément à être entendus dans les affaires relatives à cette guerre. Le pape, rendu à la liberté par Bonaparte, s'acheminait vers Rome et était déjà sur les frontières de Parme. Dans les Abruzzes, les Carbonari révoltés avaient soulevé plusieurs pays et relevé la bannière des Bourbons. Je vais détailler successivement ces événemens.

Les généraux de Joachim étaient ce qu'il y avait de plus distingué dans l'armée par l'expérience, le courage et les talens militaires. Jeunes, partisans des idées nouvelles, attachés à leur patrie et à l'Italie, dévoués à Joachim par reconnaissance et par ambition, ils connaissaient sa munificence exagérée et son excessive indulgence et abusaient de ces deux défauts; de sorte que dans l'armée on recherchait à l'envi les actions d'éclat, les combats, les fatigues, les dangers, et l'on craignait peu les révoltes et les fautes. Ces généraux avaient pris parti pour le roi dans les premières querelles avec Bonaparte, quelques-uns avaient assisté comme conseillers aux conférences de Ponza, la plupart désiraient l'alliance avec l'Autriche, tous tenaient à l'honneur de l'armée et de son chef; voyant qu'une politique fausse et incertaine entraînait le roi et le royaume à une perte irréparable, ils conférèrent entre eux, se communiquèrent leurs craintes et espérèrent ramener Joachim à une résolution meilleure. Dans une lettre signée par deux d'entre eux qui se recommandaient principalement par leurs longs services, ils demandèrent que dans ces graves circonstances le roi convoquât un conseil et entendît les avis de ses généraux.

Cette lettre parut être et était en effet une délibération de l'armée, un acte attentatoire à l'autorité suprême, une nouvelle espèce de rebellion, une faute qui méritait un châtiment. Si Joachim avait su prendre des habitudes de sévérité, les principaux officiers de l'armée n'en seraient pas venus à cet excès d'audace. Mais le roi, qui pardonnait même aux derniers des soldats, ne pouvait punir ses généraux qui lui étaient

chers et qui n'étaient coupables que de trop de zèle. La discipline, je l'ai déjà dit ailleurs et je le répète encore ici, n'est pas un mérite qui vienne des sujets, c'est une vertu qui appartient au chef, et j'ai raison de dire une vertu: car elle exige de grands et généreux efforts, des mœurs exemplaires, une justice continuelle, inflexible; il faut savoir, pour elle, refouler au fond de son cœur le sentiment le plus naturel aux hommes qui partagent les mêmes fatigues et les mêmes dangers, je veux dire l'affection mutuelle; il ne faut point attendre l'attachement de ses subordonnés, mais chercher à éveiller en eux la crainte, l'admiration, le respect, sentimens qu'on ne parvient à inspirer aux autres qu'après de longues peines et un laborieux empire sur soi-même. Le roi, pour réprimer l'audace de ses généraux, eut recours aux menaces, puis aux séductions; mais ces moyens ne produisirent ni frayeur ni entraînement. L'affection eut plus de pouvoir. Sur ces entrefaites, on annonça l'arrivée de Bentinck, qui, avec la fierté d'un ennemi, bien qu'il fût un allié, venait demander au roi la cession de Livourne et élever d'autres prétentions encore. « Il vient dans un mauvais moment, dit Joachim; que lui dirai-je? où trouverai-je appui et force pour soutenir l'honneur du roi et du chef de l'armée, maintenant que cette armée et ses généraux sont révoltés contre moi? » Deux des généraux, qui étaient présens, se sentirent attendris et confus; ils communiquèrent cette impression à leurs collègues, qui se réunirent tous le même jour et allèrent faire au roi leur soumission et lui promettre pleine et entière obéissance. C'est ainsi que se termina ce désordre. Mais l'exemple était donné.

La discipline se relâchait de plus en plus : le Ciel préparait la catastrophe qui devait éclater l'année suivante.

LXII. Cependant le pape était arrivé sur les bords du Taro, et Joachim, à Bologne, n'en était instruit que par la rumeur publique. Sa première pensée fut de ne point le recevoir ; mais quelles armes, quels obstacles opposer à l'homme qui s'avançait protégé irrésistiblement par l'opinion générale et par le peuple ? Le général Nugent, sans attendre les ordres du roi, qui était pourtant son chef, avait reçu le pape sur la frontière et l'avait escorté avec toute la pompe d'un cortége militaire jusqu'aux rives de l'Enza qu'occupaient les Napolitains. Il n'y avait plus à hésiter ni à délibérer. Le roi écrivit au général Carrascosa, commandant de l'avant-garde, d'aller à la rencontre du souverain pontife, et d'employer tous les moyens de persuasion possibles pour l'arrêter en chemin ou à Reggio. Au même moment où le général arrivait sur les bords de la rivière, le pape arrivait sur l'autre rive, suivi d'une multitude innombrable et dévouée et d'une escorte magnifique de cavaliers allemands, qui, après avoir reçu sa bénédiction et ses remercîmens, retournèrent à Parme. Le peuple, dont la foule augmentait de plus en plus, poursuivit sa marche avec le pape jusqu'à Reggio. Comme les voitures ne s'arrêtaient point, Carrascosa ne put entrer en pourparlers ; il suivit le torrent. Ce n'était point un cortége régulier de troupes napolitaines ; mais soldats et officiers marchaient confondus volontairement dans la foule et ajoutaient encore à l'éclat merveilleux et solennel de ce spectacle. Beaucoup de gens se pressaient

autour du carrosse où était le pape; ce n'était plus déjà de leur part un besoin d'exprimer leurs sentimens, mais les témoignages d'une basse servilité. On remarquait parmi les plus empressés et les plus zélés quelques officiers de Naples en habits militaires.

A Reggio, le général Carrascosa fut admis sur-le-champ en présence de Pie VII; le pape répondit à ses politesses avec les marques de la plus grande bienveillance, et dès qu'il fut entré, lui offrit sa main à baiser, pour lui éviter l'obligation d'une démonstration plus humblement respectueuse. Alors le général demanda quelles étaient les intentions de sa sainteté. « De poursuivre ma route vers Bologne, répondit le pape. — Mais sa majesté le roi de Naples ignore l'arrivée de sa sainteté; rien n'est préparé pour la recevoir. — Je ne demande rien à sa majesté, sur laquelle j'appelle les faveurs du Ciel. — Les chevaux de poste sont employés au service militaire, et sans des ordres donnés d'avance sa sainteté pourrait ne pas en trouver assez pour continuer son voyage. — J'en demanderai à la charité de ces chrétiens dévoués qui m'entourent. — Mais depuis long-temps les chevaux des particuliers sont pris pour le service de l'armée. — Je poursuivrai ma route à pied; Dieu m'en donnera la force. » Après quelques instans de silence, le général demanda au pape à quels officiers de l'armée il accorderait l'honneur de sa présence et quand il daignerait les recevoir. Il répondit qu'il aurait bien désiré les voir tous, mais qu'étant pressé par le temps il ne pourrait recevoir que les généraux le lendemain à neuf heures du matin. Carrascosa lui baisa de nouveau la main, et reçut à son départ les

mêmes marques de bienveillance ; il rapporta sa conversation mot pour mot au roi et le pria de céder à l'empire de l'opinion. Le jour suivant, à l'heure indiquée, les généraux de l'armée furent présentés au souverain pontife. Il les accueillit avec affabilité, offrit sa main à chacun d'eux, s'entretint de la guerre et des armées, et loua la belle tenue des troupes qu'il avait vues ; il ne les congédia qu'après avoir adressé la parole à chacun séparément.

Aussitôt après, il partit. Le roi, à Bologne, après avoir flotté entre mille pensées diverses et avoir rejeté les bons avis de ses deux ministres, qui lui conseillaient de se déclarer avec les peuples en faveur du pape, adopta le pire de tous les partis, en prenant une demi-mesure ; il résolut de donner au souverain pontife un cortége d'honneur, et de ne pas lui fournir de secours. Lorsque le pape fut arrivé à Bologne et qu'il se fut reposé des fatigues du voyage, il alla faire une visite au roi et resta peu de temps avec lui ; quelques heures après, le roi lui rendit sa visite : cette entrevue fut plus longue que la première. Ils abordèrent la question de la restitution des États de l'Église : l'un exigeait une restitution totale, l'autre ne faisait qu'à regret des concessions ; ils convinrent enfin, non par écrit, car chacun d'eux voulait se réserver toute la plénitude de ses droits, que Rome et le Patrimoine de saint Pierre seraient rendus au souverain pontife, et que le roi de Naples aurait le reste en partage. La continuation du voyage était une autre cause de dissentimens. Le pape voulait prendre la voie Émilienne ; Joachim, afin de contenir les démonstrations des peuples qui restaient ses sujets, deman-

dait qu'il poursuivît sa route par la Toscane. Mais Pie VII, se sentant plus fort que Joachim dans cette question, l'emporta par sa fermeté ; de même que dans le partage des domaines, se reconnaissant plus faible, parce qu'il était sans armes et encore seul, il avait abandonné la plus grande partie de ses anciens États. Le lendemain, il partit par la voie Émilienne, et arriva lentement à Césène, sa patrie, où il fit un long séjour, jusqu'à la fin de la guerre entre la France et l'Italie. Ensuite, il entra, comme en triomphe, à Rome, le 24 mai 1814. Le jour suivant, les troupes de Naples sortirent de la ville, et les ministres du pape ne voulurent pas recevoir des mains des ministres du roi le gouvernement de la capitale et des provinces reconquises, aimant mieux occasioner des désordres que de reconnaître les titres des anciens possesseurs. Déjà l'orgueil prévalait.

LXIII. Les Carbonari de la Calabre recevaient leur impulsion de la Sicile; ceux des Abruzzes, de Lissa, île de la mer Adriatique devenue un entrepôt de commerce, un centre de contrebande, et gardée par une forte garnison anglaise. Les Calabrois, qui avaient éprouvé les rigueurs du général Manhès, préparaient secrètement leurs mouvemens; mais les autres, sans expérience, hâtèrent le moment de l'explosion, de sorte qu'au jour fixé, la révolution éclata tout d'un coup et partout dans la province de Teramo, sur les frontières du royaume. Le projet des Carbonari était de se rassembler en armes dans la campagne, d'entrer dans les villes, de chasser les agens du gouvernement,

d'en mettre d'autres à leur place, de proclamer la déchéance de Murat et le rétablissement de l'autorité de Ferdinand de Bourbon, roi constitutionnel, de courir les provinces voisines et d'avancer dans le royaume, secondés par les autres sectaires et par la fortune. La plupart de leurs plans se réalisèrent. La province tout entière, excepté la capitale, se révolta ; et la révolution se fût étendue jusque dans le district de Chieti, si les mesures prises par l'intendant Montejasi et la prompte arrivée de quelques escadrons de gendarmes n'avaient fermé aux révoltés de Teramo le passage du fleuve de Pescara. Une sédition si vaste n'avait coûté ni sang, ni difficultés : les agens du gouvernement de Joachim dans la province révoltée avaient quitté tranquillement leur poste ; les nouveaux exerçaient leur autorité sans vengeance, sans tyrannie ; les lois étaient maintenues : le changement du pouvoir et de ses agens s'était opéré en un seul jour ; preuve évidente d'un accord unanime contre le gouvernement. Tel était l'état des choses dans les Abruzzes, lorsque le baron Tulli vint en toute hâte en porter la nouvelle à Joachim.

Comme il y avait dans l'armée beaucoup de soldats des Abruzzes, le premier soin du roi fut de cacher ces événemens. On tint ensuite conseil, pour aviser aux moyens de remédier au désordre : parmi les ministres, les uns inclinaient vers la rigueur, les autres vers l'indulgence ; le roi, violemment irrité, était du parti des premiers. Mais le danger paraissait si grand, qu'on crut devoir employer en même temps le pardon et les châtimens, les récompenses et les menaces. Un décret dé-

clara que les réunions de Carbonari seraient considérées comme des conspirations contre l'État, et que les anciens Carbonari qui se réuniraient, ainsi que les nouveaux qui s'enrôleraient sous les drapeaux de cette secte, seraient punis de mort. La régente envoya dans les Abruzzes ses bataillons les plus fidèles, et deux seigneurs du pays, renommés par leurs talens politiques, le chevalier Delfico et le baron Nolli, pendant que le roi faisait partir du camp le général Florestan Pépé, recommandable par son haut rang et par la douceur de son caractère.

Mais cette sédition, sans appui au dedans ou au dehors, résultat d'un premier mouvement d'irritation mal réfléchi, s'affaiblissait et tombait d'elle-même. Les anciens agens de Murat ressaisissaient leurs postes sans opposition; lorsque les bataillons envoyés de Naples arrivèrent, le calme était déjà rétabli. Delfico, dont les forces étaient épuisées par l'âge, ne put continuer sa route, et le général Pépé fut remplacé par le général français Montigny, homme dur et violent. Car Joachim, en apprenant le changement soudain survenu dans les affaires, et ne craignant plus les rebelles, voulut sévir contre eux avec une sévérité exemplaire. Il révoqua les mesures d'indulgence, donna de nouveaux ordres de rigueur; et beaucoup de supplices, de morts, de larmes et d'afflictions furent le terme de cette révolution puérile.

LXIV. La France offrait alors un tout autre spectacle que l'Italie : ici la politique jouait un grand rôle, la guerre presqu'aucun. Là, le rôle de la politique

était presque nul, celui de la guerre était immense. Les congrès européens étaient dissous ; les destinées du monde restaient abandonnées au sort des armes. Au moment où la fortune se montra favorable à Bonaparte, l'empereur d'Autriche écrivit de sa main à Joachim, pour l'assurer qu'il était prêt à ratifier les clauses de l'alliance ; et l'empereur de Russie envoya le comte Balachef, pour traiter de la paix avec le roi de Naples. Dans le même temps, lord Bentinck, qui était venu demander la cession de Livourne et de Pise, pour en faire la base de l'expédition contre Gênes, se rendit aux conseils du comte de Mier et des autres ministres des rois alliés, abandonna ses prétentions, et, faisant taire son orgueil, donna au roi des témoignages d'amitié et de respect. Ces démarches étaient pour Joachim une confirmation des victoires de Bonaparte, victoires racontées dans les bulletins, exagérées par les Français qui l'entouraient et accréditées par la haute opinion qu'on avait généralement du génie du grand capitaine. Il essaya, pour la dernière fois, de s'unir avec le vice-roi ; mais les succès de Bonaparte ne faisaient qu'augmenter l'inimitié du prince Eugène, tandis qu'ils confirmaient dans Murat le désir d'entrer en accommodement ; il rejeta ses offres, renvoya son ambassadeur, et comme, en répandant la haine et la défiance parmi ses ennemis, il trouvait l'occasion de satisfaire sa vengeance et de servir son parti, il eut soin de faire connaître ces menées aux commissaires des rois alliés près de Joachim.

Cependant le général Grenier, avec quatorze mille Italiens et Français, ayant traversé le Pô à Plaisance,

attaqua, dans les plaines de la Nura et de Parme, la division autrichienne commandée par le général Nugent; et d'autres troupes, passant le pont de Borgo Forte, attaquèrent Guastalla. Dans les deux rencontres, les Allemands furent battus et mis en fuite : ils laissèrent sur le champ de bataille quatre cents hommes tant morts que blessés, plus de deux mille prisonniers, deux canons, de nombreux équipages de guerre; et Grenier, après avoir mis une garnison à Parme et à Reggio, retourna dans son camp par Borgo Forte, abandonnant Guastalla. Nugent, ayant rallié ses troupes derrière le camp des Napolitains, se trouva placé en réserve; la division du général Carrascosa formait l'avant-garde; celle du général Ambrosio, le centre. Dans le mouvement opéré par Grenier, une compagnie napolitaine, enveloppée par les bataillons français, avait été faite prisonnière; mais, le même jour, elle avait été rendue à la liberté avec des démonstrations d'amitié, et on lui avait laissé ses armes : générosité trompeuse et perfide.

Ces apparences de bienveillance, la lenteur des secours apportés à la division autrichienne, assaillie par des forces supérieures, les retards, les menées et les discours imprudens du roi firent naître tant de soupçons, que les alliés se défièrent de lui comme d'un ennemi. Les commissaires se plaignirent hautement; Balachef suspendit les conférences; et alors Joachim, suivant la conduite ordinaire des hommes irrésolus qui couvrent du nom d'adresse ou rejettent sur la nécessité leur continuelle inconstance, crut devoir faire face au danger le plus pressant en prenant la résolution d'at-

taquer Reggio, et de ramener la légion allemande dans son camp de Parme et de la Nura. Le jour suivant, les troupes qu'il avait disposées et quelques bataillons autrichiens que le général Nugent, pour venger et effacer la tache faite à leur honneur, plaça à l'avant-garde, se rencontrèrent avec l'ennemi sur le pont de San-Maurizio, près de Reggio, et engagèrent le combat. Le pont, barricadé avec des arbres abattus, était défendu par des soldats et des canons, et la rive gauche du fleuve par de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie. Dès le commencement de l'action, les Napolitains, sous la conduite du général Guillaume Pépé, traversèrent le fleuve au-dessus du pont, renversèrent les barricades, repoussèrent les soldats et l'artillerie, et s'emparèrent du pont et du camp : l'ennemi se retira à Reggio, avec ordre, mais précipitamment. De part et d'autre, les forces étaient égales : on avait déployé même courage, même habileté. Le général Severoli, Italien, commandant des corps italo-français, eut la jambe emportée par un boulet de canon et fut laissé pour mort; cinq cents de ses soldats furent tués ou blessés, six cents faits prisonniers. Les Autrichiens et les Napolitains perdirent quatre cents hommes. Le roi arriva, quand déjà la victoire était à nous : on en devait l'honneur aux généraux Carrascosa et Nugent. L'ennemi était enfermé dans Reggio; le chemin de Parme nous était ouvert; les murs de Reggio étaient trop faibles pour tenir long-temps; on pouvait, avec quelques efforts de plus, prendre la ville et faire prisonnière la garnison; mais le roi lui accorda une libre retraite. Les clauses de la capitulation furent réglées de part et

d'autre par les généraux Livron et Rambourg, tous deux Français. Ainsi le mérite que Joachim s'était donné le matin fut perdu le soir du même jour, et les soupçons et les plaintes continuèrent et s'accrurent.

LXV. Cependant l'état des choses empirait en France; les commissaires près du roi devinrent plus hautains; Balachef se montra moins disposé à la paix; tout se tournait contre les affections et les intérêts de Joachim. Renonçant enfin à toutes ses hésitations, il demanda une entrevue à Bellegarde. Ils concertèrent ensemble les opérations militaires : les Napolitains devaient agir sur les bords du Taro, en même temps que les Allemands agiraient sur le Mincio; le but des premiers était Plaisance, celui des seconds Milan. Le 13 avril, les mouvemens convenus s'effectuèrent; le roi avec neuf mille soldats passa le Taro, défendu par six ou sept mille Italiens et Français. Un autre corps napolitain gardait le passage de Borgo Forte, et d'autres bataillons de la même armée et de l'armée autrichienne se tenaient en réserve. Pendant ce temps on feignait, à Sacca, de jeter un pont sur le Pô pour menacer l'aile droite de l'ennemi et seconder ainsi Bellegarde, qui dirigeait ses opérations contre le centre et la gauche. On livra sur le Mincio un combat sans résultat; il n'y eut point d'engagement à Borgo Forte. A Sacca, des forces six fois supérieures empêchèrent la construction du pont. La réserve resta inactive. Le Taro fut franchi après un combat. Quatre cents hommes furent tués ou blessés de notre côté; il y en eut autant du côté de nos ennemis, et de plus cinq cents prisonniers. Le général autrichien

Gobert, qui commandait les troupes allemandes, mit beaucoup de lenteur dans ses mouvemens contre la droite de l'ennemi, et lui laissa par là le temps de se retirer; le roi, pour faire preuve de zèle, s'en plaignit hautement. Le général Mancune, commandant de l'armée ennemie, se retira en bon ordre au coucher du soleil à Sandonino, et pendant la nuit à Firenzuola. Les Napolitains passèrent la nuit sur le champ de bataille, et le lendemain, à la pointe du jour, ils traversèrent Sandonino, marchèrent sur Firenzuola, rencontrèrent l'ennemi, et le repoussèrent sans peine au-delà de la Nura; la nuit seule arrêta leur marche et les empêcha de s'emparer du couvent fortifié de San Lazzaro. Le lendemain, à la suite d'un engagement vif mais de courte durée, ce poste fut emporté; l'ennemi se replia sur Plaisance; nous avisâmes alors au moyen de prendre la ville.

LXVI. C'était le 13 avril 1814. Il était à peine midi, lorsqu'une lettre du général Bellegarde, en nous apportant la nouvelle de la prise de Paris, nous annonça que la guerre était suspendue en Italie, et les conférences ouvertes avec le vice-roi. Au même moment, un officier français arriva par la route de Plaisance : il nous apprit les malheurs de l'empire, les revers de ses armées, la trahison de quelques généraux, la perfidie d'un ministre, le complot tramé par plusieurs des plus connus et des plus ambitieux parmi les *libéraux*, les actes et le décret du sénat, la fuite de Joseph Bonaparte, la capitulation de Paris, l'abdication de l'empereur, le rétablissement des Bourbons sur le trône, et ce concert

tumultueux d'adulations en faveur du pouvoir et du succès, empressement servile qui fait la honte d'un peuple et nuit à sa véritable grandeur, et qui se manifeste en France avec plus d'éclat que partout ailleurs. Joachim se promenait devant une petite maison de campagne presque sous les murs de la ville, et s'entretenait avec moi des fortifications de Plaisance et des moyens de s'en rendre maître, lorsque les deux messages lui arrivèrent. En lisant ces lettres, il pâlit, et se promena pendant quelque temps, silencieux, agité et hors de lui. Ensuite, se tournant vers ceux qui l'entouraient, il leur rapporta en peu de mots et avec l'expression d'une profonde tristesse les malheurs de la France, ordonna qu'on suspendît les hostilités, et retourna aussitôt à Firenzuola, puis à Bologne. Sa tristesse, au lieu de diminuer, ne fit qu'augmenter pendant plusieurs jours. Il songeait à la grandeur de l'empire déchu, et aux efforts qu'avait coûtés la construction d'un si vaste édifice; il songeait à ses dangers présens et à Bonaparte. Il ne voyait plus en lui le tyran, le despote, mais le parent, le bienfaiteur, l'homme malheureux.

LXVII. Peu de jours après, le vice-roi entra en arrangement avec Bellegarde et Joachim : il fut arrêté que les Français retourneraient dans leur patrie, que les Italiens conserveraient le territoire qu'ils occupaient alors, c'est-à-dire le pays situé entre les Alpes, le Pô et le Mincio, que les Napolitains prendraient les positions fixées dans les traités de la confédération; que les forts au-delà du Mincio, encore gardés par les Fran-

çais, seraient cédés aux Allemands de Bellegarde. Pendant ce temps, Gênes, investie par les Anglo-Siciliens et instruite des événemens de France, s'était rendue par capitulation à lord Bentinck ; et celui-ci, avec sa fougue et sa légèreté ordinaires, avait réorganisé la république et rétabli les lois et les magistrats, d'après la constitution de 1797. La guerre avait cessé partout en Italie.

Mais dans le même temps, une autre guerre plus affreuse, la guerre civile, éclata à Milan. Ce fut dans cette ville, la plus favorisée par les Français, que le génie malfaisant de la France trouva ses plus nombreux partisans. A peine les troupes furent-elles parties, que le peuple de la ville, grossi d'une multitude de gens de la campagne qui s'étaient réunis et avaient pris les armes, se répandit en tumulte dans la capitale, abattit, détruisit tous les emblêmes du pouvoir déchu, foula aux pieds l'autorité des magistrats, assassina le ministre Prina, et, méconnaissant les droits du vice-roi, nomma une régence composée de citoyens. Cette régence, présomptueuse et sans expérience, espérant la liberté des souverains du Nord, envoya des ambassadeurs pour demander une constitution libre, dont elle donnait elle-même le plan. Le prince Beauharnais, voyant son autorité méconnue et sa personne menacée, ne revint pas à Milan, et alla en Bavière près du roi son parent. La capitale du royaume d'Italie fut gouvernée par une régence formée d'hommes nouveaux, portés au pouvoir par un mouvement populaire ; il ne resta aucun vestige de l'ancien état de choses, que les rois alliés, soit par un respect naturel pour les grandeurs passées, soit par prudence, avaient jusqu'alors res-

pecté. Bellegarde, violant les conditions du traité, fit marcher ses troupes à Milan; le nom de ce royaume disparut, et les dernières espérances des Italiens s'évanouirent. Les projets mal combinés des libéraux français avaient nui à la France, les mêmes fautes des libéraux italiens nuisirent à l'Italie. Toutes ces imprudences avaient leur source dans le désir d'indépendance qui s'était éveillé, l'année précédente, dans l'esprit des peuples.

Mais lorsque la coalition européenne formée contre la France vit son triomphe assuré, l'ancien régime commença à relever la tête. Le pape Pie VII, en possession de Rome et des provinces appelées Patrimoine de l'Église, avait révoqué toutes les lois de l'Empire français, et rétabli les anciennes, même la torture. Victor-Emmanuel, à peine remonté sur le trône du Piémont, avait déclaré que les lois et la constitution de 1770 régiraient l'État. Ferdinand III, ramené par les armes du roi Joachim sur le trône de la Toscane, avait fait revivre les lois de Léopold, lois excellentes pour le siècle dernier, insuffisantes pour le siècle nouveau; le lieutenant qui l'avait précédé, plein d'aversion pour tout ce qui venait des Français, avait fermé les écoles nouvelles et aboli les établissemens d'arts et de piété. Déjà tout le royaume d'Italie, Parme, Modène, Lucques, les trois Légations, les pays appelés présides de la Toscane, étaient occupés par les Autrichiens, et gouvernés arbitrairement, au hasard, et suivant les caprices de l'autorité militaire. Ces présides, dont les rois de Naples retiraient de grands avantages pendant la paix, et de puissans secours dans les guerres d'Italie,

qu'ils avaient possédés pendant trois siècles, et que la révolution française leur avait fait perdre, furent oubliés dans le traité conclu entre Fouché et Lecchi, et ensuite dans celui qui eut lieu entre Roccaromana et Rospigliosi. Ainsi fut perdu le fruit des trois guerres d'Alphonse Ier d'Aragon et de Philippe IV, et des soins continuels des rois leurs successeurs. Gênes, bercée par des rêves de liberté, obéissait à ses anciennes lois. Les Marches, occupées par des troupes napolitaines, étaient soumises à un gouvernement mixte, bien souvent tyrannique et absolu. Ainsi la civilisation nouvelle, qui peu de temps auparavant étendait son flambeau sur presque toute l'Europe, ne conservait plus quelques reflets d'elle-même que dans le royaume de Naples.

LXVIII. Joachim, après avoir pourvu le mieux qu'il pouvait à ses affaires d'Italie et laissé dans les Marches deux légions sous les ordres du général Carrascosa, gouverneur de ces provinces, retourna à Naples. Il y fut accueilli par des fêtes brillantes, les unes officiellement ordonnées, les autres suggérées par la flatterie: démonstrations trompeuses; car la chute de Bonaparte et le triomphe de l'ancien régime sur le nouveau devaient faire soupçonner aux peuples que le sort du royaume allait bientôt changer. Peu de temps après, ces soupçons durent se confirmer, quand on lut les édits du général Bellegarde, qui annonçait que l'ancienne Lombardie était rentrée sous la domination de l'Autriche, et quand on apprit le traité de paix conclu à Paris le 30 mai, dans lequel, sans dire un seul mot du roi de Naples, on convoquait un congrès d'ambassadeurs à

Vienne pour négocier le partage des différens États. Les monarques les plus puissants faisaient sonner bien haut dans leurs discours et dans leurs édits le mot de *légitimité*, mot qui dans les premiers temps fut compris diversement; mais lorsque les princes eurent déclaré que la légitimité était destinée à détruire tout le mal qui s'était opéré depuis vingt-cinq ans, à conserver les bonnes doctrines, et à rétablir l'ancien état de choses sur les vastes ruines de la révolution, on vit que ce principe était contraire aux intérêts de Joachim. Il nomma pour ses ambassadeurs dans le congrès le duc de Campochiaro et le prince de Cariati; il y envoya en même temps des généraux et d'autres personnages distingués par leur réputation et leurs talens.

Mais ses principaux efforts furent dirigés vers les affaires intérieures; il pensait que l'assentiment de ses sujets et la force de son armée lui seraient d'un secours plus efficace que les intrigues et les négociations, dans un temps où l'on vantait le besoin de l'amour des peuples et de la paix. Il forma quatre réunions composées des esprits les plus distingués de Naples, et leur dit que les derniers événemens avaient assuré notre indépendance politique, qu'il était de son devoir de réorganiser le royaume, sans se laisser influencer soit par des suggestions étrangères, soit par l'esprit d'irritation, soit par le désir de plaire à un autre état; tels étaient les prétextes dont il colorait un esclavage de neuf années. Il appelait à son aide les conseils des hommes les plus éclairés et les plus dévoués à la patrie, et les engageait à proposer des réformes salutaires dans les codes, les finances, l'administration et l'armée. Ils les priait de ne pas se

rejeter aveuglément vers le passé, mais de considérer que les institutions civiles de la révolution française et de l'empire étaient en grande partie le fruit de l'expérience des siècles.

Avant même que le conseil de finances eût proposé aucune réforme, il diminua plusieurs des impôts les plus onéreux, il fit de nouvelles ordonnances favorables au commerce extérieur, et par là se rendit agréable à ses sujets et aux Anglais qui étaient les seuls étrangers trafiquant dans nos ports. Il rendit libre le commerce intérieur en abolissant le *cabotage;* c'était le nom d'un système vexatoire de douane maritime. Il autorisa l'exportation des grains, supprima certains droits d'entrée, allégea le poids de quelques autres taxes. Il n'osa pas proclamer la liberté absolue du commerce, n'étant pas assez versé dans la science de l'économie publique et se laissant entraîner par le mauvais exemple de la France et de l'Angleterre.

LXIX. C'était depuis neuf ans un sujet de jalousie et de plaintes pour les Napolitains de voir dans le royaume les Français en possession des premiers honneurs. En conséquence, le roi, qui cherchait maintenant à plaire à son peuple, décréta qu'on n'accorderait plus les charges publiques qu'aux Napolitains ou aux étrangers devenus citoyens en vertu de la loi, qu'on n'était citoyen qu'aux conditions imposées par la constitution de Bayonne, qu'on devait demander le droit de citoyen dans l'espace d'un mois, et que ceux qui ne l'auraient pas demandé ou obtenu seraient obligés de se démettre de leurs emplois. Tous les étrangers qui

étaient dans le royaume demandèrent à être reconnus citoyens de Naples. Lorsqu'on examina les titres de chacun dans le conseil d'État, quelques conseillers furent sévères, le plus grand nombre se montra facile; mais plus tard la sévérité prévalut. Alors les Français, enhardis par le désespoir, s'adressèrent au roi. « C'est à votre prière, lui dirent-ils, c'est sur la foi de vos promesses flatteuses que nous sommes restés avec vous, quand vous vous fûtes déclaré contre la France, et maintenant que vous êtes tranquillement assis sur le trône, c'est vous qui nous chassez, vous qui renvoyez des malheureux sans patrie, sans ressources, et dont les seuls torts sont aussi les vôtres. » Reproches amers, car ils étaient justes.

Le roi se sentit ému; car à chaque instant il payait un tribut de peines et de douleurs à ses funestes habitudes de feinte et d'hésitation. Il vint au conseil d'État, préparé à défendre les étrangers en leur facilitant les moyens d'obtenir le droit de citoyens : « Je vous parle cette fois, dit-il, comme un roi à ses conseillers, et comme un père à ses fils : car, dans la question que je vais vous proposer, l'intérêt et l'affection se trouvant confondus, l'esprit et le cœur sont en même temps appelés à décider. Lorsque la fortune de la France a changé, et qu'il est devenu avantageux au royaume de se déclarer contre l'Empire, je n'ai écouté que votre intérêt et vos conseils, et je me suis uni dans la guerre avec les ennemis de ma patrie et de ma famille. Mon cœur, je l'avoue, a été assailli par des sentimens contraires; il a combattu en secret pendant plusieurs mois, et combat encore; mais les devoirs de roi l'ont emporté

et l'emporteront toujours. Bien que la question que je vais vous proposer n'offre plus à mes yeux aucun doute, cependant si votre avis est contraire au mien, je n'userai pas du souverain pouvoir, mais je me résignerai à ce nouveau chagrin, et votre arrêt sera pour moi une loi.

« Il y a, vous le savez, un grand nombre de Français qui, après avoir servi l'État pendant la guerre ou pendant la paix, se disposent aujourd'hui, malgré eux, à quitter le royaume ; j'ai promis à quelques-uns d'entre eux, à vingt-six seulement, dont les noms sont inscrits sur cette liste, que vous leur accorderiez les droits de citoyens. » En disant ces mots, il montrait un papier qu'il tenait à la main. « Ces mêmes Français, ajouta-t-il, voulaient partir il y a quelques mois, et c'est moi qui, me voyant en danger sur les bords du Pô, les ai retenus par mes instances et mes promesses. Ils ne trouveraient plus en France ni patrie, ni estime publique, ni même le triste repos de l'obscurité, car leurs noms ne sont que trop connus. Je vous demande donc pour eux le titre de citoyens. En le leur accordant, vous récompenserez les services qu'ils ont rendus à notre patrie, vous prendrez pitié de leur position, et vous aurez égard à mes promesses. » Après avoir prononcé ces paroles avec douceur, il ajouta d'une voix plus forte : « Chacun est libre de répondre. »

Ce discours aurait obtenu un prompt et plein effet, si les habitudes de dissimulation qu'on connaissait au roi n'eussent point nui à l'autorité de ses paroles, et si la question du droit de cité n'eût pas été liée à une autre question plus importante, celle de la constitution, qui

trouvait parmi les conseillers de nombreux soutiens, et plusieurs adversaires parmi les Français amis du roi, dont on ne doutait pas que les noms ne fussent inscrits au nombre des vingt-six. Deux conseillers plus courageux que les autres répondirent respectueusement qu'il n'était point au pouvoir du conseil de changer la constitution de Bayonne, et que la concession du droit de cité à vingt-six étrangers devait être l'objet d'une loi; que pourtant ils osaient prier le roi, avec une soumission toute filiale de réfléchir qu'il avait non-seulement promis, mais juré à cinq millions d'hommes le maintien de la constitution; que, dans ces temps difficiles, révoquer ses sermens et ses promesses, c'était mettre trop de confiance dans la résignation des peuples; ils le suppliaient enfin de ne pas perdre par un instant de faiblesse le fruit et le mérite de tous les pénibles sacrifices que son cœur avait faits au royaume. Un des ministres fit un long discours pour appuyer les volontés du roi. Son discours ne resta pas sans réponse. Déjà la discussion s'animait et se prolongeait; mais le roi l'interrompit, en disant: « Maintenant que les différentes opinions ont été librement émises, qu'on aille aux voix. » Sur vingt-huit conseillers, vingt-trois furent de l'avis du roi; les cinq autres furent d'un avis contraire. Ces derniers, mal vus par le prince, reçurent l'approbation publique.

Le roi, victorieux, proposa d'accorder le droit de cité à tout étranger qui aurait servi dans nos armées; et un de ses ministres ajouta que l'on devient de droit citoyen d'un État qu'on a défendu par les armes. Les deux conseillers qui avaient échoué dans leurs premières tentatives d'opposition répondirent que, si c'était une

tâche honorable de servir sa patrie en combattant pour elle, c'était un déshonneur de vendre au prix de l'or sa vie à l'étranger. Et pourtant, dans cette assemblée composée de citoyens honorables, les vingt-trois membres qui avaient déjà voté en faveur du roi dans la première question, obéissant moins à leur conscience qu'à l'esprit de servilité, se prononcèrent encore pour lui. Lorsqu'on passa à la lecture des noms de ceux dont on demandait l'admission, la liste des vingt-six se trouva être de trente-huit; elle fut ensuite augmentée suivant le bon plaisir du roi; celle des militaires était très-longue. Il n'y eut que les plus malheureux, et ceux qui désiraient partir, qui quittèrent le royaume. Le roi, qui était entré dans le conseil avec tous les dehors de la modestie, en sortit fier de son succès. Ces faits, en venant à la connaissance du public, ne firent qu'accroître le désir général de mettre un frein au pouvoir suprême.

LXX. Les réformes proposées pour l'armée ne furent pas accomplies; car Joachim ne songeait alors à rien moins qu'à diminuer sa puissance. Il l'accrut au contraire, en appelant sous les armes de nouveaux conscrits, en organisant de nouveaux régimens d'infanterie et de cavalerie, et en introduisant des améliorations dans toutes les branches du service militaire. On voulut composer un régiment des Napolitains qui étaient encore au service de la Sicile. On les invita, par un décret, à revenir dans leur patrie, maintenant, disait-on, que la paix européenne avait rendu à chacun ses droits et ses obligations de citoyen. Mais, ni cette invitation, ni les menaces d'exil faites aux réfractaires, ne purent ébran-

ler la fidélité jurée à Ferdinand ; de sorte que ce régiment ne fut jamais formé. Depuis un an on avait donné une organisation meilleure à la milice civique , et l'on avait établi pour la ville de Naples une garde dite de sûreté, institution qui avait rencontré bien des obstacles dont avait enfin triomphé la volonté constante du roi. Cette garde se composait d'au moins douze mille hommes, de six bataillons d'infanterie et d'un escadron de cavalerie, avec un équipement et un uniforme militaires. On y avait incorporé les propriétaires et les marchands les plus riches, les professeurs , les savans, les magistrats de tout rang et de tout âge. Car cette réunion d'hommes n'était point destinée à former une force matérielle, mais à imprimer le respect par son attitude imposante. Pour récompenser les services rendus par cette milice, on institua une médaille d'or, émaillée de blanc; elle était entourée d'une branche de chêne, et traversée par deux lances qui soutenaient l'étendard national et la couronne royale. Cette médaille portait d'un côté l'effigie du roi, de l'autre cette inscription : *honneur et fidélité*. Elle était attachée à un ruban amaranthe ; et on la portait sur la poitrine en signe de décoration.

LXXI. Le roi, voulant montrer que la force de son gouvernement s'appuyait sur l'assentiment du peuple, eut recours à la voie des *adresses*. Les ministres s'entendirent avec les fonctionnaires les plus élevés et les plus dépendans sur le sens et la rédaction de ces manifestes. L'exemple, une fois donné, fut bientôt suivi par les employés subalternes. Et ainsi l'armée, la magis-

trature, l'administration, les communes, le clergé, les académies, en un mot toutes les corporations de l'État, dans des lettres qu'on publiait à dessein dans les gazettes, faisaient l'éloge du roi et de son gouvernement, exprimaient des vœux pour le maintien de l'ordre de choses actuel, et faisaient étalage de leur fidélité et de leur dévoûment. Ces adresses étaient dictées, aux uns par des sentimens vrais, aux autres par la flatterie, par l'exemple, et aux plus clairvoyans, par la comparaison qu'ils faisaient du gouvernement de Murat, mêlé de bien et de mal, avec celui des Bourbons dont ils avaient fait l'expérience, et où ils n'avaient trouvé que des sujets de mécontentement. Ce concours de vœux particuliers semblait être l'expression du vœu public, et quoique les adresses provoquées par le pouvoir fussent un expédient déjà usé, cependant dans le congrès de Vienne on en fit un argument en faveur de Joachim, soit que toute manifestation bruyante produise toujours un certain effet sur l'esprit des hommes, soit qu'on n'ait pu supposer dans la société napolitaine tout entière tant de fausseté et de corruption.

Parmi ces nombreuses adresses, deux surtout se faisaient remarquer : c'étaient celle de l'armée cantonnée dans les Marches et celle de la noblesse. Ces deux corps puissans, en exprimant leurs vœux en faveur du roi, lui demandaient une constitution libre ; les autres ordres de l'État laissaient entrevoir le même désir. Et au moins, au milieu de tous les sentimens divers et de toutes les flatteries contenues dans ces milliers d'adresses, une pensée prévalait : c'est que l'on voulait conserver la famille et le gouvernement de Joachim,

mais avec un pouvoir limité par des lois. Aussi le roi, dans ses discours et dans ses actes, promettait-il de satisfaire ce désir général; et le public sentait de plus en plus le besoin d'un nouveau régime de liberté.

LXXII. Le roi crut aussi donner une plus haute idée de sa puissance en déployant à la cour beaucoup de magnificence. Le luxe plaisait à la vanité du roi et de la reine, et était dans les goûts du siècle. Aussi voyait-on continuellement à la cour des fêtes, des chasses, des tournois, et, dans le Champ-de-Mars, des exercices militaires qui montraient chaque fois aux observateurs l'armée sous un aspect plus imposant par le nombre et par l'éclat. Une fête plus brillante que toutes les autres fut offerte aux troupes napolitaines à leur retour d'Allemagne, par l'armée qui se trouvait dans la capitale; parmi ceux qui furent particulièrement l'objet de cette fête, on remarquait le général d'Ambrosio, blessé à la bataille de Bautzen, le général Macdonald, blessé à Lutzen, les généraux de Gennaro et Florestan Pépé, blessés à Dantzick.

Cependant l'Italie, ouverte de nouveau aux voyageurs, était remplie d'Anglais et d'autres étrangers attirés par la curiosité ou envoyés pour examiner l'état des peuples et des gouvernemens, et surtout celui de Naples où deux rois se disputaient le trône. Tout étranger distingué par son mérite ou par son rang était admis à la cour; et, séduit par les délices du climat, l'amabilité des princes et les caresses étudiées des courtisans, se prenait d'affection pour Joachim et s'intéressait à sa cause. Dans les parties de chasse, dans les

promenades aux villa, il était enjoint aux courtisans de porter un uniforme aux couleurs de la maison du roi : c'était leur imposer de revêtir les marques de la domesticité. Et pourtant j'ai vu de libres et fiers Anglais, de nobles gentilshommes allemands, des hommes qui affichaient le plus grand dédain pour les royautés nouvelles, je les ai vus tous, sans y être contraints, sans y être invités, se parer et se faire honneur de cet uniforme. La reine d'Angleterre, alors princesse de Galles, vint à Naples et reçut à la cour un accueil digne de son rang et conforme aux espérances que Joachim avait placées dans la politique anglaise. Cette princesse répondit à ce gracieux accueil en témoignant aux souverains de Naples toute sa reconnaissance.

LXXIII. Ce fut pendant une de ces fêtes données à Portici, dans les appartemens de la reine Murat, qu'on reçut de Vienne la nouvelle que la reine de Sicile, Caroline d'Autriche, était morte dans le château de Hetzendorf, le soir du 7 septembre 1814; elle avait été frappée si subitement, qu'elle n'avait pu recevoir ni les secours de l'art ni les consolations de la religion. On la trouva dans sa chambre, morte, seule, penchée sur une chaise, dans une attitude effrayante, la bouche entr'ouverte comme pour parler, et la main étendue vers le cordon d'une sonnette qu'elle n'avait pu atteindre. On voyait qu'elle avait voulu appeler du secours et que la force et la voix lui avaient manqué. On attribua sa mort à la douleur que lui causèrent différentes circonstances : les affaires de Joachim semblaient alors prospérer dans le congrès; la veille, comme ses

ministres rappelaient les droits des Bourbons au trône de Naples, on avait opposé à leurs prétentions le souvenir amer des cruautés exercées en 99; quelques heures avant sa mort, un courtisan indiscret avait rapporté, sur un bruit fondé ou non, mais qui avait été répandu à Vienne, que l'empereur de Russie, en parlant du roi Ferdinand, avait dit que maintenant qu'on prenait à cœur les intérêts des peuples, on ne pouvait replacer sur le trône de Naples un bourreau. La reine Caroline était âgée de plus de soixante-deux ans; elle en avait passé quarante-six sur le trône. Sa vie fut signalée par des actes de grandeur et de cruauté qui prenaient leur source dans un caractère à la fois élevé et enclin à la tyrannie. Honorée dans les cours étrangères, fastueuse dans son palais, hautaine, spirituelle, elle fut dans les premières années de son règne admirée de ses sujets; mais plus tard la révolution française éveilla en elle des sentimens de vengeance et de crainte. Elle devint injuste, impitoyable, persécuta le mérite, encouragea et protégea les actions les plus honteuses au profit du despotisme. C'est elle qui inspira au roi de la défiance contre ses sujets, qui organisa l'espionnage, la police, les tribunaux d'État, qui conseilla les guerres injustes, la violation des traités, les parjures, qui fut cause en grande partie des cruautés de 99, qui fit naître et entretint les discordes civiles dont le royaume fut déchiré pendant huit ans, qui autorisa et soutint les espérances ambitieuses des Frà Diavolo, des Canosa, des Guarriglia et de tant d'autres misérables. Une vie si coupable laissa peu de regrets. Sa mort était survenue au milieu du congrès des rois, et l'empereur d'Autriche,

ne voulant pas troubler l'éclat et la joie des fêtes dans sa capitale, défendit le deuil, et la fortune refusa jusqu'aux apparences de la douleur à la mémoire de cette reine. Mais à la cour de Naples, Murat ne pensa pas qu'il fût de sa dignité de laisser voir la joie que lui causait la perte d'un ennemi; il se retira avec la reine, et la fête fut interrompue.

D'autres nouvelles plus heureuses arrivèrent à Joachim. Entre autres clauses du traité conclu à Troyes avant la chute de Bonaparte, l'Autriche, la Russie, la Prusse et l'Angleterre étaient convenues de donner au roi de Sicile, Ferdinand, des possessions en Italie, en échange des États de Naples qu'il avait perdus. Dans une autre convention, qui avait eu lieu plus tard à Chaumont entre ces monarques, l'Autriche avait ratifié les clauses de son alliance avec Joachim. Enfin, dans le congrès de Vienne, une contestation s'était élevée, au sujet de la Pologne, entre la Russie et la Prusse d'un côté, l'Autriche, la France et l'Angleterre de l'autre, et les deux partis cherchant à séduire les monarques étrangers pour se les rendre favorables, l'empereur de Russie avait envoyé un ambassadeur au roi de Naples pour lui demander son alliance, et François Ier lui avait écrit une lettre de sa main. Joachim temporisa avec le premier, et répondit au second, en adoptant sa politique.

LXXIV. Mais bientôt la fortune devint contraire à Joachim. Les contestations cessèrent dans le congrès; le roi fut accusé de trahison dans la guerre d'Italie, soupçonné de nouvelles intrigues et de nouvelles me-

nées, poursuivi par le ministre de France, Talleyrand, qui cherchait par son zèle empressé et son animosité à faire oublier les services qu'il avait rendus au parti de Napoléon, et qui désirait gagner le million que lui promettait le roi Ferdinand, pour prix de la restitution du trône de Naples. Joachim, inquiété de tant de manières, n'avait plus confiance dans l'alliance de l'Autriche; il voyait ses ministres mal accueillis à Vienne, les ministres de Ferdinand admis aux conférences du congrès. Le prince de Metternich parlait de compensations pour Murat, et non plus pour son rival; le roi de France se disposait à soutenir par les armes le roi légitime des Deux-Siciles; les princes italiens exagéraient les craintes que devait inspirer un voisin tel que Murat, puissant, ambitieux, nourri au milieu des guerres et des révolutions. Joachim, réduit à ne compter que sur ses propres forces, songea à les augmenter et donna lieu par-là à de nouveaux soupçons et à de nouvelles plaintes. Cependant la France et l'Italie, de plus en plus mécontentes de leurs nouveaux gouvernemens, donnaient par leur attitude menaçante des sujets d'appréhension au congrès. L'empereur d'Autriche demanda à Joachim de rendre les Marches au souverain pontife, et Joachim répondit en rappelant à l'empereur les clauses secrètes de l'alliance, renforça ces provinces de nouvelles troupes, et songea à accroître les fortifications d'Ancône. L'empereur, dans les États de Milan et de Venise, punissait les conspirateurs et les rebelles; et le roi accueillait les fugitifs et les déserteurs, et les enrégimentait. Le pape se plaignait des menées secrètes d'un consul napolitain, le chevalier Zuccheri, et le roi

inventait des prétextes pour excuser sa conduite; et lorsque le pape, ayant découvert ce qui se tramait contre lui, menaça le consul, le roi lui répondit par des menaces plus hautaines, fit marcher de nouvelles troupes vers la frontière de Rome, et envoya dans les Marches son ministre Maghella, pour soulever, par tous les moyens possibles, les peuples contre le pape. Bonaparte, oubliant ses ressentimens, correspondait amicalement avec son beau-frère et avec sa sœur; la princesse Pauline Borghèse vint à Naples et retourna à l'île d'Elbe : d'autres personnages moins illustres mais plus entreprenans arrivaient de Porto Longone et de Paris à la cour de Murat. Malgré leurs déguisemens et les assurances des ministres de Naples qui couvraient toutes ces menées de différens prétextes, ils ne laissaient pas d'être suspects aux ambassadeurs des rois alliés. C'est pourquoi le congrès de Vienne, informé de tout ce qui se passait, concevait chaque jour de nouveaux soupçons contre Joachim, et Joachim se défiait de plus en plus du congrès.

LXXV. C'est ainsi que Joachim passa plusieurs mois, cachant sous une apparence de sérénité et de joie les agitations de son âme et déployant une activité infatigable. Sur ces entrefaites, on apprit que Ferdinand, roi de Sicile, venait d'épouser une de ses sujettes, Lucia Migliaccio, veuve du prince de Partanna, mère d'une nombreuse famille. C'était une femme d'une naissance illustre, d'un esprit vulgaire, et fameuse autrefois par ses déréglemens. Depuis long-temps elle avait su plaire à Ferdinand, et aujourd'hui, que tous deux

se trouvaient dégagés de leurs premiers liens, ils voulaient apaiser par une union tardive les remords de leur conscience. Ils furent mariés presque secrètement, dans la chapelle du palais, cinquante jours après la mort de Caroline d'Autriche, et quand on célébrait encore dans quelques églises de la Sicile des services funèbres pour la reine défunte.

On avait reçu d'autres nouvelles de la Sicile. Le roi Ferdinand avait ressaisi les rênes du gouvernement, juré la constitution de l'an XII, ouvert, dissous et rouvert le parlement, se montrant roi libéral et résolu à suivre et à soutenir ce nouveau système politique. La Sicile se réjouissait de ces changemens; la renommée les publiait, les exagérait et augmentait en nous le désir et l'espérance d'un gouvernement meilleur. Les Carbonari s'agitaient, et Joachim, craignant qu'un si grand concert d'opinions contraires à sa cause ne détruisît l'effet des adresses en détruisant les apparences d'unanimité, oublia ou suspendit ses ressentimens, proposa des accommodemens à la secte, et la rendit par-là plus fière et plus audacieuse. La situation morale des Deux-Siciles nuisait doublement à Murat. D'un côté, sa puissance et son crédit déclinaient; de l'autre, son ennemi voyait augmenter sa puissance et son crédit. Ainsi celui qui, un mois auparavant, avait proclamé la liberté du commerce avec cette île, voyant aujourd'hui ses piéges tourner contre lui, révoqua cette ordonnance par de nouveaux décrets. Le roi Ferdinand imita son exemple, et les deux États reprirent, à l'égard l'un de l'autre, une attitude hostile.

CHAPITRE V.

L'EMPEREUR NAPOLÉON PART DE L'ILE D'ELBE. — JOACHIM FAIT LA GUERRE EN ITALIE. — VAINCU PAR LES AUTRICHIENS, IL ABANDONNE LE ROYAUME. — FERDINAND DE BOURBON MONTE SUR LE TRÔNE DE NAPLES.

LXXVI. Les fêtes de la cour, au commencement de l'année 1815, furent plus brillantes que toutes les précédentes; mais la gaîté n'était plus la même. Joachim déguisait mal sous les dehors de la sécurité les agitations de son âme, et les ministres étrangers laissaient deviner sous les apparences les plus respectueuses leur aversion secrète; on voyait percer à travers la joie de la cour les inquiétudes sur l'avenir. Les préparatifs de guerre, au grand étonnement de tout le monde, se poursuivaient avec une activité nouvelle; il régnait dans le palais un mouvement inaccoutumé; on expédiait continuellement des courriers; on voyait plus que jamais arriver et partir des étrangers. Tout-à-coup, on apprit que l'empereur Napoléon s'était embarqué, le 26 février, à Porto Ferrajo, et faisait voile vers la France, avec mille soldats. Le messager qui apportait à Joachim la nouvelle du départ de l'Empereur arriva à Naples dans la soirée du 4 mars. Le roi se trouvait

alors dans les appartemens particuliers de la reine, causant avec quelques courtisans, des ministres et des ambassadeurs étrangers. Il passa avec la reine dans une autre chambre; quelques instans après il rentra; son visage exprimait la satisfaction; il fit part aux assistans de la nouvelle qu'il venait de recevoir, et se retira.

Le lendemain, il expédia des courriers en toute hâte aux cours d'Autriche et d'Angleterre, déclarant dans ses lettres que, quel que fût l'avenir de l'empereur Napoléon, il persisterait dans sa politique et resterait fidèle aux traités. Ces déclarations étaient trompeuses; il nourrissait au fond du cœur de tout autres projets. Il se défiait de l'Autriche et du congrès et se souvenait des menaces qui lui avaient été faites; il comptait sur la fortune de Bonaparte, et croyait déjà le voir sur le trône, maître tout-puissant de l'Europe; il était oppressé par le souvenir de sa conduite à l'égard de la France pendant la guerre d'Italie, et espérait réparer ses torts en secondant de tous ses efforts l'entreprise hardie de son beau-frère. A toutes ces pensées se mêlait l'ambitieux dessein de se rendre maître de l'Italie, de saisir cette occasion pour agrandir sa puissance, pour traiter ensuite avec l'Autriche et avec la France, de quelque côté que restât la victoire. Il pensait surprendre les Allemands, n'avoir rien à craindre des Anglais ni des alliés, uniquement occupés de la guerre de France. Il espérait que la fortune ferait le reste, et à toutes les objections de sa raison il répondait par les souvenirs de sa vie.

Mais ses ministres, ses conseillers, ses amis et la reine étaient contraires à ses projets. Cette opposition lui

suggéra l'idée de convoquer un conseil, non dans l'intention de suivre ses avis, mais dans l'espérance de ramener toutes les opinions à la sienne, de vaincre toutes les résistances, de démontrer la nécessité de faire la guerre et d'entraîner tout le monde dans son entreprise. Il découvrit alors pour la première fois et exagéra peut-être ses craintes du congrès, ses espérances et ses menées en Italie; il énuméra les forces de l'armée: quatre-vingt mille soldats, quatorze bataillons de milice provinciale, quatre mille garde-côtes, deux mille étrangers, et une garde nationale très-nombreuse; en un mot tout le royaume prêt à prendre les armes. Il dit que les pays baignés par le Pô étaient disposés à se soulever en sa faveur; il cita les noms de ses partisans et indiqua leurs ressources: l'un avait douze régimens à sa solde et douze mille fusils à sa disposition; un autre entretenait quatre régimens armés; un troisième, dont il taisait le nom, personnage élevé et puissant, devait entraîner avec lui les principales forces de l'ancienne armée d'Italie et la joindre aux Napolitains, pour la cause commune de l'indépendance. Tous ces prétendus secours avaient été exagérés par les partisans de Joachim; Joachim croyait en partie à leur réalité: le conseil n'y crut nullement.

Le roi, continuant, ajouta que, dans l'état actuel de l'Europe, on ne devait pas diminuer l'armée, et que, d'un autre côté, les revenus publics de Naples ne suffisaient pas à son entretien; qu'il fallait donc, ou lever de nouvelles taxes, ou faire vivre les troupes sur le territoire étranger. Passant ensuite à la politique de l'Europe, il représenta les dangers auxquels était ex-

posée la civilisation, et cita, pour preuve, tous les États italiens : la contre-révolution du Piémont, l'état d'oppression de la république de Gênes, la dissolution du royaume d'Italie, la Lombardie abattue, toute l'ancienne Romagne menacée par la barbarie du pape, et la torture rétablie à Rome. « On pouvait, dit-il en soupirant, se liguer avec les ennemis de Bonaparte, quand ils assuraient qu'ils voulaient donner à la France une liberté limitée et non l'opprimer, améliorer le sort des peuples, voir les anciens rois adopter les idées modernes, et ne point détruire le fruit de trente ans de travaux et de deux siècles de méditations; mais aujourd'hui qu'on voit à découvert la politique du congrès, combattre pour ce parti, ce serait s'armer contre la civilisation. »

Cependant, ces raisons et ces espérances ne séduisirent point le conseil, qui, composé de Napolitains et de Français, voyait dans la guerre des dangers pour la France, des dangers plus grands encore pour Naples, et trouvait dans Joachim plus de passion que de raison, plus d'ambition que de sage politique. Il décida que l'on ne prendrait aucun parti avant d'avoir reçu les réponses de Vienne et de Londres aux lettres du 5 ; que maintenant que les circonstances devenaient pressantes, on découvrirait les véritables intentions de l'Autriche sur le trône de Naples; qu'on attendrait la fin de l'entreprise de Bonaparte et la décision du congrès européen sur les affaires de France. Ensuite, le conseil se sépara ; mais le roi ne renonça point à ses projets de guerre. Les préparatifs continuaient; les nouvelles réformes étaient négligées; l'espoir d'une

constitution s'évanouissait; les améliorations promises et attendues ne se réalisaient point, et un grand danger menaçait l'État. Lorsque la pensée du roi fut connue du public, les oppositions furent plus vives, mais inutiles. Déjà les destins de Murat s'accomplissaient. Le 15 mars 1815, il déclara la guerre.

LXXVII. Joachim avait tenu caché le plan de la guerre; il ne le découvrit qu'au moment de l'action. L'armée destinée à cette expédition passait pour être forte de cinquante-deux mille soldats; elle n'était, en effet, que de trente-cinq mille hommes, avec cinq mille chevaux et soixante canons. On exagérait la vérité, pour rassurer les peuples d'Italie, que l'on espérait avoir pour partisans. L'armée ne pouvait dépasser ce nombre; car il fallait laisser un grand nombre de troupes dans le royaume, pour le défendre contre les attaques et les intrigues du roi de Sicile, et la milice napolitaine n'était pas en réalité aussi considérable que Joachim l'affirmait, ni tout entière propre à la guerre. Cette armée active était divisée en deux parties, la garde et la ligne. La première se composait de deux légions, l'une d'infanterie, l'autre de cavalerie, c'est-à-dire de six mille soldats; la seconde se composait de quatre légions, une de cavalerie, trois d'infanterie, c'est-à-dire de vingt-neuf mille hommes. Les légions de la garde étaient sous les ordres des généraux Pignatelli-Strongoli et Livron; celles de la ligne obéissaient aux généraux Carrascosa, d'Ambrosio, Lecchi et Rosetti; le général Millet était chef de l'état-major; le général Colletta commandait le génie; le gé-

néral Pedrinelli, l'artillerie. Le commandant en chef était le roi. L'artillerie, le corps des sapeurs, la cavalerie, armes qui exigent des connaissances et une longue habitude de la guerre, ne valaient pas l'infanterie. Trois régimens d'infanterie se composaient d'hommes tirés des prisons et des galères. Il y avait vingt-cinq généraux et vingt-sept colonels : on comptait dix Français parmi les premiers, treize parmi les seconds. Les dernières discussions survenues entre les Napolitains et les étrangers avaient laissé des germes de haine et de défiance réciproques. La discipline était sans force, les administrations peu fidèles, le trésor épuisé; on comptait, pour le remplir, sur les contributions des pays vaincus. Le 22 mars, ces troupes se mirent en mouvement. Les deux légions de la garde se dirigèrent par la route de Rome, les quatre légions de la ligne par les Marches. On demanda au pape la permission de passer dans ses États; il répondit par un refus. La demande fut réitérée, mais sans succès. Cependant l'armée s'avança par les chemins de Frascati, d'Albano, de Tivoli et de Foligno. Alors le pape, soit qu'il craignît réellement, soit qu'il feignît de craindre quelque trahison, nomma une régence et s'enfuit précipitamment à Florence, et de là à Gênes. Plusieurs cardinaux le suivirent; et ensuite Charles IV, roi d'Espagne et d'autres personnages illustres allèrent le rejoindre. Ces actes, qui étaient inspirés par l'esprit de parti et les calculs de l'ambition, passaient pour des mesures dictées par la nécessité ou la prudence. On pensait que le zèle des peuples se réveillerait en faveur du pape, quand ils verraient Rome déserte, les prêtres

en fuite au milieu de la semaine sainte et les cérémonies sacrées interrompues. Mais l'armée napolitaine, évitant de passer par la capitale, respecta le gouvernement pontifical dans tous les pays qu'elle traversa, paya les vivres nécessaires à sa subsistance, et observa la discipline la plus sévère.

LXXVIII. Cependant le roi Joachim, s'étant rendu à Ancône pour mieux pourvoir aux besoins de la guerre, fit répéter au congrès, par ses ministres, qu'il restait fidèle aux traités et qu'il ratifiait les clauses de l'alliance avec l'Autriche, mais qu'au milieu de tant de mouvemens et de tant d'inimitiés il croyait nécessaire à la sûreté de ses états de faire avancer une armée vers le Pô. Mensonge inutile ! car tout servait à confirmer les soupçons du congrès; et la découverte de ses intelligences avec les rebelles de la Lombardie, et la fuite de Bonaparte qu'il avait secondée, et la joie qu'il avait laissé éclater malgré lui dans cette circonstance, et son langage hardi, et les mouvemens de son armée. En conséquence, l'empereur d'Autriche envoya en Italie de nouvelles troupes et mit à leur tête le général Frimont; ce dernier avait sous ses ordres les généraux Bianchi, Mohr, Neipperg et Wied avec quarante mille hommes d'infanterie, sept mille de cavalerie et d'artillerie et soixante-quatre canons. Le gros de l'armée était campé derrière le Pô et une partie sur l'autre rive; les régimens étaient échelonnés jusqu'à Césène. Le général Nugent conduisait un petit détachement en Toscane; quatre ponts fortifiés sur le Pô, à Plaisance, à Borgo Forte, à Occhiobello et à Lagoscuro, étaient défendus

par les Allemands. Le fleuve était gardé de tous côtés. Quelques troupes occupaient la vallée de Comacchio et le pont de Goro. Les camps établis derrière le Pô étaient appuyés par les forts de Pizzighettone, de Mantoue, de Legnago; et cette espèce de mur avait en quelque sorte pour bastions les deux autres forteresses d'Alexandrie et de Ferrare. Cette armée était donc dans des positions très-avantageuses qui présentaient, par la nature des fortifications, une forte ligne de défense, ou qui, si la face de la guerre venait à changer, formaient une base d'opération contre l'armée napolitaine.

LXXIX. Les hostilités commencèrent, le 30 mars, par des édits et des combats. Joachim par un décret incorporait à son royaume les provinces des Marches et les districts d'Urbin, de Pesaro et de Gubbio, de sorte que ses États n'avaient plus pour limites le Tronto mais la Foglia. Il publia un édit qu'il adressait à ses soldats: il traitait les Autrichiens d'ennemis déclarés; il disait que le motif qui lui avait fait prendre les armes était le manque de foi du gouvernement d'Autriche, que le but de la guerre était l'indépendance de l'Italie; il invoquait leurs souvenirs et cherchait à les encourager par la perspective de la gloire, de l'honneur, des récompenses; toutes les armées d'Italie, ajoutait-il, étaient prêtes à le seconder. Il adressa aux Italiens un autre édit, dans lequel il énumérait leurs malheurs, leur rappelait les avantages de l'indépendance, leur promettait une constitution libre. Il disait que quatre-vingt mille Napolitains étaient sous les drapeaux; il faisait appel au courage des hommes de cœur, aux conseils

des hommes éclairés, à la haine, à la vengeance, aux espérances, à l'ambition. Mais ce manifeste qui exhortait les Italiens à l'indépendance portait deux signatures françaises, Murat et Millet.

Pendant que ces édits se répandaient par toute l'Italie, la légion du général Carrascosa, qui servait d'avant-garde à l'armée, attaqua Césène, où étaient deux mille cinq cents soldats autrichiens. Césène, quoique entourée de murs, est incapable de soutenir le feu de l'artillerie. Aussi ses défenseurs, se voyant investis par les portes de Rimini et du fleuve, l'abandonnèrent après une courte résistance, sortirent par la porte de Cervia et se retirèrent en bon ordre à Forli, et de là à Imola et à Bologne. Les Napolitains arrivèrent le 2 avril devant cette ville, qui était défendue par neuf mille Autrichiens sous les ordres du général Bianchi. La seconde légion napolitaine était à Imola, la troisième à Forli, toutes deux séparées par une distance de plusieurs milles. Bianchi attaqua la première légion. Tout portait à croire que l'avantage lui resterait; mais soit par prudence, soit pour obéir à des ordres supérieurs, il abandonna la ville, dirigea trois mille de ses soldats vers Cento et emmena avec lui les six mille autres par la route de Modène. Les Napolitains entrèrent à Bologne le même jour, et s'y arrêtèrent pour attendre l'arrivée des autres corps.

LXXX. Le 4, la première légion marcha vers Modène, la seconde vers Cento, la troisième arriva à Bologne. La première rencontra l'ennemi à Anzola, et le repoussa derrière la Samogia, puis derrière le Panaro,

rivière qui se jette dans le Pô et que l'on traverse sur un pont appelé de Santo Ambrogio ; ce pont était alors défendu par des fortifications, des canons et des soldats qui garnissaient toute la rive. Les Napolitains arrivèrent sur les bords de la rivière, rangés en bataille. Le général Carrascosa, pour surprendre l'aile droite de l'ennemi ou pour entraver sa marche, avait envoyé par des chemins détournés un bataillon à Spilimberto, où la rivière peut se passer à gué. Il avait recommandé au chef de bataillon de profiter du fort de la mêlée pour marcher rapidement sur l'ennemi. Le dessein du général était de porter du même côté ses principales forces et de battre la ligne ennemie par le flanc droit.

Mais le roi arrive sur le champ de bataille, et dans sa bouillante ardeur il suspend ces mouvemens obliques et avance de front contre l'ennemi. Trois fois le pont est attaqué et trois fois les assaillans sont obligés de reculer ; le général Pépé, ayant traversé le fleuve avec deux bataillons, rencontre des forces supérieures, et est bientôt réduit à la défensive. Le général Carrascosa, voyant le danger de son collègue, arrive sur l'autre bord avec un autre détachement, et pressé lui-même par un ennemi plus fort, il ne trouve d'autre moyen de salut que d'entrer dans le fleuve et de s'échapper sous une arche du pont. Le général de Gennaro, qui était accouru à leur secours, au lieu de vaincre, peut à peine soutenir le choc des assaillans. Le bataillon envoyé à Spilimberto, exécutant l'ordre qu'il avait reçu, marche sur l'ennemi et perd beaucoup de soldats. On combattait sur toute la ligne ; la fortune se montrait

contraire aux Napolitains. Il fallait à toute force emporter le pont.

Le roi chargea de ce coup de main le général Filangeri et mit à sa disposition de l'infanterie, des chevaux, de l'artillerie. Le général rangea ses troupes en colonnes, pendant que le canon battait et détruisait les barricades du pont. Voyant le passage ouvert, il ordonne à la colonne de cavalerie de franchir le pont; lui-même, suivi de vingt-quatre cavaliers, s'élance le premier sur l'autre rive défendue par des troupes nombreuses, fond sur elles à l'improviste, les met en désordre, lesr enverse et poursuit sa marche. Mais la colonne qui devait le seconder ne bouge point; le général Fontaine qui la commande, soit lâcheté, soit jalousie, n'exécute point les ordres qu'il a reçus. Les Autrichiens s'apercevant du petit nombre des assaillans tirent sur eux; quelques-uns tombent, d'autres reculent; huit seulement, comptant toujours sur un prochain secours, restent avec le général et combattent avec intrépidité; ce secours n'arrive point, et ces huit braves, frappés de mille coups, tombent tous morts. Le général Filangeri, grièvement blessé, reste étendu sur le champ de bataille.

Le roi accourt et traverse le pont avec toute son infanterie et sa cavalerie. Alors l'ennemi, déjà affaibli par des pertes nombreuses, et découragé par l'attaque impétueuse, quoique sans succès, du petit détachement de cavalerie, se dispose à la retraite. Les bataillons napolitains, réduits long-temps à se défendre sur le bord de la rivière, et le genéral Carrascosa, à la tête d'un autre corps, reviennent à la charge avec plus de

vigueur, tuent beaucoup d'ennemis, font beaucoup de prisonniers, et empêchent le général allemand Stefanini, déjà blessé, de joindre ses bataillons au gros de l'armée; ils se seraient même emparés de lui, si leurs chevaux eussent été moins fatigués ou si le jour eût permis de prolonger le combat. Les Autrichiens, en fuyant, traversèrent Modène; les Napolitains y entrèrent et s'y arrêtèrent. Dans cette bataille, l'ennemi avait perdu mille soldats, morts, blessés ou prisonniers; nous en avions perdu sept cents. Les Allemands étaient commandés par le général Bianchi, les Napolitains par leur roi. La perte du général Filangeri, que l'on croyait mort, causa de vifs regrets à l'armée napolitaine.

LXXXI. Le même jour et les deux suivans, la seconde légion napolitaine prit Ferrare; les mille Autrichiens qui gardaient la ville se retirèrent dans la citadelle. La troisième occupa Cento et San Giovanni; la première s'empara sans opposition de Reggio, de Carpi et de tout le pays compris entre le Panaro et la Secchia. Le 7, à la pointe du jour, la seconde légion attaqua le pont d'Occhiobello, garni de retranchemens et de soldats. L'attaque ne réussit pas; et après un jour de combat, les Napolitains n'avaient remporté d'autre avantage que de repousser l'ennemi vers la tête du pont. Le lendemain, on vit que, pour l'emporter, il fallait des pièces d'artillerie plus fortes que celles dont on avait fait usage; mais le roi, cédant à la fougue de son caractère, sentant la nécessité de vaincre promptement, et espérant que l'ennemi défendrait mal ce poste, ne permit aucun délai. Six fois la légion revint à la charge,

et six fois elle fut repoussée; elle perdit beaucoup de soldats : plusieurs officiers furent blessés; le roi resta tout le temps au plus fort du danger. La renommée publia et exagéra par toute l'Italie cet échec et les pertes de ces deux journées. La légion campa sur le champ de bataille, et attendit la grosse artillerie; le roi retourna à Bologne pour s'occuper des intérêts de la guerre et du gouvernement.

LXXXII. Il apprit enfin dans cette ville les opérations des deux légions de la garde, envoyées en Toscane sous les généraux Pignatelli-Strongoli et Livron; ils avaient le même grade, la même autorité. Aucun des deux n'avait le commandement suprême; ils devaient donc agir en prenant conseil l'un de l'autre et d'un commun accord; arrangement étrange et bizarre. Ces troupes, composées de six mille hommes, tant d'infanterie que de cavalerie, arrivèrent le 7 et le 8 avril à Florence; elles s'étaient trompées de route et avaient perdu une journée : retard important dans cette guerre. Elles devaient traverser la Toscane, la soulever en notre faveur par leur présence et leurs discours, engager ses soldats à défendre avec nous la cause de l'Italie, combattre et vaincre quelques Allemands conduits par le général Nugent, et, après ces premiers succès, poursuivre leur marche par Pistoïa et Modène. Lorsque les premiers escadrons napolitains entrèrent à Florence, le grand-duc Ferdinand III se retira à Pise, et le général Nugent à Pistoïa, avec trois mille soldats, dont plus de mille étaient toscans et suivaient les Allemands, non de leur propre gré, mais par obéissance.

Cependant on avait préparé des vaisseaux à Livourne pour prendre la fuite : le général Nugent n'espérait pas résister à des troupes deux fois plus fortes.

Les Napolitains, après avoir perdu un autre jour à Florence, se dirigèrent le 9 sur Pistoïa : ils attaquèrent à Campi un petit corps d'Autrichiens et le mirent en fuite. Ils rencontrèrent à Prato une autre troupe plus nombreuse, qui, après une courte résistance, se retira en bon ordre. Les Napolitains employèrent deux jours à parcourir un chemin de dix milles de Toscane. Dans la matinée du 11, les légions marchèrent sur Pistoïa. Pistoïa est une ancienne ville d'Italie, entourée de murs, mais que leur construction originairement défectueuse et le délabrement où ils sont tombés par suite d'une longue paix mettent hors d'état de soutenir un siége. Les Autrichiens s'y étaient réfugiés sans avoir l'intention de s'y défendre, mais prêts à abandonner la ville dès que les vedettes donneraient avis de l'arrivée des Napolitains. Mais ceux-ci, après six milles de marche, s'arrêtèrent tout-à-coup pour attendre les mouvemens de l'ennemi et les rapports des gens envoyés à la découverte. Cependant les Allemands ne bougeaient point, regardant comme un bonheur le repos inespéré que l'ennemi leur laissait prendre. Bientôt des bruits vagues et mensongers se répandirent; on disait qu'ils travaillaient à de nouvelles fortifications, et qu'ayant laissé dans la ville une garnison suffisante et une bonne réserve à Pescia, ils marchaient avec deux corps nombreux et décidés, sur nos derrières, par Poggio a Caiano et Fucecchio. A cette nouvelle, les deux généraux, trop crédules, quittèrent Prato et se

replièrent sur Florence. Je raconterai plus tard ce qu'ils firent dans le reste de cette guerre.

LXXXIII. Joachim apprit toutes ces choses à Bologne ; il vit qu'il ne pouvait plus compter sur la garde, qui devait servir de réserve à son armée. Quelques jours avant, pendant que sur les bords du Pô il attaquait Occhiobello, il avait reçu de lord Bentinck une lettre, écrite de Turin le 5 avril ; l'orgueilleux Anglais lui disait qu'en vertu des clauses de la confédération européenne, et par suite de la guerre que le roi faisait à l'Autriche, sans motif, sans provocation, il regardait comme rompu l'armistice entre Naples et l'Angleterre, et seconderait l'Autriche avec toutes ses forces de terre et de mer. Menaces terribles pour Joachim, si l'on songe à l'état intérieur du royaume et aux préparatifs hostiles du roi de Sicile! Les espérances qu'on avait placées dans les soulèvemens d'Italie s'étaient évanouies ; les édits et les proclamations du roi n'avaient produit que des vœux, des applaudissemens, des harangues adressées au peuple, mais aucune levée d'hommes, aucun mouvement. Les seize régimens dont on avait promis l'assistance n'étaient qu'un mensonge. On avait ouvert un registre de volontaires ; presque personne ne s'était fait inscrire. Ceux qui étaient retenus dans les prisons par les Allemands, comme suspects ou comme coupables de crimes d'État, lorsque nous leur rendions la liberté, retournaient tranquillement dans leurs foyers ; ils sortaient de prison plus prudens, et non plus irrités. L'espoir de voir les armées italiennes s'unir à la nôtre avait complètement dis-

paru, depuis qu'on avait vu un régiment de Modène renforcer les Autrichiens de Bianchi, et deux régimens de Toscane grossir les troupes de Nugent. Ces alliances et cet éloignement pour les Napolitains n'étaient pas volontaires, mais dictés par la force des circonstances, et calculés sur les chances diverses du danger et du succès : calcul compatible avec le désir du repos, mais contraire aux entreprises et aux révolutions. Ainsi, les soulèvemens de 1814 en Italie, qui avaient servi à hâter les résolutions de Joachim, tournaient actuellement à la ruine commune. Les hommes de notre pays seraient moins malheureux, s'ils étaient aussi passionnés pour la liberté au fond du cœur que dans leur langage, ou si leur langage et leur cœur savaient se résigner à la servitude.

Ces événemens imprévus et ces graves considérations engagèrent le roi à réunir en conseil ses ministres et ses premiers généraux. C'est une erreur que l'on commet toujours de consulter ses inférieurs dans l'adversité : c'est affaiblir en eux l'obéissance au moment même où elle devrait être la plus grande et la plus aveugle ; c'est exciter, pour ainsi dire, chez quelques-uns, par suite de l'inévitable dissidence d'opinions, le désir de voir survenir quelque échec, dont ils puissent tirer vanité aux dépens de leurs collègues.

Le roi rappela au conseil ses premiers projets et ses premiers succès, puis l'avortement de l'expédition de Toscane, la trêve rompue par l'Angleterre, le manque de foi des peuples et des partisans de l'Italie ; il exposa ensuite le nombre et la position de son armée, ce qu'il savait des Autrichiens, les préparatifs hostiles du roi de Sicile et les mouvemens intérieurs du royaume. Il de-

manda que chacun exprimât librement son avis. Les conseillers, voyant l'armée éparpillée entre Reggio, Carpi et Ravenne, sans seconde ligne, sans réserve, de sorte qu'un seul coup de main pouvait décider de la guerre, considérant, d'un autre côté, que les forces de l'ennemi étaient bien supérieures et ses positions beaucoup plus avantageuses, furent d'avis que l'on gardât les lieux actuellement occupés, seulement pour avoir le temps de renvoyer les malades et les bagages, et que, sans renoncer aux premières espérances, on cherchât un terrain favorable pour combattre des troupes plus nombreuses.

Au sortir du conseil, le roi décida que les trois légions se retrancheraient dans les camps fortifiés et s'abstiendraient d'attaquer l'ennemi, et que, si elles étaient attaquées, elles se défendraient par des escarmouches, sans engager de combat; que la garde de Toscane reviendrait par les chemins plus courts d'Arezzo et de San Sepolcro, qu'on choisirait de nouveaux campemens sur le revers des Apennins qui touche le rivage de la mer Adriatique, et qu'on rassemblerait à Ancône tous les bagages de l'armée.

LXXXIV. Les Autrichiens, sur la rive gauche du Pô, se renforçaient de nouvelles troupes qu'on envoyait d'Allemagne. Les soldats, qui, au commencement de la guerre, étaient au nombre de vingt-quatre mille, furent, en trois semaines, portés au double. Les forces et les provisions de toutes les forteresses au-delà du Pô furent augmentées. Venise préparait tous ses moyens de défense. Tous ces mouvemens avaient leur cause dans

les craintes excessives de l'Autriche, qui redoutait une révolution italienne autant que Joachim l'avait espérée. Aussi l'armée autrichienne s'étonnait-elle de notre lenteur; mais, dès qu'elle en connut les raisons, elle attaqua Carpi, que défendaient trois mille Napolitains, commandés par le général Guillaume Pépé. Les Autrichiens échouèrent dans cette première attaque; mais, ayant reçu des renforts, ils revinrent à la charge et emportèrent la ville; il y eut de notre côté quatre cents prisonniers et cent morts. Ils perdirent à peu près le même nombre de soldats. Ils poursuivirent long-temps le général Pépé, qui se replia en désordre sur Modène. La prise de Carpi mettait en danger le camp napolitain de Reggio; mais le roi ayant fait marcher sur La Mirandole la légion qui était à Cento, l'ennemi, voyant son flanc menacé, s'arrêta; et les troupes de Reggio, unies à celles de Modène, se retirèrent ensemble et allèrent camper derrière le Panaro. La troisième légion abandonna La Mirandole et retourna dans ses anciens quartiers; l'ennemi, redevenu maître d'une grande étendue de pays, et encouragé par ce succès, se disposa à prendre l'offensive; cinq jours se passèrent sans combat.

Mais, le 15 avril, un régiment napolitain et un petit escadron de cavalerie, campés à Spilimberto, et ne se tenant pas sur leurs gardes, furent attaqués tellement à l'improviste, qu'ils n'eurent pas même le temps de décider s'ils résisteraient ou s'ils quitteraient la place : ils s'enfuirent à la hâte, laissant quelques prisonniers, et se replièrent en désordre derrière la première légion, à Sant' Ambrogio; la perte de Spilimberto mettait les deux rives du Panaro au pouvoir de l'ennemi; et ce

fleuve n'était plus défendu par l'armée napolitaine. Cependant les mouvemens prescrits par le conseil s'étaient exécutés; les hôpitaux et les magasins étaient vides; on avait préparé les campemens et les vivres. Alors le roi ordonna à la première légion de camper derrière le Reno, à la seconde de marcher par Budrio et Lugo sur Ravenne, à la troisième de se diriger sur Forli par Cotignola. D'un autre côté, les Autrichiens, enorgueillis par le succès facile qu'ils avaient remporté le matin, attaquèrent, au milieu du jour, la première légion sur le Reno. Les soldats qui avaient été battus à Spilimberto faisaient partie de cette légion. Ils demandaient à grands cris le combat; et le général Carrascosa, secondant leur ardeur et le généreux désir qu'ils témoignaient d'effacer la honte de leur échec, les fit marcher contre l'ennemi. La victoire fut à eux. Mais, bientôt après, l'ennemi revint en plus grand nombre, de sorte qu'une moitié de la légion se trouva rangée en bataille entre l'ennemi et le fleuve, tandis que l'autre moitié était campée sur l'autre bord, comme corps de réserve. Trois fois l'infanterie autrichienne revint à la charge, et trois fois elle fut repoussée. La cavalerie hongroise chargea une quatrième fois avec plus de vigueur encore, et fut obligée de reculer. Après trois heures de combat, les Napolitains restèrent maîtres du champ de bataille; les Autrichiens s'en éloignèrent de quelques milles. Les premiers avaient perdu cinquante hommes, les seconds plus de deux cents. Pendant la nuit, le roi se rendit à Imola; et toute l'armée, abandonnant Bologne, opéra sa retraite sans être inquiétée dans sa marche par l'ennemi.

LXXXV. Le roi, s'étant arrêté un jour à Imola, apprit que les forces autrichiennes dirigées contre nous dans cette guerre, et destinées, en cas de succès, à la conquête du royaume, se composaient de quarante-six mille soldats, et étaient divisées en deux armées. L'une, forte de trente mille hommes, marchait sous les ordres du général Bianchi, par la route de Florence; l'autre, forte de seize mille, commandée par le général Neipperg, suivait notre marche par la voie Émilienne; le commandant en chef de l'expédition n'était plus Frimont, mais Bianchi. Ces nouvelles suffisaient pour découvrir les intentions de l'ennemi, qui, croyant que Joachim faisait retirer son armée et cherchait, non plus des combats, mais son salut, voulait le retarder avec les troupes de Neipperg, le devancer sur le Tronto avec celles de Bianchi, envelopper son armée et la faire prisonnière ou la disperser.

Mais, de son côté, le roi se réjouissait de voir les deux armées ennemies séparées par la chaîne des Apennins. Si les troupes napolitaines étaient moins fortes que celles de Bianchi, elles étaient bien supérieures à celles de Neipperg, et comme elles se trouvaient au milieu des deux armées, elles étaient libres d'attaquer l'une ou l'autre. Mais pour profiter des fautes de l'ennemi, il fallait engager l'action avec les deux armées au moment où elles seraient le plus éloignées l'une de l'autre, et combattre Bianchi avant Neipperg. Les environs de Macerata offraient toutes les conditions nécessaires pour cette opération, Bianchi se trouvant alors sur le revers des montagnes vers Tolentino, Neipperg dans les plaines du Cesano, et nous dans les fortes positions du

centre, avec Ancône sur notre flanc. On laissait de côté les montagnes de Colfiorito et de Camerino, quoique favorables à la défense ; car le plan de cette guerre ne consistait pas à arrêter l'ennemi, mais à le vaincre, et par conséquent tout retard nous était contraire ; et si nous prenions ces montagnes, l'armée autrichienne changeait de position, et Ancône restait loin de nous et nous devenait inutile.

C'était donc à Macerata que devait se décider le sort de cette guerre. Mais pour y arriver, il fallait aux Napolitains vingt jours de marche et de fatigues. Le roi tint son projet caché ; il en fit part seulement, sous le sceau du secret, au général du génie, dont il avait besoin pour reconnaître le terrain, et calculer la marche de l'armée, de manière à la faire arriver à Macerata au moment même où Bianchi paraîtrait à Tolentino, et Neipperg sur les bords du Cesano. Car un seul instant d'avance ou de retard détruisait ses plans. Ces mouvemens demandaient une exactitude toute géométrique, et ils s'opérèrent avec une telle précision, que la retraite du Pô, aujourd'hui tombée dans l'oubli et l'obscurité, serait citée comme un exemple d'habileté stratégique, si elle eût été aussi heureuse qu'elle était sagement combinée.

LXXXVI. L'armée se dirigea d'Imola à Faenza, puis à Forli, ensuite à Césène, sans engager de combat, parce que Neipperg observait et suivait de près ces mouvemens. On apprit que la garde marchait vers Foligno, depuis que ses généraux, toujours abusés par les faux bruits de guerre qu'entretenait adroitement le général

Nugent, avaient abandonné Florence. Leur départ précipité fut cause qu'un officier de la maison du roi tomba entre les mains de l'ennemi, avec les dépêches dont il était chargé. Ces deux légions s'en retournèrent à grandes journées, par Arezzo et Pérouse, sans s'être signalées par aucun fait d'armes, et honteuses de la conduite de leurs chefs. Pour les attendre et pour donner au général Bianchi le temps d'achever sa longue marche, le roi fit arrêter son armée derrière le Ronco; l'avant-garde était campée à Forlimpopoli, le centre entre Bertinoro et le Savio, la réserve à Césène et à Cesenatico.

Deux jours se passèrent ainsi. Le troisième, dès le matin, Neipperg démasqua une batterie de douze canons, placée sur la rive du Ronco, et fit passer la rivière à gué par deux bataillons d'infanterie et un escadron de cavalerie. Mais, attaqués par des forces supérieures, ils se retirèrent, après avoir laissé sur la place quarante morts ou blessés et trente prisonniers. Plus tard, à l'approche de la nuit, à peu de distance du camp napolitain, sept bataillons autrichiens et deux escadrons de cavalerie se mirent à traverser lentement la rivière. Le premier bataillon qui arriva sur le rivage se forma en carré; les six autres le suivaient: la cavalerie arriva et se rangea en bataille. Une patrouille du camp les découvrit; et alors le commandant des Napolitains, le major Malchevski, Polonais au service de Naples, plein de bravoure et d'expérience, conçut le dessein de tromper, dans les ténèbres, l'ennemi qui était venu pour le surprendre. Il conduisit en silence un de ses bataillons sur l'aile droite des Autrichiens, et lui fit prendre dans le fleuve une position convenable. Puis,

marchant avec un second bataillon et trois cents cavaliers contre l'ennemi, dont une partie était encore en marche et l'autre déjà rangée en bataille, il l'attaqua vigoureusement par de nombreuses décharges d'artillerie. Les Autrichiens, quoique surpris, combattaient; mais l'obscurité les empêchant de voir notre ligne et la leur et de reconnaître la disposition de leurs troupes, ils se crurent attaqués de front, sur les derrières et sur les flancs, et ne savaient plus distinguer les coups qui partaient de leurs rangs d'avec ceux de l'ennemi. Ils plièrent enfin, et repassèrent le fleuve en désordre; mais, dans leur fuite, ils rencontrèrent la ligne du bataillon napolitain qui avait été embusqué dans la rivière; ils la prirent pour un détachement de leur armée, et s'approchèrent avec confiance pour donner le mot de ralliement; ils furent reconnus et essuyèrent une nouvelle attaque et de nouvelles pertes. Il y eut cinq cents morts de leur côté, et du nôtre à peine cinquante. Les vaincus étaient au nombre de quatre mille, et les vainqueurs au nombre de mille quatre cents. Ce succès prodigieux était dû à l'obscurité de la nuit et à la hardiesse de Malchevski.

Le roi, informé de ce coup de main, qui s'accordait peu avec la prudence ordinaire de Neipperg, crut que c'était la nécessité qui le poussait à combattre et espéra qu'on lui livrerait bataille le lendemain. Il ne pouvait aller chercher l'ennemi dans son camp, parce que la retraite de Neipperg aurait pu l'entraîner loin de la frontière du royaume et favoriser les menées de Bianchi, des Anglais et du roi de Sicile; mais il désirait être attaqué par Neipperg qu'il comptait vaincre,

grâce à la supériorité du nombre et du talent. En conséquence, dès la nuit même, il quitta la rive du Ronco. fit évacuer Forlimpopoli, se replia en arrière, et, quoique rangé en bataille, il laissa voir une partie de ses troupes et cacha le reste. Le général autrichien ne se laissa pas séduire par ces apparences et laissa passer toute la journée sans faire aucune démonstration hostile. Au coucher du soleil, le roi envoya à Neipperg un de ses officiers, sous prétexte de demander la paix ou une trève, mais dans l'intention d'espionner le camp ennemi et de découvrir la cause des mouvemens hardis de la nuit et de l'excessive prudence du jour. L'officier fut accueilli sans délai et retenu dans la tente du général autrichien; il ne découvrit rien et rapporta à Joachim une réponse pleine de politesse, mais contraire à tout accommodement.

LXXXVII. Les provisions commençaient à manquer à Césène; l'armée napolitaine passa à Rimini. Les dispositions furent changées: la première légion fut placée à l'arrière-garde, la troisième au centre, parce que son commandant, le général Lecchi, montrait du découragement et communiquait ses vaines terreurs à ses soldats. Lecchi était de Brescia; il s'était illustré dans les guerres d'Italie et d'Espagne; mais les années et la fortune avaient altéré la force de son âme. L'arrière-garde devait seule tenir en respect toute l'armée de Neipperg, tandis que le reste des troupes napolitaines serait aux prises avec Bianchi, et pour cela, il fallait un bon commandant. Nous restâmes deux jours à Rimini. Pendant ce temps, le général napolitain

laissé à Cesenatico avec dix-huit cents hommes, tant d'infanterie que de cavalerie, ayant été surpris par des forces inférieures et chassé de ses quartiers, rallia les fuyards à quelque distance de l'ennemi; puis, revenant à la charge, il reprit les positions qu'il avait perdues, après avoir eu plusieurs hommes tués ou blessés et trois cents prisonniers. Le général, sans habit, mais portant les armes et le chapeau de son grade, rencontra dans les rues étroites du village un capitaine de cavalerie hongroise; dès qu'ils se furent aperçus, ils se sommèrent l'un l'autre de se rendre, et passèrent bientôt de la menace à l'action; le général, à pied, tua son ennemi à cheval. Les troupes délogèrent pendant la nuit, se retirèrent derrière le Rubicon et allèrent camper près de Rimini.

L'armée napolitaine, continuant ou arrêtant sa marche suivant que l'exigeait le besoin de s'approvisionner ou l'approche du général Bianchi, passa de Rimini à Pesaro, puis à Fano, à Sinigaglia, et, le 29 avril, à Ancône. Le roi alla, le 30, à Macerata, où étaient arrivées la veille les deux légions de la garde, qui, le reconnaissant de loin à son costume, se rangèrent sous les armes et l'accueillirent avec des acclamations de joie; elles espéraient racheter, sous ses ordres, la honteuse conduite de leurs généraux en Toscane. La journée de Macerata, attendue depuis Imola, était enfin venue. La bataille allait se livrer. Mais, avant de la retracer, je dois décrire la situation respective des camps, exposer les dispositions et le nombre des combattans, et dire ce que l'on pouvait, de part et d'autre, raisonnablement craindre et espérer.

LXXXVIII. L'armée du général Bianchi était ainsi divisée : seize mille soldats étaient campés à Camerino et à Tolentino; quatre mille étaient répandus dans les environs de Matelica, de Fabriano et de tout le pays qui s'étend des Apennins jusqu'à Monte Milone ; cinq mille, partagés en trois bataillons, sous les ordres du général Nugent, se tenaient à Rieti, à Ceperano et à Terracine, le long de la frontière du royaume, moins pour seconder les opérations militaires que pour chercher à exciter des soulèvemens : on comptait sur l'inconstance des peuples et sur la faiblesse des gouvernemens nouveaux.

Le général Neipperg, avec treize mille hommes, gardait le cours du Metauro, occupait Pergola, s'étendait sur le revers des montagnes et avait établi des postes jusque sur les bords du Cesano. Le reste des troupes de Bianchi et de Neipperg servait pour les communications.

Ces armées autrichiennes avaient des bases divergentes. Les deux quartiers-généraux de Tolentino et de Fano étaient éloignés entre eux de quatre journées de marche pénible. Les jonctions devaient s'opérer par Sasso Ferrato. Le but de Bianchi était Macerata, celui de Neipperg Jesi; ils espéraient envelopper l'armée napolitaine et la faire prisonnière, ou la disperser. La discipline dans toutes ces troupes était admirable, l'obéissance aveugle. Les chefs étaient encore incertains de la victoire, les soldats la regardaient comme assurée.

LXXXIX. L'armée napolitaine était campée entre

le Cesano et le Chienti ; la première légion était opposée à Neipperg ; quatre autres étaient à Macerata ; Ancône n'avait qu'une faible garnison. Toute l'armée se composait de vingt-quatre mille hommes. La discipline était sans force ; effet nécessaire des désordres passés et de la mollesse de l'autorité royale. Les esprits étaient découragés ; et vainement le roi avait-il cherché à les ranimer, dans une proclamation du 29, où il disait que la bataille tant désirée allait s'engager ; que, jusque-là, les mouvemens de l'armée, qu'on avait pris pour une retraite, avaient été combinés à dessein ; que l'ennemi, supérieur en nombre sur les bords du Pô, s'était affaibli en chemin ; qu'ainsi la victoire était facile et sûre. Il révélait une grande partie de ses projets et de ses espérances ; mais toutes ses paroles étaient perdues, car on n'y croyait point.

On avait opposé à Nugent le général Montigny avec trois mille soldats dans les Abruzzes, et les généraux Manhès et Pignatelli-Cerchiara avec la quatrième légion, composée de cinq mille hommes, sur le reste de la frontière. Les forteresses du royaume étaient gardées, mais faiblement. Les gardes nationales étaient organisées ; les dispositions du peuple étaient incertaines. Le roi et les premiers de l'armée n'étaient ni découragés, ni livrés à des espérances exagérées. Le projet du roi était d'attaquer Bianchi avec quatre légions, c'est-à-dire avec seize mille soldats et de rompre ses troupes, de mettre deux légions à la poursuite des vaincus, d'unir les deux autres à celle de Carrascosa, d'engager la lutte avec Neipperg et de le défaire, d'envelopper les colonnes répandues sur le revers des

Apennins et de prendre conseil des événemens pour le reste de la guerre. Dans la première action avec Bianchi, il était d'égale force; dans toutes les autres, il se présentait avec la supériorité du nombre. Les dispositions actuelles des troupes autour de Macerata étaient celles qu'avaient prises autrefois les armées autrichienne et piémontaise battues à Millesimo, les deux armées de Wurmser défaites à Mantoue, les quatre armées, si fameuses dans l'histoire, attaquées et vaincues par les seules forces du grand Frédéric de Bohême. Mais alors on avait combattu autrement.

XC. Le premier mai se passa en reconnaissances et en observations. Le 2, les légions d'Ambrosio et de Livron quittèrent Macerata pour marcher contre l'ennemi; la légion Pignatelli-Strongoli resta de réserve dans la ville; la légion Lecchi y arriva de Filottrano; Carrascosa faisait face à Neipperg sur le Cesano. Quelques Autrichiens de Bianchi, en voyant déboucher nos légions, se replièrent des environs de Macerata dans les plaines de Monte-Milone, entre le Potenza et le Chienti, et, après un court engagement, furent chassés de ce poste. Mais comme ils étaient échelonnés, ils grossissaient en reculant; de sorte que les Napolitains, à mesure qu'ils avançaient, rencontraient de nouveaux dangers et de nouvelles difficultés. Un de nos régimens, le troisième léger, attaque de front une forte position, éprouve une vigoureuse résistance et est repoussé; le roi accourt, encourage les soldats, et les ramène contre l'ennemi; il est d'abord obligé de reculer; le général d'Ambrosio est blessé; le poste, qu'on ne pouvait emporter de

front, est tourné et pris. Les troupes s'avancèrent toujours victorieuses jusqu'en vue de Tolentino; mais comme le jour allait finir, elles établirent leur camp dans l'endroit où s'était livré le combat. Les Autrichiens, qui s'étaient battus avec vigueur dans les premières heures et faiblement le reste de la journée, avaient perdu six cents hommes, morts, blessés ou faits prisonniers. Les Napolitains avaient eu cent morts ou blessés. Les forces étaient égales : il y avait huit mille soldats de chaque côté. Ce succès parut d'un bon augure. On envoya des courriers à Naples pour apprendre et exagérer ces nouvelles, et au général Carrascosa pour lui dire de se tenir prêt à attaquer Neipperg; ce dernier, ignorant ce qui s'était passé à Macerata, ne faisait rien pour secourir l'autre armée.

Le 3, le jour tarda beaucoup à paraître; le ciel était couvert d'un brouillard épais qui cachait les deux armées. Pendant la nuit, de nouvelles troupes autrichiennes étaient venues à Tolentino; d'un autre côté, la légion Strongoli était arrivée au camp, celle de Lecchi était restée à Macerata. Le roi espérait la diriger contre Neipperg, pensant que trois légions suffiraient pour vaincre Bianchi. Mais, lorsque le brouillard se fut dissipé, il s'aperçut que les forces de l'ennemi avaient considérablement augmenté. Seize mille hommes au moins étaient rangés sur les collines qui dominent la ville, appuyant leur droite sur le Chienti, leur gauche sur une montagne escarpée et de difficile accès, et ayant en avant de leur centre deux éminences qui s'avançaient presque dans nos lignes. Nos troupes, rangées obliquement, appuyaient leur gauche sur la

rivière et leur droite sur la montagne; elles se composaient de douze mille hommes. Cependant le roi, ne renonçant pas à l'espoir de vaincre un ennemi plus fort, laissa à Macerata la troisième légion, et fut le premier à engager le combat.

Il ordonna que l'on chassât l'ennemi des éminences les plus voisines, et la garde eut bientôt exécuté cet ordre. Les deux ailes de notre ligne opérèrent un changement pour prendre avec le centre une position meilleure; et Bianchi, à cette vue, détacha de l'aile droite plusieurs bataillons pour renforcer son flanc gauche menacé et plus faible. Joachim prit cette manœuvre pour un commencement de retraite; mais il vit bientôt que c'était un mouvement dirigé contre nous. L'ordre de bataille des Autrichiens était plus approprié à la défense qu'à l'attaque; nos dispositions étaient toutes contraires. Mais Joachim avait rabattu de sa présomption du matin; il n'osait plus engager la lutte, et pendant deux heures les deux armées restèrent en présence sans agir. A la fin, les Autrichiens se mirent en marche et attaquèrent ces mêmes éminences que peu de temps auparavant ils avaient défendues si faiblement. L'aile droite seconda vigoureusement l'attaque, la gauche resta inébranlable. L'ennemi avait le projet de changer de front, de nous jeter dans les vallées du Potenza, de se rendre maître de la grande route et de nous couper le chemin de Macerata, d'Ancône et des Abruzzes. Mais nos bataillons de la garde combattirent vaillamment. Trois fois des deux côtés on revint à la charge. On déployait dans la plaine une égale valeur avec un succès à peu près égal. Plusieurs Napolitains fu-

rent blessés, entre autres le général Campana, qui ce jour-là et les jours précédens avait montré un grand courage. La situation respective des deux armées avait changé, depuis que les Autrichiens, au lieu de rester sur la défensive, étaient devenus agresseurs.

Au milieu du combat, le roi envoya au général Lecchi, à Macerata, l'ordre de faire marcher une moitié de sa légion par la rive droite du Chienti, afin de renforcer notre aile gauche, de menacer la droite de l'ennemi èt d'occuper Tolentino ; mais Lecchi apporta beaucoup de retard dans l'exécution de cet ordre ; il fit enfin partir les troupes sous la conduite du général Maio, homme sans courage et sans expérience, qui, mettant dans sa marche une extrême lenteur, n'amenait point le secours impatiemment attendu. Le général d'Aquino, qui, depuis la blessure du brave général d'Ambrosio, commandait la seconde légion, reçut l'ordre de faire avancer ses régimens; mais, soit par crainte, soit par insubordination, il refusa d'obéir et ne céda qu'aux menaces. Quoiqu'il marchât sur un terrain montueux, pénible pour l'infanterie, impraticable pour la cavalerie, il forma ses troupes en bataillons carrés, et détacha en avant du camp trois compagnies légères. Celles-ci s'avancèrent jusque dans la plaine, et n'étant ni rappelées, ni soutenues, elles furent accablées par la cavalerie ennemie et faites prisonnières. Le roi s'aperçut de cet échec, et, n'écoutant que sa fougueuse ardeur, il courut à la vengeance, tandis que les désordres précédens, dont il avait pourtant été témoin, l'avaient trouvé calme et impassible. Il ordonna à la légion d'Aquino d'attaquer le flanc gauche de l'ennemi; et

Aquino, marchant avec ses bataillons carrés par ces chemins montueux et difficiles, arriva dans la plaine avec la confusion dans les rangs. L'ennemi l'aperçut et alla l'attaquer; la peur se mit dans les troupes d'Aquino. Le premier carré, après une courte résistance, lâcha pied, et, sans avoir reçu l'ordre de se retirer, retourna en désordre vers la colline; un second carré suivit cet exemple; les deux autres, qui étaient à mi-côte, furent rappelés et revinrent en bon ordre. Toutes ces troupes, soutenues par une forte batterie de canons, se rallièrent. L'ennemi rentra dans son camp sans avoir essuyé aucune perte. Nous avions eu des morts et des blessés; le duc Caspoli, officier d'ordonnance du roi, fut tué : c'était un jeune homme d'un extérieur distingué, intrépide et chéri des soldats. Mais ce que nous eûmes le plus à déplorer, ce fut l'exemple de lâcheté et de désobéissance donné par une légion aux deux armées. Si l'ennemi avait poursuivi les fuyards, il aurait pris ou dispersé l'aile droite de notre ligne, défait le reste et terminé la guerre ce jour-là. Mais le destin refusa cette gloire aux Autrichiens; il réservait aux Napolitains d'autres sujets de douleur et de honte.

Les Autrichiens étaient irrésolus et nos soldats découragés; le combat avait été sanglant, mais sans résultat; deux mille hommes morts ou mourans étaient de chaque côté étendus sur le champ de bataille; le jour tombait, les troupes étaient fatiguées. Le besoin de repos fit cesser les hostilités de part et d'autre, et les deux commandans préparèrent un nouvel engagement pour le lendemain. Ce fut en ce moment que le roi aperçut sur les hauteurs de Petriola le détachement

du général Maio. Comme il allait à sa rencontre pour lui faire prendre ses positions, il vit dans le lointain deux courriers qui arrivaient en toute hâte : il les attendit, et apprit que l'un venait des Abruzzes, de la part du général Montigny, et l'autre de Naples, de la part du ministre de la guerre, et qu'ils apportaient des lettres qu'ils devaient remettre entre ses mains. Montigny annonçait les revers des Abruzzes, la prise d'Antrodoco par douze mille Autrichiens, la reddition d'Aquila, la capitulation de la citadelle, la dissolution des gardes civiques, les soulèvemens des populations en faveur des Bourbons, l'abandon des magistrats, et l'échec que lui-même avait essuyé à Popoli. Le ministre annonçait l'apparition de l'ennemi sur le Liri, l'effroi des populations, les révoltes de plusieurs cantons de la Calabre. A ces nouvelles, Joachim perdit la tête; croyant son trône prêt à s'écrouler, il résolut de courir au plus pressé et de faire retirer l'armée dans le royaume.

Il disposa tout pour la retraite. Le général Millet écrivit au général Pignatelli de ramener sur-le-champ sa légion à Monte-Olmo, et quelques instans après, reconnaissant qu'il s'était trompé en disant *sur-le-champ*, il le fit avertir par un autre messager de ne point partir avant la nuit; mais Pignatelli voulut suivre le premier ordre, qu'il avait reçu par écrit. Le chef de son état-major, un colonel de la garde, d'autres officiers d'un grade élevé et d'une expérience reconnue, le prièrent de ne point quitter son camp à découvert, en présence d'un ennemi plus fort et victorieux, de songer que sa légion était le plus ferme soutien du camp, de voir que les autres bataillons ne bougeaient point, et

qu'il lui était facile d'apprendre du roi, qui était près de là, lequel des deux ordres était le véritable. Mais ces conseils, ces prières, furent inutiles : Pignatelli fut sourd à la voix de la raison et de la prudence ; il partit en plein jour, et tambour battant. Cette forte position, qui avait été mal défendue le matin, vivement disputée au milieu du jour, et qui avait causé la mort de tant de braves, fut abandonnée par nous avant le coucher du soleil et occupée sans opposition par l'ennemi. Alors notre danger devint grave et pressant : le centre de la ligne était divisé, les deux ailes prises de flanc, la retraite des autres légions n'était point préparée : l'armée eût été indubitablement faite prisonnière, si l'ennemi eût mis plus de promptitude dans l'attaque, ou le roi plus de lenteur dans les moyens de défense. Mais Joachim, puisant une nouvelle force dans la grandeur du péril, expédia ses ordres de tous côtés, parut sur tous les points, se montra capitaine et soldat infatigable, déploya l'activité la plus merveilleuse, et fit en peu de temps retirer tous ses bataillons. Lui-même, marchant le dernier, barricada de ses propres mains avec des arbres coupés l'entrée d'un défilé, pendant qu'un escadron de cavalerie ennemie dirigeait sur lui, et sur le petit détachement qui l'accompagnait, un feu meurtrier. Le danger fut si imminent et si manifeste, que le général Bianchi punit le chef d'escadron, pour n'avoir point pris le roi. Il était nuit : les Autrichiens se reposèrent sur le champ de la victoire, les Napolitains allèrent à Macerata.

XCI. Joachim, après avoir échappé au danger le

plus pressant, désigné les postes pour la nuit, et préparé les opérations du lendemain, prit son logement à Macerata. Pendant qu'il était livré à des pensées sombres et affligeantes, un aide-de-camp du général Aquino, qui venait d'arriver, demanda à parler immédiatement au roi. Il lui dit qu'il venait lui annoncer que son général et le général Medici étaient morts ou faits prisonniers, et que la seconde légion avait été complètement défaite dans le dernier engagement. Cette nouvelle rencontre avec les Autrichiens était tellement inattendue et si peu croyable, si l'on songeait aux positions de ces troupes, que le roi étonné demanda les détails de l'action. Alors arrivèrent les généraux Aquino et Medici, qui racontèrent qu'ils s'étaient égarés dans l'obscurité de la nuit, qu'ils s'étaient rencontrés avec l'ennemi, que beaucoup de leurs soldats avaient été tués, blessés ou faits prisonniers, et que le reste avait pris la fuite. A peine ce récit était-il achevé, que Pignatelli et Lecchi se présentèrent : l'un dit que sa légion s'était débandée; l'autre, que le général Maio était revenu en désordre, après avoir abandonné son poste de Petriola; que toute la troisième légion était abattue et découragée. Toutes ces circonstances semblaient l'effet d'un complot, mais l'indiscipline était générale; elle éclatait dans le danger, enhardie par l'adversité et les désordres.

Le roi assembla un conseil : on examina les particularités de ces différens récits, et il parut évident que les soldats, fatigués et habitués à l'insubordination, s'étaient répandus dans les campagnes et les villages, pour se procurer des vivres, des gîtes et de l'argent; et

que les généraux, mécontens et dégoûtés de cette guerre, cachaient sous des mensonges leur mauvaise volonté et leur négligence. Cependant il était très-vrai que les destinées de cette multitude, depuis qu'elle avait déserté ses postes et rompu ses rangs, se trouvaient livrées aux caprices du hasard. On espérait réunir avec le jour les troupes débandées, les rallier et les mener sur le Tronto; on voulait envoyer pendant la nuit à Monte-Olmo la moitié de la troisième légion; mais son commandant, le général Lecchi, craignait qu'elle ne désobéît; et si le roi parlait de la seconde légion ou de la garde, les deux généraux rappelaient qu'ils avaient été abandonnés, et qu'ils pourraient à peine réunir autour d'eux quelques soldats, qui se présenteraient au combat sans aucune ardeur et avec le désavantage du nombre. Alors le roi, impatienté de toutes ces contrariétés, ordonna à la division Caraffa de la troisième légion de marcher sur-le-champ, et celle-ci, en dépit des détracteurs, obéit en silence et partit aussitôt.

Le jour vint bientôt dévoiler les faux récits de la nuit : on vit que la seconde légion ne s'était pas égarée et n'avait pas rencontré l'ennemi; que la garde s'était trouvée éparpillée et livrée à la confusion, mais n'avait pas pris la fuite; que la troisième légion restait unie, que la cavalerie n'avait pas quitté ses positions, que les artilleurs et les sapeurs étaient à leur poste, et qu'enfin l'ennemi, après avoir passé la nuit dans les plaines de Tolentino, s'était formé en colonnes et s'avançait sur Macerata. Il est vrai qu'il ne régnait plus dans notre armée ni ordre, ni ardeur, ni espérance, et que tant d'exemples d'impunité avaient détruit toute obéissance;

mais, il faut le dire, le mal s'était répandu des premiers rangs dans les derniers.

XCII. Les troupes napolitaines se divisèrent en deux colonnes, qui devaient suivre la rive gauche du Chienti et marcher sur deux routes parallèles au fleuve, par Civita et Fermo, tandis que la division Caraffa irait sur l'autre rive, par Monte-Olmo et Santa Giusta. On avait écrit la veille au général Carrascosa, pendant la malheureuse affaire de Tolentino, de laisser un régiment en garnison dans la forteresse d'Ancône, de partir avec le reste de la légion, et de hâter sa marche de manière à arriver le 4 dans la soirée à Civita : c'est là que l'armée devait se réunir, et qu'on devait fixer l'ordre de la retraite. On se mit en marche de Macerata : le roi était dans la colonne du centre, qui, lorsqu'elle fut arrivée dans la plaine, trouva le chemin fermé par huit cents fantassins autrichiens, avec trois canons, et par six cents cavaliers rangés en bataille, tandis que des troupes plus nombreuses allaient attaquer la ville, par les routes de Monte-Milone et de Tolentino. Le roi, pour débarrasser le chemin, fit charger deux fois l'ennemi par la cavalerie de la garde, qui fut repoussée. Les Autrichiens arrivaient de tous côtés : la division Caraffa, qui, campée à Monte-Olmo, dominait les derrières de l'ennemi, se tenait comme invisible, et semblait sourde au bruit du combat et indifférente à l'issue de la lutte ; le temps pressait ; il fallait nous ouvrir un passage ou mettre bas les armes. Le roi opposa aux Autrichiens un bataillon du sixième régiment, et quelques cavaliers de la garde : il se mit lui-même à leur tête

pour soutenir les attaques de l'ennemi. Derrière cette ligne, il parvint à faire déboucher les deux colonnes; nous eûmes quelques morts, un plus grand nombre de blessés, entre autres le brave colonel Russo : l'armée fut sauvée.

Pendant que nous marchions en toute sécurité, nous vîmes avec étonnement le général Caraffa partir de Monte-Olmo avec sa division de trois mille hommes; et alors le roi lui envoya un courrier pour lui dire de s'arrêter à Santa Giusta, où il trouverait des vivres et des logemens. Les deux autres colonnes arrivèrent à Civita et rencontrèrent la légion Carrascosa, qui venait d'Ancône en bon ordre. L'armée de Bianchi établit ses quartiers à Macerata; Neipperg, n'étant plus inquiété dans sa marche, se joignit à lui par Jesi et Filotrano. Ces deux généraux, en opérant un pareil mouvement et en changeant de place, nous donnaient, malgré eux, le temps de réparer nos pertes et de nous renforcer; mais nous avions en nous des causes toujours croissantes de destruction. La garde, à qui l'on avait enjoint de camper à Civita, poursuivit sa route en désordre jusqu'à Fermo et se dispersa. La seconde et la troisième légion se révoltèrent; la division du général Caraffa, qui ne s'était pas arrêtée à Santa Giusta, alla à Fermo, où elle n'était point attendue : elle n'y trouva ni vivres ni logemens; les murmures de quelques officiers, comprimés jusqu'alors, éclatèrent avec force. Il fallait en ce moment critique une extrême rigueur dans le commandement et la répression; mais de vieilles habitudes d'indulgence, le caractère et le cœur de Joachim, s'opposaient à des résolutions hardies ou en empêchaient l'accomplissement.

Pour comble de maux, il survint pendant la nuit une pluie abondante et une forte gelée; ce n'était plus le printemps de l'Italie, c'était le rude hiver de la Suisse. Les désertions furent nombreuses; les torrens, que l'armée ne pouvait plus passer à gué, retardèrent sa marche de plusieurs heures, et ces difficultés devinrent un nouveau prétexte de confusion et de désordres : la cavalerie, les artilleurs, les sapeurs, se laissèrent gagner par l'exemple de l'indiscipline; la première légion elle-même chancela, la fermeté de son commandant la retint dans l'obéissance. Nous allâmes par bandes à Pescara, où nous espérions ranimer le courage des troupes derrière les remparts de la forteresse; mais le mal alla toujours croissant : la facilité que les soldats trouvaient à retourner dans leurs foyers encourageait la désertion.

XCIII. Le roi, en arrivant dans les Abruzzes, eut des renseignemens exacts sur la conduite de Montigny. Ce général devait défendre avec seize cents soldats les défilés d'Antrodoco. Le 1er mai, à la nouvelle de l'approche de l'ennemi, il les abandonna et se retira à Aquila. Sa fuite inattendue augmenta les craintes générales; on s'exagéra le danger; les autorités civiles redoublèrent de prudence. Cette prudence, que Montigny appelait trahison, accrut encore sa frayeur. A l'arrivée de l'ennemi, il quitta la ville et laissa une garnison dans la citadelle pour soutenir le siége. Les Autrichiens étonnés crurent que c'était la faveur du peuple qui leur aplanissait la route; ils sommèrent le commandant du fort de se rendre; ils n'avaient sans doute aucun moyen

d'entreprendre un siége, car les chemins qu'ils parcouraient sont impraticables pour l'artillerie; néanmoins le commandant, avant même d'avoir vu l'ennemi, lui livra la citadelle toute fournie d'armes et de provisions, sans demander d'autre condition que la vie sauve et quelques formalités ridicules qui, sous le nom d'honneurs de la guerre, ne sont que des flétrissures. Montigny, ayant appris ces circonstances sur le chemin de Popoli, avait écrit au roi la lettre du 2 mai qui dans la soirée du 3 était arrivée à Tolentino. Les Autrichiens qui étaient entrés dans les Abruzzes étaient au nombre de mille environ.

Tous ces actes de lâcheté exaspérèrent Joachim : il mit en jugement Montigny et le major Patrizio, commandant du fort. Mais cette mesure de rigueur venait trop tard; les changemens politiques qui survinrent brusquement en paralysèrent les effets. Le major resta impuni, et Montigny, après avoir souillé de son nom la liste des étrangers qui étaient à notre service, partit du royaume avec Pheil, Malchevski, Michel, Dreuse, Palma, Lajaille et d'autres braves dont je me plairais à célébrer les actions héroïques, si leur éloge pouvait trouver place dans cet ouvrage et si la longueur de mon sujet ne me forçait de passer sous silence des faits peu importans pour l'histoire, mais chers à mon cœur. Mais si Dieu m'accorde encore assez de vie pour exécuter mon dessein, je consignerai dans d'autres écrits, qui serviront de pièces justificatives à mes dix livres, l'histoire détaillée des armées napolitaines depuis Charles III jusqu'à François Ier, et je réparerai l'injustice faite à bien des noms dignes de gloire, qui ont été

enveloppés dans la flétrissure généralement méritée. Ces hommes, confondus dans la foule des coupables, méconnus pendant leur vie, et dont on outrage la mémoire, sont victimes de la corruption du siècle. Je reviens à mon récit.

XCIV. Le général Manhès, à la tête de la quatrième légion, composée de cinq mille hommes, défendait la frontière du Liri. Ayant appris, sur la fin d'avril, que l'ennemi s'avançait vers le royaume par la vallée du Sacco, il conduisit le 2 mai ses troupes à Ceperano. Comme quelques archers du pape avaient fermé les portes et tiré sur les Napolitains, la ville fut maltraitée, plusieurs maisons saccagées et les trois plus belles incendiées : on reconnut Manhès à ces rigueurs. Ces troupes formant deux divisions occupèrent Veroli et Frosinone; le 6, à la nouvelle des revers de Tolentino, elles se replièrent précipitamment sur Ceperano, et de là, sans s'arrêter, sur Roccasecca, Arce, Isola et San Germano. Le Liri et une partie du Garigliano, lignes de défense du royaume, furent perdus avant même que l'ennemi eût paru. Portella et Fondi furent abandonnés. Itri était bien gardé par le douzième régiment. Quelques soldats de Nugent étaient campés sur toute la frontière depuis Aquila jusqu'à Fondi. Les troupes de Bianchi et de Neipperg s'avançaient contre le Tronto et le Liri. Les Anglais commirent des actes d'hostilités; ils s'emparèrent d'un de nos vaisseaux chargé de provisions pour Gaëte. Une flotte considérable, avec des soldats de débarquement, se tenait sur les côtes de Sicile, prête à lever l'ancre.

Dans l'intérieur, les Carbonari étaient pleins d'audace, les populations révoltées, les partisans du gouvernement tremblaient; au dehors, toute espérance de paix était perdue, toutes les propositions rejetées, tous les courriers arrêtés. Le prince de Cariati, ambassadeur du roi au congrès, qui arrivait de Vienne, rendit compte de la colère des rois alliés et de leur projet de n'accepter aucun accommodement. L'empereur des Français lui-même blâmait cette guerre imprudente et dans ses lettres faisait entendre qu'il la regardait comme la cause de la chute de l'Empire. Pendant que toutes ces choses se passaient, le roi était à Pescara.

XCV. Alors il songea à donner à l'État des institutions civiles; il envoya à Naples une constitution politique, fondée sur les bases de toutes celles d'alors. On y voyait un Roi, deux chambres, un conseil de ministres, un conseil d'État; les lois proposées par le Roi et examinées par les chambres; la magistrature indépendante; les administrations de l'État assujetties à des lois; les administrations provinciales et communales régies par des magistrats des provinces et des communes; la liberté de la presse assurée; on y trouvait toutes les autres libertés et garanties consignées ordinairement dans les chartes constitutionnelles. Le défaut principal de cette nouvelle organisation consistait dans l'élection des députés communaux appelés notables; elle apportait une grande amélioration dans le recrutement; le gouvernement ne pouvait faire aucune levée sans l'autorisation du parlement. La constitution était

antidatée du 30 mars, de Rimini, quoiqu'elle n'eût été envoyée que le 12 mai, et publiée le 18. Elle venait trop tard pour soutenir un trône chancelant; un an auparavant elle aurait sauvé le royaume et le roi, parce que les chambres se seraient opposées à la guerre d'Italie; mais dans le moment où elle parut, tout parlement, quel qu'il fût, devait contribuer à la ruine du trône : car il est dans la nature des assemblées publiques de se mettre du côté de la fortune, et le petit nombre de résolutions héroïques dont l'histoire fasse mention dans des situations désespérées part toujours d'un mouvement spontané des populations soulevées, et jamais du jugement réfléchi des hommes éclairés.

XCVI. Vers le même temps le commodore anglais Campbell, qui croisait avec deux vaisseaux et deux frégates dans le golfe de Naples, envoya un ambassadeur à la régente, pour lui dire qu'il bombarderait la ville, si on ne lui remettait les bâtimens et tout l'attirail de marine qui étaient dans les arsenaux royaux. La régente réunit en conseil les ministres et quelques-uns des conseillers d'État et des magistrats les plus considérés, et leur exposa le fait. Le ministre de la police déclara que les menaces du commodore étaient déjà connues dans le public, que la malveillance avait exagéré le danger, et qu'à la première démonstration d'hostilité, on verrait indubitablement éclater un soulèvement populaire, que peut-être on ne pourrait apaiser. Un général, qui arrivait de l'armée et qui siégeait dans le conseil, montra la supériorité de nos ressources militaires; il ajouta que Campbell n'oserait pas approcher, ou qu'il

serait repoussé par les batteries de la côte, que sa demande hautaine n'était fondée que sur nos craintes, et qu'il fallait la rejeter. D'autres conseillers appuyèrent cet avis courageux ; mais la régente conclut en déclarant :

« Que le péril était nul à la vérité, mais les craintes de la ville réelles ; qu'il fallait éviter de grossir le nombre de nos ennemis, et ôter à Naples l'occasion de se soulever ; que Campbell et son gouvernement seraient doublement déshonorés aux yeux du monde, et pour avoir manqué à la foi des traités, et pour avoir abusé des terreurs d'un peuple afin de lui ravir ses vaisseaux et son attirail de marine ; qu'enfin le seul refuge contre l'injustice du plus fort est l'histoire. » C'est ainsi que s'exprima la régente ; mais elle ne dit rien de l'intention où elle était de négocier avec le commodore son retour en France et celui de sa famille sur un vaisseau anglais.

Elle chargea de cette négociation le prince de Cariati, qui avait appuyé dans le conseil les mesures énergiques : c'était à contre-cœur qu'il allait traiter de la paix avec l'insolent Anglais. Mais ce choix fut pour nous un bonheur : car, dès la première entrevue, il révéla l'opinion du conseil ; et Campbell, reconnaissant la vérité de ses paroles, se montra prudent et réservé dans ses prétentions. Ils arrêtèrent la paix aux conditions suivantes :

« Les bâtimens de guerre napolitains seraient remis au commodore, et tout l'attirail de marine tenu en dépôt dans les arsenaux du roi.

« La reine pourrait s'embarquer en sûreté sur un vaisseau de Campbell, avec sa famille, les personnes

de son choix et les effets qu'il lui plairait d'emporter.

« Elle pourrait envoyer un messager ou négociateur en Angleterre, pour traiter de la paix.

« Les hostilités entre la flotte anglaise et Naples cesseraient aussitôt que le présent traité serait ratifié. »

Les ratifications furent données immédiatement; la capitale fut rassurée, et la reine put s'occuper des soins du gouvernement.

XCVII. La reine avait dans le principe conseillé la paix; mais lorsque la régence lui eut été remise, elle déploya le plus grand zèle pour le succès de la guerre. Elle pourvut aux besoins de l'armée qui combattait dans les Marches, approvisionna les forteresses du royaume, renforça Montigny du corps des braves cuirassiers de la garde, et Manhès de celui des grenadiers, envoya à la frontière les gendarmes, et même les gardes du palais. On la vit, au milieu de la milice urbaine, parler avec un courage au-dessus de son sexe, ranimer le zèle de ses partisans, apaiser les craintes et les défiances du peuple. Sa sœur Pauline, son oncle le cardinal Fesch et sa mère Letizia étaient alors à la cour; à l'approche du danger, elle fit préparer leur départ pour la France, et celui de ses quatre fils pour Gaëte. Joachim était vaincu et poursuivi, son armée mise en déroute et dispersée, les malheurs du royaume irréparables, toute espérance évanouie. Le prince de Cariati et moi étions présens aux adieux de cette famille infortunée. La reine, triste, mais calme, chercha à consoler ses parens par ses exhortations et à leur donner un espoir qu'elle ne partageait pas. Ils partirent. La reine,

après un moment de silence, ramena la conversation sur les affaires publiques. On proposa de substituer à Manhès un autre général, à la fois plus prudent et plus courageux, qui, en repoussant les Autrichiens au-delà du Liri, donnerait au roi la facilité d'opérer sa retraite des Abruzzes. La reine fixa son choix sur le général Macdonald, Napolitain et alors ministre de la guerre. Sur ces entrefaites, le duc de Santa Teodora, qui avait assisté au départ des princes, se fit introduire; et en rapportant les circonstances de sa dernière entrevue avec la famille royale, il versait des larmes d'attendrissement. « Retenez vos pleurs, lui dit la reine, ou allez, je vous prie, donner un libre cours à votre douleur dans un autre lieu; car en ce moment j'ai besoin d'écarter de moi les émotions. » Ces sentimens et cette conduite étaient dignes de son haut rang.

XCVIII. Macdonald, ayant pris le commandement de la quatrième légion, marcha contre l'ennemi et le repoussa au-delà de la Melfa. Car, dans cette guerre, les Autrichiens, lents à attaquer et prompts à se retirer, semblaient attendre la victoire moins de leur valeur que des fautes de notre armée et des soulèvemens des populations. Cependant le roi continuait sa retraite par la route des Abruzzes. Il avait placé en arrière-garde, contre l'ennemi, les troupes mieux disciplinées de la première légion, avec les faibles débris du dixième régiment et un bataillon italien formé de nouvelles recrues. Ce bataillon, composé de quatre cents hommes, fut le seul secours que les Italiens fournirent à l'armée de Naples, pour la cause de l'indépendance de

l'Italie. Il avait pour commandant le général Negri, qui s'était présenté au roi à Ferrare, avec le titre de colonel de l'ancien royaume d'Italie. Il avait été favorablement accueilli et fait général. Brave à la guerre, ardent partisan de la liberté, il était un de ceux qui s'étaient vantés d'amener des renforts qu'on ne vit jamais arriver. L'arrière-garde, sous les ordres du général Carrascosa, s'arrêta sur les rives du Sangro, pour attendre l'issue des mouvemens de Macdonald. Au même instant elle fut attaquée, et dut à une manœuvre habile l'avantage qu'elle remporta sur l'ennemi. Elle lui tua un grand nombre de soldats, lui fit quelques prisonniers, mit le désordre dans ses rangs et le repoussa dans la ville de Castel di Sangro. Elle aurait poussé plus loin ce succès, si un nouvel ordre ne l'eût forcé de suspendre le combat et de se retirer. Ce furent là les dernières faveurs accordées par la fortune aux drapeaux napolitains.

Le roi espérait réunir les troupes qu'il amenait avec lui des Marches à celles du général Macdonald, les réorganiser à Capoue, tirer des provinces de nouveaux soldats, laisser des garnisons à Ancône, à Pescara, à Gaëte et à Capoue, rassembler quinze mille hommes derrière la ligne de défense du Volturno, les faire marcher au combat, gagner du temps, et, s'il plaisait au Ciel, ramener la victoire sous ses drapeaux. Aussi opérait-il sa retraite avec précaution, évitant les rencontres et tenant toujours les troupes en ligne pour qu'elles pussent arriver en même temps par les routes du Garigliano, de San Germano et des Abruzzes. En effet, le 16, le régiment des grenadiers de la garde

campa à Sessa, la quatrième légion à Mignano, la première à Venafro; les autres troupes entrèrent dans la forteresse. Mais, pendant la nuit, l'ennemi attaqua le camp de Mignano, où la quatrième légion se tenait mal sur ses gardes et était disposée pour une marche plutôt que pour une bataille. Elle fut prise en flanc du côté des montagnes de San Pietro; l'arrière-garde plia et se retira en désordre. Le général vint à son secours avec un régiment de cavalerie, qui, assailli des hauteurs où les chevaux ne pouvaient arriver, retourna sur ses pas à bride abattue; et les troupes campées à Mignano, entendant le bruit s'approcher et s'accroître, troublées par l'obscurité de la nuit et par l'arrivée des fuyards, et prenant leurs compagnons pour des ennemis, tirèrent sur eux au hasard. Ceux-ci ripostèrent, non par erreur ni par vengeance, mais afin de doubler le danger et de rendre la fuite plus facile. C'était une confusion affreuse, irrémédiable. La voix des chefs n'était plus entendue; on ne voyait plus les drapeaux, on n'obéissait plus au commandement; les uns se croient surpris, les autres trahis; les rangs se confondent, les soldats abandonnent le camp et s'enfuient. Le régiment qui était à l'arrière-garde, se sentant pressé par l'ennemi sur ses derrières, entendant devant lui le bruit du combat, marchait avec crainte et défiance. Lorsqu'il fut arrivé à l'endroit où était le camp, en le voyant désert, avec les traces de la bataille et de la déroute, il se débanda et prit aussi la fuite: il ne resta que quelques débris de toute la légion, qui se composait de six mille hommes. La fortune jalouse semblait vouloir nous faire expier par cette nuit de Mignano le suc-

cès que nous avions remporté sur les bords du Ronco ; elle n'avait plus de faveurs pour nos armes.

Le général Carrascosa, qui venait des Abruzzes, ayant appris, dans la matinée du 17, la déroute de Mignano, accéléra sa marche ; mais cette précipitation occasiona de nouvelles désertions. Le roi se rendit à San Leucio, près de Caserta, et là il passa ses soldats en revue et entendit les rapports qui lui étaient adressés sur l'état du royaume. Il apprit que cinq mille fantassins et deux mille cavaliers étaient à Capoue, les uns et les autres dans le plus profond découragement ; qu'une grande partie du train d'artillerie avait été abandonnée et perdue ; que tous les liens de la discipline étaient rompus. D'un autre côté, les Autrichiens, supérieurs en nombre et encouragés par leurs succès, occupaient les environs de Capoue ; le prince royal don Léopold de Bourbon était avec eux, recommandant dans ses proclamations la justice et la modération. Six provinces, les trois Abruzzes, la Molise, la Capitanate et la Terre de Labour, obéissaient aux Bourbons ; les autres ne se montraient pas contraires à leur cause, mais attendaient les événemens. Les Anglais avaient doublé leurs forces navales dans le golfe de Naples, et le roi de Sicile était à Messine, prêt à passer le Phare avec de nombreuses troupes de mer et de terre. Les peuples, les magistrats, les courtisans, les ministres, Joachim lui-même, tous enfin avaient renoncé à tout espoir : le trône était sur le penchant de sa ruine ; le retour des Bourbons était proche et inévitable. Alors Joachim, quittant le rôle de capitaine et de roi, songea à pourvoir à son salut et à celui de sa famille. Il connaissait le traité conclu avec

Campbell ; il en avait d'abord éprouvé beaucoup de mécontentement ; mais maintenant il s'en félicitait. Il croyait que les Bourbons et les Autrichiens voulaient le faire prisonnier, les uns pour se venger, les autres pour arrêter les tentatives de résistance qu'ils redoutaient encore dans les Principautés et dans les Calabres, ou pour ôter à Bonaparte, empereur des Français, un puissant instrument de guerre. Il craignait des trahisons dans la ville et dans le palais ; il sut prendre habilement toutes les mesures qu'exigeaient les circonstances.

Il remit le commandement de l'armée au général Carrascosa, et partit pour Naples, sans suite et sur le déclin du jour ; mais il fut reconnu par le peuple, et salué par des acclamations qui lui rappelèrent les temps de sa puissance et de son bonheur. Arrivé au palais, il se rendit dans les appartemens de la reine, et quand il fut près d'elle, il l'embrassa et lui dit d'une voix ferme : « La fortune nous a trahis, tout est perdu. — Tout n'est pas perdu, répondit-elle, s'il nous reste l'honneur et le courage dans l'adversité. » Ils préparèrent ensemble secrètement leur départ ; ils admirent auprès d'eux un petit cercle d'amis les plus fidèles et les plus chers, et après quelques momens de conversation ils les congédièrent. Le roi s'occupa avec ses ministres des intérêts du royaume. Ses derniers actes furent pleins de sagesse et dignes d'éloges. Il se montra calme et résigné, cherchant à consoler, par ses paroles bienveillantes, les personnes qui étaient autour de lui, les Français qui partaient, et les serviteurs qu'il allait quitter, et à qui il laissait des marques de libéralité dignes d'un prince qui monte sur le trône.

XCIX. Enfin il voulut conclure la paix pour mettre un terme aux maux du royaume, et choisit pour négociateurs les généraux Carrascosa et Colletta. Il recommanda au premier de ne plus penser aux intérêts de la royauté, mais uniquement à ceux de l'État et de l'armée, et de négocier le maintien des ventes et des donations, et de tous les actes qui pouvaient lui mériter la réputation d'un bon roi et l'affection des Napolitains. Colletta lui ayant demandé quelles concessions il faudrait faire à l'ennemi : « Sacrifier tout, répondit-il, excepté l'honneur de l'armée et le repos des peuples. Je veux prendre sur moi tout le poids de l'adversité. » Le 20 mai, les négociateurs napolitains se réunirent avec les généraux Bianchi et Neipperg, et lord Burghersh, représentant de l'Angleterre, à trois milles de Capoue, dans une petite maison appelée *Lanza,* du nom de son propriétaire ; de là vient que le traité qui y fut conclu fut nommé traité de *Casalanza.* Les conférences furent longues et orageuses, et faillirent plusieurs fois être rompues. Enfin on arrêta la paix entre les deux armées aux conditions suivantes :

« La forteresse de Capoue sera livrée le 21, la ville de Naples, avec ses forts, le 23, ainsi que le reste du royaume, excepté les trois citadelles de Gaëte, de Pescara et d'Ancône. Les garnisons napolitaines sortiront des forts avec les honneurs de la guerre.

« La dette publique sera garantie ; les ventes des biens de l'État seront maintenues ; la nouvelle noblesse subsistera comme l'ancienne ; les militaires qui, prêtant serment de fidélité à Ferdinand IV, entreront volontairement à son service, seront confirmés

dans leurs grades, leurs dignités et leurs pensions. »

Telles étaient les clauses du traité. Mais le général autrichien ajouta que le roi Ferdinand pardonnait tous les actes politiques des derniers temps et tout ce qui avait pu être fait contre les Bourbons; que les fautes passées étaient oubliées, et que tous les Napolitains sans distinction pourraient aspirer aux emplois civils ou militaires du royaume. Les négociateurs napolitains n'avaient pas agité cette question, ne voulant pas transformer en concession et en faveur ce qui était à leurs yeux un acte de justice, ni donner à penser qu'ils faisaient un crime aux citoyens d'avoir servi un gouvernement nécessaire, reconnu, et qui, suivant le droit public d'alors, était incontestablement légitime. Il avait été stipulé que l'empereur d'Autriche garantissait formellement l'exécution du traité. Les Napolitains avaient besoin de ce nouveau gage de bonne foi : ils conservaient encore présent à l'esprit le douloureux souvenir des parjures de 99.

C. Le soir du même jour, dès que le roi eut connaissance du traité, il partit incognito pour Pozzuoli; de là il passa sur un petit bâtiment à Ischia, où il resta un jour, entouré des hommages dus à son rang. Le 22, il s'embarqua pour la France, sur un plus grand vaisseau, avec une suite peu nombreuse de courtisans et de serviteurs, sans appareil et sans luxe. Cependant, lorsqu'on connut à Naples le traité de Casalanza, la ville envoya des ambassadeurs au prince Léopold, qui était à Teano, pour lui faire part de la joie publique et lui offrir des assurances de soumission. Cet acte, quoique secret,

fut par hasard révélé à la reine Murat, qui était encore dans le palais, en qualité de régente. A Capoue, au moment où la première légion napolitaine sortait pour livrer ses quartiers aux Autrichiens, le peuple se souleva, ouvrit les prisons, et se serait livré à d'affreux désordres, si quelques généraux et quelques officiers n'étaient parvenus à réprimer ses fureurs. La première légion avait jusqu'alors donné l'exemple de la discipline et de l'obéissance; dès qu'elle fut sortie de la forteresse, elle devint sourde aux exhortations et aux menaces de ses chefs, et se dispersa de tous côtés.

A Naples, la populace, sous prétexte de faire éclater son allégresse, formait des rassemblemens tumultueux. Quoique la garde de sûreté contînt ces premiers mouvemens, il était évident que bientôt elle ne suffirait plus. La reine écrivit à l'amiral anglais pour le prier d'envoyer dans la ville quelques troupes pour veiller au maintien de l'ordre public; et l'amiral fit partir trois cents Anglais. Leur présence intimida les agitateurs; la tranquillité fut rétablie. Vers le même temps, la reine s'embarqua sur un vaisseau anglais avec quelques personnes de la cour, trois anciens ministres, Agar, Zurlo et Macdonald, et quelques autres personnages qui, comptant peu sur les promesses de Casalanza, craignaient la vengeance des Bourbons et s'y dérobaient par la fuite.

Il n'y avait plus ni roi, ni régence. La populace s'était accrue des fugitifs de Capoue, qui, dans l'espoir du pillage, arrivaient en foule dans la capitale. Les prisonniers de Naples s'étaient révoltés; les portes des prisons étaient presque brisées, la garde de sûreté était

fatiguée, les Anglais trop peu nombreux; le désordre allait croissant et la nuit approchait; le péril était à son comble. La populace était sur le point de l'emporter, lorsqu'au déclin du jour, on vit arriver, sur les instantes demandes de la municipalité, quelques escadrons autrichiens qui se réunirent à la garde urbaine et qui, parcourant la ville et châtiant les rebelles, apaisèrent le tumulte et firent évanouir les criminelles espérances de l'insurrection. La répression fut rigoureuse, mais cette rigueur était nécessaire. Il y eut au moins cent hommes du peuple de tués; mille autres furent blessés et allèrent dans les hôpitaux ou se cachèrent.

Pendant toute la nuit, et le lendemain, la ville fut éclairée par de brillantes illuminations. On entendait retentir de tous côtés des cris d'allégresse; et dans le port tous les vaisseaux, celui même qui portait la reine, furent parés comme pour un jour de fête. Le 23, les troupes autrichiennes firent leur entrée dans la ville au son de la musique militaire. Le prince royal don Léopold de Bourbon était à cheval, accompagné d'une suite brillante et nombreuse; il répondait avec affabilité aux saluts du peuple. En peu de temps, les courriers, les télégraphes, la renommée, répandirent partout la nouvelle du traité de Casalanza : le nouveau gouvernement fut partout reconnu et fêté; toutes les traces du règne de Joachim disparurent. Seulement la reine, captive sur son vaisseau, était encore à l'ancre dans le port, réduite à servir de spectacle au vainqueur et à contempler elle-même sa ruine.

ÉCLAIRCISSEMENS HISTORIQUES.

NOTE DE L'ÉDITEUR.

On nous a communiqué sur le gouvernement et sur le caractère de Joseph Bonaparte, comme roi de Naples, des observations et des documens d'où il résulterait que le général Colletta s'est montré dans son histoire trop sévère à l'égard de ce prince. Quoique l'impartialité de notre historien ne puisse être l'objet du moindre soupçon, nous les avons accueillis, et dans l'intérêt de la vérité, et par respect pour une famille dont la gloire appartient à la France. Il est possible en effet qu'un Napolitain n'ait pas toujours bien apprécié le caractère d'un souverain étranger et la position difficile dans laquelle il s'est trouvé, lui et son successeur, vis-à-vis de l'empereur des Français.

La personne qui a bien voulu compléter notre travail en nous adressant ces communications, passait à Florence en 1826, quand le général Colletta s'y occupait de son ouvrage. Il lui fit demander alors, par un ami commun, des renseignemens qu'elle se disposait à lui transmettre. Mais la maladie de ce général, qui déjà était alité, devint tellement grave, que M. de *** quitta Florence avant de l'avoir vu. En ajoutant ces documens à notre édition, il croit répondre au vœu de l'historien,

qui en aurait sans doute fait usage. Ils sont extraits d'un travail inédit sur l'histoire du royaume de Naples en 1806 et 1807, de manuscrits confiés à M. de *** par deux de nos plus illustres généraux, et enfin du Précis des événemens militaires par le général Mathieu Dumas.

CHs L.

ÉCLAIRCISSEMENS HISTORIQUES.

« L'île de Capri, mal gardée, tomba au pouvoir des « Anglais, après une faible résistance de la garnison « qu'ils firent prisonnière, etc. »

La résistance du trop faible détachement qui occupait l'île de Capri fut héroïque : l'ennemi rendit les honneurs de la guerre aux braves qui survécurent et qu'il ne retint point prisonniers.

Ce fait, digne de la valeur française, mérite d'être connu.

Le 11 mai 1806, jour où le nouveau monarque, arrivant des Calabres et d'autres provinces voisines, fit son entrée solennelle à Naples, une escadre anglaise apparut devant cette capitale. C'était une démonstration de l'ennemi pour masquer l'attaque réelle qu'il voulait diriger contre l'île située à l'entrée du golfe et dont la possession était d'une haute importance. L'amiral sir Sidney Smith, commandant une escadre qui venait de conduire à Gaëte des vivres, des munitions, de l'artillerie, des chaloupes canonnières, avait été instruit de la faiblesse de la garnison, qui était seulement de cent hommes commandés par un capitaine du 101ᵉ régiment. On avait négligé de la renforcer. Il n'était plus possible d'y envoyer des secours. Cette île, témoin

de lâches horreurs sous un empereur romain, allait voir dans quelques Français un sublime trait de courage. L'amiral anglais fit débarquer, sous le feu d'un vaisseau de guerre et de deux bombardes, des troupes dont le nombre n'intimida point la poignée d'hommes embusqués dans des vignes entre des rochers, et qui disputèrent le terrain pendant plus d'une heure. Le capitaine français, dont l'histoire devrait immortaliser le nom, ne pouvant soutenir plus long-temps une lutte aussi disproportionnée, se retira sur la hauteur et osa résister encore au seul passage accessible. Sommé par l'amiral anglais de se rendre, avant le débarquement, il avait répondu qu'il mourrait plutôt que de céder son poste, et il mourut, mais non sans avoir jonché la terre d'ennemis. Les soldats qui survécurent acceptèrent la capitulation proposée avant l'attaque, obtinrent les honneurs de la guerre et la faculté de rentrer à Naples.

« Le général Colletta rend compte du jugement ren-
« du contre Rodio, mais non des conséquences qui
« furent sur le point de faire écarter du cabinet napo-
« litain le ministre dont l'influence avait précipité
« l'exécution. »

Le marquis de Rodio, devenu fameux par des excès anarchiques en 1799 dans les Abruzzes, chef de bandes qu'il venait de lever dans l'intérieur, depuis l'entrée de l'armée française en 1806, avait été pris, les armes à la main, par la division italienne à laquelle il

prétendit s'être rendu comme prisonnier de guerre. Traduit devant un conseil, il fut absous par trois voix sur sept. Le jugement, soumis au conseil de révision, fut annulé... Un second conseil de guerre, à l'unanimité, condamna l'accusé à la peine capitale. Le contraste qu'offraient ces deux jugemens aurait dû naturellement donner lieu à un plus mûr examen des causes qui l'avaient produit. Joseph, alors satisfait de la situation du royaume, de l'accueil qu'il recevait dans les provinces, convaincu qu'il pouvait sans danger suivre l'impulsion de son cœur, Joseph eût aimé à pardonner au coupable. Mais, si l'autorité invoque des rigueurs qu'elle croit salutaires, elle trouve presque toujours des gens dociles et prêts à la seconder : ils ne manquèrent pas autour du ministre de la police, dont l'influence devint fatale[1]. Celui-ci annonçait avec véhémence qu'il fallait un exemple sévère : et sans attendre le retour du roi, sans lui en référer, sans rechercher si la procédure était légale, le jugement du conseil fut exécuté le lendemain du jour où il avait été prononcé.

Joseph sentit avec douleur ce triste effet de son absence. Sa première idée fut d'éloigner du ministère un homme dont le zèle trop ardent venait de lui ravir l'occasion d'exercer le droit le plus doux de la couronne[2].

Le ministre de la police chercha d'abord à se justifier

[1] Suivant la note écrite de la main du général Lucotte, qui commandait la place de Naples.

[2] M. Stanislas de Girardin assurait que le roi, alors dans la province de la Pouille, instruit de l'exécution du marquis de Rodio, en fut tellement indigné, qu'il lui proposa de partir sur-le-champ à franc étrier pour remplacer le ministre de la police, proposition qu'il n'accepta point.

sur l'imminence des dangers dont Joseph n'était pas convaincu, sur la nécessité de mesures promptes et terribles : le roi était inexorable; il ne se laissa fléchir enfin que par les protestations les plus positives, qui lui garantissaient désormais une équitable modération. S'il n'y avait plus à réparer le mal déjà fait, du moins l'expression du mécontentement du roi fut assez énergique pour en préserver l'avenir.

« Joseph, ayant reçu à *Reggio*, au fond des Calabres, le décret impérial qui l'appelait au trône des Deux-Siciles, *revint avec empressement* vers Naples, où il arriva le 11 mai, avec un cortége de roi, pompeux par un grand luxe et par la magnificence des costumes des sénateurs qui étaient venus lui offrir leurs hommages au nom du sénat. »

Le 13 *avril*, non *à Reggio*, mais à Scigliano, dans les montagnes escarpées de la Sila, Joseph reçut, par un courrier parti de Paris le 1er du même mois, le décret impérial qui le proclamait roi des Deux-Siciles.

Joseph rentra effectivement à Naples le 11 mai.

Il s'écoula donc un mois avant son retour à Naples, ce qui ne démontre guère de l'empressement à paraître avec un cortége de roi.

On sait que si Joseph eût éprouvé cet empressement à ceindre son front du diadème, il eût pu le satisfaire en 1805 : le trône paisible de la Lombardie lui était offert; il l'avait refusé. Il accepta celui de Naples, qu'il

fallait conquérir. C'est qu'il jugea probablement que l'honneur lui traçait de nouveaux devoirs envers Napoléon, envers la France, envers les peuples à la régénération desquels il allait contribuer. L'histoire peut examiner s'il a rempli ces devoirs; mais elle ne peut lui attribuer, sans injustice, de l'empressement à s'élever au rang suprême.

Après le 13 avril, le nouveau roi continua son voyage en se dirigeant vers la Sicile, et en tâchant de découvrir les abus à réformer, les améliorations à introduire.

Il se rendit : 1° à Monteleone; là des rapports l'éclairèrent sur l'état des prisons du royaume. Il apprit avec étonnement qu'elles étaient encombrées de détenus dont plusieurs y languissaient depuis vingt ans, sans prévoir l'époque où ils seraient jugés. C'était dans la patrie de Filangieri[1], qui avait si éloquemment plaidé la cause de l'humanité, qu'elle avait à gémir d'un mépris si barbare de ses droits. Les tribunaux, auxquels furent adjoints divers magistrats, furent chargés d'instruire les procès, d'entendre et de juger, suivant les lois en vigueur, tous les prévenus, dans le plus court délai possible. Les condamnations à la peine capitale furent assujetties à la révision du tribunal supérieur à Naples. Cette formalité ne fut point exigée pour les individus absous et qui devaient être immédiatement mis en liberté. Il fut prescrit au ministre de la justice de soumettre au roi le tableau des jugemens prononcés chaque semaine, afin de stimuler l'activité des juges et

[1] Le Montesquieu napolitain, auteur d'un ouvrage fort estimé, *La Science de la législation.*

d'épargner aux innocens la prolongation d'une peine injuste.

2° A Palma, à l'entrée du détroit de Messine.

C'était le but principal du voyage de Joseph. Il voulait s'assurer s'il serait possible de profiter des premiers momens d'effroi qu'inspiraient les triomphes de l'armée pour pénétrer en Sicile.

Ce fut sous le canon des frégates anglaises, sur la plage de Bagnara, au bruit des salves d'artillerie du fort de Scylla, où l'attendait le général Régnier, que le nouveau souverain fut pour la première fois salué des cris de *Viva il re !* Dans ses excursions, il reconnut une fâcheuse vérité : navires, artillerie, munitions, tout avait disparu ; l'escadre anglaise croisait continuellement dans ces parages. Il n'y avait donc aucun moyen de tenter l'expédition projetée.

3° A Reggio.

4 A Catanzaro, où il résolut de faire ouvrir un canal qui devait joindre la mer Ionienne à la mer Tyrrhénienne, pour éviter aux petits navires une longue navigation et le passage du détroit de Messine, redouté des Anciens (Charybde et Scylla) ; vivifier cette belle contrée en y ramenant la civilisation et l'industrie.

5° A Cotrone ; à Cassano.

6° A Tarente, où il fut frappé d'immenses avantages pour un vaste établissement maritime qui devait y être fondé.

L'exécution de ces projets était subordonnée au rétablissement des finances de l'État ; mais une amélioration plus urgente, l'ouverture d'une route depuis l'extrémité des Calabres jusqu'à Lagonegro, fut promp-

tement commencée par une foule innombrable d'ouvriers, sous la direction d'habiles ingénieurs, avec des fonds dont Joseph défendit formellement de détourner la destination.

Joseph traversa ensuite la Basilicate et une partie de la Pouille ; mais sa présence devenait indispensable à Naples, pour achever la conquête qui n'était qu'ébauchée quoique l'invasion eût été rapide, pour presser le siége de Gaëte, s'opposer aux tentatives des Anglais, détruire les bandes armées, et créer l'administration intérieure du royaume, où tout était à faire.

« Les prisons regorgeaient de détenus, les commis-
« sions militaires ne suffisaient pas à les juger, etc. »

Après le combat de Sainte-Euphémie, le feu de l'insurrection embrasa les Calabres. D'horribles excès de la part des habitans en provoquèrent de non moins affligeans de la part des soldats, irrités d'une guerre si cruelle.

Le roi était impatient de mettre un terme à tant de malheurs. Les aides-de-camp qu'il avait envoyés dans les Calabres lui firent des rapports peu satisfaisans. La place d'Amantea tenait encore. Les troupes étaient animées d'un vif ressentiment. Joseph écrivit au général Régnier, et lui recommanda de faire tous ses efforts pour calmer les ressentimens des soldats, en les ramenant à une discipline propre à rassurer les habitans.

Il établit en même temps dans ces provinces une

commission investie de pouvoirs extraordinaires, afin de surveiller l'administration civile et militaire, de réprimer les abus qui s'étaient introduits dans celle de la justice, et d'alléger le plus possible les maux que le pays avait à souffrir.

Pour mieux assurer l'harmonie entre les autorités supérieures, M. Louis Régnier, frère du général, fut nommé président de cette commission.

Enfin Amantea, place d'armes des insurgés, capitula après plusieurs mois de résistance : privés de leur dernier point d'appui, fatigués des horreurs qu'ils avaient ou commises ou provoquées, trouvant une sévérité moins impitoyable dans les autorités, les insurgés cherchèrent dans l'amnistie le repos auquel ils se repentaient trop tard d'avoir si légèrement renoncé.

Ailleurs, et notamment à Bari, dans la Pouille, où le voyage du roi fut signalé par le renvoi du général en France et par la destitution de plusieurs fonctionnaires civils, il existait aussi des commissions militaires. Si l'on est obligé, dans les instans de crise, de recourir à une sorte d'épouvantail qui sauve les partisans du trouble en les effrayant, rien n'autorise à intervertir le cours de la justice, lorsqu'elle est en état de maintenir la tranquillité publique. Telle fut l'opinion de Joseph. Il supprima la commission militaire de Bari : les prévenus qu'elle avait à juger furent traduits devant les tribunaux civils.

« Complots fomentés par le gouverneur de Capri,
« et auxquels était associé le magistrat Vecchioni. »

Les Anglais avaient embarqué cinq à six mille hommes à Messine. Il était à présumer que bientôt ils risqueraient une descente en essayant de rallumer la guerre intestine, qui était heureusement amortie. A Naples, la police avait découvert une correspondance que l'ennemi entretenait par l'île de Capri avec M. Vecchioni, président de l'une des premières cours judiciaires du royaume. Ce magistrat avait sollicité la place de conseiller d'État que Joseph lui avait accordée depuis cinq mois, et il en avait exprimé la plus vive reconnaissance. Ensuite, sous le prétexte de sa mauvaise santé, il s'était retiré à Pouzzoles, où il espérait, disait-il, hâter son rétablissement. Il espérait y trahir le souverain auquel il avait juré spontanément fidélité. Le ministre de la police produisit les preuves de cette perfidie. Le coupable fut arrêté et traduit devant une commission militaire. Il eût été infailliblement condamné à la peine de mort. Il implora la clémence du roi, qui voulut ne voir qu'une erreur dans un crime.

Plus tard, tandis que le roi tâchait d'améliorer l'état des provinces, de nouveaux complots se tramaient dans la capitale.

Il était dans les Abruzzes lorsque la police fit arrêter des personnes d'un rang distingué, parmi lesquelles étaient le prince Pignatelli, le général Micheroux, un conseiller d'État, le prince de Canosa, des dames d'une haute naissance. La conspiration devait, disait-on, éclater le jour de la Fête-Dieu; elle coïncidait avec le débar-

quement des troupes venues de Sicile sous les ordres du prince de Hesse-Philipstadt, qui s'était fait remarquer dans la défense de Gaëte.

Joseph, en revenant à Naples, ne partagea point et dissipa les alarmes, qui lui semblaient exagérées. Satisfait de l'esprit public, qui partout devenait favorable à son gouvernement, plein de confiance dans son armée de Calabre, il déclara que depuis son avénement la situation du royaume n'avait jamais été plus rassurante. Mais sans se repentir de la clémence qui sauva le conseiller d'État Vecchioni, il se promit bien de ne plus céder si facilement à une bonté qui encourageait l'audace du crime, et d'abandonner les coupables à la rigueur des lois.

Deux d'entre eux, dont l'un était le marquis Palmieri, subirent à Naples le supplice auquel ils avaient été condamnés.

« Dans le statut envoyé de Bayonne par Joseph et
« dont l'exécution était garantie par l'Empereur, on
« vit que le roi recevait chaque année deux millions
« de ducats environ, la huitième partie du revenu de
« l'État.

« Joseph était avide de richesses. »

Le roi ne perçut jamais plus de cent mille ducats par mois pour sa liste civile.

D'après le statut de Bayonne, il était assigné à son successeur cent vingt-cinq mille ducats par mois, c'est-

à-dire un million cinq cent mille et non deux millions de ducats.

Ainsi Joseph avait le droit de faire établir sur cette dernière base, par M. le sénateur Rœderer, son ministre des finances, devant le conseil des ministres, la liquidation de ce qui lui était dû depuis son avénement, en avril 1806, jusqu'à l'époque où le trône d'Espagne lui fut destiné.

Il s'agissait d'un recouvrement légal de trois cent mille ducats par an.

Pour faire opérer ce recouvrement, un mot de Joseph eût été un ordre exécuté sur-le-champ : ce mot ne fut pas prononcé.

D'un autre côté, le général Colletta n'aura pas su peut-être, ou bien il aura oublié, ce que se rappellent encore les personnes qui étaient à portée de le suivre, l'emploi des fonds affectés à la liste civile sous le règne de Joseph.

Ces fonds servirent en grande partie :

1° A remplacer dans le palais les meubles que l'ancienne cour avait tous emportés en Sicile, sans laisser même les chambranles des portes et des cheminées ;

2° A faire exécuter les travaux du Cours (il Corso), qui avaient le double objet de la salubrité et de l'embellissement de la capitale, en ouvrant une communication utile, par le pont construit à Melito, et par des excavations sous la montagne voisine, à Capo di Monte.

De bonne foi, on ne peut s'empêcher d'avouer qu'il y a là des marques non d'avidité de richesses, mais

d'un désintéressement devenu assez rare pour n'être pas méconnu.

« Joseph était prudent dans les dangers, et s'ils « augmentaient, timide et sans pitié. »

Une semblable assertion surprendra ceux qui ont connu Joseph.

Quelques-uns, entre autres le général Lamarque, considéraient sa bonté naturelle comme inopportune dans des temps de révolutions, et comme étant parfois portée jusqu'à la faiblesse.

Mais tous ont jugé Joseph tel qu'il est dans les dangers, où le général Colletta paraît n'avoir jamais eu l'occasion de le voir.

Ce général aurait pu du moins être instruit de deux faits auxquels nous n'attachons pas plus d'importance qu'ils n'en méritent, et qui cependant lui auraient suffi pour tracer un portrait plus ressemblant.

1° Devant Capoue. Joseph, à côté du général Dembrowsky, s'était avancé à la tête des lanciers polonais : il se trouvait, avec ce général et quelques officiers, sur le pont qui sépare la ville de la forteresse dont ils essuyaient le feu, lorsque le maréchal Masséna les rejoignit avec le reste du corps qu'il commandait. Joseph entra donc dans Capoue, *non à la suite*, mais à la tête de l'armée.

2° Devant Gaëte. Après avoir doublé les forces employées au siége et fait sortir du port de Naples la flot-

tille qui alla mouiller dans l'anse du môle de Gaëte, Joseph se rendit devant la place, où le maréchal Masséna s'était rendu la veille, ayant sous ses ordres les généraux Gardanne, Lamarque, Donzelot et Valentin.

Joseph examina très-attentivement les tranchées et les batteries, jusqu'aux points les plus avancés.

En passant devant les grenadiers du 5ᵉ régiment de ligne, il leur demanda s'ils aimaient mieux être à la tranchée que dans leur camp : « Au camp, répon-« dirent les grenadiers, si nous pouvons y voir et com-« battre l'ennemi en rase campagne ; ici, si l'assaut est « ordonné. »

Ces braves, ainsi que ceux des autres corps qu'il visita ensuite, ne redoutaient que pour lui le feu des batteries ennemies qui n'avait jamais été plus vif. « Nous voyons le roi avec plaisir, mais ce n'est pas ici « sa place, » s'écriaient-ils : et le roi se plaisait à partager avec eux les périls qu'ils affrontaient depuis si long-temps.

Le général Lamarque, à qui nous devons le journal des opérations du siége, disait en notre présence que, ce jour-là, il avait remarqué dans Joseph, ainsi que le maréchal Masséna, une admirable intrépidité : « non, reprit-il, disons mieux, une héroïque sérénité. »

Si le général Colletta, alors officier subalterne, eût suivi ces vieux guerriers, il eût pensé comme eux que Joseph dans les dangers n'était pas aussi prudent qu'il l'avait imaginé.

Si le général Colletta eût servi en Espagne, il eût pensé, comme quelques-uns de nos maréchaux, comme plusieurs de nos illustres généraux, comme deux ou trois

cent mille hommes enfin qui soutinrent la renommée de nos armes ; il eût vu comme eux que Joseph conserva toujours sur les champs de bataille le sang-froid et le courage d'un frère de Napoléon [1].

L'erreur vole avec la rapidité de l'éclair, et ses vagues reflets se propagent sous la plume d'écrivains qu'ils abusent : la vérité marche lentement, mais tôt ou tard elle arrive ; alors l'erreur tombe et s'évanouit.

L'instant n'est pas éloigné, sans doute, où disparaîtront complètement des préventions mal à propos accréditées. Un grand capitaine, un grand citoyen, dont la mémoire est chère à la France qu'il sauva deux fois par sa valeur et sa fidélité, a décrit les actions auxquelles il prit part, et sous la République, et sous l'Empire, à Naples et en Espagne. Dans cet ouvrage, empreint de la modestie du héros et de la sincérité de l'auteur, on verra Joseph peint comme il ne l'a pas encore été, comme il doit l'être par tout homme qui respecte la vérité.

[1] Ce sont les expressions de l'auteur d'un *Précis des Campagnes de l'Empereur*, le colonel Maingarnund, connu par ses talens militaires autant que par la justesse un peu sévère de ses jugemens comme historien.

« Quant au roi Joseph (dit-il, tome II, page 251), les auteurs « qui ont fait des réflexions critiques sur son départ de Paris avant « la fin de la bataille, l'ont fait injustement. Plus à même qu'au« cun d'eux de juger la conduite de ce prince, je l'ai vu conserver « au milieu des combats le sang-froid et le courage d'un frère de « Napoléon. »

Précis imprimé à Paris en 1827.

« Joseph, obéissant, dévoué à l'Empereur, cher-
« chant à lui plaire plutôt qu'à protéger le peuple. »

Le général Colletta ne cite aucun acte qui justifie le reproche qu'il fait à Joseph, d'avoir cherché à plaire à l'Empereur plutôt qu'à protéger le peuple.

On pourrait citer de nombreux exemples qui attestent que Joseph n'a mérité ce reproche ni à Naples ni en Espagne.

Il serait trop long de les énumérer ici : l'impartialité historique les a recueillis, elle ne manquera pas de les révéler.

Il est à regretter que le général Colletta, réduit à un pénible exil, n'ait pas été en mesure de consulter des hommes qui avaient une idée positive des relations de Joseph avec Napoléon, ou de demander la communication de leur correspondance.

Ce général se fût convaincu que dans ces temps prodigieux où les plus hautes volontés cédaient devant celle qui dominait le monde, il en était une qui osait lui résister [1].

Mais hors cette résistance, qu'une conscience inflexible imposait comme une obligation sacrée envers le peuple confié à son gouvernement, Joseph en effet montra toujours son dévouement à l'Empereur, à son frère, à son pays, auxquels il devait son rang.

[1] Il eût acquis cette conviction même en ne lisant que les lettres du roi confiées à M. Deslandes, son secrétaire, tué au combat de Ralinas en 1812 : lettres que Joseph écrivait à l'Empereur et que le général Mina adressa aux Cortès, qui les firent publier dans les journaux à Cadix.

Ce dévouement, dont la loyauté fut portée jusqu'au scrupule, au moment où tant de désastres succédèrent à tant de puissance et de gloire, ne permet pas de douter que, dans toutes les hypothèses, Joseph eût balancé à descendre d'un trône devenu hostile ou même étranger à la France.

S'il eût été question de ces erreurs qui s'accumulent dans des écrits éphémères, il nous eût semblé convenable de les laisser tomber avec eux dans l'oubli.

Mais l'ouvrage du général Colletta est un de ceux qui méritent un succès durable.

La sagacité de l'auteur dans des aperçus rapides autant que profonds ; ses tableaux chaleureux des misères des peuples opprimés, des bienfaits qui suivent leur régénération, des vicissitudes qui en arrêtent le cours, sont dignes de fixer l'attention.

En relevant quelques erreurs, nous n'avons pas en vue une vaine critique, mais bien un hommage au talent, au malheur : si le général Colletta n'eût pas succombé, nous aimons à le croire, il nous en eût su gré ; un historien consciencieux cherche avant tout la vérité.

DÉPUTATION DU SÉNAT AU ROI JOSEPH.

MM. les sénateurs Pérignon, Ferino et Rœderer, députés par le sénat auprès du roi, sont arrivés ici le 7 de ce mois, à onze heures du soir. Deux aides-de-camp du roi, MM. Strotz et Ferrier, étaient venus à leur rencontre jusqu'à Rome et les ont conduits au palais de Sa Majesté, où des appartemens étaient préparés pour les recevoir; M. le sénateur de Jaucourt, premier chambellan, les y avait précédés. Le roi est arrivé le 10 à Caserte, l'un de ses palais situé à dix lieues de Naples. Il a fait son entrée dans cette capitale le dimanche 11, entre deux et trois heures de l'après-midi, et s'est rendu de suite à l'église principale, où a été chanté un *Te Deum* en actions de grâces de son avénement au trône. Ensuite Sa Majesté est venue dans son palais, où s'étaient rendues les personnes les plus considérables de la capitale; elle y est entrée vers six heures du soir, précédée et suivie de son cortége, dont le cardinal-archevêque de Naples faisait partie.

Lorsque le roi fut entré dans son palais, les trois députés du sénat lui furent présentés. M. le général Saligny, commandant de la garde de Sa Majesté, et M. le général Dumas, chambellan et ministre de la guerre, étaient venus au-devant d'eux et les avaient précédés dans les appartemens, jusque dans celui où se trouvait Sa Majesté, entourée des grands-officiers de sa maison, de ses ministres, des maréchaux de l'Empire, présens à Naples, des généraux de l'armée, des membres du sénat de Naples et d'autres personnes considérables de la ville.

M. le sénateur Rœderer a porté la parole au nom de la députation ; il a d'abord exprimé l'objet de la mission des députés : « Nous venons, Sire, a-t-il dit, au nom du sénat, féliciter Votre Majesté de son avénement au trône de Naples et de Sicile. En y montant, Sire, Votre Majesté se trouve investie du glorieux pouvoir de faire le bonheur d'une belle et vaste contrée, et de seconder les desseins de votre auguste frère pour le repos et le bonheur du monde. »

M. Rœderer a ensuite retracé en peu de mots les faits de l'histoire de France que le présent rappelle naturellement au souvenir. « D'autres circonstances, a-t-il dit, ont exigé que Naples cédât aux armées françaises, lorsque le chef de la quatrième dynastie fut forcé de faire, pour conserver et consolider l'Europe, ce que le chef de la seconde avait fait pour la fonder. »

Exprimant ensuite les sentimens dont le sénat est pénétré, il a terminé son discours en ces termes :

« Mais quelle que soit la grandeur de votre destinée, Sire, qu'il nous soit permis de le dire à Votre Majesté, les respectueuses félicitations que le sénat a l'honneur de vous adresser sont une nouvelle preuve que son attachement à la France et à votre auguste famille est le premier sentiment qui l'anime. Nous n'avons pu nous dissimuler, Sire, que le bonheur dont vous alliez faire jouir ces contrées est retranché au nôtre. Lorsque le sénat reçut le décret impérial qui reconnaît Votre Majesté roi de Naples et de Sicile, notre premier mouvement fut de joie d'orgueil, de reconnaissance pour l'Empereur : il nous semblait que nous entrions en partage de vos nouvelles destinées.

« Mais lorsque la première impression eut cessé, quand l'appareil de la séance fut évanouie, lorsque les sénateurs, rendus aux affections de l'homme privé, eurent quitté leur siége pour rentrer dans leurs foyers, alors... ils se disaient tristement : « C'en est donc fait ! « il est perdu pour nous! » Dans ce titre de grand-électeur, qui semble unir encore le sénat à Votre Majesté, ils ne trouvaient pour eux qu'un honneur sans consolation ; ils s'approchèrent de nous ; chacun nous chargea de l'expression particulière de ses sentimens pour Votre Majesté, et jusque dans les souhaits dont leur amitié accompagna notre voyage, se sentait l'accent des adieux qu'ils nous chargeaient de vous porter.

« Puisse la nation qui va vivre sous vos lois, Sire, connaître tout le prix du sacrifice que lui fait la France, et payer vos vertus d'un égal amour et d'un semblable respect ! Puisse Naples connaître bientôt comme nous les éminentes qualités qui vous distinguent, cette sagacité qui pénètre si avant dans les hommes et dans les choses !

« Cette prudence qui prévoit de si loin, cette bonté qui s'intéresse si promptement et si vivement à toutes les souffrances qu'elle peut soulager, cette sagesse qui fait une part si juste aux desseins de l'esprit et aux inclinations du cœur ; enfin cette modération ferme, cette douceur fière, compagne naturelle de la véritable dignité, qui s'allient si bien avec la force du caractère, et qui assurent à votre gouvernement cette obéissance passionnée, si préférable à la soumission aveugle et muette ! Tels sont les vœux, Sire, que nous formons pour Votre Majesté, heureux d'en pressentir, disons

mieux, d'en voir déjà l'accomplissement; heureux, Sire, d'être déjà autorisés par les acclamations publiques à porter au sénat la certitude que Votre Majesté trouve dans la confiance, dans l'amour, dans la reconnaissance de ses peuples, le prix de ses vertus, et que le bonheur se mêlera pour vous, Sire, à la gloire d'un beau règne! »

Le roi a répondu à la députation à peu près en ces termes :

Messieurs,

« L'Empereur, en m'appelant au trône de Naples, ne pouvait ajouter à ma reconnaissance qu'en permettant au premier corps de l'État d'envoyer vers moi d'aussi honorables interprètes des sentimens du sénat.

« Les liens qui m'attachent au sénat diminuent les regrets que mon éloignement m'a causés.

« Mes nouveaux devoirs me laissent mes anciennes obligations. J'ai vu par moi-même, dans le voyage que je viens de faire sous le plus beau ciel et sur le plus riche territoire, le peuple le plus spirituel aux prises avec les plus mauvaises institutions.

« J'ai vu partout ce que vous voyez dans cette grande capitale, des âmes ardentes passionnées pour la régénération de leur pays...... Je justifierai cette confiance.

« Dites à l'Empereur, dites au sénat, que, devenu Napolitain, je resterai toujours Français. Mes peuples, je l'espère, prendront mes sentimens pour la grande nation. »

Messieurs les députés du sénat sont comblés chaque jour des bontés particulières de Sa Majesté. Ce qu'ils

voient de l'affection des sujets du roi pour sa personne augmente encore l'intérêt de leur séjour. Avant leur arrivée dans cette capitale, ils avaient entendu dire partout que, dès les premiers pas du roi dans les provinces qu'il a parcourues, ses paroles répandaient devant lui la sécurité et la confiance; qu'à mesure qu'il s'était avancé, il avait trouvé plus de bienveillance et de respect; qu'il avait rencontré ces sentimens exaltés jusqu'à l'enthousiasme dans les contrées où, peu auparavant, l'esprit de révolte était près d'éclater; qu'à la fin de son voyage, tous les cœurs lui étaient acquis; que sa présence avait inspiré en tous lieux des espérances de bonheur vives et profondes, auxquelles se mêlait déjà une reconnaissance passionnée. Messieurs les députés ont été témoins à Naples des acclamations les plus unanimes, lorsque Sa Majesté est entrée dans cette capitale, du concours des habitans de toutes les classes, de l'empressement de leurs hommages, de l'effusion de leur respect et de leur dévouement. Ils ont vu, pendant trois soirées consécutives où la ville a été illuminée, les rues remplies de personnes de tout rang, de tout état, se livrant sans affectation et sans réserve à la gaîté de cette fête, qui ne fut refroidie par aucune contrainte. Depuis, ils ont vu chaque moment renouveler quelques témoignages du contentement général. Heureux fruits de cette belle renommée qui a précédé le roi dans ses États, qui a servi d'interprète à tous ses discours, de garant à toutes ses promesses, d'organes à ses intentions et à ses plus secrètes pensées: ce qui montre d'avance tout le bien qu'on doit attendre de son infatigable activité.

DU 23 MAI.

C'était hier la fête de Sa Majesté Joseph Napoléon ; cette fête a été annoncée la veille par des salves d'artillerie, qui se sont répétées hier matin et soir. Il y a eu gala à la cour, et le soir dans toute la ville illumination, d'un mouvement spontané.

Ce jour-là même, les lazzaroni, qui avaient obtenu la permission d'exprimer à leur manière leur joie de l'avénement du frère auguste de sa majesté l'Empereur au trône de Naples, ont donné une fête.

Ils ont élevé au milieu de la place du Marché, qui est très-spacieuse, une vaste enceinte de lauriers, formant des portiques liés entre eux, avec attique et illumination d'un triple rang de lampes, et ornés d'inscriptions ; deux fontaines d'eau vive rafraîchissaient l'air. Au milieu de cette enceinte était une rotonde en colonnes à jour sur un terre-plein environné de gradins, ayant aux angles des pyramides chargées d'inscriptions ; autour d'un autel où fumait l'encens, était placé un orchestre nombreux.

Un palais décoré d'un dais était destiné à recevoir Sa Majesté, qui a daigné s'y rendre en voiture ; les avenues étaient ainsi décorées et illuminées.

Voici quelques-unes des inscriptions :

1° Del pubblico bene alla nascente speranza ;

2° Al' coraggio nazionale risorto ;

3° Alle buone arti richiamate ;

4° Alla pubblica fede assicurata ;

5° Giuseppe Napoleone, vindica la fede dei trattati,

la gloria del nome francese ed il sangue degli eroi napoletani;

6° Gran Dio omnipotente, se umana preghiera ti muova, i nostri puri voti pietoso accoglie, seconda;

7° Ombre onorate che della patria al santo amore la vita sacrificaste, Bonaparte qui regna, vi sia lieve la terra.

« Ombres révérées qui vous sacrifiâtes au saint amour de la patrie, que la terre qui vous couvre ne vous oppresse plus : c'est Bonaparte qui règne ici ! » Cette traduction est sans doute bien faible : le *vi sia lieve la terra* est un beau mot ; et l'on voit avec intérêt ce rapprochement d'une époque désastreuse comparée au temps présent, des sacrifices inutilement faits il y a quelques années pour secouer le joug d'un gouvernement odieux avec ce nouveau règne qui commence sous des auspices si heureux.

Sa Majesté a été accueillie, au milieu d'une foule immense, avec des cris d'allégresse continuels, et reconduite ainsi jusqu'au palais.

Ces fêtes et ces démonstrations populaires sont un témoignage non équivoque de la satisfaction du peuple, qui, en adoptant dans son cœur le nouveau gouvernement, annonce qu'il lui obéira avec plaisir.

ARRIVÉE DU ROI JOACHIM A NAPLES.

Hier 5 du courant, à quatre heures après midi, notre auguste monarque, le prince Joachim Murat Napoléon, élevé à la couronne des Deux-Siciles, est arrivé à Portella, premiers confins de ses états. Là Sa Majesté a été reçue par les généraux Régnier et Valentin, M. Parisi, intendant de la province de Labour, le sous-intendant de ce district, M. Flach, et toutes les autorités de la province et des députations de toutes les communes.

Le clergé de Fondi et la population entière s'étaient portés au-devant de leur souverain, auquel ils avaient préparé des arcs de triomphe. Arrivé à Fondi, le roi est descendu de carrosse sous un riche dais, où les actions de grâces ont été rendues au Très-Haut pour son heureuse arrivée. Le peuple ne pouvait imaginer assez de moyens pour exprimer l'enthousiasme dont il était animé: c'est au milieu de ses témoignages d'allégresse et d'attachement que Sa Majesté a continué sa route.

Vers les sept heures du soir Sa Majesté est arrivée à Castellane, où elle a pris quelque repos nécessaire après la fatigue d'un voyage si long et fait avec tant de célérité.

Le lendemain, à cinq heures du matin, Sa Majesté s'est placée dans un canot, et escortée de la division des chaloupes canonnières, dont les batteries répondaient à l'artillerie de la rade et des forts de Gaëte, Sa Majesté est entrée dans le port de cette ville. En des-

cendant à terre, au milieu des acclamations du peuple, Sa Majesté a reçu les autorités locales et le clergé, et en a été complimentée; elle a ensuite passé en revue les troupes de la garnison, leur a fait faire différentes manœuvres, s'est informée de leurs besoins, a fait le tour et la visite des fortifications et quitté Gaëte vers les neuf heures. Sur le Garigliano étaient élevés des arcs, des pyramides, des obélisques; toute la route, jusqu'à Naples, était couverte de la population entière des communes, ayant à leur tête leurs évêques, leur clergé et leurs magistrats La ville de Capoue s'est particulièrement distinguée par la magnificence des décorations qu'elle avait fait élever à sa porte et sur la grande place, où un orchestre nombreux était réuni; une foule d'inscriptions, rappelant les glorieux faits d'armes du monarque, fixaient tous les regards. Les troupes de ligne étaient en bataille depuis la porte de Rome jusqu'à celle de Naples, et le canon de la place ne cessait de se faire entendre. Les magistrats de Capoue, suivant l'antique usage, présentèrent à Sa Majesté les clefs de la ville, que le roi leur remit et confia de nouveau à leur fidélité.

A Aversa, Sa Majesté a pris un peu de repos. Déjà étaient arrivés de Naples en cette ville tous les ministres d'État de Sa Majesté, leurs excellences l'ambassadeur de France et celui de Hollande, tous les grands-officiers de la couronne et un grand nombre de personnages de distinction. La ville a profité de l'heureuse occasion où elle possédait son souverain, pendant quelques heures, pour lui donner tous les témoignages de son attachement et de la sincérité de sa joie.

Depuis Portella jusqu'aux confins du territoire de Naples, toutes les gardes provinciales, revêtues de riches uniformes et composées en grande partie de jeunes fils de propriétaires, rangées le long de la route et sur les places des communes, faisaient éclater la plus vive allégresse, et se montraient fiers de servir sous un prince environné d'une si grande gloire militaire. Les acclamations des habitans de la campagne, la naïveté expressive de leur langage, ont surtout pénétré le cœur du roi. Sa Majesté a répandu ses bienfaits sur la classe indigente dans tous les lieux de son passage.

Les dispositions que la ville de Naples avait ordonnées pour célébrer l'avénement au trône et l'arrivée de Sa Majesté étaient exécutées de tout point.

A l'entrée de la magnifique rue de Foria, étaient élevés deux grands corps d'architecture ornés de sculptures, d'inscriptions et de trophées militaires; au milieu s'ouvrait un magnifique vestibule, conduisant à un riche pavillon.

Au milieu d'un élégant édifice qui décorait la grande place du Marché, s'élevait une statue équestre colossale de l'empereur Napoléon.

Cette belle place était fermée par un bel arc de triomphe élevé sur la route par laquelle le roi devait passer pour entrer dans la cité. Cet édifice était composé de trois arcs à l'imitation de celui de Constantin, et décoré de sculptures et de bas-reliefs offrant des allusions aux grandes qualités de notre souverain. Deux bas-reliefs, placés à droite et à gauche des petits arcs, méritent une mention particulière : l'un représentait le roi entrant à cheval, recevant les hommages de la na-

tion à la tête de Parthénope ; l'autre représentait notre auguste reine, sur un char antique, entourée des provinces napolitaines personnifiées et distinguées par les emblêmes qui leur sont propres. Un autre excellent bas-relief, placé sur la façade extérieure de l'arc, offrait, dans une composition élégante, le roi assurant tous les genres de gloire, d'abondance et de prospérité au peuple qui l'environne, qui se presse autour de lui et le proclame son bienfaiteur. Ce monument était en outre enrichi d'inscriptions ingénieuses et savantes, et surmonté d'un quadrige de bronze sur lequel paraissaient les images de nos augustes souverains.

La place du Palais offrait l'aspect d'un cirque antique de la plus riche proportion. Autour régnaient trois immenses rangs de gradins surmontés d'un amphithéâtre sur lequel paraissait un nombre immense de spectateurs ; au centre du cirque s'élevait une colonne, sur laquelle étaient sculptés en spirale les principaux faits d'armes de notre valeureux souverain. Les figures caractéristiques du Nil, du Pô, du Danube et de l'Elbe, s'y faisaient reconnaître : au haut de la colonne s'élevait la statue de Joachim Ier, couronné par le génie du héros régénérateur des nations.

Toutes ces décorations ont été l'ouvrage de notre habile artiste Maresca, architecte de la ville de Naples, connu par ses vastes connaissances et son goût exquis pour les arts.

Une salve d'artillerie et des proclamations des autorités de police avaient annoncé l'arrivée de Sa Majesté et répandu l'allégresse la plus vive dans toutes les parties de cette vaste cité. Toutes les maisons situées sur le

passage de Sa Majesté étaient décorées, ornées de festons de verdure, d'inscriptions et d'emblêmes allégoriques; les fenêtres, les balcons, n'étaient pas suffisans; la foule des spectateurs, pressée dans les rues, l'était aussi sur le faîte des maisons et sur les terrasses. La variété des décorations, des banderoles et des guirlandes formait un spectacle extrêmement agréable.

A trois heures, tous les généraux et officiers supérieurs de la garnison, ayant à leur tête Son Excellence le maréchal Pérignon, sont sortis à cheval de l'hôtel de Son Excellence et se sont portés à l'entrée de la rue de Foria, où le conseil d'État, le corps de ville et les autres autorités attendaient Sa Majesté.

A cinq heures, Sa Majesté est arrivée : le canon des forts et de la rade, les cloches de toutes les paroisses, l'ont saluée. Sa Majesté est descendue de voiture : Son Excellence le maréchal Pérignon, lieutenant-général de Sa Majesté, à la tête du corps de ville, lui a présenté les clefs; ensuite Sa Majesté est montée à cheval, accompagnée du maréchal, de l'état-major général, de tous les généraux et officiers supérieurs, de ses écuyers, précédée et suivie de nombreux détachemens de la garde royale, et de la foule du peuple qui agitait dans ses mains des branches de laurier et d'olivier. C'est avec ce cortége que Sa Majesté a traversé l'arc de triomphe élevé à la place du Marché, et est allée descendre à l'église du Saint-Esprit, laquelle était ornée avec une magnificence extraordinaire.

Sa Majesté a été reçue par tout le clergé et par Son Éminence le cardinal Tirrao, grand-aumônier, et conduit sur le trône qui lui avait été préparé. Alors un

Te Deum solennel a été chanté pour rendre grâces à Dieu de cet heureux avénement. La musique de ce *Te Deum*, composée par le célèbre Paesiello, a été exécutée par les plus célèbres virtuoses.

Après la cérémonie, Sa Majesté est remontée à cheval, et dans le même cortége, passant par la rue de Tolède, s'est rendue à son palais, au milieu des acclamations les plus vives, auxquelles elle s'est montrée extrêmement sensible.

Arrivée au palais, Sa Majesté a été reçue au bas de l'escalier par les ministres, les officiers de sa cour, ses chambellans, et par les autorités civiles et militaires, qui ont eu l'honneur de lui être présentées par Son Excellence le maréchal Pérignon.

La renommée, qui nous avait fait connaître les vertus militaires et les qualités personnelles du roi que la Providence nous a donné, avait ouvert tous les cœurs à la joie. Sa présence a confirmé et surpassé toutes les espérances que nous avions conçues : l'affabilité avec laquelle notre souverain a traité tous ceux qui ont eu pour la première fois l'honneur de l'approcher a pénétré tous les cœurs d'une vive reconnaissance.

Le roi s'est montré plusieurs fois au balcon du palais, pour se rendre aux vœux du peuple qui mêlait les cris d'*evviva !* au bruit des instrumens et des symphonistes.

Le soir, tous les théâtres ont été ouverts gratuitement; la ville entière a été illuminée et le sera encore demain et après-demain. Une foule d'édifices, et particulièrement le couvent de Saint-Martin, présentaient les décorations les plus ingénieuses et l'illumination la plus brillante. On peut dire que, de mémoire d'homme,

Naples n'a offert un plus beau spectacle. Le voyage de Sa Majesté de Portella à Naples a été une marche triomphale, digne d'un guerrier qui compte autant d'exploits que de journées où il a combattu, et d'un peuple qui attend de sa valeur comme de sa sagesse la paix et la félicité auxquelles il est appelé.

PREMIERS ACTES DU ROI JOACHIM.

Le premier soin du roi, en arrivant dans le royaume, a été d'expulser les ennemis de l'île de Caprée. Sa Majesté y a été déterminée, moins par le désir d'acquérir une nouvelle gloire que par celui de rendre à ses peuples le commerce et la tranquillité. La facilité qu'avaient les Anglais de fomenter les troubles, en nourrissant de folles espérances et en offrant aux agens de la séduction un prompt et un sûr asile, avait rendu indispensables des mesures de rigueur très-pénibles pour le cœur de Sa Majesté. Mais après la capitulation de l'ennemi dans l'île de Caprée, le premier acte du roi a été un acte de clémence et de générosité; il a voulu mettre fin sur-le-champ aux maux que le voisinage de l'ennemi avait attirés sur plusieurs de ses sujets : les pêcheurs, qui depuis long-temps ne pouvaient plus quitter la côte, de peur d'être exposés ou à être pris, ou à être séduits, ont obtenu l'entière liberté de se livrer à la pêche comme autrefois.

On a rendu leurs biens aux familles dont les chefs s'étaient retirés en pays ennemi. Beaucoup d'individus avaient dû être éloignés du royaume, pour ne point encourir de peine plus forte; ils sont rappelés dans leur patrie : on ne peut se figurer la joie qu'ont produite de si bienfaisantes dispositions. Puisse la reconnaissance publique égaler la clémence du prince! Tandis qu'en Sicile on confisque et l'on met en vente, non-seulement les propriétés des Napolitains qui sont restés à Naples, mais encore celles de leurs parens éloignés; tandis

qu'on y fait languir dans les prisons une foule immense d'honnêtes citoyens, et que même plusieurs d'entre eux y ont été condamnés à mort, non pour aucun délit réel, mais seulement parce qu'ils ne montraient pas assez de haine contre les Français : qui, dans de telles circonstances, n'admirera pas la magnanimité de notre prince chéri?

Voici le décret royal :

« Joachim Napoléon, roi des Deux-Siciles, etc.

« L'expulsion des ennemis de l'île de Caprée leur ôtant tous les moyens de troubler facilement la tranquillité publique, sur le rapport de notre ministre de la police générale, avons décrété et décrétons ce qui suit :

« Art 1er. Tous ceux de nos sujets qui, par mesure de sûreté publique, ont été exilés du royaume, pourront y rentrer, à moins qu'il ne leur soit imputé d'autres délits, ou qu'ils n'aient été condamnés à l'exil par jugement d'un tribunal.

« Ils seront tenus de faire la demande d'un passe-port, qui leur sera expédié par notre ministre de la police générale : à leur rentrée dans le royaume, ils se présenteront devant les autorités compétentes, auxquelles ils déclareront le lieu qu'ils auront choisi pour leur domicile.

« Art. 2. Le sequestre est provisoirement levé sur les biens, meubles et immeubles, de ceux qui se sont enfuis en Sicile avec la dernière cour.

« Art. 3. Sont révoquées les ordonnances concernant la défense de la pêche actuellement en vigueur dans les provinces de Naples, de la Terre de Labour et de la Principauté citérieure; les pêcheurs seront tenus

seulement de se conformer aux réglemens ordinaires de la police, relativement à leur profession. »

Un autre décret porte qu'il sera établi à Naples un comité central de bienfaisance, lequel sera composé de l'évêque vicaire-général, du président du corps de ville, et de quatre propriétaires recommandables par leur piété et leur charité.

EXPÉDITION DE CAPRI.

Lettre de S. M. le roi de Naples et de Sicile a S. E. M. le comte d'Hunebourg, ministre de la guerre.

Monsieur le ministre de la guerre,

J'adresse à Votre Excellence le rapport sur l'expédition de Capri faite par l'armée de Sa Majesté l'Empereur et Roi que j'ai l'honneur de commander. J'ai vu avec plaisir dans cette circonstance que mes troupes se sont montrées dignes de combattre à côté d'elle.

Signé : Joachim Napoléon.

Copie du rapport fait par le général Lamarque sur l'expédition de Capri, en date du 20 octobre 1808, adressé a S. M. le roi de Naples et de Sicile.

Sire,

Conformément aux ordres de Votre Majesté et aux instructions qu'elle m'a données, nous sommes partis de la darse de Naples dans la nuit du 3 au 4 pour attaquer l'île de Capri. Les petits bateaux qui portaient la majeure partie des seize cents hommes de débarquement destinés à cette expédition ne marchant pas aussi bien que les gros bâtimens, qui avaient le vent en poupe, notre convoi a été très-retardé, et nous nous sommes

trouvés à la pointe du jour à peine au milieu du golfe, à quinze ou seize milles de Capri.

Les embarcations se sont alors divisées pour faire les trois attaques ordonnées par Votre Majesté. Le général Montserras, qui devait se réunir à la division des chaloupes venues de Salerne, a longé la pointe de la Campanella pour attaquer, au sud de Capri, le port de Tragar; l'adjudant-commandant Chavardès s'est dirigé vers la grande marine, pour y débarquer sous la protection des canonnières. J'ai côtoyé avec les troupes de l'attaque de droite commandées par le général d'Estrées, et dont l'avant-garde était sous les ordres de l'adjudant-commandant Thomas, la partie de l'ouest de l'île; elle nous aurait paru inabordable, si nous n'avions eu l'ordre de Votre Majesté de surmonter tous les obstacles et la ferme résolution de ne pas en connaître. Les petites barques se sont approchées : on a dressé une échelle contre les rochers; on en a dressé une seconde au-dessus de la première et puis une troisième. Mais les rochers ayant plus de quatre-vingts pieds de hauteur, on a gravi le reste en s'accrochant aux pierres.

A peine quarante hommes étaient montés que l'ennemi a réuni ses réserves; il est accouru sur ce point. Nos embarcations se pressaient aussi d'arriver sous une grêle de balles et sous le feu à mitraille de deux pièces de canon; mais il fallait monter un par un, et notre perte était assez considérable. A cinq heures, nous étions à peu près six cent cinquante hommes au-dessus de la première bande de rochers; l'ennemi en occupait une seconde, élevée de plus de cent cinquante pieds, et l'on ne pouvait y parvenir que par un

glacis découvert et très-rapide ; par trois fois on a cherché à le gravir, mais le feu était trop meurtrier, et près du quart de notre monde était hors de combat.

Je me décidai alors à attendre la nuit. J'envoyai l'ordre au général Montserras et à l'adjudant-commandant Chavardès de venir sur ce point, s'ils n'avaient pas réussi à débarquer, et pour ôter toute idée de retraite, je fis éloigner toutes les barques.

Cependant le feu de l'ennemi continuait toujours : toutes ses troupes étaient réunies, et il avait alors contre nous, à demi-portée de fusil, deux pièces de canon, tout le régiment de Royal-Malte, environ trois cents hommes de Royal-Corse et deux cents hommes de troupes régulières.

Dès que la nuit nous l'a permis, nos troupes se sont réunies : la brave garde de Votre Majesté a pris la droite avec une compagnie de grenadiers du cinquante-deuxième ; quatre cents hommes du dixième régiment marchaient à sa gauche avec les voltigeurs d'Isembourg. J'ordonnai au capitaine Pompey, commandant les carabiniers corses, de monter droit à la redoute avec quelques carabiniers, et de faire un grand feu : tout le reste de la troupe s'avançait l'arme au bras et avec défense de tirer ; l'ennemi a fait plusieurs décharges à bout portant, et on lui a répondu par nos baïonnettes. Coupé dans son centre, il s'est divisé dans tous les sens, et nous avons marché vers le village d'Anna-Capri pour nous emparer du fameux escalier qui a près de six cents marches, et qui est la seule communication d'Anna-Capri avec le reste de l'île Capri. Nous y sommes arrivés à temps pour couper la retraite au régiment de Royal-Malte, dont

une partie a été faite prisonnière, et dont le reste s'est réfugié dans le fort Sainte-Marie, situé sur le mont Solaro, point le plus élevé de l'île; le lendemain, ils se sont rendus. La perte de ce corps en tués et blessés est considérable; parmi les premiers se trouvent le major anglais Hamelt et plusieurs autres officiers.

Le reste des troupes de l'expédition ayant débarqué dans la nuit sur le même point que nous, j'ai fait descendre le général Montserras pour occuper la grande marine de Capri, qui était battue par les trois forts de Capri, d'en bas, et par des batteries de côtes qui balayaient le rivage. Ces troupes se sont courageusement maintenues, et nous avons poussé des postes très-près de la ville; les officiers du génie Nempde, Sibe et Dubourquet, dont je ne puis assez louer le courage et le zèle infatigables, ont découvert une petite anse dans les thermes de Tibère, où nous pouvions avoir un port à l'abri du feu de la place; on y a mis des travailleurs; on en a fait écrouler des masses de maçonnerie, et on est parvenu à le rendre praticable.

Le 6 au matin, nous avons vu la mer couverte de bateaux, et par les soins vigilans de Votre Majesté les vivres, l'artillerie, les munitions et les renforts, arrivaient de tous côtés dans l'île. Nous apercevions en même temps à l'ouest cinq ou six gros bâtimens ennemis, mais contrariés par les vents et ne pouvant avancer; on n'a pensé alors qu'à tout débarquer. Les postes établis pour contenir la garnison des forts et des villes, généraux, officiers, soldats, sont descendus le long des rochers, pour recevoir le biscuit, les farines, les poudres, les boulets; on a monté sans chèvre ni cabestan deux pièces de

douze, deux pièces de neuf, deux de vingt-quatre et un obusier, à Anna-Capri, où les Anglais n'avaient jamais porté que des pièces de quatre. Le lendemain, cette artillerie était sur le mont Solaro, à plus de six milles de l'endroit où elle était débarquée et à une élévation de plus de sept cents toises au-dessus du niveau de la mer; elle avait été traînée par des chemins que les officiers les plus expérimentés avaient jugés impraticables.

Le 7 octobre, voulant intimider l'ennemi par la crainte d'un assaut et rejeter tous ses postes dans la place, la majeure partie des troupes a descendu le grand escalier; l'ennemi a fait un feu très-vif, mais sans effet. A l'entrée de la nuit, nous nous sommes avancés sur trois colonnes par les mauvais sentiers qui mènent à la ville; arrivés à la Maison-Blanche, à cent pas de la porte, nous nous sommes trouvés séparés par cinq ou six ressauts de terrain de quinze à vingt pieds de hauteur qu'il fallait successivement escalader. Les murailles de la ville étaient à l'abri de toute insulte et croisaient le feu sur tous les points; les batteries du plateau flanquaient cette partie, et celles de la marine la battaient à revers; malgré un feu très-vif de mousqueterie, l'ennemi a été repoussé, et nous avons placé nos postes à demi-portée de pistolet de ses murailles.

Le 8 et le 9, six frégates, quatre corvettes et seize chaloupes canonnières sont venues se placer entre Capri et Naples; elles se sont approchées et n'ont cessé pendant plus de trente heures de tirer à mitraille sur nos troupes et sur notre petit port, que nous avions armé de quelques pièces de douze que nous avait en-

voyées la corvette de Votre Majesté. La place et les forts tiraient en même temps.

Tout ce feu n'a produit aucun effet ; nous avons conservé nos positions, repoussé les embarcations ennemies, et continué à travailler au port et à nos batteries, où nous avons établi des grils à boulets rouges.

Nous avions des vivres au moins pour deux mois, beaucoup de munitions et de l'artillerie ; mais nous nous voyions bloqués, et nous étions à la fois assiégeans et assiégés. Nous ne nous attendions pas à l'événement dont Votre Majesté, qui s'était portée à Massa, nous a rendus les témoins, quand une trentaine de chaloupes canonnières se sont approchées de Capri, ont fait fuir les escadres ennemies, et permis à un convoi nombreux de pénétrer dans notre port : l'enthousiasme de nos troupes égalait celui des braves marins, et c'est aux cris de *vive l'Empereur !* que, sous le feu de l'ennemi et en moins d'une heure, s'est opéré le débarquement de tout ce qui était sur le convoi. « Où sont les munitions ? où sont les munitions ? » s'écriaient les soldats, qui se précipitaient dans la mer jusqu'au cou, en courant au-devant des barques. Cet événement inattendu a redoublé la confiance de nos troupes et jeté la terreur dans les rangs ennemis.

Après des travaux où nos troupes ont déployé une constance inexprimable et un courage au-dessus de toute épreuve, en traînant à découvert, sous la mitraille, des pièces de canon qu'il fallait trente hommes pour faire mouvoir, nous avons commencé à tirer sur la place. Nos batteries du mont Solaro, étant trop élevées, ne produisaient pas un grand effet ; mais celles de brèche, où

il y avait deux pièces de douze, commençaient à faire écrouler la muraille qui liait la ville au château, seul point d'attaque très-habilement choisi par le colonel d'Hautpoul, où cependant on ne pouvait parvenir que par une pente fort escarpée, battue de très-près par quatre pièces de canon que l'ennemi avait sur le plateau.

Le 17 octobre, instruit que quatre cents Anglais de renfort, venant de Messine, avaient débarqué malgré la grosse mer, dans la nuit du 14 au 15, à la marine de Tragar; averti par nos vigies que huit ou neuf cents hommes de débarquement étaient sur les frégates qui cernaient l'île; reconnaissant l'impossibilité absolue de couper la retraite à l'ennemi, qui pouvait toujours s'embarquer par la marine de Tragar, que nous ne pouvions ni voir ni battre; étant assuré qu'il avait déjà dans la ville et dans ses forts plus de monde que je ne pouvais en employer à l'attaque, le feu de la place n'étant éteint dans aucune de ses parties, et désirant conserver intacts les forts et les batteries qui avaient coûté aux Anglais plusieurs millions à construire, j'ai consenti à ce que M. le colonel Lowe évacuât la place, en nous abandonnant tous les magasins, qui sont très-considérables, toute l'artillerie, toutes les munitions et tous les effets appartenant au gouvernement.

Les troupes de Sa Majesté l'Empereur et celles de Votre Majesté ont en conséquence occupé, hier matin 17 octobre, la porte de Capri, le château, les forts Saint-Michel, Saint-Ange, Sainte-Marie, del Soccorso, et toutes les batteries de la côte : tous les magasins de vivres et les munitions ont été remis aux commissaires nommés pour dresser les inventaires.

Si je voulais faire connaître à Votre Majesté ceux qui se sont distingués, je devrais lui envoyer le contrôle de tous ceux qui ont combattu, surtout de six à sept cents braves qui ont escaladé, le 4 octobre, les rochers d'Anna-Capri. Je dois cependant citer l'adjudant-commandant Thomas, qui n'a cessé de donner des preuves de courage et d'activité, et qui est monté à la tête de l'avant-garde qu'il commandait; le général d'Estrées et ses aides-de-camp Régnier et Zamorel, officier distingué; mon aide-de-camp Seyrio, dont j'ai été très-satisfait; l'adjudant-commandant Chavardès.

Dans l'état-major : M. Livron (il est monté des premiers et a été blessé); M. Heulot, il a été blessé; MM. Grange, Sevelinge, Delord, Carafa, Sourdat et Demesmey.

Dans la garde royale de Votre Majesté : le capitaine Morel, le lieutenant Leniaux (blessé), le sous-lieutenant des voltigeurs Lafond, les sergens Daulnuys et Grenot; le sergent Vincent, de la marine, qui a débarqué un des premiers et a été blessé; Patin, caporal; Peymann, grenadier, et Morquis, caporal de voltigeurs.

Dans le génie : M. le colonel d'Hautpoul, dont Votre Majesté connaît depuis long-temps les talens et le courage; le capitaine Nempde, qui avait une permission pour aller en France et qui n'a pas voulu en profiter pour faire partie de l'expédition; les capitaines Dubourquet, Sibe et Morlaincourt; MM. Colletta, Sandray, Cerutti, Lanzetta et Brochetti, officiers napolitains très-distingués. Les sapeurs napolitains ont imité les sapeurs français; le lieutenant Bigot et le ser-

gent Domnenga se sont particulièrement fait remarquer.

Dans l'artillerie : le capitaine Pilon, qui a rendu de grands services dans le débarquement; MM. Pron et Saint-Michel, qui se sont bien conduits dans les batteries de brèche; M. Godelui, officier d'artillerie suisse, qui a aussi très-bien servi; Chauret, caporal; Costille, sergent; Bullemann, artificier.

Dans le dixième : M. le chef de bataillon Cochet, officier très-brave et très-actif; le capitaine des voltigeurs Bâle, qui a reçu cinq coups de feu en portant un drapeau; Valet, capitaine des grenadiers; Jacob, lieutenant (blessé); Mignot, adjudant-major, distingué par un zèle infatigable.

Le détachement du vingtième régiment s'est aussi très-bien conduit sous les murs de la ville.

Dans le cinquante-deuxième : le capitaine Joubineau, qui a été grièvement blessé; le sous-lieutenant Grelois (blessé d'un biscaïen); le sous-lieutenant Poupar; le sergent Brandon.

Dans le cent-deuxième : le capitaine Hemmer; les lieutenans Bourgeois et Scheldering; Bitz, sergent-major des grenadiers; Noël, sergent-major des voltigeurs.

Dans Royal-Corse : M. le chef de bataillon Galloni, qui s'est maintenu trois jours à la Maison-Rouge, notre poste le plus avancé, et sous le feu croisé de trois batteries ennemies; le capitaine des grenadiers Pompey, qui mérite de l'avancement; les lieutenans Rozzi, Galvain et Bonnavito Ettoro, adjudant (blessé); Napoléon Mastratti, Leya Paolini et Massoni, sergens de carabiniers; Salvostri et Cometi, caporaux, qui ont pris deux pièces d'artillerie; Agostini et Grasiani,

carabiniers. En général, ce corps, qui a souffert, s'est couvert de gloire et a fait beaucoup de mal à l'ennemi.

Dans Isembourg : le sous-lieutenant Lecaux (son capitaine et son lieutenant, MM. Ango et Saint-Vincent, ont été tués), il mérite de l'avancement; Cardaillac Cadet, Crest, Cellier, sergent-major.

Les grenadiers suisses et napolitains du deuxième d'infanterie légère, qui a eu plusieurs hommes blessés, ont défendu la marine, qu'attaquaient les frégates et les corvettes, avec une rare intrépidité.

Le détachement du premier régiment napolitain, commandé par M. Lanougarède, s'est très-bien conduit; MM. Alberti, Palmieri, Cerillo, se sont fait remarquer, ainsi que les sergens Foria et Madolina.

Je n'ai que des éloges à donner au détachement du troisième régiment italien, qui sert avec un courage et une discipline qui ne les font plus distinguer de l'armée française, qui a eu plusieurs hommes blessés.

Toutes les troupes ont fait leur devoir. Le général Pignatelli et le colonel Arcovito ont montré beaucoup de zèle et de dévouement, et quand il a fallu combattre, j'ai cru ne commander que des Français. Le sous-intendant M. Guillaume a montré beaucoup d'activité, et aucun poste ne lui a paru dangereux; le lieutenant de vaisseau Barbasa s'est rendu très-utile. M. Rivière a aussi montré beaucoup de zèle; MM. Teissier Blanc, adjudant de place, et André, secrétaire de place, ont également montré beaucoup de zèle et de dévouement. C'est à Votre Majesté, Sire, qu'appartient

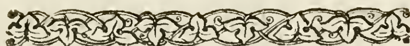
tout entière une entreprise qu'elle a conçue, qu'elle a dirigée, et où nous n'avons fait qu'exécuter les ordres qu'elle a daigné nous donner.

Signé : *Le général de division chef de l'état-major, commandant l'expédition de Capri,*

LAMARQUE.

P. S. La majeure partie des Corses qui étaient dans le régiment anglais Royal-Corse nous a joints avec armes et bagages ; il ne reste dans ce corps qu'un ramas de Sardes, de Maltais et de Siciliens.

FIN DU TOME TROISIÈME.



TABLE

DES LIVRES ET DES CHAPITRES.

LIVRE VI.

RÈGNE DE JOSEPH BONAPARTE.

LIVRE VII.

RÈGNE DE JOACHIM MURAT.

ÉCLAIRCISSEMENS HISTORIQUES.

FIN DE LA TABLE DU TOME TROISIÈME.

IMPRIMERIE DE CASIMIR, RUE DE LA VIEILLE-MONNAIE, N° 12.

